

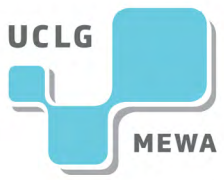


ΣΥΟΕ Ι 8XοΛΣΟ  
مدينة أكادير  
VILLE D'AGADIR

# Examen Local Volontaire Commune d'Agadir, Maroc

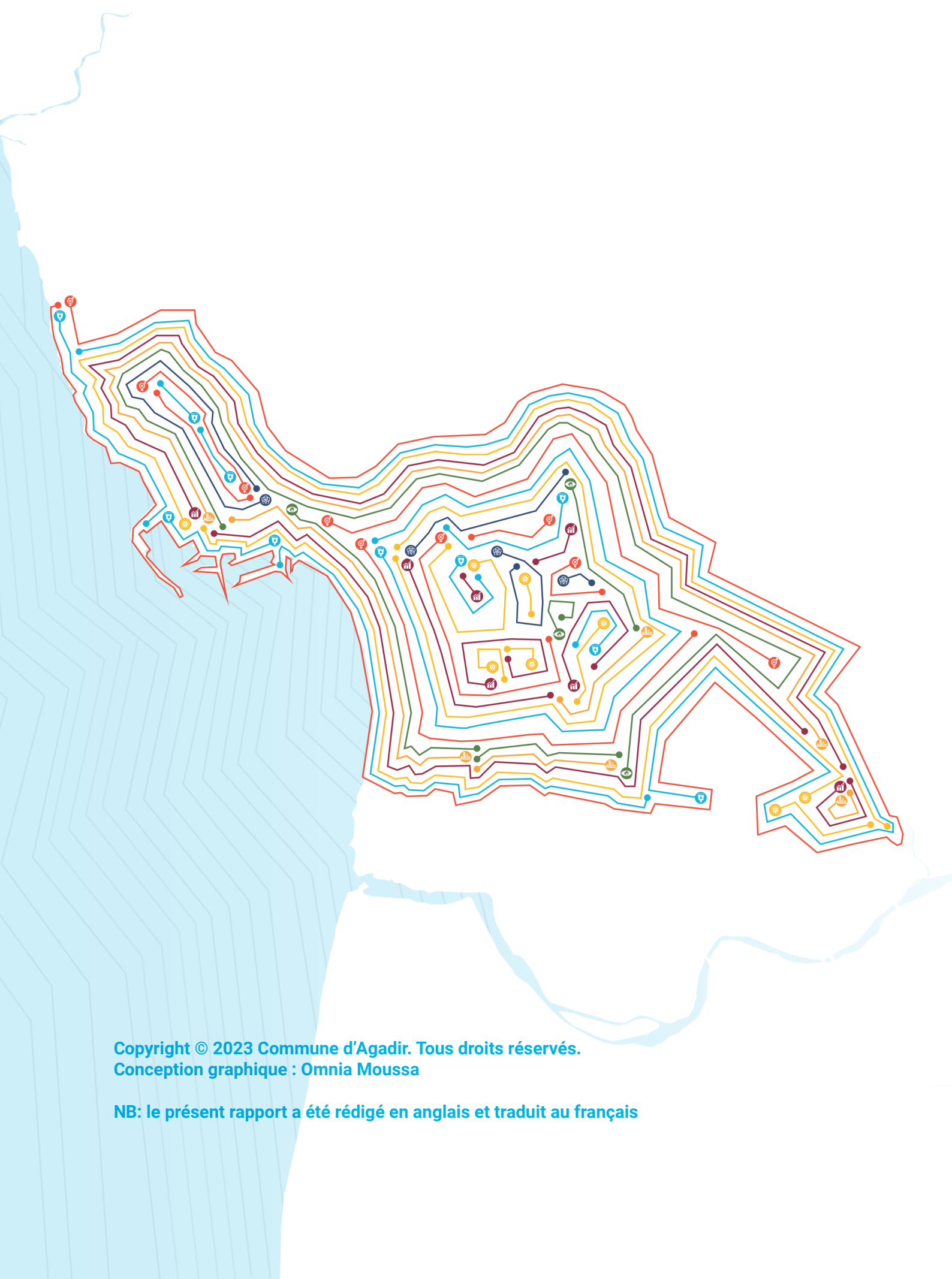


2023



Prosperité partagée Vie dans la dignité





Copyright © 2023 Commune d'Agadir. Tous droits réservés.  
Conception graphique : Omnia Moussa

**NB: le présent rapport a été rédigé en anglais et traduit au français**

# Table des Matières

Préface	6
Message du Conseil Communal d'Agadir	8
Messages de la CESAO, d'ONU-Habitat et de CGLU-MEWA	10
Remerciements	14
Abréviations et acronymes	16
Chapitre 1: Introduction	24
1.1 1.1 L'Agenda 2030 pour le développement durable dans le contexte politique national	25
1.2 Structure	39
Chapitre 2: Méthodologie	42
2.1 Principes Directeurs	43
2.2 Développement du VLR	45
2.2.1 Processus participatif	45
2.2.2 Collecte et validation des données	47
2.2.3 Vue d'ensemble de l'objectif et leçons à tirer	48
2.3 Complémentarité entre VLR et VNR	49
Chapitre 3: Performance d'Agadir par rapport aux ODD	52
3.1 ODD 5 Égalité entre les hommes et les femmes	53
3.1.1 Contexte	53
3.1.2 Vue d'ensemble de la Cible	55
3.1.3 Résumé et conclusions	60
3.2 SDG 6 Eau propre et assainissement	62
3.2.1 Contexte	62
3.1.2 Vue d'ensemble de la Cible	65
3.2.2 Résumé et conclusions	71
3.3 SDG 7 Énergie abordable et propre	74
3.3.1 Contexte	74
3.2.2 Vue d'ensemble de la Cible	76
3.3.3 Résumé et conclusions	82
3.4 SDG 8 Travail décent et croissance économique	84
3.4.1 Contexte	84
3.4.2 Vue d'ensemble de la Cible	86
3.4.3 Résumé et conclusions	95
3.5 SDG 11 Villes et communautés durables	98
3.5.1 Contexte	98
3.5.2 Vue d'ensemble de la Cible	100

3.5.3 Résumé et conclusions	113
3.6 SDG 13 Action pour le climat	116
3.6.1 Contexte	116
3.6.2 Vue d'ensemble de la Cible	119
3.6.3 Résumé et conclusions	127
3.7 SDG 17 Partenariat pour les objectifs	130
3.7.1 Contexte	130
3.7.2 Vue d'ensemble de la Cible	132
3.7.3. Résumé et conclusions	137
Chapitre 4: Impact du COVID-19 sur le développement	140
Chapitre 5: Messages clés pour renforcer la transition d'Agadir vers une ville inclusive, intelligente, durable et résiliente	146
Bibliographie/ Webographie	150
Annexes	160
Annexe 1. La liste des représentants de la commission communale au sein de la VLR	161
Annexe 2. La liste des compétences communales (propres, partagées et transférées)	162
Annexe 3. Sélection d'initiatives concernant la communauté des migrants à Agadir et au-delà	165
Annexe 4. La liste des parties prenantes consultées lors de la mission à Agadir	167
Annexe 5. La liste des acteurs ayant participé à l'atelier du 29 septembre 2022 à Agadir	168
Annexe 6. Liste des organisations et institutions consultées lors de la collecte des données	169
Annexe 7. La mise en œuvre du PAI dans la région de Souss- Massa	170
Annexe 8. Initiatives visant à améliorer la diversité, l'innovation et l'infrastructure économique à Agadir	171
Annexe 9. Sélection d'initiatives visant à promouvoir l'égalité d'accès au marché du travail dans la région du Souss-Massa.	174
Annexe 10. Aperçu du Plan de Mobilité Urbaine 5 pour le Grand Agadir	176
Annexe 11. Le processus participatif pour le PAC 2022-2027 : la liste des sessions thématiques	178
Annexe 12. Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC)	179
Annexe 13 : Progrès dans la mise en œuvre de certains projets du CRTP	183
Annexe 14. La propagation de la pandémie de COVID-19 et la réponse d'urgence au Maroc en 2020	186





# PRÉFACE

En 2015, lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable à New York, 193 pays se sont réunis en signe de partenariat mondial pour adopter l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui vise à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à faire en sorte que les populations vivent dans la paix et la prospérité. Au cœur de l'Agenda se trouvent 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui définissent le schéma directeur de cette vision.

Parmi les signataires, le Maroc s'est engagé à relever les défis du développement durable et à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD à l'aide d'un mécanisme d'examen de la mise en œuvre de l'Agenda et d'un ensemble d'indicateurs mondiaux. Dans cet esprit, le Maroc a élaboré deux examens nationaux volontaires (VNR), en 2016 et 2020, avec le soutien des institutions des Nations unies et en étroite collaboration avec des organisations des secteurs publics, privé et tertiaire, qu'il a présentés lors des forums politiques de haut niveau. Les examens nationaux volontaires visent à faciliter le partage d'expériences, y compris les succès, les défis et les enseignements tirés, en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda.

Le VNR 2020 a révélé que le pays a atteint ses objectifs en matière de réduction de la mortalité maternelle et infantile, de scolarisation primaire universelle, de parité entre les sexes et d'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité, avec dix ans d'avance. Il montre également que le gouvernement travaille à la réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre, à la promotion de la croissance économique et de l'emploi décent, en particulier pour les femmes, à la préservation de la biodiversité marine et terrestre, et à la lutte contre les effets du changement climatique d'ici à 2030.<sup>1</sup>

L'Agenda 2030 et le Nouvel agenda urbain, adoptés lors de la conférence Habitat III en 2016, soulignent tous deux que les gouvernements locaux jouent un rôle essentiel dans la réalisation des ODD en décomposant les objectifs en actions et impacts locaux (ce que l'on appelle la localisation des ODD). Les gouvernements locaux contribuent directement à au moins 65 % des 169 cibles des ODD.<sup>2</sup> Au Maroc, habilitées par les réformes de décentralisation du secteur public, les collectivités territoriales travaillent avec le gouvernement national, les entreprises, la société civile et d'autres acteurs, pour intégrer les ODD dans tous les domaines politiques, afin de les rendre pertinents pour les différentes parties prenantes tout en permettant la fourniture d'infrastructures et de services urbains durables et résilients. Cela contribue en fin de compte à la réalisation de l'ensemble des 17 ODD tout en favorisant le redressement post-COVID.

Agadir, capitale de la région de Souss-Massa, fait partie des communes qui œuvrent pour un avenir durable. La ville, connue pour sa forte contribution aux secteurs de l'agriculture, du tourisme et de la pêche (ATP), aspire à devenir une ville inclusive, intelligente, durable et résiliente. En 2022-2023, Agadir a travaillé en étroite collaboration avec l'UNESCWA, UN-Habitat et CGLU-MEWA pour développer son premier examen local volontaire (VLR), ce qui en fait le premier dans le pays - et le deuxième dans la région arabe - et rejoint plus de 150 villes dans le monde à développer un VLR, alors qu'elle s'efforce de promouvoir le modèle aligné sur les ODD de développement de villes intelligentes, durables et inclusives au Maroc et au-delà.

1 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p. 20.

2 Programme de l'OCDE sur une approche territoriale des ODD, OCDE (2023).

# MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL D'AGADIR



Tout d'abord, nous tenons à remercier les équipes de l'UNESCWA, d'UN-Habitat et de CGLU-MEWA pour les efforts remarquables qu'elles ont déployés dans le cadre du projet « Coopération interrégionale pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain » depuis son lancement.

Nous nous réjouissons que notre collectivité territoriale ait été choisie comme la première ville d'Afrique du Nord et l'une des premières de la région arabe à élaborer le Rapport Volontaire Local (VLR). Cette reconnaissance internationale nous honore et démontre l'importance que nous accordons aux questions de développement urbain, en tant que priorité pour parvenir à un développement durable dans notre région.

Agadir est une ville en perpétuelle renaissance. Après la tragédie du séisme de 1960, la ville a été reconstruite grâce à la volonté du Roi et de son peuple. Aujourd'hui, elle vit au rythme de sa deuxième renaissance : grâce au Programme de développement urbain (PDU) lancé en 2020 par Sa Majesté le Roi Mohamed VI, elle connaît une rénovation urbaine sans précédent.

Nous poursuivons donc sur cette lancée avec un plan d'action ambitieux pour la période 2022-2027. Plaçant l'humain au cœur de nos priorités, nous avons conçu notre plan d'action après plusieurs mois d'écoute de nos concitoyens et de concertation avec les forces vives de notre ville.



Cette même approche inclusive guidera nos actions actuelles et futures pour transformer Agadir en une métropole intelligente, résiliente et durable qui offre à ses habitants un cadre de vie agréable et à ses visiteurs une expérience mémorable.

Ce premier VLR d'Agadir a nécessité une mobilisation interne considérable pour vérifier, à tous les niveaux et dans tous les domaines, les ODD choisis, à savoir : ODD 5 sur l'égalité des sexes, ODD 6 sur l'eau, ODD 7 sur l'énergie, ODD 8 sur le travail, ODD 11 sur les villes et communautés durables, ODD 13 sur le changement climatique et ODD 17 sur le partenariat. Ce travail s'est également concentré sur l'analyse de l'impact de COVID-19 et des TIC sur la commune d'Agadir.

Nous tenons à féliciter chaleureusement cette collaboration réussie entre l'UNESCWA, UN-Habitat, CGLU-MEWA et la commune territoriale d'Agadir, le Haut-Commissariat au Plan de la région Souss-Massa, ainsi que toutes les parties prenantes et tous les acteurs impliqués. Nous pensons que ce premier rapport sera une référence utile pour les villes marocaines et africaines qui souhaitent élaborer leur rapport VLR à l'avenir.

Le conseil communal d'Agadir



Photo du conseil communal. Source : la Commune d'Agadir (2023)

# MESSAGES LA CESAO, D'ONU- HABITAT ET DE CGLU-MEWA



Le rapport volontaire local (VLR) de la ville d'Agadir marque une étape importante pour le Maroc, puisqu'il s'agit du premier dans le pays et en Afrique du Nord. Cette réalisation importante pour les objectifs de développement durable (ODD) est le résultat de la collaboration entre la Commune d'Agadir, la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (UNESCWA), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-Habitat) et la section Asie du Moyen-Orient et de l'Ouest de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU-MEWA).

Dans la région arabe, des avancées importantes ont été réalisées au cours des dernières années en termes de rapports sur les ODD au niveau national, et les progrès ont été saisis par le biais des examens nationaux volontaires (VNR). À ce jour, le Maroc a préparé deux examens nationaux volontaires, l'un en 2016 et le second en 2020. En outre, en 2022, le Maroc a lancé le rapport régional Tanger-Tétouan-Al Hoceima sur les ODD. La réalisation des ODD est un voyage qui repose sur un processus inclusif et engageant avec les parties prenantes à différents niveaux de gouvernance et dans tous les secteurs. C'est un processus qui exige une localisation. Les villes sont en première ligne pour aligner les plans locaux, mobiliser les ressources, engager les parties prenantes, contrôler les progrès et promouvoir

l'innovation. Par leurs actions, les villes peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des ODD et à la création d'environnements urbains durables et inclusifs.

Le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD localisés par le biais des VLR a pris de l'ampleur au cours des dernières années. L'objectif est d'améliorer la cohérence des politiques en faveur du développement durable et de renforcer le dialogue politique national-local.

En 2023, un puissant tremblement de terre frappera la chaîne montagneuse du Haut Atlas à proximité d'Agadir. Face aux défis mondiaux tels que les catastrophes naturelles, les crises sanitaires, les conflits armés et les processus de migration, entre autres, la localisation des ODD est plus importante que jamais.

À l'heure actuelle, plusieurs villes dans le monde ont publié leur VLR, et Agadir rejoint un mouvement de plus de 200 villes dans le monde. Cependant, l'initiative VLR reste unique dans la région arabe, ce qui démontre le leadership d'Agadir dans le développement des VLR en Afrique du Nord, en fournissant un modèle pour d'autres villes afin de démontrer leur engagement à mettre en œuvre et à mesurer les progrès vers les ODD.

Agadir a connu une croissance urbaine exponentielle. Elle bénéficie de sa position unique en tant que capitale de la région Souss-Massa, centre d'activités économiques et destination touristique attrayante. Elle est connue au Maroc et à l'international pour plus de 7 km de plages et plus de 300 jours d'ensoleillement.

Agadir s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable et a élaboré et mis en œuvre diverses initiatives et partenariats qui intègrent les ODD et leurs valeurs dans tous les secteurs. Elle a montré sa détermination à utiliser des outils de gestion urbaine modernes, alignés sur les ODD et inclusifs, tels que la budgétisation sensible au genre et centrée sur les citoyens, afin de ne laisser personne et aucun endroit de côté. S'appuyant sur son mandat, la commune joue également un rôle crucial dans la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et régionales, notamment la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), le schéma directeur de transformation numérique des villes (SDTN), le Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la région du Souss-Massa.

Le VLR d'Agadir repose sur des principes factuels, participatifs, réfléchis et réalisables. Il se concentre sur l'examen des progrès de la ville vers les ODD 5, 6, 7, 8, 11, 13 et 17. Ces objectifs (et leurs cibles respectives) ont été sélectionnés par la commune, après consultation des agences des Nations Unies, en fonction de leur pertinence par rapport aux compétences et à la vision stratégique de la commune, ainsi que de l'accès aux données et de leur disponibilité. Le processus du VLR a appuyé le développement du plan d'action communal 2022-2027.

Lors de l'élaboration de ce VLR, une attention particulière a été accordée à l'intégration de "l'intelligence" de la ville, en se concentrant sur le rôle des technologies de l'information et de la communication dans la réalisation des objectifs de développement ; et à son "inclusivité", en particulier l'engagement de divers groupes de parties prenantes dans une action collaborative, afin d'aligner ce VLR avec le Plan d'action communal 2022-2027. Agadir a l'ambition de devenir une ville inclusive, intelligente, durable et résiliente. Bénéficiant d'une situation géographique stratégique et d'un climat favorable, elle est également déterminée à tirer parti de son potentiel d'innovation, de ses ressources naturelles et humaines, de ses technologies et de ses solutions modernes de gestion urbaine pour renforcer sa résilience.

Ce VLR assure à la fois la complémentarité et l'alignement étroit avec le VNR 2020 du Maroc, décrivant les progrès du pays vers les ODD. Il offre une perspective complémentaire à celle du VNR en examinant les défis et les disparités en matière de développement local, ainsi que les objectifs de développement par rapport aux défis nationaux en matière de développement et les moyens de les relever. Pour garantir l'alignement avec le VNR, les conclusions du VLR sont élaborées en tenant compte des résultats et des recommandations du VNR 2020.

Ne laisser personne ni aucune place pour compte est une priorité de l'agenda de développement de la ville. Le VLR de la ville d'Agadir, qui est le premier en Afrique du Nord, devrait informer les futurs cadres opérationnels développés entre la commune d'Agadir, le gouvernement du Maroc, les Nations unies, la communauté du développement au sens large et d'autres parties prenantes, en vue d'un Agadir durable et intelligent et d'un développement urbain renforcé au Maroc.

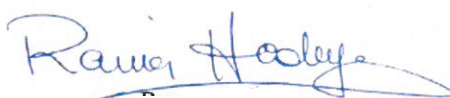


**Rola Dashti**

Secrétaire Général Adjoint

Secrétaire Exécutif

**CESAO**



**Rania Hedeya**

Représentante Régionale

pour les Pays Arabes

**ONU-Habitat**

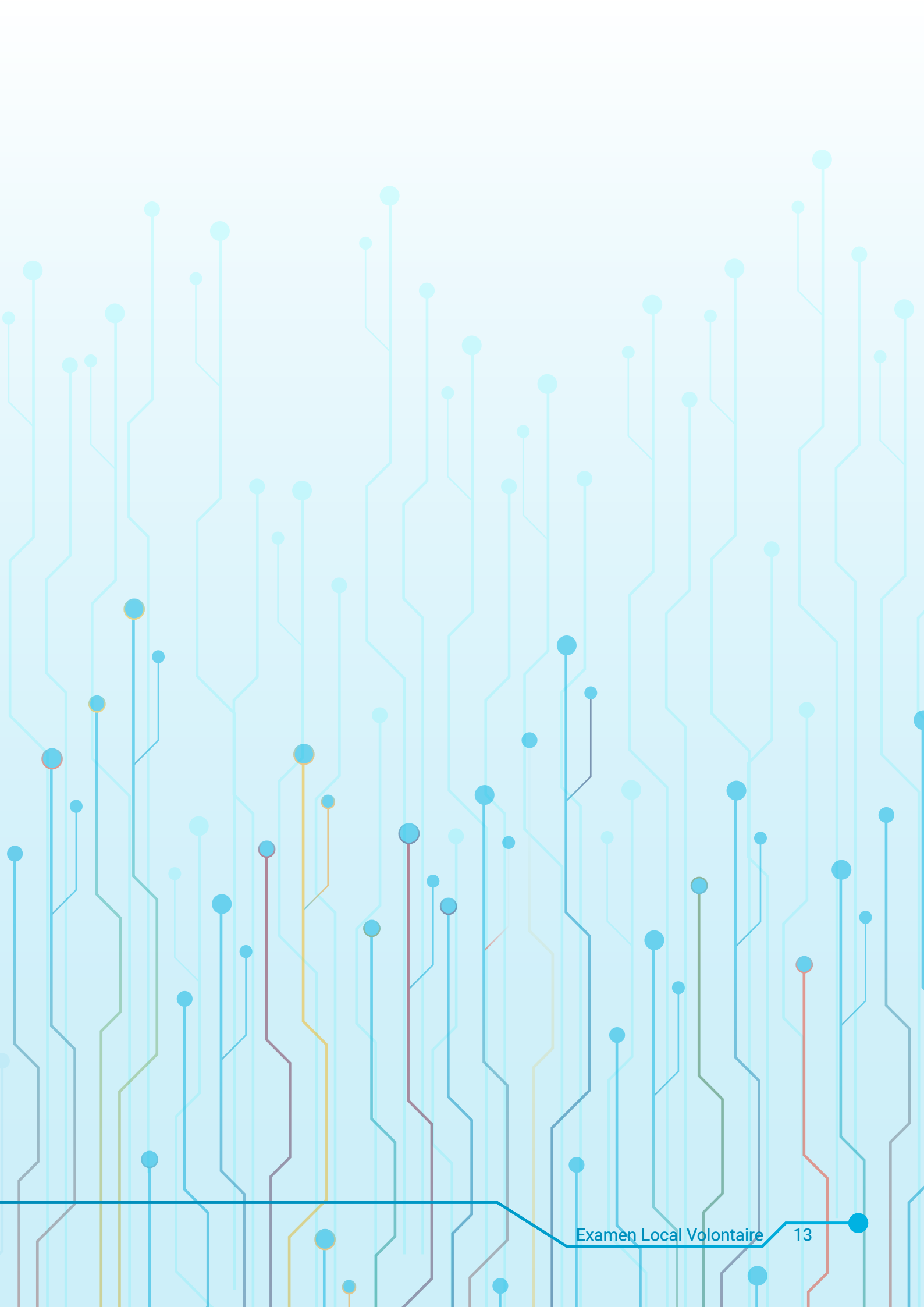


**Mehmet Dumán**

Secrétaire Générale

**CGLU-MENA**





# REMERCIEMENTS

L'élaboration de cet examen local volontaire a été menée par l'UNESCWA, UN-Habitat et CGLU-MEWA, en étroite collaboration avec la commune d'Agadir.

La préparation de ce rapport a été dirigée par Mme Agata Krause, consultante, et supervisée par Mme Sukaina Al-Nasrawi, responsable du développement urbain durable à l'UNESCWA, au sein du Cluster sur la justice pour les femmes, la population et le développement inclusif, gérée par Mme Mehrinaz Al Awady, ainsi que Mme Soukaina Ait El Qadi, chargée de projet au sein du bureau de l'ONU-Habitat au Maroc, sous la direction de M. Abdellatif Bouazza, et Mme Nagwa Lachine, chargée de programme à au sein du bureau régional de l'ONU-Habitat pour les États arabes, sous la direction de M. Erfan Ali et de Mme Rania Hedeya. Les chapitres du VLR ont été rédigés par (dans l'ordre des contributions) : Mme Agata Krause, M. Adnan Hassoun, M. Hamza Al Kakoun, Mme Jenna Helal, Mme Nisreen Alaraj et Mme Suha Al Nahari. Mme Naima Oussi, consultante nationale, a contribué à la collecte et à l'analyse des données. Mme Rajae Haissous et Mme Soumaya Ezzaza, stagiaires, ont contribué à la traduction du VLR en français.

A Agadir, l'effort a été coordonné par un comité interne composé de représentants du conseil et des différents services de la commune et de ses partenaires. Le comité a été coordonné au niveau technique par Mme Laila Oubali (chef du service de la protection de l'environnement) et au niveau politique par M. Jamal Laziz, président de la commission du budget, des finances et des programmes, en étroite collaboration avec la direction régionale du Haut-Commissariat au Plan (HCP), notamment M. Lahoucine Al Arabi (directeur du HCP SM), Mme Hanane Houchimi, et Mme Khadija Bouzagrara. La liste des organisations composant le comité local sur le VLR se trouve en annexe 1.

Le projet de ce VLR a été revu par la commune d'Agadir (notamment le HCP et la Direction Régionale de l'Environnement), l'UNESCWA, UN-Habitat : le Bureau Régional pour les États Arabes, le Bureau du Maroc, le siège d'UN-Habitat (l'équipe de la localisation des ODD et des gouvernements locaux sous la branche Urban Practices), ONU-Femmes (uniquement la section SDG 5) et CGLU-MEWA.

L'équipe VLR tient à exprimer sa gratitude au président du conseil de la commune d'Agadir, S.E. le Premier Ministre Aziz Akhannouch, et au directeur général des services, M. Lahcen Benmouhamed, pour leurs conseils et leur engagement dans le développement de ce premier VLR d'Agadir au Maroc.

# ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES



ABHSM	Agence du Bassin Hydraulique de Souss-Massa
AFD	Agence Française de Développement
AFMADEC	Association Franco-Marocaine pour le soutien Au Développement Éducatif et Culturel
ANDA	Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture
AMEE	Agence Marocaine de l'Efficacité Energétique
AMEV	Association Marocaine des Éco- Villes
ATP	Agriculture, Tourisme, Industrie de la Pêche AUA- Agence Urbaine d'Agadir
AUA	Agence Urbaine d'Agadir
BCE	Avant l'ère commune
BHNS	Le Bus à Haut Niveau de Service
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque marocaine pour le commerce et l'industrie BSG - Budgétisation Sensible au Genre
BSG	Budgétisation Sensible au Genre (it is there but mixed with BMCI and needs to be separated in the French version)
C40	Groupe de leadership sur le climat des villes du C40
CCISSM	Chambre de commerce, d'Industrie et de Services de Souss-Massa
CCR	Commission Consultative de la Régionalisation
CESE	Conseil Economique, Social et Environnemental
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc
CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis
CGLU-MEWA	Cités et Gouvernements Locaux Unis - Section Moyen-Orient et Asie de l'Ouest
CHU	Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU)
CNESTEN	Centre National de l'Energie des Sciences et des Techniques Nucléaires
CI-SM	Cité d'Innovation - Souss-Massa
CMC	Cité des Métiers et des Compétences
CRI	Centre Régional d'Investissement
CRT	Conseil Régional du Tourisme
DEPOMI	Déploiement des Politiques Migratoires au niveau régional
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DoS	Département des Statistiques
DREnv	Direction Régionale de l'Environnement
DRR	Réduction des risques de catastrophe
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BEI	Banque européenne d'investissement
EMFs	Établissements Multifonctionnels des femmes
FART	Fonds d'Accompagnement des Réformes du Transport

FCS	La Fédération du Commerce et Services
FDE	Fonds de Développement Énergétique
FLCN	Fonds de Lutte contre les effets des Catastrophes Naturelles
FTP	Fonds Technologies Propres
GCAP	Plan d'action pour une ville verte
GCMCE	Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie
PIB	Produit intérieur brut
GES	Gaz à effet de serre
GI	Infrastructure verte
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (Agence allemande pour la coopération internationale).
GUO	Observatoire urbain mondial
Habitat III	Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HLPF	Forum politique de haut niveau sur le développement durable
ICESCO	Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture
TIC	Technologies de l'information et de la communication
ICRAM	Initiatives Concertées pour le Renforcement des Acquis des Marocaines
IIECAG	Instances De L'Équité, De L'Égalité Des Chances Et De L'approche Genre
OIT	Organisation internationale du travail
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
IRESN	Recherche en Énergies Solaires et Énergies Nouvelles
KWh	kilowattheures
LAS	Ligue des États arabes
MASEN	L'Agence marocaine pour l'énergie durable
MENA	Moyen- Orient et Afrique du Nord
METLE	Ministère du Transport et de la Logistique
MITC	Moroccan Information Technopark Company
MoU	Protocole d'accord
MEMDD	Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable
MICEVN	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique
MRE	Stratégie nationale des Marocains résidant à l'étranger
MW	Mégawatt
MWh	Mégawattheure
NDC	Contribution déterminée au niveau national
NMD	Nouveau Modèle de Développement
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFPPT	L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail

HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONE	Office National de l'Electricité
ONEE	Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable
ONEP	Office National de l'Électricité et de l'Eau potable
ONHYM	Office National des Hydrocarbures et des Mines
ONMT	Office National Marocain du Tourisme
ORMVA	L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tafilalet
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
PAC	Plan d'Action Communal
PAI	Plan d'Accélération Industrielle
PAED	Plan d'Action pour l'Énergie Durable
PANSS	Plan d'Action National de Sécurité Sanitaire
PDU	Plan des Déplacements Urbains
PDU	Programme de Développement Urbain
PEI	Programme Éolien Intégré
PEV	Plan d'Équipement Vert
PM10	Particules d'un diamètre inférieur ou égal à 10 microns
PMV	Plan Maroc Vert
PNA	Programme National d'Assainissement
PNAEPAI	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Irrigation
PNAM	Programme National d'Assainissement Mutualisé
PNAR	Programme National d'Assainissement en milieu Rural
PNE	Plan National de l'Eau
PNEEI	Programme National d'Economie d'Eau d'Irrigation
PNI	Plan National de Protection contre les Inondations
PNPE	Plan National de Promotion de l'Emploi
PNREUÉ	Programme National de Réutilisation des Eaux Usées Épurées
Ppb	Parties par milliard
PPP	Partenariat public-privé
PRIM	Programme Régional des Initiatives de la Migration
PSM	Plan Solaire Marocain
PTRC	Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PV	Photovoltaïque
QIES	Enquête trimestrielle sur l'économie informelle
RAMSA	Régie Autonome Multi Services d'Agadir
REMGDU	Réseau Marocain de la Gestion des Déchets Urbains

REMME	Réseaux Marocains de la Maîtrise de l'Energie
SDAL	Schéma Directeur d'Aménagement Lumière
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Agadir
ODD	Objectif de développement durable
SDL	Société de développement local
SDR	Société de développement régional du Tourisme
SDTN	Schémas Directeur de transformation numérique des villes
SEEE	Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement
SIE	Société d'Investissement Energétique
SIREDD	Système d'information Régional de l'Environnement et du Développement Durable
SIPE	Stratégie intégrée de la protection de l'enfance
PME	Petites et moyennes entreprises
SMI	Stratégie Maroc d'Innovation
SNDD	Stratégie nationale de développement durable
SNDRZM	Stratégie Nationale de Développement de L'Espace Rural et des Zones de Montagne
SNEE	Stratégie Nationale de l'Efficacité Energétique
SNIA	Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile
SNIGES	Système National d'Inventaire de G a z à Effet de Serre
SNIJ	Stratégie Nationale Intégrée de la Jeunesse au Maroc
SNGRCN	Stratégie Nationale de la Gestion des Risques de Catastrophes Naturelles
SNMRE	Stratégie Nationale au profit des Marocains Résidant à l'Etranger
SRAT	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TOE	Tonne équivalent pétrole
UMF	Cadre mondial de surveillance urbaine
UNDS	Système des Nations unies pour le développement
UN UNESCWA	Commission économique des Nations unies pour l'Asie occidentale
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
UN-Habitat	Programme des Nations unies pour les établissements humains
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
UNPF	Fonds des Nations unies pour la population
UN Women	United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women
UPFI	Initiative pour le financement de projets urbains
USAID	Agence américaine pour le développement international
VLR	Examen local volontaire
VNR	Examen national volontaire



VSB	Villes Sans Bidonvilles
VSE	Très Petites Entreprises
WECF	Femmes en Europe pour un avenir commun
WECF	Women in Europe for a Common Future
WHO	Organisation Mondiale de la Santé

# CHAPITRE 1: INTRODUCTION



# 1.1 L'Agenda 2030 pour le développement durable dans le contexte politique national

Le gouvernement du Maroc s'est depuis longtemps engagé en faveur du développement durable. Depuis plusieurs décennies, il investit dans l'amélioration de la qualité de vie, la résolution des défis environnementaux et la transition progressive vers une économie verte et circulaire. S'appuyant sur la Charte nationale de l'environnement et du développement durable lancée en 2011, il a renforcé les cadres réglementaires pour la surveillance et le contrôle de l'environnement, et s'efforce d'améliorer l'accès à l'information environnementale<sup>3</sup>. Le programme Villes sans bidonvilles (VSB), commandé par le Roi Mohamed VI et lancé en 2004 dans le but d'éliminer tous les bidonvilles du pays, a reçu le prix d'honneur de l'ONU-Habitat à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat en 2010.<sup>4</sup> L'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), lancée en 2005 et également commandée par le Roi dans le but d'éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale, d'améliorer les services médicaux et éducatifs et de soutenir le développement des zones rurales, a été classée troisième initiative sociale la plus importante au monde par la Banque mondiale en 2015.<sup>5</sup>

La même année, le Maroc est devenu signataire de l'Agenda 2030 pour le développement durable, ce qui a enclenché des changements au niveau de la politique nationale et des contextes réglementaires et de gouvernance entre autres. En vertu du décret n° 2.19.452 du 17 juillet 2019 qui porte sur l'organisation de la Commission nationale du développement durable, le gouvernement a chargé le Haut-Commissariat au Plan (HCP) d'élaborer les rapports sur les

objectifs du développement durable aux niveaux national et régional. Dans ce contexte, le HCP a lancé les VNR 2016 et 2020 afin d'évaluer les progrès du pays dans la réalisation des ODD.

Selon le VNR 2020, le gouvernement du Maroc :

- I. Atteindra certains objectifs avant 2030, notamment ceux qui concernent la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la nutrition des enfants de moins de 5 ans et la scolarisation universelle dans tous les cycles scolaires.
- II. A atteint les objectifs relatifs à la réduction de la mortalité maternelle et infantile, à la scolarisation primaire universelle, à la parité hommes-femmes dans tous les cycles scolaires et à l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité, avec dix ans d'avance sur le calendrier prévu.
- III. S'efforce actuellement d'atteindre les objectifs suivants d'ici 2030 : la réduction des inégalités sociales, territoriales et de genre ; la promotion de la croissance économique et de l'emploi décent, en particulier pour les femmes ; la préservation de la biodiversité marine et terrestre ; et la lutte contre les effets du changement climatique.<sup>6</sup>

Les conséquences du changement climatique n'ont épargné personne, et dans le cas du Maroc, la dégradation de la qualité de l'air a coûté au pays 9,7 milliards de MAD (956 Millions de dollars) en 2014, ce qui équivaut à 1,05 % de son PIB, selon une étude menée par la

3 Examen des performances environnementales du Maroc : Synopsis, UNECE (n.d.) p. 5

4 Prix du prix d'honneur de l'ONU-Habitat, ONU-Habitat (2010), disponible à l'adresse : <https://unhabitat.org/scroll-of-honour>

5 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.30

6 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.20

Banque mondiale.<sup>7</sup> En 2016, le gouvernement a approuvé l'Accord de Paris et a accueilli la COP 22 de la CCNUCC à Marrakech. Il a soumis son premier rapport national sur les émissions de gaz à effet de serre.

En 2016, le pays a présenté sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) et, en 2021, il a soumis une CDN améliorée visant à réduire de 45,5 % les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030. Sur cet objectif, 18,3 % sont inconditionnels, tandis que les 27,2 % restants sont soumis à l'aide internationale.<sup>8</sup> La CDN de 2021 est considérée comme la plus ambitieuse à ce jour.

Depuis 2016, le gouvernement intègre les ODD dans les politiques de différents secteurs tels que le climat, l'énergie, l'eau, l'agriculture, le tourisme, les transports, le logement, les déchets et les bâtiments. La stratégie nationale de développement durable (SNDD) lancée par le ministère de l'énergie, des mines et du développement durable (MEMDD) vise à consolider toutes les politiques publiques sur le développement durable et à aligner les institutions sur les ODD, créant ainsi les bases d'une économie verte et inclusive d'ici 2030.<sup>9</sup> Les valeurs défendues par les ODD sont évidentes dans le Plan national de l'eau 2020-2050 (PNE), qui vise à fournir des lignes directrices stratégiques pour la gestion de l'eau au cours des 30 prochaines années, afin de faire face aux effets négatifs du changement climatique et à la rareté des ressources en eau dans le pays (comme indiqué dans la section consacrée à l'ODD 6).<sup>10</sup>

Pour veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte, le gouvernement a entrepris une série d'actions visant à améliorer l'inclusion sociale et à remédier aux disparités sociales. Il a mis en place une série de programmes d'inclusion dans l'emploi et d'autonomisation pour les femmes et les jeunes (qui sont décrits en détail dans la section consacrée à l'ODD 8) et a mené une enquête nationale sur la situation des groupes vulnérables dans le pays<sup>11</sup>. Le VNR 2020 met en avant les initiatives récentes du Royaume dans le domaine de la politique migratoire, notamment deux stratégies nationales relatives aux Marocains résidant à l'étranger (la Stratégie Nationale en faveur des Marocains Résidant à l'Etranger, SNMRE) et à l'immigration et l'asile (la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile, SNIA). La SNIA s'inscrit dans le cadre de la Vision Royale pour l'Afrique et repose sur des principes humanistes et le respect des droits de l'homme. L'objectif est d'intégrer ses principes clés dans les lois et règlements, permettant aux migrants d'accéder à une gamme de services, tels que la santé, l'éducation et la formation professionnelle, dans les mêmes conditions que les citoyens marocains.<sup>12</sup>

En 2014 et 2017, le Maroc a pris des mesures pour régulariser la situation de près de 50 000 migrants ; pour rendre la régularisation accessible à près de 50 000 autres migrants ; pour permettre aux migrants et aux réfugiés d'accéder à certaines professions réglementées (infirmières et sages-femmes), avec la possibilité de créer des coopératives, et pour assouplir leur statut d'indépendant.<sup>13</sup> Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie

7 Deuxième étude de performance environnementale : Maroc, CEE-ONU (2022), p.192

8 Maroc Submits Enhanced NDC, Raising Ambition to 45.5 Percent by 2030, NDC partnership (2021) Accessible au lien suivant : <https://ndcpartnership.org/news/morocco-submits-enhanced-ndc-raising-ambition-455-percent-2030> Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, (2017)

9 Evaluation de la SNDD et feuille de route de la refonte, Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, (2017) - Accessible au lien suivant: <https://www.environnement.gov.ma/fr/strategies-et-programmes/sndd?showall=1&limitstart=>

10 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.84

11 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020)

12 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.22

13 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) pp.121-122

nationale de migration, le gouvernement s'efforce de garantir l'accès aux services médicaux pour les migrants (y compris les migrants dont le statut d'immigration a été régularisé et les réfugiés). En 2019, 23 758 migrants avaient bénéficié de ce programme.<sup>14</sup> Le gouvernement a également mis en place des mesures pour répondre aux besoins des populations vulnérables qui travaillent, y compris les migrants, et s'efforce d'encourager l'intégration des enfants de migrants dans le système éducatif marocain.

Parmi les principaux objectifs de développement du pays figurent l'amélioration de la résilience économique et la préparation aux catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, etc.) et aux pandémies. Afin de garantir un budget sain et équilibré, de renforcer les investissements dans les secteurs industriels à forte valeur ajoutée et les partenariats avec le secteur privé, ainsi que d'attirer les investissements directs étrangers, le gouvernement a introduit la budgétisation basée sur la performance dans l'administration du secteur public, a mené des réformes fiscales et a pris d'autres mesures pour garantir la stabilisation macroéconomique du pays.<sup>15</sup>

En réponse à la pandémie de COVID-19, il a lancé le Plan d'action national pour la sécurité sanitaire (PNASS), puis le Plan national de surveillance et de réponse à la pandémie de COVID-19 en 2022. Ses initiatives pour relancer le secteur du tourisme après le COVID sont également significatives, étant donné qu'en 2020, le tourisme - l'un des secteurs les plus touchés du pays - représentait 6,4 % du PIB (voir le chapitre sur le COVID-19).<sup>16</sup> Le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie de coronavirus, doté d'une capacité de 3 % du PIB, mérite

également d'être mentionné, car son objectif est de protéger l'économie contre les chocs extérieurs et de protéger les secteurs exposés aux marchés internationaux et au tourisme. Le fonds reçoit des contributions d'entités privées et publiques, en tant que mesure de réduction des risques, et l'aide est ensuite distribuée aux ménages vulnérables ainsi qu'aux entreprises en situation précaire.<sup>17</sup>

Publié en mai 2021, le Nouveau modèle de développement (NMD) propose un nouveau cadre de développement qui définit quatre grands domaines de transformation : (i) la modernisation, (ii) la diversification, (iii) la promotion de la recherche et du développement (R&D) et de l'innovation, et (iv) l'exportation. Ce cadre sert de référence aux programmes de développement du pays, dans le but de parvenir à un développement durable aux niveaux économique, humain, social et territorial d'ici 2035.<sup>18</sup>

Parallèlement, le Maroc a adhéré à divers engagements internationaux. Depuis 2008, il a également été soumis à quatre cycles d'examen périodique universel (EPU) et d'évaluation des performances environnementales (EPE). L'EPU est un processus unique qui implique un examen périodique du bilan des 193 États membres des Nations unies en matière de droits de l'homme. Il définit des domaines d'action pour la mise en œuvre des engagements en matière de droits de l'homme. Le troisième cycle de l'EPU a révélé l'amélioration des interactions du gouvernement avec les mécanismes des droits de l'homme des Nations unies et les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, ainsi que son succès dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national pour l'égalité entre les hommes et les femmes pour la période

14 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.48

15 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p. 19

16 Coping with COVID-19's cost : the example of Morocco, Brookings (2020). Accessible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/>, consulté le 27/01/2023

17 La stratégie du Maroc face au COVID-19, Policy Centre for the New South (2020) p.2

18 Pour plus d'informations, voir : Rapport de la Commission, Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (pas de date). Accessible au lien suivant : <https://www.csmd.ma/rapport-fr>.



2012-2016.<sup>19</sup> Les EPE de 2014 et 2022, qui examinent l'alignement des cadres juridiques et politiques nationaux ainsi que les mécanismes d'assurance de la conformité avec les accords internationaux sur l'environnement, se sont concentrés sur le changement climatique, l'écologisation de l'économie, l'information, la surveillance et l'évaluation de l'environnement, la démocratie environnementale et l'éducation

au développement durable, et ont indiqué les domaines dans lesquels des améliorations devaient être apportées<sup>20</sup>

L'approche actuelle de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le pays repose sur les principes suivants:

(i) la promotion des droits de l'homme ;(ii) la transition vers une économie verte ; (iii) la



Figure 1. Ville d'Agadir. Source : la commune d'Agadir (2023).

19 Rapport national soumis conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/2 du Conseil des droits de l'homme du Maroc (2017).

20 Deuxième Examen des Performances Environnementales du Maroc, CEE-ONU (2022)



promotion de l'agenda de la régionalisation, la cohésion sociale et territoriale, l'amélioration de la participation des citoyens ; et (iv) la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, et (v) développer des partenariats stratégiques nationaux et mondiaux, notamment avec les pays d'Afrique subsaharienne et du monde arabe.<sup>21</sup>

Le VNR 2022 indique également que l'accélération des progrès vers les ODD à l'avenir nécessite: (i) l'élargissement de l'approbation et de la mise en œuvre des ODD; (ii) l'alignement des ODD sur les priorités nationales ; (iii) une meilleure coordination avec les politiques publiques; (iv) l'adaptation du système statistique ; (v) l'évaluation et la mise en œuvre des ODD; et (vi) l'élaboration de mécanismes de financement appropriés et adaptables.<sup>22</sup> Ces efforts devraient permettre de renforcer la reprise post-COVID et d'augmenter le taux de croissance économique (mesuré par la croissance annuelle du PIB), qui est passé de 2,9 % en 2019 à -7,2 % en 2020.<sup>23</sup> Ils devraient également contribuer à une plus grande cohésion sociale, améliorer la qualité et l'accès aux services publics, ainsi que les conditions environnementales.

### 1.1.1 Décentralisation et rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des ODD

Depuis son indépendance en 1956, le Maroc a engagé une réforme administrative de l'Etat<sup>24</sup>, qui est passé par un processus de décentralisation, de déconcentration.<sup>25</sup> L'année 2011 a marqué une étape importante dans ce parcours avec l'introduction d'un modèle de régionalisation avancée, conformément à la nouvelle Constitution de 2011 (Art. 1 para 3), et à travers la publication de trois nouvelles lois organiques relatives aux « acteurs territoriaux » (y compris les représentants des administrations décentralisées de l'État aux niveaux régional, provincial et communal) le 7 juillet 2015.<sup>26</sup> Ce modèle établit une nouvelle organisation territoriale<sup>27</sup> et il est basé sur les principes de libre administration, de coopération et de solidarité ; et de participation citoyenne.

Récemment, les rôles des « acteurs territoriaux » ont été renforcés conformément aux nouvelles compétences définies dans la loi organique 113-14 de 2015 sur les communes, qui a établi

21 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.14

22 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), pp.146-14

23 GDP Annual Percentage Growth- Morocco, The World Bank, (2022) Disponible sur : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2021&locations=MA&start=2017>

24 La décentralisation peut être définie comme un processus d'administration publique qui implique le transfert de compétences administratives de l'État vers des niveaux de gouvernance infranationaux, permettant une autonomie plus ou moins grande. Elle est généralement associée à une nouvelle répartition des rôles et des responsabilités et à l'allocation des ressources entre les différents niveaux de gouvernement. Pour plus d'informations, voir Décentralisation de l'administration publique au Maroc, qui a été largement étudiée, y compris par exemple : Local Politics and Contemporary Transformations in the Arab World, Bouzaine et al (2013).

25 Selon Clark (2018), la première étape s'est déroulée de 1960 à 1976 et a été marquée par les premières élections locales et la publication des première et deuxième chartes communales. La deuxième étape, de 1976 à 2002, visait à la création d'un environnement politique et économique favorable aux collectivités locales, notamment par l'élaboration de la troisième charte municipale. La troisième étape, de 2002 à 2011, a vu l'émergence de la quatrième Charte communale. Voir : Decentralization, Co-optation, and Regime Legitimation in Morocco, Janine A. Clark (2018) p. 122.

26 Elle comprend : La loi organique 111.14 relative aux régions ; la loi organique 112.14 sur les provinces et les préfectures ; la loi organique 113.14 sur les communes.

27 Assessing the Institutional Environment of Cities and Subnational Governments in Africa, CGLU Afrique (2018, p. 84) p

trois types de compétences communales: (i) opérationnel pour la commune, définissant en fin de compte le champ d'action par rapport aux différents ODD. les compétences propres ; (ii) les compétences partagées avec le gouvernement national ; et (iii) les compétences transférées (voir le tableau 1 et l'annexe 2 pour plus d'informations).<sup>28</sup> La répartition des compétences crée un cadre

Tableau 1. Compétences communales sélectionnées

Compétences propres	Compétences partagées	Compétences transférées
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer les transports publics urbains et l'éclairage public</li> <li>- Gestion des installations d'assainissement liquide et solide et de traitement des eaux usées, distribution d'eau potable et d'électricité, nettoyage des lieux publics, propreté des routes et des espaces publics, nettoyage des lieux publics, propreté des routes et des espaces publics</li> <li>- Gestion des déchets ménagers</li> <li>- La gestion de divers autres services favorisant les activités économiques, la création d'espaces verts et de loisirs, et le maintien des services de transport de qualité.</li> <li>- La commune procède également, en parallèle avec d'autres acteurs du secteur public ou privé, à la création et à la gestion des services suivants : marchés de gros, abattoirs, abattage et transport de viande ; marchés aux poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'économie locale</li> <li>- Préserver et développer le patrimoine local</li> <li>- Création de crèches, de centres pour femmes, de maisons de retraite et de centres sociaux pour les centres d'hébergement</li> <li>- Préserver l'environnement et la gestion du littoral situé à l'intérieur des frontières de la commune</li> <li>- Création et la gestion d'établissements culturels et récréatifs tels que les bibliothèques, les musées, les théâtres, les instituts d'art et de musique, des piscines, les terrains de jeux, et l'aménagement des plages, les sentiers côtiers, les lacs et les berges des rivières</li> <li>- Développer l'économie locale et promouvoir l'emploi</li> <li>- Promouvoir et encourager les investissements privés, y compris la fourniture d'infrastructures et d'équipements, contribuant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection et restauration des monuments historiques et du patrimoine culturel et préservation des sites naturels.</li> <li>- Création et entretien de petites et moyennes installations et équipements hydrauliques</li> </ul>

Compétences propres	Compétences partagées	Compétences transférées
	à l'établissement de zones d'activité économique, et l'amélioration des conditions de travail des entreprises	

Selon les chercheurs, la réforme de décentralisation au Maroc présente à la fois des avantages et des inconvénients. Parmi les avantages souvent cités, on peut citer (i) l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité et de l'efficacité des biens et services publics ; et (ii) le développement de nouveaux marchés (les deux pouvant contribuer à réduire les inégalités territoriales).<sup>29</sup> La décentralisation fiscale est également considérée comme un facteur stimulant la croissance économique.<sup>30</sup> D'un autre côté, les inconvénients de la décentralisation comprennent : (i) le maintien du contrôle de l'État, où les organes nommés occupent des rôles plus décisifs que les organes élus (ii) la capacité financière limitée de l'administration locale par rapport au gouvernement national ; (iii) la décentralisation fiscale limitée ; et (iv) le pouvoir limité des collectivités territoriales de mobiliser des ressources financières.<sup>31</sup>

Le Maroc se distingue par sa réforme de régionalisation comme d'une des plus avancées parmi les États arabes, les régions - en tant qu'entités autonomes - jouant un rôle important dans la coordination et la mise en œuvre des politiques publiques. En 2018, le nombre de collectivités territoriales dans le pays s'élevait à 1 625, réparties comme suit : 1 538 communes ; 75 provinces et préfectures ; et 12 régions.<sup>32</sup>

Le gouvernement reconnaît l'importance de travailler en étroite collaboration avec les collectivités territoriales pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, comprenant ainsi leur rôle en tant que partenaires clés dans l'intégration des ODD dans divers domaines stratégiques, aux côtés du rôle joué, le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le Parlement, le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le monde universitaire, les entreprises et la société civile.<sup>33</sup>

Pendant la phase de finalisation de ce rapport, le Maroc a connu un tremblement de terre d'une magnitude de 6,8, et qui a frappé les montagnes du Haut Atlas le vendredi 8 septembre 2023. C'est le tremblement de terre le plus puissant enregistré dans le pays, plus fort que celui ayant frappé Agadir en février 1960 (5,7) ou encore celui d'Al Hoceima en février 2004 (6,3). Cette catastrophe naturelle a touché durement plusieurs provinces de la région avec un bilan dramatique de 2.946 morts et 5.674 blessés, causant des dommages considérables à certains bâtiments historiques et détruisant des maisons dans des villages montagneux isolés dans les provinces d'Al Haouz, de Chichaoua, de Taroudant et de Marrakech.

La région de Souss-Massa a été également secouée par cette tragédie dévastatrice avec un

29 Décentralisation et performance économique régionale au Maroc, Achy et Sekkat (2014)

30 Décentralisation fiscale et croissance économique au Maroc : A Panel Cointegration Analysis, Meriem Miri et Ayman Benatia Mohamed (2017)

31 Décentralisation et performance économique régionale au Maroc, Achy et Sekkat (2014)

32 Gold V 2019 La localisation des agendas mondiaux. Comment l'action locale transforme les territoires et les communautés. Région Afrique, CGLU (2019). p 35.

33 Il s'agit d'une institution constitutionnelle indépendante, créée par le roi Mohammed VI en 2011. Son rôle est d'assurer des missions consultatives auprès du gouvernement et des deux chambres du Parlement. Le CESE émet des avis sur les grands objectifs de développement, les politiques économiques et sociales et les initiatives en matière de développement durable de régionalisation avancée. Source. Le Maroc entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les Objectifs du Développement Durable, Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc (2015) p. 66.

bilan des victimes qui s'alourdit en particulier dans la province de Taroudant. Le président du Conseil Régional de Souss-Massa a révélé lors d'une session extraordinaire du conseil que le séisme qui a frappé la province de Taroudant a affecté 35 communes, engendrant des dégâts dans 522 douars avec un nombre de décès dépassant 900 personnes, en plus des dégâts matériels dans certains douars dispersés dans la préfecture d'Agadir Ida-Outanane. Le conseil de la Région de Souss-Massa a alors approuvé des modifications budgétaires et la réaffectation de fonds pour l'année financière 2023, avec un budget de 70 millions de dirhams affecté aux mesures de soutien aux sinistrés.

Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation nationale de toutes les parties prenantes pour faire face à cette catastrophe naturelle qui a touché le pays, notamment à travers le programme d'urgence pour le relogement des sinistrés et la prise en charge des populations les plus affectées par le séisme, lancée par instructions royales.<sup>34</sup>

Le gouvernement souligne que les collectivités territoriales orientent et contrôlent le processus d'urbanisation et fournissent des infrastructures et des services de base pour tous ; et qu'à la lumière du redressement post-COVID et du renforcement de la résilience de l'économie du pays, il est important de revoir la politique urbaine nationale. La Nouvelle politique urbaine devrait contribuer à une urbanisation plus durable en redéfinissant la relation entre les villes et les zones rurales, en garantissant des niveaux de vie décents et plus encore.<sup>35</sup> Ceci est particulièrement important en raison de l'urbanisation rapide dans le pays, avec un

taux de 60,3 pour cent en 2014 (voir la figure 2 ci-dessous).

Les efforts déployés par le gouvernement pour intégrer les ODD à différents niveaux de gouvernance et pour améliorer les processus politiques et décisionnels fondés sur des données probantes sont évidents. L'Office national des statistiques, le Haut-Commissariat au Plan (HCP), a travaillé avec ses partenaires pour établir deux commissions consultatives régionales couvrant les régions de Tanger-Tétouan-Al Houceïma ; et Casablanca-Settat. Les commissions conseillent les « acteurs territoriaux » sur l'alignement de leurs interventions avec les ODD, y compris le développement de bases de données statistiques pour leurs territoires respectifs.

En outre, en 2019, le Système d'information régional sur l'environnement et le développement durable (SIREDD) a été lancé. Le SIREDD est une plateforme et un site web utilisés pour le suivi des données de gestion environnementale décentralisée et est également utilisé pour contrôler la réalisation des ODD au niveau régional.<sup>37</sup>

Conformément à la Stratégie nationale de gestion des risques et des catastrophes (SNGRCN) 2021-2031, le gouvernement du Maroc a élaboré un plan d'action national et lancé une série d'actions visant à soutenir les villes marocaines dans la préparation et la conception de stratégies de résilience urbaine. Ces actions répondent aux priorités du Cadre de Sendai et visent à développer une vision pour renforcer la résilience urbaine de chaque ville en mettant en œuvre des outils de diagnostic pertinents et en développant des plans d'action.

34 Source: Agence Marocaine de Presse; <https://www.mapnews.ma>

35 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p. 128

36 <https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=MA>

37 Source : Lancement du Système d'Informations Régional sur l'Environnement et le Développement Durable (SIREDD), un outil efficace de lutte contre les changements climatiques, le 17 septembre 2019 à Lâayoune, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable (2019) Accessible au lien suivant : <http://environnement.gov.ma/fr/134-actualites/2890-lancement-du-systeme-d-informations-regional-de-l-environnement-et-du-developpement-durable-siredd-un-outil-efficace-de-lutte-contre-les-changement-climatique-le-17-septembre-2019-a-laayoune>

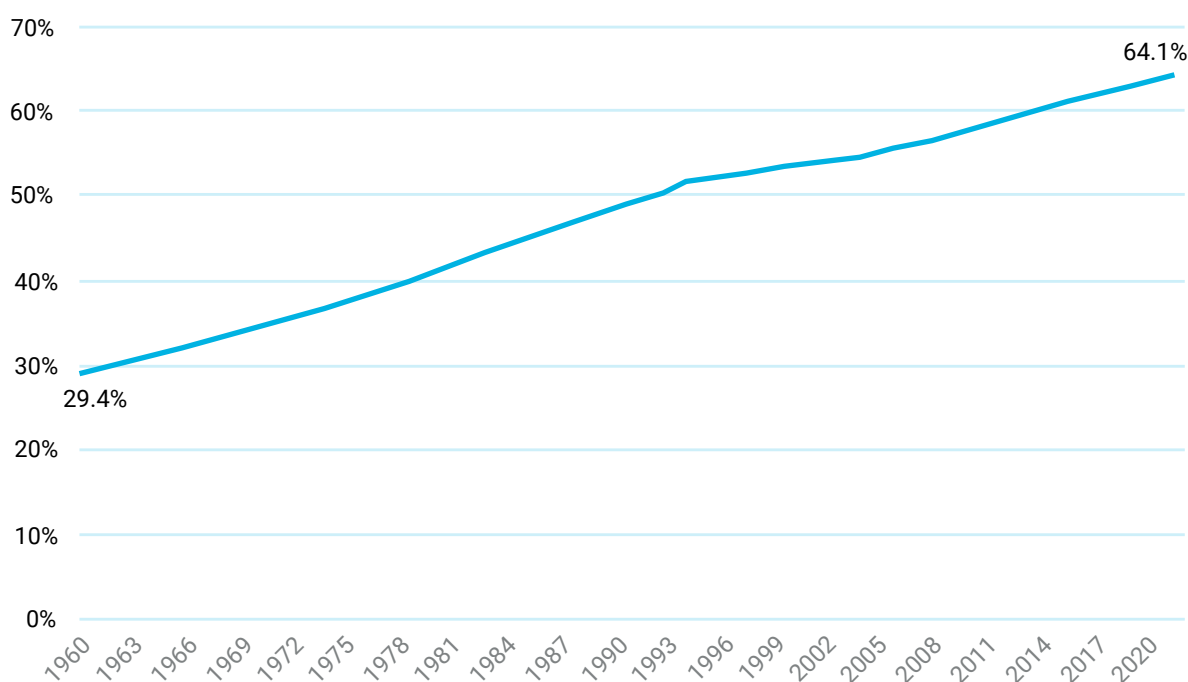


Figure 2. Évolution de l'urbanisation au Maroc entre 1960 et 2020 en pourcentage de la population totale. Source : *Population urbaine - Maroc, Banque mondiale (2021)*<sup>35</sup>

Le Maroc est également devenu récemment l'un des premiers pays arabes à être pionnier en matière de transformation numérique à travers les villes.<sup>38</sup> Les Schémas directeurs de transformation numérique des villes (SDTN), établie en 2018, visent à promouvoir la transformation numérique des villes en : (i) mettant en œuvre des technologies et des solutions numériques dans des domaines tels que le transport, l'énergie et la planification urbaine ; et (ii) promeuvent la culture numérique et l'accès à la technologie pour les citoyens. Cette question est abordée plus en détail dans le présent VLR.

## 1.1.2 Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable à Agadir

Agadir est située sur la côte atlantique sud-ouest du Maroc, dans la région du Souss-Massa. En tant que capitale de cette région, elle est le principal centre urbain et économique, en plus d'être l'un des principaux centres urbains du pays.<sup>39</sup> Près de 68 % de la population urbaine de la région est concentrée dans deux préfectures : Agadir Ida-Ou-Outanane et Inzegane Ait Melloul.<sup>40</sup> Agadir est également la capitale de la préfecture (province) d'Agadir Ida Outanane et

38 Villes durables et solutions numériques intelligentes pour la résilience urbaine dans la région arabe, UNESCWA (2021)

39 Le Grand Agadir est le 4ème centre urbain national. Pour plus d'informations, voir Monographie Régionale : Souss-Massa, Direction Régionale du Souss-Massa (2020), p.74.

40 Monographie Régionale : Souss-Massa, Direction Régionale du Souss-Massa (2020), p.16





Figure 3. La commune du Grand Agadir. Source: Adapté. Basé sur : Étude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.6.

de l'agglomération du Grand Agadir composée de neuf communes (voir Figure 3).<sup>41</sup>

Agadir - connue sous les noms de « Fonte », « Santa Cruz » et « la ville de la renaissance » - a une histoire riche qui remonte au Moyen-Âge, lorsqu'elle fonctionnait comme un centre commercial et d'échanges. Agadir a été

presque détruite par le tremblement de terre de 1960, alors que le centre-ville était situé sur les collines d'Ouffela. 12 000 à 15 000 personnes ont perdu la vie et 25 000 autres ont été blessées.<sup>42</sup> Le tremblement de terre a également entraîné des pertes considérables en termes d'économie et d'infrastructures, ce qui a forcé la relocalisation de la ville. Le centre

41 Elle comprend 5 communes (ou communes urbaines) : Agadir, Inezgane, Dcheira-Al-Jihadia, Aït Melloul et Lqliâa, et 4 communes rurales : Taghazout, Aourir, Drarga, Temsia. Ces communes appartiennent à deux préfectures : Inezgane - Aït Melloul (Inezgane, Aït Melloul, Dcheira-Al-Jihadia, Lqliâa, Temsia) et Agadir Ida Outanane (Agadir, Drarga, Aourir, Taghazout).

42 Source : informations fournies par la commune par correspondance le 28 mars 2023.



d'origine est aujourd'hui un site commémoratif<sup>43</sup> (de plus amples informations sur l'impact du tremblement de terre et la résilience de la ville sont disponibles dans le rapport sur l'ODD 11 et les ODD 13).

Au cours des dernières décennies, Agadir a connu une croissance urbaine exponentielle, devenant un centre d'activité économique dans les secteurs ATP, ainsi qu'un centre de transport principal dans la région, et une destination touristique attrayante renommée à la fois au Maroc et dans le monde entier. Agadir offre un accès à une vaste plage de 7 km de long et plus

de 300 jours de soleil.<sup>44</sup> Elle détient 90 % de la capacité hôtelière de la région et est desservie par l'aéroport international Al Massira, qui, avec une capacité de 3 millions de passagers par an, est le troisième aéroport le plus fréquenté du royaume. En 2019, Agadir a attiré 97 % des touristes visitant la région (1,202 million de visiteurs).<sup>45</sup>

Agadir s'étend sur 110 km<sup>2</sup> et sa population en 2014 était de 421 844 habitants, dont la majorité est d'origine berbère.<sup>46</sup> Les principales statistiques concernant Agadir sont présentées dans le tableau 2.<sup>47</sup>

Tableau 2. Principales caractéristiques d'Agadir

Population	420,288 (2014) <sup>48</sup>
Nombre d'hommes	211,522 (2014) <sup>49</sup>
Pourcentage d'hommes	50.33% (2014) <sup>50</sup>
Nombre de femmes	208,776 (2014) <sup>51</sup>
Pourcentage de femmes	49,67% (pour 2014, calcul propre) <sup>52</sup>
Densité de population	3,820/km <sup>2</sup> (2014, calcul propre) <sup>53</sup>
Nombre de familles (ménages)	144 060 53 (estimation pour 2020) <sup>54</sup>
Taille moyenne des ménages	4 personnes (2014) <sup>55</sup>

43 Tremblement de terre d'Agadir, World History Project (2022) Accessible au lien suivant: <https://worldhistoryproject.org/1960/2/29/agadir->

44 Plan d'Action Communal 2017-2022, la Commune d'Agadir (n.d), p.10

45 Monographie Régionale : Souss-Massa, Direction Régionale du Souss-Massa (2020), p.48.

46 Les Berbères sont un groupe ethnique qui habite l'Afrique du Nord, plus précisément le Maghreb, depuis le début de l'histoire. Jusqu'aux conquêtes islamiques du VIII<sup>e</sup> siècle, ils constituaient l'ethnie dominante de la région saharienne. Source: World History Encyclopaedia: World History Encyclopaedia, disponible à l'adresse: <https://www.worldhistory.org/Berbers/>

47 Plan d'Action Communal 2017-2022, Commune d'Agadir (n.d) p.10.

48 PAC 2017-2022, la commune d'Agadir (n.d) p.13 Il est également important de noter que selon la commune (réponse à l'enquête SDG 11, la commune d'Agadir, 2022), la population d'Agadir a augmenté à 511 140 habitants en 2022

49 Plan d'Action Communal 2017-2022, la Commune d'Agadir (2017) p.13.

50 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.13

51 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.13

52 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.13

53 Calcul basé sur l'information sur la taille de la commune citée dans PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.12 comme 110 km<sup>2</sup>.

54 Annuaire statistique régional : Souss-Massa 2020, Haut Commissariat au Plan (2020). p.8

55 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.14

Pourcentage de la population de la ville à l'échelle du pays	1,2% (pour 2014, calcul propre) <sup>56</sup>
Âge de la population (0-14)	105,057 (2014) <sup>57</sup>
Âge de la population (15-64 ans)	315,216 (2014) <sup>58</sup>
Taux d'analphabétisme	19.4% (2014) <sup>59</sup>
Température moyenne annuelle	19°C <sup>60</sup>
Climat	Tempéré <sup>61</sup>

Source : divers

La commune d'Agadir s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030 pour le développement durable, en collaboration avec le gouvernement national et d'autres partenaires. Elle a développé et mis en œuvre diverses initiatives et partenariats qui intègrent les ODD dans tous les secteurs. Il s'agit notamment du Programme de développement urbain 2020-2024, du Plan de mobilité urbaine 2016 - 2023 et du Plan d'action communal (PAC 2022-2027). Le Programme de développement urbain a été commandé par le Roi Mohammed VI en février 2020 pour : (i) faire d'Agadir une destination touristique de premier plan à l'échelle nationale et internationale, (ii) développer le capital humain, et (iii) développer les capacités d'accueil de la ville.<sup>62</sup> Le programme est d'une ampleur sans précédent : il comprend 94 projets pour un budget de près de 6 milliards de dirhams, soit 578 millions de dollars (comme

indiqué plus en détail dans la section consacrée à l'ODD11).<sup>63</sup>

Le PAC 2022-2027, à son tour, fournit une orientation stratégique pour la planification et le développement local selon les axes suivants : une métropole moderne, un territoire attractif, une ville durable et intelligente, et une assemblée ouverte (forum). Au niveau régional, Agadir joue un rôle important dans la mise en œuvre de la vision Souss-Massa 2035, qui voit le Grand Agadir devenir une métropole au cœur d'un réseau urbain, avec un système de transport rationalisé et respectueux de l'environnement, créant un modèle exemplaire de planification urbaine qui combine les infrastructures urbaines, commerciales et culturelles.<sup>64</sup> La commune a également joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et régionales, notamment le Plan territorial

56 Calcul propre, basé sur le recensement général de la population et du logement, Source : Population légale nationale, HCP (2014) : 33 848 242 [https://www.hcp.ma/Population-legale-nationale\\_a3163.html](https://www.hcp.ma/Population-legale-nationale_a3163.html) Consulté le 24/05/2023

57 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.13

58 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.13.

59 Note : pas de date indiquée ; données pour la province (zones urbaines), moyenne pour la population masculine et féminine, source : Conditions d'habitat - Province : Agadir Ida Ou Tanane, HCP (n.d.) p.7 Disponible sur : <https://www.hcp.ma/region-agadir/attachment/887625/>

60 source: Le Region de Souss-Massa : Monographie Generale, Ministry of Interior (2015) p.7; Cela dit, le PAC 2017- 2022 indique que la température d'Agadir en janvier est de 14-16 degrés Celsius et de 20-25 degrés en juillet. Note : pas de date indiquée ; données pour la province (zones urbaines), moyenne pour la population masculine et féminine, source : Conditions d'habitat - Province : Agadir Ida Ou Tanane, HCP (n.d.) p.7 Disponible sur : <https://www.hcp.ma/region-agadir/attachment/887625/>

61 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.21

62 PDU Accord-cadre, Région Souss-Massa (2020)

63 Un an après, l'avancée du PDU d'Agadir 2020-2024, Agadir Première (2021) Accessible au lien suivant : <http://agadirpremiere.ma/un-an-apres-lavancee-du-pdu-dagadir-2020-2024/>

64 Monographie Régionale : Souss-Massa, Direction Régionale du Souss-Massa (2020), p.74

de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la région Souss-Massa et le Schéma directeur de transformation numérique des villes (SDTN). Grâce au SDTN, elle a réalisé des progrès considérables dans la numérisation des infrastructures et des services du secteur public dans des secteurs tels que l'énergie, le transport et la gestion des déchets, entre autres.

« Garantir l'égalité des sexes et ne laisser personne et aucun endroit de côté » sont des priorités de l'agenda politique de la commune. Le PAC 2022-2027 soutient l'inclusion des groupes et individus vulnérables dans la vie citadine, notamment les enfants en situation de rue, les sans-abri, les personnes âgées et les migrants.<sup>65</sup> Il prévoit la création de centres de désintoxication et de centres de santé mentale, et soutient la requalification des individus marginalisés et autres.<sup>66</sup> Dans le même temps, l'Instance de l'Équité, de l'Égalité des Chances et de l'Approche Genre (IEECAG) a été créée au niveau local, et la commune utilise la méthodologie de Budgétisation sensible au genre (BSG). Plusieurs initiatives concernant les communautés de migrants<sup>67</sup> ont été mises en œuvre à Agadir, telles que les initiatives Prim et Depomi, sous la direction et la coordination de la région. Elles ont été lancées sur la base de l'accord-cadre avec le ministère chargé de la migration et la Wilaya de Souss-Massa, portant sur la territorialisation des deux stratégies nationales pour l'immigration et l'asile, et la stratégie nationale pour les Marocains résidant

à l'étranger (MRE) au niveau régional (voir l'annexe 3 pour plus de détails).<sup>68</sup>

La commune d'Agadir est lauréate de multiples prix. En 2016, elle a reçu le MENA Energy Award, et en 2019, elle s'est vu décerner le prix d'excellence de la ville verte islamique par l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO).<sup>69</sup> Agadir a été sélectionnée pour la célébration des capitales du monde islamique respectueuses de l'environnement en 2020- 2021, qui reconnaît les villes du monde islamique pour leurs progrès dans le développement des meilleures pratiques environnementales, ainsi que pour leurs efforts et leurs engagements en faveur de la préservation de l'environnement.<sup>70</sup> Agadir s'est également vu décerner le prix du développement durable de l'Organisation mondiale de la santé. La commune a été également récompensée par le Prix du littoral de la Fondation Mohammed VI pour l'environnement et a reçu le Prix Hassan II pour l'environnement.<sup>71</sup>

La commune ambitionne de faire d'Agadir une ville inclusive, intelligente, durable et résiliente, unique en son genre au Maroc, comme le définit le PAC 2022-2027. Elle vise « une métropole attractive, moderne et ouverte à ses citoyens et un modèle de transition durable et intelligente », qui embrasse les dynamiques de développement décrites dans l'analyse SWOT de la ville (illustrée dans la Figure 4) ci-dessous.<sup>72</sup>

65 Au cours des dernières décennies, Agadir a connu un afflux de migrants en provenance de divers pays africains, en particulier des pays subsahariens comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso ou la République du Niger.

66 PAC 2022-2027, Commune d'Agadir (2022) p. 33

67 Les migrants ici concernent les personnes dont le statut d'immigration n'est pas régulier, notamment les personnes originaires de pays d'Afrique subsaharienne, les migrants marocains vivant à l'étranger et les réfugiés.

68 Souss-Massa veut se hisser en modèle au niveau national, Aujourd'hui Le Maroc (2022), Accessible au lien suivant : <https://aujourd'hui.ma/societe/souss-massa-veut-se-hisser-en-modele-au-niveau-national>

69 Ce dernier prix fait partie du prix du Royaume d'Arabie saoudite pour la gestion de l'environnement dans le monde islamique, qui cible les villes qui s'engagent en faveur de la durabilité environnementale et socio-économique.

70 Informations fournies par la commune par correspondance le 28 mars 2023

71 Informations fournies par la commune par correspondance le 28 mars 2023

72 PAC 2022-2027, la Commune d'Agadir (2022) p. 25



Figure 4. Analyse SWOT de la ville d'Agadir.

Elle vise à utiliser son potentiel naturel compétitif (par exemple, sa situation géographique stratégique, son climat) et son fort esprit d'entreprise pour relever ses défis internes et externes, tels qu'une infrastructure urbaine dépassée et le changement climatique. Elle cherche également à tirer parti des possibilités offertes par les programmes et projets de transformation urbaine à grande échelle (train à grande vitesse, LGV à l'horizon 2030 ; programme de développement urbain), soutenus par des initiatives en faveur du changement climatique et de la transformation de l'économie verte. Ces initiatives devraient améliorer l'accès aux ressources naturelles et

humaines, y compris les technologies et les solutions modernes de gestion urbaine, afin de permettre le renforcement de la résilience urbaine et l'amélioration du redressement post-COVID.

L'examen local volontaire soutiendra ces processus en tirant parti de nouvelles données et preuves, et en préparant le terrain pour des processus de collaboration qui permettent d'aligner les aspirations de développement local sur les objectifs et les valeurs de l'Agenda 2030, d'atteindre les ODD dans tous les secteurs et de relever les défis de développement de la ville.

## 1.2 Structure

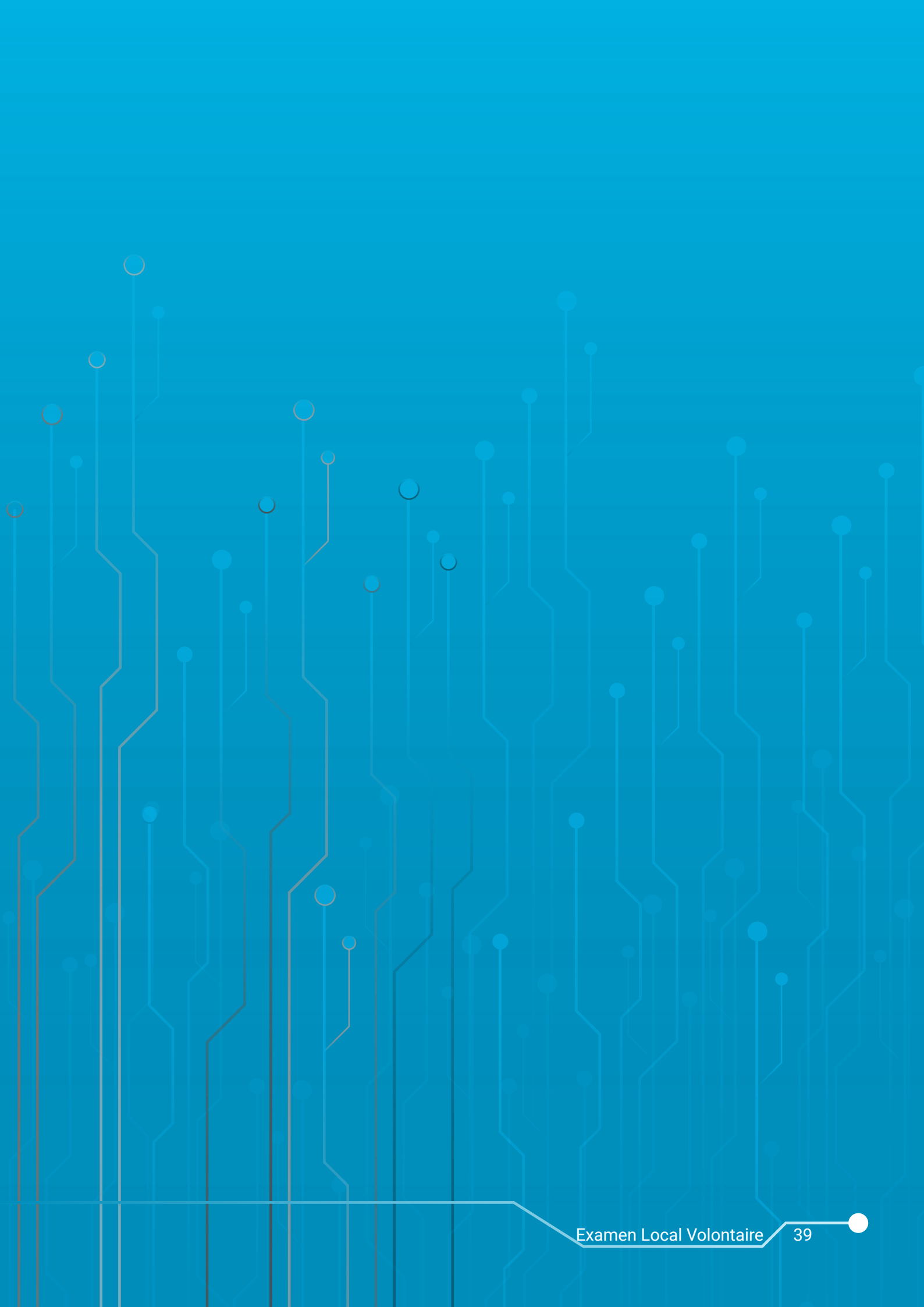
Le présent VLR comprend quatre chapitres. Le chapitre 1 explore le contexte politique national, l'état de la décentralisation et le rôle des gouvernements locaux dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il aborde la localisation d'Agadir, le contexte géographique, socio-économique, politique et administratif, ainsi que les avancées dans la localisation des ODD et l'ambition de la ville de devenir plus intelligente, plus durable et plus inclusive, comme l'affirme le PAC 2022-2027. Le chapitre 2 traite de la méthodologie, y compris des principes clés qui ont guidé ce VLR : fondé sur des données probantes, participatif, significatif et actionnable. Il donne un aperçu de l'élaboration du document, en particulier des processus participatifs, de la collecte et de la validation des données, ainsi que de l'examen et des enseignements tirés. Il se termine par une réflexion sur la complémentarité entre le VNR et le VLR, en fournissant des preuves pertinentes. Le chapitre 3 explore les performances d'Agadir sur les cibles des ODD 5, 6, 7, 8, 11, 13 et 17, chacune ayant une section dédiée qui comprend : un contexte, un examen des cibles, un résumé et des conclusions. Au-delà de l'examen des performances de la ville par rapport aux objectifs des ODD, chaque section rappelle le rôle de l'infrastructure et des services TIC, ainsi que

des processus participatifs dans l'accélération des progrès vers la réalisation des objectifs de développement. Le chapitre 4 examine l'impact de COVID-19 sur le développement du Maroc. Le chapitre 5 présente les messages clés du VLR, en mettant l'accent sur la poursuite de l'intégration des objectifs et des valeurs de l'Agenda 2030 à Agadir en ce qui concerne la planification et les opérations communales. Il souligne l'importance de renforcer les processus politiques et la prise de décision fondés sur des données probantes; de continuer à fournir une infrastructure urbaine durable et résiliente; de développer des partenariats ODD multipartites, intersectoriels et axés sur les personnes; afin de déployer tout le potentiel des ODD pour mettre en œuvre la vision d'Agadir en tant que ville durable, intelligente et inclusive.





Figure 5. Ville d'Agadir. Source : Commune d'Agadir (2022).





# CHAPITRE 2: MÉTHODOLOGIE

## 2.1 Principes Directeurs

Ce VLR s'inspire des volumes 1 et 2 des lignes directrices pour les VLR de l'ONU-Habitat et de CGLU<sup>73</sup>, adaptées et personnalisées au contexte d'Agadir. Il est fondé sur des données probantes, participatif, réfléchi et réalisable, comme indiqué dans le tableau 3.

Tableau 3. Quatre caractéristiques du VLR d'Agadir

Principe	Raison d'être	Mise en œuvre
Basé sur des données probantes	Les données probantes jouent un rôle essentiel dans le processus d'élaboration des politiques et de prise de décision à tous les niveaux de gouvernance. Elles soutiennent la formulation, l'examen et la mise en œuvre des initiatives urbaines. Les données probantes se présentent sous différentes formes, par exemple des données qualitatives et quantitatives, qui peuvent être utilisées efficacement pour mesurer et suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD, et les rapports sur les ODD dans le cadre des examens nationaux et infranationaux volontaires, y compris les VLR.	Ce VLR a été élaboré sur la base de données quantitatives et qualitatives fiables concernant Agadir, la province d'Agadir Ida Outanane, la région de Souss-Massa et le Maroc. Différentes sources de données ont été utilisées, telles que les données documentaires et les données primaires. La collecte des données primaires a été réalisée par le biais d'entretiens et de visites sur le terrain. Les données ont été validées dans le cadre du processus de triangulation lors des consultations des parties prenantes qui ont eu lieu en personne et en ligne, et la révision du VLR, garantissant l'élimination des préjugés. De plus amples informations sont disponibles dans une section de suivi.
Participatif	L'approche participative est au cœur du développement durable et inclusif et constitue un pilier important du processus et de la prise de décision fondés sur des données probantes. Elle consiste à inviter divers groupes de parties prenantes, en particulier les groupes vulnérables, à collaborer, avec des variations en ce qui concerne l'objectif, l'exécution, la méthodologie et le format de l'engagement des parties prenantes. En ce qui concerne les VLR,	La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et la Section Asie du Moyen-Orient et de l'Ouest de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU-MEWA) ont étroitement collaboré avec la commune d'Agadir pour développer ce VLR. De même, la commune a travaillé en étroite collaboration avec une

73 Il n'y a pas d'approche unique pour développer les RVL et il existe une série de lignes directrices élaborées par les agences des Nations unies et d'autres organisations et institutions international

Principe	Raison d'être	Mise en œuvre
	l'approche participative favorise une collecte et une validation efficaces et efficaces des données. Elle permet d'améliorer l'appropriation du processus de VLR, son intégration dans le processus politique et la prise de décision, ainsi que les relations entre les différentes parties prenantes	série de partenaires, notamment le HCP, pour collecter des données et réviser le VLR, comme indiqué dans la section de suivi (la liste des organisations composant le comité local sur le VLR peut être trouvée dans l'annexe 1). Le VLR a fourni une plateforme de dialogue sur les défis du développement durable à Agadir et les moyens de les relever.
Réfléchi	Dans le contexte des ODD, l'objectif des VLR est de réfléchir aux expériences de développement de la ville, aux défis de la ville tels que rapportés par divers groupes de parties prenantes, et de trouver les moyens d'y remédier. Il s'agit de déconstruire les récits des personnes afin de développer une vision commune pour une ville et de renforcer les objectifs et les valeurs de l'Agenda 2030 parmi les différents groupes de parties prenantes, au niveau local et au-delà.	Le VLR reconstruit la variété des perspectives de développement d'Agadir. Ces perspectives reflètent les rôles et les valeurs des parties prenantes, ainsi que leurs expériences en matière de conception et de mise en œuvre d'initiatives urbaines. En tant que tel, le VLR fournit une plateforme pour un dialogue entre ces groupes de parties prenantes sur l'évaluation de la performance d'Agadir par rapport aux ODD et pour le développement d'une vision commune pour la ville.
Réalisable	L'objectif du VLR est d'inciter à l'action, notamment pour soutenir la formulation, l'examen et la mise en œuvre d'initiatives urbaines (par exemple, des projets, des politiques, des stratégies, des programmes, des plans ou des partenariats), tout en renforçant la cohérence des politiques en faveur du développement durable à tous les niveaux de gouvernance. Les VLR se penchent à la fois sur le passé et sur l'avenir. Ils examinent les réalisations et les défis de la ville, tout en identifiant les possibilités d'amélioration. Ainsi, en étant exploitables, les VLR préparent le terrain pour une prise de décision participative, fondée sur des données probantes, qui accélère les progrès vers la réalisation des ODD.	Le VLR d'Agadir examine les performances de la ville par rapport à certaines cibles des ODD (voir la section sur le suivi pour plus de détails), tout en réfléchissant au contexte de la ville (géopolitique, réglementaire, institutionnel), à ses objectifs de développement, à ses réalisations et aux défis qu'elle doit relever. Ce rapport fournit des recommandations sur le développement de la ville par rapport aux objectifs choisis, préparant le terrain pour une approche plus informée de la formulation et de la mise en œuvre d'initiatives urbaines alignées sur les ODD (telles que le PAC) et mettant en œuvre la vision de la ville de devenir plus intelligente, plus durable et plus inclusive.

## 2.2 Développement du VLR

Ce VLR se concentre sur l'examen des progrès réalisés par la ville en ce qui concerne les ODD 5, 6, 7, 8, 11, 13 et 17. Ces objectifs et leurs cibles respectives ont été sélectionnés par la commune, après consultation des agences de l'ONU, sur la base des critères suivants: (i) la pertinence des ODD par rapport aux compétences de la commune; (ii) la pertinence des ODD par rapport aux objectifs stratégiques de la commune, tels que la vision d'Agadir devenant plus intelligente, plus durable et plus inclusive; et (iii) en comptant sur l'accès et la disponibilité de données urbaines de haute qualité concernant Agadir. Lors de l'élaboration de ce VLR, une attention particulière a été accordée à l'intégration de l'intelligence de la ville en se concentrant sur le rôle des TIC dans la réalisation des objectifs de développement ; et à son « inclusivité », en particulier en ce qui concerne l'engagement de divers groupes de parties prenantes dans une action collaborative, ce qui permet d'aligner le VLR sur les thèmes du PAC 2022-2027.

L'élaboration de ce VLR a duré huit mois (entre juin 2022 et janvier 2023), au cours desquels trois types de processus ont été exécutés : (i) un processus participatif ; (ii) la collecte et la validation de données ; (iii) une vue d'ensemble des cibles et des enseignements à en tirer. Ces processus sont complémentaires et se soutiennent mutuellement, comme indiqué en détail ci-dessous.

### 2.2.1 Processus participatif

Le processus participatif a jeté les bases de l'élaboration de ce VLR et a été mis en œuvre pendant toute la durée du projet, de décembre 2021 à mai 2023. Il a guidé la sélection des ODD, la collecte et la validation des données, ainsi que l'examen du VLR. Le processus participatif du VLR a impliqué (i) des consultations hebdomadaires du groupe de projet<sup>74</sup> avec le comité communal sur le VLR ; (ii) des réunions de consultation des parties prenantes et des ateliers avec les partenaires de la commune d'Agadir et d'autres groupes de parties prenantes ; (iii) des consultations des parties prenantes pour réviser le VLR, qui sont toutes discutées dans l'ordre ci-dessous.

Les consultations hebdomadaires avec le comité communal sur le VLR ont eu lieu entre août et septembre 2022 (voir l'annexe 1). L'objectif de ces consultations hebdomadaires était de développer une vision commune pour le VLR et de recueillir des données. Au total, huit consultations avec la commune ont été organisées, en plus de la communication régulière avec la commune depuis le lancement du processus VLR jusqu'à la publication.

Des réunions de consultation des parties prenantes et des ateliers avec les partenaires de la commune d'Agadir et d'autres groupes de parties prenantes ont eu lieu dans le cadre de divers événements, notamment le lancement du projet « Coopération interrégionale sur la mise en œuvre du nouvel agenda urbain » le 8 décembre 2021, et un atelier de renforcement des capacités associé, « Localiser les objectifs de développement durable et les villes intelligentes », qui s'est tenu le 29 septembre 2022.

74

Le groupe de projet était composé d'experts de l'UNESCWA et de l'UN-Habitat.

L'événement de lancement s'est concentré sur la discussion du rôle du Nouvel Agenda Urbain et de l'Agenda 2030 dans le processus politique et la prise de décision fondés sur des données probantes au Maroc. Il a également examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du NUA et des ODD au niveau de la ville, en vue d'améliorer la coopération régionale entre les villes et de renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux et la cohérence des politiques pour le développement durable. Outre les représentants des agences de l'ONU, l'événement a également rassemblé des représentants de la préfecture d'Agadir Ida Outanan; du conseil de la région Souss-Massa; du conseil de la commune d'Agadir; du Ministère de l'Aménagement du

territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville; du Ministère de l'Intérieur; du Haut-commissariat au Plan; de l'Institut national de l'aménagement et de l'urbanisme (INAU); de l'Agence urbaine d'Agadir; et de l'Université Ibn Zohr.<sup>75</sup>

En outre, un atelier, une visite de terrain (voir photo ci-dessous) et des réunions avec les représentants de la commune et ses partenaires (chefs de file du projet) ont eu lieu entre les 28 et 29 septembre 2022 à Agadir. L'objectif de ces réunions était de discuter des initiatives mises en œuvre à Agadir, de leurs objectifs spécifiques et de la transition d'Agadir vers une ville plus intelligente, plus durable et plus inclusive (la



Figure 6. Visite de terrain à Agadir, 2022. Source : La commune d'Agadir (2022) Commune d'Agadir (2022)

75 Coopération interrégionale sur la mise en œuvre du nouvel agenda urbain Réunion de lancement du projet au Maroc, UNUNESCWA (2022), [https://www.unUNESCWA.org/sites/default/files/event/materials/Agadir\\_NUAProject\\_pour cent20 pour cent20KickoffMeeting\\_CN\\_EN.pdf](https://www.unUNESCWA.org/sites/default/files/event/materials/Agadir_NUAProject_pour cent20 pour cent20KickoffMeeting_CN_EN.pdf)



liste des parties prenantes consultées lors de la mission à Agadir du 21 septembre 2022 au 1er octobre 2022 se trouve en Annexe 4). Il s'agit notamment d'une réunion avec le conseil de la commune d'Agadir, au cours de laquelle le projet VLR a été discuté.

L'atelier de renforcement des capacités qui s'est tenu le 29 septembre 2022 s'est concentré sur plusieurs questions, notamment l'Agenda 2030, le NUA et les liens entre les ODD, la mesure et le suivi des ODD, l'alignement des ODD sur le programme des villes intelligentes, durables et inclusives, les partenariats multisectoriels et le rôle des technologies de l'information et de la communication dans l'accélération des progrès vers la réalisation des ODD. L'atelier a également jeté les bases de l'extension des résultats du VLR et a donné aux villes d'Helsinki, d'Amman et d'Izmir l'occasion de partager leurs propres expériences en matière de développement du VLR.

Une partie importante de l'événement a été consacrée à une discussion sur les efforts de la commune pour préparer le PAC 2022-2027, le programme national de numérisation pour les villes, et l'examen national volontaire du Maroc, ainsi que d'autres efforts visant à rendre Agadir plus intelligente, plus durable et plus inclusive.<sup>76</sup> (La liste des parties prenantes présentes à l'atelier se trouve à l'annexe 5).

Un certain nombre d'institutions ont été invitées à examiner le VLR, dont le projet a été vu par : la commune d'Agadir, ainsi que la direction régionale de l'HCP et la Direction régionale de l'environnement, l'UNESCWA, UN-Habitat : le Bureau régional pour les États arabes, le Bureau du Maroc, le siège d'UN-Habitat (l'équipe de localisation des ODD et des gouvernements locaux sous la branche des pratiques urbaines), ONU-Femmes (uniquement la section ODD 5) et CGLU-MENA.

## 2.2.2 Collecte et validation des données

La collecte et la validation des données pour ce VLR ont été réalisées de manière participative. Les principaux fournisseurs de données ont été l'équipe technique du VLR et la commune qui a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires (plus particulièrement le HCP, qui a également joué un rôle essentiel dans l'élaboration de l'examen national volontaire du Maroc). La collecte de données a également été soutenue par un consultant national qui a mené des entretiens formels avec des fournisseurs de données sélectionnés (la liste des parties prenantes consultées se trouve à l'annexe 6).

Deux types de sources de données ont été mobilisés pour les besoins de ce VLR : les données secondaires (principalement des données documentaires, mais aussi des photos et des cartes) et les données primaires. Les données secondaires sont des données qui ont déjà été produites, et dans le cas d'Agadir, il s'agit de documents tels que des articles juridiques et réglementaires, des politiques nationales, des rapports sur la politique, des accords, des sites web, et des articles académiques ou des bases de données sur Agadir, Souss-Massa et le Maroc. Les sources documentaires souvent citées dans le VLR comprennent le VNR 2020, le Programme de développement urbain, le Plan de mobilité urbaine, le Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la région de Souss-Massa et Le Schéma Directeur de transformation numérique de la ville (SDTN).

Les données primaires sont des données originales produites par le biais d'entretiens informels avec des parties prenantes sélectionnées du projet, ainsi que par

76 "Coopération interrégionale sur la mise en œuvre du nouvel agenda urbain". Atelier de renforcement des capacités sur la localisation des objectifs de développement durable et des villes intelligentes ? UNESCWA (2022), [https://www.ununesco.org/sites/default/files/event/materials/CN pour cent20 pour cent26 pour cent20Agenda\\_EN.pdf](https://www.ununesco.org/sites/default/files/event/materials/CN%20pour%20cent20%20pour%20cent26%20pour%20cent20Agenda_EN.pdf)

des enquêtes. L'objectif des enquêtes est de recueillir des données qualitatives et quantitatives qui examinent la performance de la ville par rapport aux ODD sélectionnés. Pour les besoins de ce VLR, les enquêtes ont examiné (i) le contexte politique et le cadre réglementaire pour le développement urbain et l'organisation de l'infrastructure et des services à Agadir ; (ii) les initiatives mises en œuvre à Agadir en relation avec des cibles spécifiques à travers un ensemble de secteurs et les impacts de ces initiatives ; et (iii) les défis et les opportunités pour accélérer les progrès vers la réalisation des ODD sélectionnés. Les données qualitatives ont éclairé les indicateurs qualitatifs des ODD dans le contexte d'Agadir, y compris les défis auxquels sont confrontés les différents groupes de population et l'ambition de la commune de faire d'Agadir une ville plus intelligente, plus durable et plus inclusive. Les données quantitatives ont été particulièrement utiles pour présenter les caractéristiques clés d'Agadir et la performance d'Agadir par rapport aux indicateurs quantitatifs des ODD.

Les données qualitatives et quantitatives ont fait l'objet d'une validation par : (i) la combinaison des sources de données (par exemple, en comparant et en opposant les valeurs des données citées dans diverses sources) ; et (ii) un processus participatif, dans lequel les valeurs des données ont été exposées à divers groupes de parties prenantes et validées par eux. Ainsi, les données VLR ont été présentées lors d'ateliers et examinées par la commune, ses partenaires et d'autres groupes de parties prenantes, comme indiqué dans la section précédente.

L'élaboration de ce VLR a connu certaines difficultés, notamment l'accès et la disponibilité limités de données urbaines de haute qualité sur la commune d'Agadir dans ses limites administratives, produites fréquemment et à

intervalles réguliers, et ventilées selon diverses dimensions (par exemple, le sexe, le handicap).<sup>77</sup>

Ces difficultés peuvent s'expliquer par : (i) la répartition des compétences en matière d'infrastructures urbaines et de fourniture de services entre les différents niveaux de gouvernement, conformément à la décentralisation de l'administration publique au Maroc telle qu'elle a été discutée dans la section précédente. En conséquence, la répartition des compétences peut être considérée comme une base pour la production de données à un niveau de gouvernance spécifique ; (ii) une nature structurée des processus de collecte de données dans certains cas (par exemple, la production/collecte de données détaillées sur le logement et la population se fait souvent par le biais du recensement national qui a lieu tous les 10 ans) ; (iii) l'accès limité et la disponibilité des ressources financières et autres nécessaires pour planifier et mener des enquêtes sur les données à intervalles réguliers, ou pour la formation du personnel. Les stratégies adoptées pour combler les lacunes en matière de données sont examinées dans la section 2.2.3.

### 2.2.3. Vue d'ensemble de l'objectif et leçons à tirer

La collecte et la validation des données, associées à un processus participatif, ouvrent la voie à l'examen de la performance de la ville par rapport aux ODD et aux cibles des ODD et à l'élaboration de leçons sur le développement d'Agadir à l'avenir. Le processus consiste à attribuer une signification à ces données sur la base des définitions des indicateurs des ODD. Au cours de ce processus, il était particulièrement important de prendre en compte plusieurs aspects : (i) le contexte de la ville, (ii) le niveau auquel les données ont été produites, par

77 Data disaggregation and the global indicator framework, UN Statistics Division (n.d) Accessible au lien suivant [https://unstats.un.org/sdgs/files/meetings/sdg-inter-workshop-jan-2019/Session per cent202.a\\_UNSD per cent201AEG.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/files/meetings/sdg-inter-workshop-jan-2019/Session%20per%20cent202.a_UNSD%20per%20cent201AEG.pdf)



exemple national, régional et local, et de réfléchir à l'accès global et à la disponibilité des données par rapport à un ODD particulier. En conséquence, l'examen de la performance d'Agadir par rapport aux ODD est structuré de la manière suivante : (i) contexte, (ii) examen des objectifs ; et (iii) résumé et conclusions.

La sous-section sur le contexte donne un bref aperçu des dynamiques nationales et régionales, de la gouvernance et de la répartition des compétences par rapport à une question particulière, présentée notamment dans les encadrés du VNR. Une sous-section consacrée à l'examen des objectifs rappelle les données quantitatives et qualitatives disponibles qui correspondent directement ou indirectement à la définition des indicateurs des ODD. Dans la mesure du possible, une comparaison est faite

avec les objectifs quantitatifs intégrés dans les initiatives politiques nationales, régionales ou locales. La sous-section « Résumé et conclusions » rappelle les principaux résultats, y compris sous la forme de statistiques, et indique le potentiel d'amélioration au niveau local. L'examen des cibles des ODD au niveau local est complété par une réflexion sur l'impact du COVID-19 et prépare le terrain pour les messages clés, qui sont consolidés dans une déclaration commune de la commune, de l'UNESCWA et de UN-Habitat sur les actions qui peuvent accélérer les progrès vers les ODD, améliorer le rétablissement post-COVID, renforcer la résilience d'Agadir et réaliser sa vision d'une ville intelligente, durable et inclusive, comme l'affirme le PAC 2022- 2027.

## 2.3 Complémentarité entre VLR et VNR

Ce VLR assure la complémentarité et l'alignement avec le VNR 2020 du Maroc en ce qu'il fournit une perspective complémentaire du VNR en rappelant les preuves des défis de développement localisés à Agadir, en relation avec des ODD spécifiques. La complémentarité et l'alignement entre le VLR et le VNR sont démontrés par la présence d'encadrés sur le VNR 2020 dans chaque section du VLR consacrée aux ODD. Afin de garantir l'alignement sur le VNR, les conclusions du VLR sont élaborées sur la base des résultats et des recommandations du VNR 2020. Les conclusions soulignent l'importance d'intégrer davantage les ODD dans les politiques locales et les contextes politiques (notamment en améliorant la collecte, le traitement et l'utilisation des données dans les processus politiques et décisionnels fondés sur des données probantes), et de renforcer le rôle d'Agadir dans les bonnes pratiques et les échanges de connaissances à l'échelle internationale.

La complémentarité et l'alignement entre le VNR et le VLR ont jeté les bases d'une cohérence politique pour le développement durable au Maroc. On s'attend à ce qu'elle soutienne des processus et des prises de décision fondés sur des données probantes:

(i) la formulation d'initiatives urbaines basées sur des objectifs politiques qui se renforcent mutuellement, et leur mise en œuvre effective, et (ii) la garantie d'une allocation adéquate des ressources à travers les différents niveaux de gouvernance, afin d'atteindre les objectifs de développement.

Le degré de reconnaissance et d'harmonisation des examens nationaux et locaux peut également être considéré comme une mesure de l'efficacité des systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux dans un pays.<sup>78</sup>

# **CHAPITRE 3:**

# **PERFORMANCE**

# **D'AGADIR**

# **PAR RAPPORT**

# **AUX ODD**

## 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



### 3.1. ODD 5 : Égalité entre les hommes et les femmes

*Réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles*

#### 3.1.1. Contexte

Assurer l'égalité des sexes est un objectif de développement important au Maroc, tel que défini par la constitution. Le cadre réglementaire et politique pour l'égalité des sexes comprend une série d'initiatives discutées en détail dans le VNR 2020 du Maroc (comme indiqué dans l'encadré ci-dessous) et dans l'Examen Périodique Universel (EPU).<sup>79</sup> La mise en œuvre effective des lois, réglementations et politiques relatives à l'égalité des sexes influencera fortement sa réalisation à Agadir, où vivent 208 766 femmes (en 2014) qui représentent 49,67%

de la population - dont 48,2% sont célibataires et 42,1 % sont mariées, 6,4 % sont veuves et 3,4% sont divorcées.<sup>80</sup>

Au niveau du Souss-Massa, les femmes de la région sont connues pour travailler dans des organisations coopératives à travers les secteurs ATP (comme les coopératives qui produisent de l'huile d'argan - un produit culinaire et de beauté très demandé au Maroc et par les sociétés internationales de cosmétiques). En 2018, la région Souss-Massa s'est classée deuxième au niveau national en termes de nombre de coopératives de femmes (352) et a occupé la première place en termes de nombre de membres (8,947 membres).

79 L'EPU est un mécanisme international d'examen de la mise en œuvre des droits de l'homme dans tous les États membres de l'ONU. Au Maroc, l'examen a été développé par la Cellule interministérielle des droits de l'homme, le bureau du PNUD au Maroc, et d'autres agences des Nations unies accréditées au Maroc, pour aider le gouvernement à intégrer les droits de l'homme dans les politiques publiques, plus particulièrement le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Deux rapports EPU ont été soumis à ce jour, en 2017 et 2022. Le rapport 2022 rapport peut être trouvé à l'adresse suivante <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G22/469/78/PDF/G2246978.pdf?OpenElement>

80 Plan d'Action Communal 2017-2022, la Commune d'Agadir (n.d), p.14

(Plus d'informations sur les coopératives sont disponibles dans les sections ODD 8 et ODD 17.)<sup>81</sup>

### ODD 5 : Perspectives de l'examen national volontaire du Maroc à l'horizon 2020<sup>82</sup>

Le VNR 2020 décrit le cadre réglementaire et politique national pour les ODD, y compris la Constitution du Maroc et le Code de la famille du pays. L'article 19 de la Constitution stipule l'égalité des droits (civils, politiques, économiques, sociaux et environnementaux) entre les sexes. Le code de la famille, adopté par le parlement marocain en 2004,<sup>83</sup> stipule le principe d'égalité en ce qui concerne le mariage et les enfants, y compris : (i) l'égalité d'admissibilité pour conclure un contrat de mariage ; (ii) la prise en charge conjointe de la famille, et (iii) les devoirs égaux et réciproques des deux conjoints.

Il cite une série d'autres initiatives politiques portant sur l'égalité entre les hommes et les femmes, telles que:

- Stratégie pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique 2016-2020
- Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes à l'horizon 2030
- Programme national intégré pour l'autonomisation économique des femmes à l'horizon 2030
- Plan gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Il relève également plusieurs mesures pour lutter contre les obstacles à la réalisation de l'ODD 5: l'avancement de la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre les stéréotypes et préjugés sexistes, l'élimination des mariages de mineurs, la promotion de la participation des femmes au marché du travail et aux postes de décision, et enfin l'élaboration d'un système de suivi pour enregistrer les données sur l'égalité entre les femmes et les hommes aux niveaux national et régional.

Le VNR note qu'en 2018, le Royaume du Maroc a adopté la loi numéro 103.13, qui cible la violence à l'égard des femmes. La loi garantit une protection juridique aux victimes de violence et prévoit les mécanismes de soutien nécessaires. Son décret d'application, publié en mai 2019, aborde le cadre réglementaire s'appliquant aux mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence. Il cite également les plans nationaux visant à mettre en place plus de 65 centres multifonctionnels pour les femmes (EMF), aux niveaux régional et local, pour soutenir les femmes victimes de violences depuis l'accueil, l'écoute, l'aide à l'hébergement temporaire, l'orientation vers des travailleurs spécialisés et l'accompagnement médico-psycho-social. Il cite également une stratégie nationale 2020-2030 de lutte contre les violences faites aux femmes.<sup>84</sup>

81 Pour plus d'informations, voir Impact des coopératives féminines sur l'autonomisation des femmes au Maroc, Analyse spatiale, Aomar Ibourk, Soukaina Raoui, 2022, pp.9-10 ; Moroccan Women Making Argan Oil for the Beauty Industry, Asharq Al-Awsat (2021).

82 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). pp. 69-77

83 Le code marocain de la famille «Moudawana», EuroMed Rights (2012). Disponible à l'adresse : <https://euromedrights.org/publication/the-moroccan-family-code-moudawana/> Consulté le 17/11/2022

84 Au-delà du VNR, de plus amples informations peuvent être trouvées à l'adresse suivante : Historic Law on Violence Against Women Goes into Effect September, Morocco World News (2018) (consulté le 18/11/2022) et Support Units for Women and Children who are Victims of Violence, UN Women (n.d.).



### 3.1.2 Vue d'ensemble de la Cible

#### Cible 5.1: Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde

*L'indicateur 5.1.1 examine si des cadres juridiques sont en place pour promouvoir, appliquer et contrôler l'égalité et la non-discrimination sur la base du sexe.*

La collecte de données sur l'ODD 5 montre que des efforts considérables ont été faits pour mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard de toutes les femmes à Agadir. Elle souligne l'existence de cadres juridiques pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination sur la base du sexe, au niveau national (comme cité dans l'encadré ci-dessus) et au niveau local, informant l'indicateur 5.1.1.

Elle montre qu'en mai 2022, l'Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre (IEECAG) a été créée conformément aux dispositions de la constitution. L'IEECAG vise à développer une approche locale du suivi des politiques et pratiques municipales en matière de genre, tout en assurant la participation des citoyens. Dans sa fonction consultative, elle peut émettre des avis sur ces questions, qui seront rédigés et soumis au président du conseil. Il peut également participer aux étapes d'élaboration du plan d'action communal et

suivre sa mise en œuvre pour s'assurer que l'approche de genre est prise en compte.<sup>85</sup>

Suite aux lois organiques numéro 130-13 et numéro 113-14<sup>86</sup>, qui ont établi l'obligation pour tous les départements ministériels de prendre systématiquement en compte le genre dans la budgétisation et les rapports, la commune d'Agadir a mis en œuvre la Budgétisation sensible au genre (BSG), qui est une méthode de suivi des efforts financiers en matière d'égalité entre les hommes et les femmes. Parallèlement, le Centre d'excellence pour la budgétisation sensible au genre (CE-BSG), composé d'une équipe d'experts chargés de suivre et de rendre compte des efforts déployés dans ce domaine, et de développer une approche intégrée de l'égalité des sexes, a été créé à Rabat.<sup>87</sup> La méthode BSG sera mise en œuvre dans divers domaines d'activité et projets municipaux, y compris dans les PAC, avec un financement associé d'environ 20 000 000 MAD (1 876 824 \$).<sup>88</sup>

La commune apporte régulièrement un soutien financier à diverses associations et collabore avec elles sur des questions liées au genre. Par exemple, en 2017, elle a approuvé l'initiative visant à développer des « centres d'écoute » (Les Centres d'Écoute des Femmes Victimes de Violences) et des hébergements pour les femmes en situation difficile à mettre en œuvre en partenariat avec l'association BALSSAM.<sup>89</sup> Il est important de noter que d'autres sections du VLR démontrent des initiatives liées au genre dans divers secteurs, y compris l'étude de la dimension de genre dans l'approvisionnement en eau discutée dans la sous-section de l'ODD

85 Voir le Manuel de procédures pour la mise en place, le fonctionnement et le suivi de l'approche de l'équité, de l'égalité des chances et du genre en accord avec les communautés à <https://www.collectivites-territoriales.gov.ma/sites/default/files/pnct/2020-12/Manuel pour cent20Proc pour centC3 pour centA9dures pour cent20IEECAG-Fran pour centC3 pour centA7ais.pdf>\*

86 La loi organique n°130-13 (article 39) relative à la loi de finances, met l'accent sur l'intégration de la dimension genre dans la programmation des budgets des départements ministériels, ainsi que dans les étapes de suivi et d'évaluation. La loi organique n°113-14 sur les communes (article 78) stipule que le plan d'action de la commune doit comporter un diagnostic et doit prendre en compte l'approche.

87 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p.75

88 Source : commune d'Agadir (2023). Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

89 Conventions de la Commune d'Agadir, Ministère de l'Intérieur (N.D.) p.2



6; ou les initiatives de promotion de l'emploi des femmes et de l'égalité des chances discutées dans la section de l'ODD 8. Les associations elles-mêmes jouent un rôle important dans la réalisation de l'égalité des sexes à Agadir.

Enfin, plus de 89 écoles d'Agadir ont bénéficié de la mise en œuvre du programme INSAF. Ce programme, développé par l'association INSAF, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Solidarité et mis en œuvre entre 2017 et 2021, visait à intégrer l'égalité des sexes dans les programmes scolaires, à lutter contre les discriminations à l'égard des femmes (briser les stéréotypes, mettre fin au harcèlement), et à diminuer le taux d'abandon scolaire. Il visait

également à améliorer l'accès à l'emploi pour les femmes et à garantir l'autonomisation des femmes à l'avenir en encourageant les femmes à exercer des métiers habituellement réservés aux hommes et à occuper des postes à responsabilité.<sup>90</sup> De telles initiatives dans le domaine de l'éducation jouent un rôle important dans l'amélioration de la participation des femmes au marché du travail (examinée plus en détail dans l'ODD 8).



Figure 7. L'atelier VLR à Agadir, septembre 2022. Source : UN-Habitat (2022).





**Cible 5.2: Éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publiques et privées, y compris la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle et autre.**

Cette cible est mesurée par **l'indicateur 5.2.1**: la proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ayant déjà eu un partenaire et ayant subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents; et **l'indicateur 5.2.2**: la proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ayant subi des violences sexuelles de la part de personnes autres qu'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents.

Il existe peu de données sur la violence à l'encontre des femmes et des filles à Agadir. Cependant, les données existantes au niveau régional fournissent des informations intéressantes. L'enquête 2019 du HCP - qui a porté sur une population de 13,4 millions de femmes et de filles âgées de 15 à 74 ans - a révélé que 8 femmes sur 10 au Maroc (82,6 %) et 9 femmes sur 10 dans la région du Souss-Massa (90,3 %) ont subi au moins une forme de

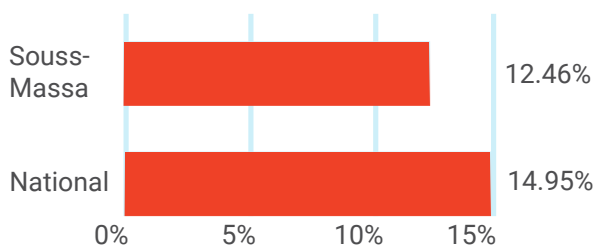


Figure 8. Pourcentage de femmes victimes de violence physique au cours des 12 derniers mois.

violence au cours de leur vie.<sup>91</sup> Parallèlement, le rapport national sur la santé de la population et de la famille (2018) indique que 12,46% des femmes du Souss-Massa ont déclaré avoir subi des violences physiques entre 2017 et 2018, soit 2,4 points de pourcentage de moins que la moyenne nationale (voir figure 8).<sup>92</sup>

Pour faire face à ces problèmes en 2016, le Royaume du Maroc a adopté la loi numéro 103.13, qui cible la violence à l'égard des femmes. Cette loi garantit une protection juridique aux victimes de violence et prévoit les mécanismes de soutien nécessaires. Elle est entrée en vigueur en 2018.<sup>93</sup>

**Cible 5.3 : Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que les mariages d'enfants, les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines.**

Cette cible porte, entre autres, sur la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en union avant l'âge de 15 ans et avant l'âge de 18 ans (5.3.1).

Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés sont peu connus à Agadir. Le Rapport national sur la population et la santé familiale, qui décrit la situation au niveau régional, a révélé qu'en 2018, 1,1% des femmes de la région de Souss-Massa étaient mariées avant l'âge de 15 ans (0,6 point de pourcentage de moins que la moyenne nationale); et 14,7 % des femmes de la région étaient mariées avant l'âge de 18 ans (contre 16,4 % des femmes au niveau national). Voir la figure 9 pour plus de détails.<sup>94</sup>

En 2004, le gouvernement marocain a introduit des réformes qui ont fait passer l'âge légal du

91 Source : Rapport sur les violences faites aux femmes et aux filles. Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des Femmes et des Hommes 2019 HCP. p. 26

92 Population nationale et santé familiale Ministère de la santé (2018) p.25

93 Une loi historique sur la violence à l'égard des femmes entre en vigueur en septembre, Morocco World News (2018) Disponible sur: <https://www.moroccoworldnews.com/2018/09/253413/law-against-violence-women-morocco>

94 Source: commune d'Agadir (2023). Informations recueillies lors de la visite sur le terrain

mariage de 16 à 18 ans, mais la loi permet toujours aux mineurs de se marier avec l'autorisation d'un juge. En 2019, le tribunal marocain a approuvé plus de 25 000 demandes de mariage d'enfants.<sup>95</sup>

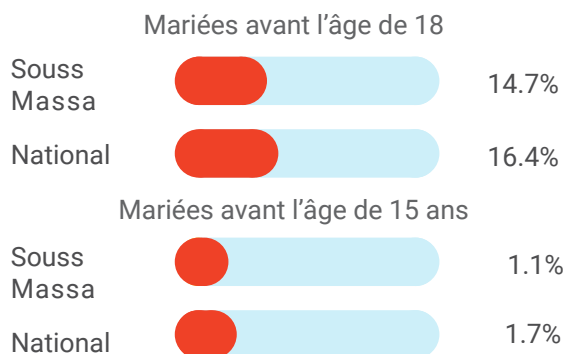


Figure 9. Pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 15 ans et pourcentage de femmes mariées avant l'âge de 18 ans en 2018

**Cible 5.5 : Assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique.**

Cette cible porte sur **l'indicateur 5.5.1**, la proportion de sièges occupés par des femmes dans les gouvernements locaux, et **l'indicateur 5.5.2**, la proportion de femmes occupant des postes de direction.

Assurer la pleine participation des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux est un objectif de

développement important pour la commune d'Agadir, qui a déclaré que le pourcentage de représentation des femmes au sein du conseil d'Agadir devait être d'au moins 30%.<sup>96</sup> En conséquence, en 2021, le conseil communal d'Agadir était composé de 61 membres, dont 19 femmes, et trois des dix vice-présidents étaient des femmes.<sup>97</sup> Dans le même temps, le PAC 2022-2027 note qu'environ 18,48% de la main-d'œuvre totale de la commune sont des femmes.<sup>98</sup> De plus amples informations sur les employés de la commune sont disponibles dans le PAC 2022-2027.

En même temps, au niveau régional, 30 pour cent des représentants d'Agadir au Conseil régional de Souss-Massa en 2022 étaient des femmes.<sup>99</sup> La présence de femmes élues aux niveaux provincial et régional au Maroc a également augmenté de façon constante. Au niveau provincial, elle est passée de 2 % à 4% entre 2009 et 2015; et dans les conseils régionaux, elle a presque décuplé, passant de 27 à 255 entre 2009 et 2015, atteignant ainsi l'objectif de 37% de la proportion de femmes représentées dans les conseils régionaux.<sup>100</sup>

En 2020, 2 des 12 personnes à la tête des conseils régionaux au Maroc étaient des femmes.<sup>101</sup> De même, le taux de représentation des femmes dans la fonction publique a atteint 40% au niveau national en 2019, tandis que le taux de femmes dans les emplois avec pouvoir de décision est passé de 22,2% en 2016 à 23,5% en 2019. Parallèlement, l'accès des femmes aux emplois supérieurs est passé de 15,3% à 17,2% dans le même laps de temps.<sup>102</sup>

- 95 Les tribunaux marocains ont approuvé 25 920 demandes de mariage d'enfants en 2019, Moroccan World News (2020) Accessible au lien suivant : <https://www.morocoworldnews.com/2020/01/292105/2019-child-marriage-morocco-statistics-2>
- 96 Source : commune d'Agadir (2023). Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.
- 97 Réponse à l'enquête SDG 5, Commune d'Agadir (2022)
- 98 PAC 2022-2027, la Commune d'Agadir (2022), p.65
- 99 Le Conseil régional du Souss-Massa comprend un total de 57 membres, dont seulement 17 femmes, les 40 sièges restants étant occupés par des hommes. Pour plus d'informations, voir <https://www.soussmassa.ma/en/les-elus-regionaux>
- 100 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p.73
- 101 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p.73
- 102 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p.74



En ce qui concerne la proportion de femmes occupant des postes de direction à Agadir, les informations sont limitées. En 2021 au niveau régional, alors que le taux de chômage dans le Souss-Massa était de 11,3 pour cent, le taux de participation des femmes au marché du travail dans le Souss-Massa était significativement plus bas pour les femmes (16 pour cent) que pour les hommes (68,3 pour cent).<sup>103</sup> La participation limitée des femmes au marché du travail (discutée plus en détail dans le chapitre sur l'ODD 8) peut être liée au fait qu'elles sont chefs de famille, ou au taux élevé d'analphabétisme chez les femmes de la région (45,7 pour cent).<sup>104</sup> Au niveau national, en 2020, seulement 23% des femmes étaient employées, ce qui représente une baisse par rapport aux 27% de 2010.<sup>105</sup> En 2013, moins de 1% des chefs d'entreprise au Maroc étaient des femmes, tandis que la représentation des femmes dans les chambres professionnelles s'élevait à seulement 5%.<sup>106</sup>

Pour assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique, une série d'initiatives ont été mises en œuvre à Agadir en collaboration avec des agences de coopération internationale et des donateurs, afin de contribuer à la réalisation des ODD 5 et 8 à Agadir. Il s'agit notamment d'Entrelles Entrepreneurs, une initiative de l'Agence allemande de développement (GIZ), de l'Agence nationale pour la promotion des PME

(ANPME) et du Centre régional d'investissement de Souss-Massa, visant à fournir une formation et un soutien aux femmes entrepreneurs dans la région de Souss-Massa. La mise en œuvre de l'initiative a conduit à la création de l'Association Entrelles Entrepreneurs en 2010. L'association encourage les femmes à créer leur propre entreprise et promeut l'inclusion des femmes dans les activités économiques.<sup>107</sup>

En 2018, Agadir a accueilli une rencontre intitulée « Appui au leadership féminin pour une bonne gouvernance territoriale sensible au genre », organisée par la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Maroc en partenariat avec ONU Femmes, CGLU Afrique, et le Chapitre marocain du Réseau des femmes élues locales en Afrique (REFELA). La réunion s'est concentrée sur les avancées en matière d'égalité des sexes et de Budgétisation sensible au genre au Maroc.<sup>108</sup>

Les ONG locales et nationales travaillent également en étroite collaboration avec les institutions internationales pour garantir l'égalité des sexes au Maroc. Un exemple est la collaboration entre l'ONG internationale Search for Common Ground et la Fondation Dar Si Hmad,<sup>109</sup> basée à Agadir, qui ont lancé ensemble des initiatives visant à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation socio-économique des femmes. Des participants aux initiatives de Dar Si Hmad ont également été invités à assister à l'initiative de la première dame des États-Unis, Michelle Obama, intitulée

103 Note sur la Situation du Marche du Travail dans la Region Souss-Massa En 2021, HCP (2022) p.10

104 Aucune année n'est fournie. Source : L'accès des femmes aux postes à responsabilité dans la région de Souss-Massa, IEMed (2018) p.7.

105 Un grand pas en avant pour le leadership des femmes au Maroc, Banque Banque (2022) Disponible à l'adresse suivante : <https://blogs.worldbank.org/arabvoices/big-step-forward-womens-leadership-morocco>

106 Accès des femmes aux postes à responsabilité dans la région de Souss-Massa, IEMed (2018) p.9

107 L'écosystème de l'entrepreneuriat féminin, Fakir, F.Z et Erraoui, E.(2020) p.11

108 REFELA présenté à la réunion régionale de Souss-Massa au Maroc, CGLU Afrique (2018) Accessible au lien suivant: <https://www.uclga.org/news/refela-presented-at-the-regional-meeting-of-souss-massa-in-morocco/2>

109 La fondation Dar Si Hmad a également collaboré avec différentes organisations telles que le PNUD, l'USAID, le British Council et plusieurs autres universités internationales à diverses occasions. Voir à ce sujet : Partners & Funders, Dar Si Hmad Foundation (N.D.) Disponible sur : <https://darsihmad.org/partners-funders/> Consulté le 04/05/2023

« Let Girls Learn [Laissez les filles poursuivre leurs études] ».<sup>110</sup>

### 3.1.3 Résumé et conclusions

L'ODD 5 traite des efforts visant à mettre fin à toutes les formes de discrimination, à éliminer la violence et les pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles, à soutenir leur activité économique et à assurer une représentation égale des femmes dans la vie politique à Agadir, et présente des données statistiques pertinentes (figure 10). L'examen des données relatives aux cibles de l'ODD 5 au niveau local montre l'existence d'un cadre réglementaire et politique pertinent au niveau national (examiné plus en détail dans les rapports du VNR 2020 et de l'EPU 2017). Ce cadre comprend l'article 19 de la Constitution qui stipule l'égalité des droits entre les sexes (civils, politiques, économiques, sociaux et environnementaux)<sup>111</sup> et le Code de la famille.<sup>112</sup> Il comprend également un certain nombre de stratégies, telles que la Stratégie pour l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique 2016-2020,<sup>113</sup> et la Stratégie nationale de lutte contre les violences faites aux femmes à l'horizon 2030,<sup>114</sup> , entre autres.

Cette section a également mis en évidence les « bonnes pratiques » dans la réalisation de l'ODD 5 à Agadir, qui comprennent la mise en œuvre d'un budget sensible au genre par la commune<sup>115</sup> et le programme INSAF mis en œuvre dans les écoles d'Agadir. Celles-ci contribuent non seulement à atteindre les cibles de l'ODD 5, mais aussi celles des ODD 8 et 11. En

même temps, il est difficile d'évaluer de manière exhaustive l'égalité entre les femmes et les hommes à Agadir en raison de la disponibilité limitée des données statistiques (les données existantes sont présentées dans l'encadré ci-dessous). La réalisation de l'égalité des sexes nécessite l'intégration des considérations de genre dans tous les secteurs en fournissant aux femmes et aux filles un accès à des espaces publics et verts ouverts et sûrs, ainsi qu'à des moyens de transport sûrs et abordables (voir la section consacrée à l'ODD 11). Cela nécessite une approche intégrée, reposant sur les principes des droits de l'homme et incorporant des actions sectorielles, tout en tirant parti de l'accès à de nouvelles ressources et en respectant le contexte socioculturel d'un pays.

110 ONG marocaines ayant un impact social sur l'autonomisation des femmes, Morocco Travel (2021) Accessible au lien suivant : <https://moroccotravelblog.com/2021/04/08/top-4-moroccan-ngos-making-a-social-impact-in-womens-empowerment/>

111 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p.69

112 Le code marocain de la famille «Moudawana», EuroMed Rights (2012). Disponible à l'adresse : <https://euromedrights.org/publication/the-moroccan-family-code-moudawana/>

113 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.77

114 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.77

115 Réponse à l'enquête SDG 5, Commune d'Agadir (2022) p.2



## ODD 5 : Points saillants des statistiques

Sur l'**indicateur 5.2.1 des ODD**, il s'agit de la proportion de femmes et de filles ayant déjà eu un partenaire âgées de 15 ans et plus, ayant été victimes de violence physique, sexuelle ou psychologique par un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 derniers mois.



**9** femmes sur 10 dans la région de Souss-Massa et

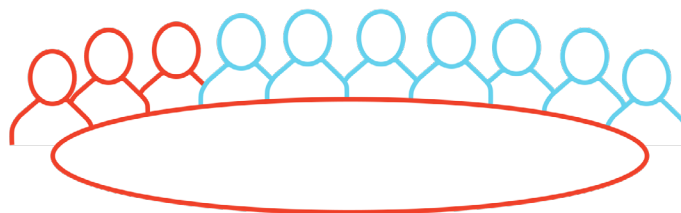
ont connu au moins une forme de violence au cours de leur vie, bien qu'il y ait eu une tendance générale à la diminution de l'incidence de la violence



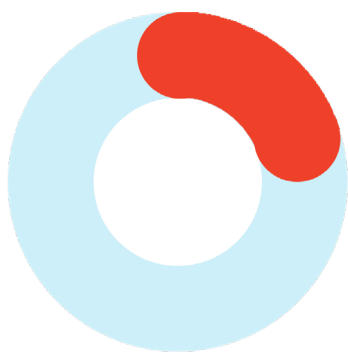
**8** femmes sur 10 au Maroc

Sur l'**indicateur 5.3.1 des ODD**, la proportion des femmes âgées entre 20 et 24 ans qui ont été déjà mariées ou en relation avant l'âge de 15 ans et avant l'âge de 18 ans: 1,1% des femmes de la région Souss-Massa étaient mariées avant l'âge de 15 ans; et 14,7% étaient mariées avant l'âge de 18 ans avant 2018 (moins que la moyenne nationale)

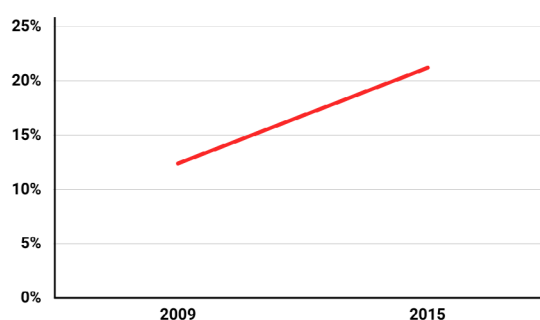
Sur l'**indicateur ODD 5.5.1**, il s'agit de la proportion de sièges occupés par des femmes au sein des gouvernements locaux:



In 2021, le conseil d'Agadir était composé de 61 membres, dont **19** étaient des femmes, et **3** des 10 vice-présidents de ce conseil étaient des femmes.



Les femmes représentent **18,48 %** de l'administration communale à Agadir, soit 282 personnes.



Au niveau national, la proportion de femmes représentées dans les conseils communaux au Maroc est passée de 12,38 % à **21,18 %** entre 2009 et 2015.

Figure 10. ODD 5 : Points saillants des statistiques



# EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

## 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



### 3.2 ODD 6 : Eau propre et assainissement

*Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous*

#### 3.2.1 Contexte

L'accès à l'eau est un droit humain fondamental<sup>116</sup> et l'un des principaux déterminants de la qualité de vie au Maroc. Le cadre réglementaire pour l'eau potable et l'assainissement est basé sur l'article 31 de la constitution qui met l'accent sur « l'égalité d'accès des citoyens aux conditions leur permettant de jouir du droit d'accès à

l'eau et à un environnement sain »<sup>117</sup>, ainsi que sur la loi sur l'eau qui vise à renforcer la gouvernance de l'eau.<sup>118</sup> Le Maroc, en raison de sa situation géographique et du changement climatique, est confronté à des défis pour assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous, comme le montrent le VNR 2020 (voir l'encadré ci-dessous) et le rapport national sur la mise en œuvre des ODD à la lumière du COVID-19, qui a été publié en 2021. Selon ce dernier, la demande en eau dans

116 Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme rappelle que le 28 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution historique reconnaissant « le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'homme essentiel à la pleine jouissance de la vie et de tous les droits de l'homme » (A/RES/64/292). Pour en savoir plus : À propos de l'eau et de l'assainissement, HCDH (2022), disponible à l'adresse : <https://www.ohchr.org/en/water-and-sanitation/about-water-and-sanitation#:~:text=On pour cent2028 pour cent20July pour cent202010 pour cent2C pour cent20the,RES pour cent2F64 pour cent2F292>,

117 Constitution du Maroc de 2011, Royaume du Maroc : Secrétariat général du gouvernement (2011) p.15

118 La loi sur l'eau vise à « simplifier les procédures, à utiliser pleinement les eaux de pluie et les eaux usées et à mettre en place un cadre juridique pour le dessalement de l'eau de mer. Elle vise également à atténuer les obstacles à une gestion efficace et durable des ressources en eau, à réduire les effets du changement climatique et à établir des principes de bonne gouvernance, de participation et de consultation des parties prenantes ». Loi 36-15 publiée au B.O n°6494 du 25 août 2016, qui remplace la loi 10-95 publiée au B.O n°4325 du 20 septembre 1995, comme dans : Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/2 du Conseil des droits de l'homme Maroc, Conseil des droits de l'homme (2017, p.7)



le pays est de 16 milliards de m<sup>3</sup>/an.<sup>119</sup> En 2019, l'approvisionnement en eau potable par habitant était de 620 m<sup>3</sup>/habitant/an en moyenne, avec une tendance à la baisse.<sup>120</sup> La région du Souss-Massa, qui dépend fortement des précipitations, est également confrontée à une pénurie générale d'eau. La consommation d'eau dans la région augmente de 1 à 2 % par an.<sup>121</sup>

Le cadre de gestion de l'eau et de l'assainissement est fixé par l'État qui travaille en étroite collaboration avec la région du Souss-Massa, l'Agence du bassin

hydraulique (ABHSM), l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), la Direction régionale de l'environnement et du développement durable, l'Office régional de valorisation agricole (ORMVA), les communes et la Régie autonome multiservices d'Agadir (RAMSA) pour assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement. La distribution de l'eau potable, la désinfection liquide et solide et la gestion des stations d'épuration sont des compétences de la commune, tandis que la création et l'entretien des petites et moyennes installations et équipements hydrauliques sont des compétences transférées.<sup>122</sup>

### ODD 6 : Perspectives du Rapport National Volontaire de 2020<sup>123</sup>

Le VNR 2020 met en évidence la pénurie d'eau au Maroc, qui a été exacerbée par le changement climatique et par divers autres facteurs, notamment les difficultés d'accès à l'eau dues à une consommation inefficace, la pollution de l'eau, l'augmentation des coûts de mobilisation de nouvelles ressources en eau, les besoins croissants en infrastructures, entre autres.

Le VNR montre que les ressources en eau au Maroc sont estimées à environ 22 milliards de m<sup>3</sup>/an, dont 18 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de surface et 4 milliards de m<sup>3</sup> d'eau souterraine. Les inondations et les sécheresses contribuent à réduire l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour différents groupes et causent des pertes dans le secteur agricole. En ce qui concerne les infrastructures d'assainissement, l'étude révèle des progrès constants dans la mise en place d'infrastructures d'assainissement de base et gérées en toute sécurité dans le pays.

Le VNR cite plusieurs initiatives visant à améliorer l'accès à des infrastructures d'eau potable et d'assainissement abordables au Maroc, et à générer des économies d'eau dans tous les secteurs. Il s'agit notamment de la loi sur l'eau, du Plan national de l'eau (PNE) 2020-2050, du Plan Maroc Vert (PMV), du Programme national d'économie de l'eau d'irrigation (PNEEI), du Programme national d'alimentation en eau potable et d'irrigation (PNAEPI) 2020-2027, du Programme national d'assainissement mutualisé (PNAM), du Programme national d'assainissement en milieu rural (PNAR), du Programme national de réutilisation des eaux usées épurées (PNREUÉ) et d'autres encore. L'objectif du PNAM, par exemple, est : (i) d'améliorer le taux de raccordement aux réseaux d'assainissement ; (ii) de promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées, notamment pour l'irrigation des terrains de golf et des espaces verts;

119 Les principales composantes étant : le secteur agricole à 87,3 %, le secteur de l'approvisionnement en eau potable à 10,5% et le secteur industriel et touristique à 2,2 %.

120 Les Objectifs du Développement Durable au Maroc Dans le Contexte de la Covid-19, Royaume du Maroc (2021), p.69

121 Etude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech, LIVRABLE 3 : SDTN AGADIR, IDATE (2020), p.91

122 Voir les articles 83 et 90 de la loi organique n° 113-14 relative aux communes, ministère de l'Intérieur (presse) (2016).

123 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), pp. 82-86



et (iii) de mettre en œuvre 65 projets de résilience pour lutter contre la dégradation des sols et les sécheresses qui affectent le secteur de l'agriculture. Elle investit activement dans l'augmentation de la capacité des infrastructures de dessalement de l'eau.<sup>124</sup>

Enfin, le VNR met en évidence certains défis à relever pour atteindre l'ODD 6, notamment la forte consommation d'eau, le coût élevé des projets de mobilisation de l'eau et la rareté des ressources en eau. La VNR souligne également l'augmentation des sources de pollution de l'eau et note que les communes, qui sont responsables de la gestion de l'eau, n'ont ni les moyens ni les capacités suffisantes pour mener à bien les projets et assurer la durabilité des infrastructures.



Figure 11. Côte d'Agadir. Source: Commune d'Agadir (2023)

124 Le gouvernement marocain prévoit de mobiliser près de 246 millions de dollars (220 millions d'euros) pour la mise en œuvre du PNAM. Pour plus d'informations, voir : Maroc : Rabat veut mobiliser 220 millions d'euros pour la réutilisation des eaux usées d'ici 2027, Afrik 2021, Accessible au lien suivant: <https://www.afrik21.africa/en/morocco-rabat-wants-to-mobilize-e220-million-for-wastewater-reuse-by-2027/>



## 3.2.2 Vue d'ensemble de la Cible

**Cible 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à une eau potable salubre et abordable pour tous**

*Cette cible explore la proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité.<sup>125</sup> (indicateur 6.1.1).*

Les données collectées pour informer la cible de l'ODD 6.1 mettent en lumière une série de caractéristiques du réseau d'approvisionnement en eau d'Agadir.<sup>126</sup> L'infrastructure de l'eau de la ville comprend un réseau d'eau, un réseau d'assainissement et deux stations d'épuration. Une station d'épuration est située au sud de la ville et est utilisée pour le recyclage de l'eau pour l'irrigation ; et une seconde est située dans le nord de la ville et élimine les eaux traitées au nord de la ville et rejette les eaux usées traitées dans la mer (les eaux usées subissent un traitement primaire).<sup>127</sup>

Selon la RAMSA, en 2022, la longueur totale du réseau d'eau était d'environ 2 484 km, desservant 331,190 clients. Le taux de raccordement au réseau d'eau était de 98,44 % (ce qui contribue

indirectement à l'objectif 6.1.1) (voir la figure 12 ci-dessous).<sup>128</sup> Cela peut indiquer un meilleur accès à l'eau au niveau local qu'en moyenne dans le pays, puisque la valeur de l'indicateur 6.1.1 au niveau national en 2020 était de 79.79 pour cent, mais avec une tendance à l'augmentation entre 2000 et 2020.<sup>129</sup> Les données existantes révèlent également que l'eau potable d'Agadir provient de barrages (par exemple le barrage Abdelmoumen, le barrage Mokhtar Soussi), de réservoirs d'eausouterrains,<sup>130</sup> de la collecte des eaux de pluie et du dessalement de l'eau



En 2022, la longueur totale du réseau d'eau était d'environ **2 484** kilomètres, desservant **331 190** clients.

Taux de raccordement au réseau d'eau



Figure 12. Accès à l'eau potable à Agadir en 2022

125 Les services d'eau potable gérés en toute sécurité « comprennent l'eau potable provenant d'une source d'eau améliorée située sur place, disponible en cas de besoin et exempte de contamination fécale et de contamination chimique prioritaire », tandis que « les sources d'eau potable améliorées sont celles qui ont le potentiel de fournir de l'eau salubre de par leur conception et leur construction, et comprennent : l'eau courante, les forages ou les puits tubulaires, les puits creusés protégés, les sources protégées, l'eau de pluie, et l'eau conditionnée ou livrée ». Source : Maroc Eau potable, Nations Unies, 2020 Disponible sur : [https://www.sdg6data.org/en/country-or-area/morocco#anchor\\_6.1.1](https://www.sdg6data.org/en/country-or-area/morocco#anchor_6.1.1) Accédé : 04/11/2022

126 La RAMSA note que la zone d'Agadir comprend : regroupant Agadir, Anza, Tikiouine et Bensergao. Voir: Ressources et besoins en eau, RAMSA (sans date), Accessible au lien suivant : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Ressourcesetbesoins.aspx> Accédé: 22/05/2023

127 SDG 6 Survey Response, la commune d'Agadir (2022)

128 Source : Indicateurs de performances 2022, RAMSA (2022), disponible à l'adresse suivante : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Indicateursdeperformances2022.aspx>. Veuillez également noter que le site web ne fournit pas d'informations sur la signification du « taux de connexion ».

129 Source : UN Water : Maroc, Nations Unies (pas de date) Disponible sur : <https://www.sdg6data.org/country-or-area/morocco>

130 Les captages d'eau souterraine (puits et forages) sont situés au sud, au sud-est et à l'est de la ville d'Agadir. géophysiques révélant le contrôle des structures géologiques des sources d'El Gouna dans la vallée du Souss au Maroc, Hssaisoune et al. (2021)



de mer.<sup>131</sup> Les principaux acteurs impliqués dans l'approvisionnement et la gestion de l'eau à Agadir sont l'Agence du bassin hydraulique (ABHSM), l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) et la Régie autonome multiservices d'Agadir (RAMSA).<sup>132</sup>

La collecte de données a également révélé que la commune travaille actuellement à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau pour tous (également cité dans le PAC 2022-2027), et au raccordement des zones d'habitation dans les limites de la commune en 2013. Il ressort également qu'en 2017-2018, la Direction de l'eau de l'ONEE et la Direction régionale de l'environnement ont réalisé une étude sur la dimension genre dans l'eau et l'assainissement liquide, dont le coût s'est élevé à 2 millions de MAD (544 677 \$). L'objectif de l'étude était de comprendre l'intégration de la dimension genre dans les projets d'eau potable et d'assainissement liquide dans le Souss-Massa. L'étude a montré que l'intégration de la dimension genre dans les programmes d'eau et d'assainissement se faisait progressivement et que cette dimension méritait d'être approfondie dans la mise en œuvre des projets comme le PTRC. L'étude a débouché sur un guide générique pour l'intégration de la dimension de genre dans tous les projets planifiés par le PTRC.<sup>133</sup> Il est également important de noter que ces études jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs des ODD 6 et 5, mais aussi dans la réalisation de l'objectif 11 - Villes et communautés durables.

Enfin, toujours en ce qui concerne le genre, la collecte de données a également révélé des

efforts pour intégrer le genre dans la politique et la législation de l'eau. Par exemple, en 2015, le délégué du ministère chargé de l'eau et ONU Femmes ont signé un accord visant à élaborer une stratégie (2014-2016) pour institutionnaliser l'intégration de l'approche de genre dans le secteur de l'eau. Cet accord fait suite à un atelier organisé par le ministère de l'eau et la GIZ intitulé « Femme-eau : intégrer l'approche genre de la gestion intégrée », qui a permis d'identifier que 47 % de la main-d'œuvre du secteur agricole sont des femmes.<sup>134</sup> La stratégie (2014-2016) a été portée sur plusieurs étapes : (i) une analyse détaillée des progrès réalisés en matière d'intégration du genre dans le secteur de l'eau, mettant en évidence les défis et contraintes actuels, (ii) la formulation de l'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la stratégie du secteur de l'eau, (iii) la préparation du plan de travail de cette stratégie en identifiant les moyens et mécanismes de son activation, ainsi que la préparation d'un système de suivi et d'évaluation.<sup>135</sup>

131 Power System, RAMSA, (2022) Accessible au lien suivant : [http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Syst per centC3 per centA8medalimentation.aspx](http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Syst%20per%20centC3%20per%20centA8medalimentation.aspx)

132 ODD 6 Enquête Réponses sur SDG 6, la commune d'Agadir (2022)

133 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa, Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (2016) p. 56

134 Pour plus d'informations, voir : Partenariat entre le Maroc et ONU Femmes sur l'intégration de l'approche genre dans la gestion de l'eau (2015) Accessible au lien suivant : [https://lematin.ma/journal/2015/parteneriat-entre-le-maroc-et-l-onu\\_integracion-de-l-apprache-genre-dans-la-gestion-de-l-eau/220532.html](https://lematin.ma/journal/2015/parteneriat-entre-le-maroc-et-l-onu_integracion-de-l-apprache-genre-dans-la-gestion-de-l-eau/220532.html)

135 Partenariat entre le Maroc et ONU Femmes sur l'intégration de l'approche genre dans la gestion de l'eau (2015) Disponible sur : [https://lematin.ma/journal/2015/parteneriat-entre-le-maroc-et-l-onu\\_integracion-de-l-apprache-genre-dans-la-gestion-de-l-eau/220532.html](https://lematin.ma/journal/2015/parteneriat-entre-le-maroc-et-l-onu_integracion-de-l-apprache-genre-dans-la-gestion-de-l-eau/220532.html)





**Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles ainsi qu'à ceux des personnes en situation de vulnérabilité.**

*Cette cible est mesurée par l'indicateur 6.2.1: la proportion de la population utilisant (a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité<sup>136</sup> et (b) un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon.*

Le manque d'informations sur la part de la population ayant accès à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables à Agadir a rendu difficile la réponse directe à la cible 6.2.1. Au niveau national, les données indiquent une augmentation du pourcentage de la population urbaine au Maroc ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, pour atteindre 41,49 % en 2020<sup>137</sup>

Dans le même temps, le RAMSA fournit des informations sur les principales caractéristiques du réseau d'assainissement d'Agadir. En 2017, la longueur du réseau d'assainissement était de 2 239 km comprenant un certain nombre de stations de relevage et de stations d'épuration. Ainsi, 240 km du réseau subissent un traitement primaire, 523 km subissent un traitement secondaire et 1 476 km subissent un troisième traitement (voir Figure 13).<sup>138</sup> Le

diagnostic du réseau d'assainissement d'Agadir par RAMSA se trouve dans l'encadré.

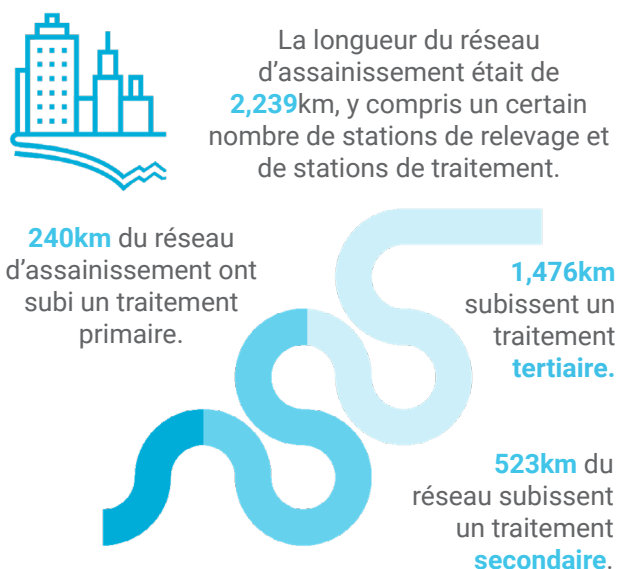


Figure 13. Réseau d'assainissement à Agadir en 2022.

136 Un service d'assainissement géré en toute sécurité est une « installation sanitaire améliorée qui n'est pas partagée avec d'autres ménages et où les excréments sont éliminés en toute sécurité sur place ou traités hors site. Les installations sanitaires améliorées comprennent les systèmes d'égouts à chasse d'eau ou à écoulement continu, les fosses septiques ou les latrines à fosse, les latrines à fosse avec dalles (y compris les latrines à fosse ventilée) et les toilettes à compostage. Source : Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, OMS (2022) Accessible au lien suivant : <https://www.who.int/data/gho/indicator-metadata-registry/indicator/4820#:~:text=Définition per cent3A,situ per cent20ou per cent20traité per cent20off per cent20site>

137 Dans le même temps, l'accès de la population urbaine du Maroc à des services d'assainissement de base en 2020 était de 96,36 %. Pour plus d'informations, voir : Population utilisant au moins les services d'assainissement de base ( pour cent), OMS (2021) Accessible au lien suivant : [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-using-at-least-basic-sanitation-services-\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-using-at-least-basic-sanitation-services-(-))

138 RAMSA (2023), Indicateurs de performances. Disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/Assainissement/Indicateursdeperformances.aspx>

### Aperçu des infrastructures d'assainissement à Agadir<sup>139</sup>

Le diagnostic du réseau d'assainissement d'Agadir par RAMSA révèle que le réseau est divisé en entités fonctionnant de manière indépendante. Il existe un réseau d'assainissement unitaire qui couvre Agadir à l'exception de la zone touristique et balnéaire, située le long des plages et de la baie d'Agadir. Cette zone est desservie par un réseau séparé équipé de stations de pompage remontant les eaux usées vers le collecteur principal de la ville. L'étude identifie également une série d'insuffisances du réseau d'assainissement, telles que l'ensablement du réseau par temps de pluie (causé notamment par le charriage de matériaux solides (sable, gravats, cailloux, etc.), l'insuffisance et/ou la mauvaise localisation des ouvrages de drainage des eaux pluviales de la route, et la disparition fréquente des tampons de fermeture des ouvrages. Il signale que malgré la collecte et le traitement d'une grande partie (77%) des eaux usées du Grand Agadir, des problèmes importants subsistent en la matière. En ce qui concerne les eaux pluviales, il existe une menace d'afflux d'eau en dehors du périmètre urbain, ce qui pourrait entraîner la saturation des égouts et des collecteurs d'eaux pluviales dans les zones urbanisées. Par ailleurs, les rejets d'eau sont chargés de matières organiques et de saumure (eau salée) provenant de nombreux industriels du secteur agroalimentaire, ce qui entraîne le dégagement de H<sub>2</sub>S (sulfure d'hydrogène) dans le réseau et des odeurs nauséabondes.

Un certain nombre d'initiatives visant à améliorer le réseau d'assainissement d'Agadir peuvent être notées, telles que les études du Schéma Directeur d'Assainissement liquide du Grand Agadir, qui a été approuvé en 1995 sur la base d'un certain nombre d'études réalisées par la RAMSA et mis à jour en 2006 sur la base d'une révision périodique. Ces études ont jeté les bases d'un système de gestion des eaux usées et de ruissellement en tenant compte des priorités locales, techniques et environnementales. Le plan d'assainissement définit un ensemble de buts et d'objectifs à atteindre à travers deux plans de travail majeurs, une tranche d'urgence (1998-2007) d'une valeur de 828 millions de MAD (82 746 214 \$), déjà achevée, et la deuxième tranche (2008-2024), dont le budget s'élève à 1,899 millions de MAD (189 776 644 \$).

Les objectifs de la deuxième tranche sont de (i) dépolluer la zone nord d'Agadir ; (ii) améliorer la qualité des eaux de baignade des plages et

assurer la pérennité du secteur touristique ; (iii) mobiliser une ressource en eau conséquente (eaux usées épurées) pour sa réutilisation dans les golfs et les espaces verts de la ville, pour l'achèvement des travaux d'équipement et de raccordement des quartiers périphériques non encore desservis tels que les quartiers Tagadirt, Dar boubker, Tadouart et Tamait dans la Drarga, et la réalisation d'extensions et de branchements particuliers.<sup>140</sup>

Selon le PAC 2017-2022, la commune a réalisé une étude pour évaluer les infrastructures d'eau et d'assainissement.<sup>141</sup>

139 Situation actuelle, RAMSA 2022 Accessible au lien suivant : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/>

Assainissement/Situationactuelle.aspx

140 Bilan de la deuxième tranche 2008-2024, RAMSA (pas de date) Accessible au lien suivant : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/Assainissement/BILANDELADEUXIEMETRANCHE20082024.aspx>

141 Plan d'Action Communal 2017-2022, la Commune d'Agadir (n.d), p.56



**Cible 6.4: D'ici à 2030, accroître sensiblement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs et assurer des prélèvements et un approvisionnement durables en eau douce pour faire face à la pénurie d'eau et réduire sensiblement le nombre de personnes souffrant de pénurie d'eau.**

*Cette cible explore l'évolution de l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans le temps (6.4.1).*

En ce qui concerne l'efficacité de l'utilisation de l'eau à Agadir, les données existantes indiquent que l'efficacité du réseau en 2022 s'élevait à 79,85 %, <sup>142</sup> tandis que la perte d'eau était de 11,26 m<sup>3</sup>/km/jour. La capacité de stockage de l'eau était de 137 800 m<sup>3</sup> tandis que le nombre de nouveaux raccordements réalisés en 2022 était

de 2 930 ; et le nombre de réparations était de 17783. <sup>143</sup>

Les données discutées dans les sections précédentes soulignent également le fait qu'en raison du climat, de la situation géographique et des catastrophes naturelles, Agadir est confrontée à une pénurie d'eau potable. Elles révèlent qu'en 2021, la consommation totale d'eau à Agadir était de 5 646 382,87 m<sup>3</sup>, et qu'elle a diminué chaque année entre 2019 et 2021. <sup>144</sup> Il faut également s'attendre à ce que l'approvisionnement en eau potable à partir des barrages de la région de Souss-Massa diminue encore en raison des inondations <sup>145</sup> et que les ressources en eau d'Agadir continuent de s'épuiser avec une demande croissante et un approvisionnement stable entre 2023 et 2027, comme l'indique le tableau 4, qui souligne l'importance d'atteindre l'objectif de 6,4. <sup>146</sup>

Tableau 4 : Estimation des besoins en eau dans le Grand Agadir 2023-2027

Horizon	2023	2024	2025	2026	2027
Besoins de pointe (l/s)	2,181	2,266	2,332	2,437	2,522
Ressources maximales (l/s)	3,500	3,500	3,500	3,500	3,500
Bilan (l/s)	1,319	1,234	1,168	1,063	978

Source : Besoins en eau actuels et futurs, RAMSA 2022. Accessible au lien suivant : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Besoinsactuelsetfutures.aspx>

La RAMSA rappelle que pour augmenter l'offre en eau, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) travaille sur un projet d'envergure : le complexe hydraulique de My Abdellah, qui vise à renforcer le

système d'approvisionnement pour atteindre une capacité de production de 1400 l/s et répondre aux besoins en eau du Grand Agadir. <sup>147</sup> Conformément aux recommandations du Schéma Directeur du réseau d'eau potable du

142 Source : Indicateurs de performances 2022, RAMSA (pas de date) : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Indicateursdeperformances2022.aspx>

143 Source : Indicateurs de performances 2022, RAMSA (pas de date) : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Indicateursdeperformances2022.aspx>

144 Réponse à l'enquête SDG 6, Commune d'Agadir (2022)

145 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa, Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, octobre 2016 (p. 8)

146 Besoins en eau actuels et futurs 2022, RAMSA (pas de date), disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Besoinsactuelsetfutures.aspx>

147 Besoins en eau actuels et futurs 2022, RAMSA (pas de date), Accessible au lien suivant : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Besoinsactuelsetfutures.aspx> Consulté le 04/05/2023



Figure 14. Corniche Anza. Source : Commune d'Agadir (2023)

Grand Agadir, la RAMSA a réalisé un certain nombre d'investissements pour renouveler les infrastructures déjà existantes (par exemple pour améliorer le débit et la pression de l'eau). En 2021, la RAMSA a consacré 4 900 000,00 DH (480,000 USD) (hors taxes) au renouvellement des infrastructures d'eau.<sup>148</sup> En outre, la RAMSA fait état d'une augmentation du nombre de compteurs d'eau installés, qui en 2021 atteignait 26743.<sup>149</sup>

Agadir bénéficiera également des investissements en cours et prévus dans le

domaine du dessalement et de la réutilisation des eaux usées, notamment le réaménagement de la station de dessalement de Chtouka, située à 40 km au sud d'Agadir, pour fournir de l'eau potable au Grand Agadir et de l'eau d'irrigation à la ville de Chtouka. Le projet mis en place par l'ONEE, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts du Maroc, vise à améliorer la capacité de production de la station de Chtouka à 400 000 m<sup>3</sup>/jour pour l'eau potable et l'eau agricole combinées. Il devrait fournir 275 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau de dessalement, 150 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau

148 Source : Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, RAMSA (n.d.) Accessible au lien suivant : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/TravauxderenouvellementdurpercentC3percentA9seaudeaupotable.aspx> Accédé : 25/04/2023

149 Selon la RAMSA, en 2021, le nombre de compteurs renouvelés était de 11 299 et le nombre de compteurs installés de 15 444, soit un total de 26 743 : 15 444, soit un total de 26 743. Source : Indicateurs de performances 2022, RAMSA (2022), disponible à l'adresse suivante : Indicateurs de performances 2022 (ramsa.ma) Consulté le 27/04/2023





potable (pour le Grand Agadir) et 125 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau d'irrigation (pour Chtouka).<sup>150</sup> Il a reçu le prix dmeilleur partenariat public-privé lors de la conférence internationale organisée par l'Association internationale de dessalement (IDA) en 2019 à Dubaï.<sup>151</sup>

Enfin, les données recueillies ont révélé une série d'efforts en matière de gestion durable de l'eau. Elles ont montré que la commune utilise les eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts, développe de nouveaux réseaux d'irrigation des eaux usées traitées, surveille et entretient régulièrement les réseaux d'irrigation et les stations de pompage pour éviter les fuites, et modernise le système d'irrigation en

adoptant l'irrigation au goutte-à-goutte.<sup>152</sup> Les données indiquent également que la commune, en collaboration avec tous ses partenaires - l'Agence du bassin hydraulique (ABHSM), le Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (MTEDD), l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) et la Régie autonome multi-services d'Agadir (RAMSA) - a élaboré un plan d'action pour la gestion durable de l'eau avec l'appui des TIC (voir l'encadré ci-dessous). Depuis 2008, l'initiative est menée par la RAMSA et soutient la réalisation du Schéma Directeur de Transformation Numérique (SDTN), pour l'optimisation de la gestion de l'eau.

### Optimisation de la gestion de l'eau avec l'appui des TIC à Agadir

L'objectif du plan d'action est de mieux maîtriser la consommation d'eau sur le territoire du Grand Agadir, d'améliorer les opérations de gestion de l'eau, ainsi que la qualité des services fournis aux clients. Le plan prévoit l'installation de compteurs d'eau intelligents pour le suivi de la consommation d'eau, l'augmentation de la fréquence des mesures de la qualité de l'eau<sup>153</sup> et l'amélioration du suivi du réseau d'assainissement avec l'appui des TIC. En 2021, une nouvelle technique de mesure de la qualité du réseau d'assainissement a été introduite. Il s'agit d'utiliser un appareil photo numérique pour détecter et enregistrer les dysfonctionnements et les anomalies du réseau. Cette technique a permis de contrôler la structure des collecteurs et les degrés de dégradation du réseau causés à la fois par l'âge de la structure et par l'agressivité des effluents qui y transitent. Cela a permis de hiérarchiser les investissements dans la restauration du réseau sanitaire.<sup>154</sup>

Des initiatives de gestion durable de l'eau ont également été lancées par des institutions et des services concernés par la gestion durable de l'eau et de l'assainissement à Agadir, en partenariat avec la société civile. Ces initiatives comprennent des actions dédiées à la gestion de l'eau et de l'assainissement et à l'utilisation efficace de l'eau, telles que des formations dans

les écoles pour sensibiliser à la conservation de l'eau, préparant ainsi le terrain pour une gestion plus durable de l'eau par les générations futures. Ces initiatives permettent d'atteindre non seulement la cible 6.4 mais aussi la cible 6.B (Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement et

150 Réponse à l'enquête sur l'ODD 6, commune d'Agadir (2022)

151 Actualité. Le projet d'usine de dessalement de Chtouka remporte à Dubaï le prix du meilleur Partenariat Public-Privé, CDG capital (2019) Disponible sur : <https://www.cdgcapital.ma/fr/actualites/le-projet-dusine-de-dessalement-de-chtouka-remporte-dubai-le-prix-du-meilleur> Consulté le 04/05/2023

152 Source : commune d'Agadir. Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

153 Etude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech LIVRABLE 1 : Diagnostic et analyse territoriale - Version provisoire, ldate, Octobre 2018

154 Communication digitale, RAMSA (2021) Accessible au lien suivant: <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceCommunication/Communicationdigitale.aspx>



contribuer au renforcement de la résilience de la ville - ODD 13). Enfin, Agadir bénéficie de la mise en œuvre d'initiatives régionales pour faire face à la pénurie d'eau. Il s'agit notamment de la stratégie climatique régionale pour le Souss-Massa (PTRC), discutée plus en détail dans la section sur l'ODD 13.

### 3.2.3 Résumé et conclusions

Agadir est confrontée à une pénurie d'eau en raison de sa situation géographique et du changement climatique, qui provoque des sécheresses et des crues soudaines. La commune, en collaboration avec ses partenaires, notamment RAMSA, fait des efforts considérables pour améliorer l'approvisionnement en eau potable (comme indiqué dans la cible 6.1) et l'efficacité de l'utilisation de l'eau (comme indiqué dans la cible 6.4). Cela implique le redéveloppement de l'usine de dessalement de Chtouka pour fournir de l'eau potable et de l'eau pour l'irrigation, en plus des initiatives visant à conserver et à réutiliser les ressources en eau existantes, et à protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, également promues dans le contexte de la PTRC. Cependant, les investissements dans le dessalement sont considérés comme complexes et coûteux<sup>155</sup>, et de nouvelles technologies et solutions sont nécessaires pour réduire les coûts.

En ce qui concerne les infrastructures d'assainissement, les données collectées ont montré qu'il y avait des efforts stratégiques de la RAMSA pour améliorer la qualité et l'accès, en particulier dans le contexte du schéma directeur (Les études du Schéma Directeur d'Assainissement liquide du Grand Agadir), dont la deuxième tranche est en cours de mise

en œuvre. Elle a également montré que les informations relatives à la cible 6.2 (proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité) étaient limitées. L'étude sur la dimension de genre dans l'approvisionnement en eau réalisée par RAMSA est considérée comme une bonne pratique pour intégrer la dimension de genre dans le secteur de l'eau, ouvrant ainsi la voie à la réalisation de plusieurs ODD, par exemple les ODD 5, 6 et 11. Bien qu'il y ait peu de données au niveau local pour renseigner tous les indicateurs de l'ODD 6, les faits saillants statistiques sont inclus dans la figure 15.

155 Réponse à l'enquête sur l'ODD 6, commune d'Agadir (2022)



## ODD 6 : Points saillants des statistiques

Sur l'indicateur ODD 6.1.1, il s'agit de la proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité:



Taux de raccordement au réseau d'eau au 31/12/2022.

Sur l'indicateur ODD 6.2.1 le pourcentage de la population urbaine au Maroc bénéficiant de services d'assainissement gérés en toute sécurité en 2020:



41.49%

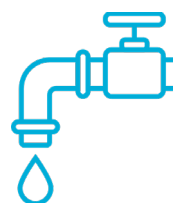
Taux de raccordement au réseau d'eau au 31/12/2022.

Sur l'indicateur ODD 6.4.1 La variation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps:



79.85%

L'efficacité du réseau d'eau potable à Agadir



En 2022, la perte d'eau était de 11,26 km<sup>3</sup>/km/jour.

Figure 15. ODD 6: Points saillants des statistiques

## 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



# 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



### 3.3 ODD 7 : Énergie abordable et propre

*Garantir l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne*

#### 3.3.1 Contexte

Le secteur de l'énergie est l'un des principaux moteurs du développement économique du Maroc et le plus gros contributeur aux émissions de GES dans le pays (voir la section sur l'ODD 13). En raison de sa croissance démographique, le pays a connu une augmentation de la demande d'énergie, qui a atteint 21,25 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2018 (contre 19,7 millions de tonnes équivalent pétrole en 2016). Le profil énergétique du pays est décrit dans la Revue de la performance environnementale du Maroc 2022<sup>156</sup> et dans le VNR 2020 (voir

l'encadré ci-dessous pour plus de détails). Le Maroc poursuit une approche intégrée de la transformation énergétique reposant sur un nouveau cadre réglementaire, politique et institutionnel<sup>157</sup>, des mécanismes de financement et des dépenses accrues en matière de recherche et développement.<sup>158</sup> La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'efficacité énergétique (SNEE) dans le Souss-Massa d'ici 2030 devrait permettre de réaliser 25 % d'économies d'énergie en réduisant la consommation d'énergie dans tous les secteurs, y compris les transports, la construction et l'industrie,<sup>159</sup> et en atteignant une série d'objectifs en matière d'énergie renouvelable, par exemple en augmentant la production d'énergie solaire à 1,140

156 2e examen des performances environnementales du Maroc, CEE-ONU (2022).

157 Pour plus d'informations, voir : Quels Sont Les Acteurs du Secteur de l'Électricité au Maroc, HEINRICH-BÖLL- STIFTUNG (2022, p. 1) et Plan Cadre Des Nations Unies D'aide au Développement, UNDAF 2017-2021.

158 Pour plus d'informations, voir : Mission pour la préparation du projet proposé au financement par le Fonds Technologies Propres (FTP) Climate Investment Funds, 2010, p.2 et VNR 2020 Morocco Report, Royaume du Maroc (2020) p.91.

159 Elaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa, Ministère l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, Conseil Régional de Souss-Massa (2017) p.83.



MW (pour l'énergie solaire concentrée et l'énergie photovoltaïque).<sup>160</sup> La SNEE indique que la réalisation de ces objectifs permettra d'économiser 2,6 millions de tep/an de combustibles fossiles, tout en contribuant à la création de 25 000 emplois.<sup>161</sup>

L'organe directeur responsable de la réglementation et de la mise en œuvre des politiques gouvernementales dans le secteur de l'énergie est le Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (MTEDD). Le ministère supervise la recherche, l'exploration et la production dans le secteur de l'énergie, mais s'appuie sur un certain nombre d'agences et d'institutions publiques pour

développer et mettre en œuvre la politique énergétique du gouvernement, décrite en relation avec la cible 7.1.<sup>162</sup> L'électricité au Maroc et à Agadir est fournie par l'Office national de l'électricité et de l'eau (ONEE), branche électricité, qui a été créée en 2012 par la fusion de l'Office national de l'électricité (ONE) et de l'Office national de l'eau potable (ONEP). Sa mission est de produire et de transporter l'électricité ainsi que d'assurer sa distribution (en plus de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement comme discuté dans la section de l'ODD 6).<sup>163</sup> La réalisation et la promotion d'initiatives dans le domaine des énergies renouvelables relèvent des compétences des régions.<sup>164</sup>

### ODD 7 : Perspectives de l'Examen National Volontaire de 2020

Le secteur de l'énergie dépend fortement des importations de combustibles fossiles, avec un taux de dépendance de 91,7 % en 2018, en baisse progressive depuis 2016, où il s'élevait à 93,4 %. Le pétrole est la source d'énergie la plus importante, avec une part de 52,9 % de la consommation nationale d'énergie.<sup>165</sup> Avec la croissance démographique, la demande d'énergie dans le pays a augmenté. En 2018, elle était estimée à 21,25 Mtep, soit une augmentation de 1,55 Mtep par rapport à 2016.<sup>166</sup> Les principaux secteurs consommateurs d'énergie sont les transports, le bâtiment, l'industrie, l'agriculture et la pêche.<sup>167</sup>

Le VNR cite les défis à relever pour atteindre l'ODD 7, notamment le changement climatique, qui entraîne une pénurie d'eau et affecte la production hydroélectrique. Il cite également la consommation élevée d'énergie, en particulier dans les secteurs des transports et de l'industrie, également associée à l'urbanisation rapide et au développement industriel ; la réduction de la dépendance énergétique vis-à-vis des pays étrangers ; et la réduction des combustibles fossiles dans le bouquet énergétique national. Il rappelle également une série d'objectifs fixés par le gouvernement marocain pour garantir l'accès à une énergie abordable, fiable et durable pour tous. Ceci est essentiel pour :

réduire la dépendance à l'égard des importations ;

améliorer l'accès à l'électricité pour les ménages, les institutions et les entreprises, ainsi qu'entre les territoires ;

160 Stratégie nationale d'efficacité énergétique 2030, Ministère de l'énergie, des mines et du développement durable (2009) p.2

161 Stratégie nationale d'efficacité énergétique 2030, Ministère de l'énergie, des mines et du développement durable (2009) p.25

162 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

163 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

164 Loi organique n°111-14 relative aux régions p.33

165 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.89

166 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.89

167 Elaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa, Ministère l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, Conseil Régional de Souss-Massa (2017) p.83.

diversifier le bouquet énergétique en développant des sources d'énergie et des technologies modernes et renouvelables, telles que l'énergie éolienne et solaire ;et introduire des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique dans tous les secteurs.<sup>168</sup>

Le VNR note également qu'entre 2015 et 2018, le pays a réalisé des progrès en ce qui concerne les cibles 7.1, 7.2 et 7.3, en s'appuyant sur la mise en œuvre réussie de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), de la Stratégie nationale de développement des espaces ruraux et des zones de montagne (SNDERZM) 2020-2023 et en soutenant des initiatives telles que le Plan solaire marocain (PSM), le Programme intégré de l'énergie éolienne (PEI) et le Plan d'équipement vert (PEV). Le PSM et le PEI, avec un investissement conjoint de 30 milliards de MAD (2 791 482\$), visent à atteindre une part de 52 % d'énergie renouvelable dans la puissance énergétique installée et une capacité de 12 896 MW de sources d'énergie renouvelable d'ici 2030.<sup>169</sup>

### 3.3.2 Vue d'ensemble de la Cible

**Cible 7.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes**

Cette cible est mesurée sur la base de **l'indicateur 7.1.1** : Proportion de la population ayant accès à l'électricité ; et **7.1.2** : Proportion de la population utilisant principalement des combustibles et des technologies propres.

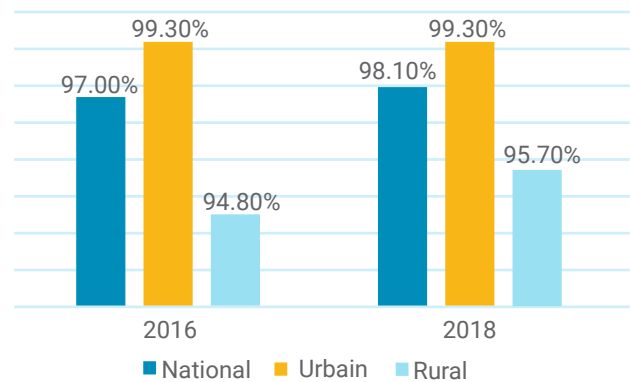


Figure 16. Evolution de la population ayant accès à l'électricité au Maroc en 2016 et 2018 (en pourcentages)

Bien qu'il n'y ait pas de statistiques locales détaillées concernant les indicateurs 7.1.1 et 7.1.2, on peut supposer que la mesure de l'indicateur 7.1.1. à Agadir est de 100 pour cent ou presque, étant donné que presque toute la population urbaine du Maroc (99,3 %<sup>170</sup>) avait de l'électricité en 2018 (Figure 16).

De riches informations contextuelles relatives à la cible 7.1 se trouvent dans le Plan d'action

pour l'énergie durable (PAED)<sup>171</sup> élaboré par la commune en 2015, conformément à ses engagements dans le cadre de la Convention des maires. Le PAED met en lumière les actions suivantes qui soutiennent la transformation énergétique durable d'Agadir<sup>172</sup>:

- Modernisation de la gestion de l'éclairage public
- Adoption de la norme ISO 50 001

168 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.94

169 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.94

170 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.90

171 Le PAED est un outil qui soutient la transformation énergétique durable des villes et des territoires, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il fournit un diagnostic de la contribution des différents secteurs aux émissions de GES et propose un plan d'action pour augmenter l'utilisation des énergies renouvelables dans tous les secteurs : logement, services, industries et transports, afin de compenser les émissions.

172 La commune d'Agadir. Information fournie par correspondance le 28 mars 2023.





Figure 17. The cable car infrastructure on Oufella hill". The source: UN-Habitat (2022).

- Pompage solaire - alimentation des stations de pompage pour l'irrigation par des générateurs solaires photovoltaïques
- LED AZUR - remplacement des sources traditionnelles (iodures métalliques) par des projecteurs à LED très performants
- Mise en place d'une plateforme de formation et de maîtrise des technologies d'éclairage public et d'efficacité énergétique ;
- Développement d'un système de transport rapide par autobus.

Lors de la collecte des données, la commune a également souligné qu'une campagne de communication et de sensibilisation accompagnerait la mise en œuvre de ces

actions, et qu'elle serait menée en collaboration avec le service de communication de la commune.<sup>173</sup> La commune prévoit également de mener une série d'études pour améliorer l'accès à l'énergie pour tous.<sup>174</sup>

Les actions citées dans le cadre du PAED sont également soulignées dans le Programme de développement urbain (PDU) et le Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC), qui citent des initiatives de transformation énergétique durable à Agadir, notamment l'installation d'un nouveau système d'éclairage public économe en énergie, l'utilisation de l'énergie solaire pour les stations de vélos partagés et le développement et la mise en œuvre de solutions de valorisation

173 La commune d'Agadir. Information fournie par correspondance le 28 mars 2023.

174 Pour plus d'informations, voir : PAC 2022-2027, la Commune d'Agadir (2022), p. 95

énergétique des déchets dans les décharges publiques (comme indiqué dans les sections consacrées à l'ODD 11 et à l'ODD 13). Le PTRC note que l'installation d'un nouvel éclairage public réduira la consommation annuelle d'énergie d'au moins 60 pour cent et permettra d'optimiser sa gestion dans 10 communes du GrandAgadir.<sup>175</sup>

Enfin, les données collectées ont révélé qu'Agadir a également rejoint plusieurs réseaux nationaux qui travaillent sur l'énergie, afin de tirer des leçons et d'induire une transformation énergétique durable. Il s'agit notamment des réseaux suivants:

(i) l'Association marocaine des éco-villes (AMEV) où elle a contribué au programme sur l'efficacité énergétique et le développement durable pour 2020-2021; (ii) le Réseau marocain de la maîtrise de l'énergie (REMME); (iii) le Réseau marocain de la gestion des déchets urbains (REMGDU); et (iv) l'Association marocaine de la gestion des déchets (AMEV) où elle a contribué au programme sur l'efficacité énergétique et le développement durable pour 2020-2021.

(iv) le Réseau marocain de transport public dirigé par la Direction générale des collectivités locales (DGCL)<sup>176</sup> avec l'appui du projet GIZ-CoMun<sup>177</sup>, qui promeut le partage d'expériences avec ses homologues marocains et tunisiens.<sup>178</sup>

**Cible 7.2: D'ici à 2030, augmenter sensiblement la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial**

*Cette cible est atteinte grâce à l'indicateur 7.2.1, part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale.*

Il n'y a pas d'information disponible sur la part d'énergie renouvelable dans la consommation totale d'énergie finale à Agadir, cependant le VNR 2020 cite qu'au niveau national la valeur de cet indicateur en 2018 était de 3,3 pour cent, tandis que la part de la capacité installée renouvelable dans la capacité installée totale<sup>179</sup> en 2018 était de 34 %.<sup>180</sup>

Au niveau local, des données contextuelles existent. Elles montrent que les sources d'énergie renouvelables ont le potentiel de jouer un rôle particulièrement important dans la production et la consommation d'énergie à Agadir à l'avenir et que la commune aspire à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables.<sup>181</sup> Cela est dû à sa situation et à son climat dans la région de Souss-Massa, qui a l'un des taux d'ensoleillement les plus élevés du pays avec 8 kWh/m<sup>2</sup>/jour. La région bénéficie d'investissements considérables dans la production d'énergie renouvelable, conformément aux plans du gouvernement visant à développer des centrales solaires d'une capacité totale de 320 MW<sup>182</sup> dans le

175 Bilan Plan de Développement Régional SM, Région Souss-Massa (2021) p.110

176 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

177 Le « CoMun » est un projet de coopération municipale pour la gouvernance locale et participative au Maghreb mené par la GIZ. Il encourage la mise en réseau des villes pour le développement urbain et municipal au Maroc, en Tunisie et en Algérie. Source : CoMun : Coopération municipale - Gouvernance locale et participative au Maghreb : CoMun : Coopération municipale - Gouvernance locale et participative au Maghreb 2017 2

178 SDG 7 survey response, The municipality of Agadir (2022)

179 Il s'agit de la « quantité d'énergie qu'une centrale électrique, etc. est capable de » ; accessible au lien suivant : <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english/installed-capacity> ; consulté le : 28/11/2022

180 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) pp.90-91

181 Le PAC 2017-2022 note que la commune aspire à réduire la consommation d'énergie de 12 à 15 % d'ici à la fin de 2020 et à satisfaire 42 % des besoins énergétiques à partir de sources d'énergie renouvelables, 14 % de sources solaires, 14 % de sources éoliennes et 14 % de sources d'eau. Plan d'Action Communal 2017-2022, Commune d'Agadir (2017), p.23

182 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.94



Souss-Massa. Un exemple est la ferme solaire Noor Tata dans la province de Tata, d'une capacité de 120 MW dans le cadre du Plan de développement régional du Souss-Massa 2015-2021<sup>183</sup> et les projets solaires Noor Atlas avec une capacité de production d'énergie de 200 MW (voir Figure 18 ci-dessous).<sup>184</sup> Au niveau régional en 2018, le conseil régional et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE) ont créé un partenariat avec un budget dédié de 2 millions de dirhams (186 557\$).



La région de Souss-Massa bénéficie des taux d'ensoleillement **les plus élevés du Royaume**, atteignant 8 kWh/m<sup>2</sup>/jour

Le gouvernement prévoit de développer des centrales solaires d'une capacité totale de **320 MW** dans le cadre des projets solaires Noor Atlas, avec une capacité de production d'énergie de **200 MW**, et de la ferme solaire Noor Tata, d'une capacité de **120 MW**, dans le cadre du Plan de Développement Régional Souss-Massa 2015-2021.

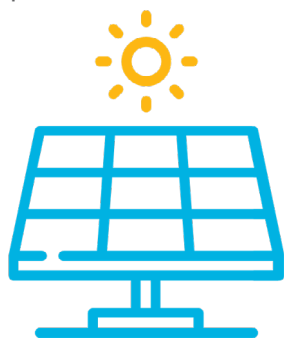


Figure 18. L'énergie renouvelable à Agadir

Sur ce montant, 1,2 million de MAD (111 934 \$) est consacré à des activités liées à des projets d'énergie éolienne, y compris la réalisation de deux unités de mesure de la vitesse du vent dans

les communes rurales d'Ait Wafka (province de Tiznit) et de Tamri (Agadir Ida Outanane) de Souss-Massa.<sup>185</sup>

Enfin, les données collectées ont également révélé la dimension de genre de la transformation des énergies renouvelables.<sup>186</sup> En 2015, la ville d'Agadir a accueilli une série de sessions de formation, réalisées sur quatre jours, au profit de plus de 120 coopératives féminines dans le secteur des énergies renouvelables. Ces sessions ont permis de promouvoir des solutions solaires et des méthodes de production durables au sein des coopératives agricoles et d'arganiers.<sup>187</sup> Une autre initiative a été le projet Femmes d'Agadir Engagées pour la Transition Énergétique qui s'est déroulé de 2021 à 2023 et a soutenu 20 jeunes femmes techniciennes dans la fabrication d'équipements solaires. Plus de 15 coopératives agricoles et de pêche féminines d'Agadir en ont bénéficié, grâce à l'intégration des énergies renouvelables aux connaissances ancestrales.<sup>188</sup>

**Cible 7.3 : D'ici à 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique**

**Indicateur pertinent: 7.3.1, intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB**

Bien que les données quantitatives sur l'intensité énergétique à Agadir soient limitées, au niveau national, l'intensité énergétique a oscillé autour de 25 pour cent entre 2015 et

183 Bilan Plan de Développement Régional SM, (2021)

184 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p. 94

185 Souss-Massa - Satisfaire les nouvelles demandes d'énergie par les renouvelables. Bilan de l'action climat des territoires, Cité Territoires Gouvernance (2019)

186 Pour plus d'informations sur le rôle des femmes dans la transformation des énergies renouvelables, voir : Apport Genre et Énergie GIZ- Maroc Cluster Énergie (2017)

187 Développement durable : 120 femmes leaders de coopératives d'arganiers formées à Agadir, Aujourd'hui Le Maroc (2021). Disponible à l'adresse : <https://aujourd'hui.ma/economie/developpement-durable-120-dirigeantes-de-cooperatives-arganieres-formees-a-agadir> Consulté : 19/05/2023

188 Les femmes de Agadir Engagées à l'énergie l'énergie Transition, Secheresse (2021). Accessible au lien suivant: <http://www.secheresse.info/spip.php?article108812>



2018.<sup>189</sup> En outre, il y avait de nombreuses informations contextuelles sur la commune d'Agadir pour améliorer l'efficacité énergétique.

En ce qui concerne la cible 7.3, la commune a développé une approche pour mettre en œuvre la Stratégie nationale d'efficacité énergétique (SNEE) qui reconnaît la dimension régionale de la politique énergétique et le rôle des acteurs territoriaux (représentants de l'administration décentralisée de l'État au niveau régional, provincial et de la commune/municipal), ainsi que la consultation des partenaires publics, privés et autres. Les actions s'articulent autour des trois axes suivants : (i) l'amélioration de l'efficacité énergétique ; (ii) la production d'énergie renouvelable à partir de ressources locales ; (iii) la sensibilisation et le changement

de comportement. La mise en œuvre de cette approche devrait permettre :

Réduire de 40 % la consommation d'électricité de la commune d'Agadir,

Optimiser la gestion et améliorer la qualité de l'éclairage public ; et améliorer la qualité de vie dans la ville d'Agadir,

Préserver l'environnement par le développement des énergies vertes (énergies issues de ressources renouvelables), mobiliser et sensibiliser les partenaires pour promouvoir des comportements respectueux de l'environnement basés sur les principes de protection de l'environnement et d'économie d'énergie,

Participer aux actions en faveur de l'indépendance énergétique du Maroc et la



Figure 19. PV Hotel de ville. Source: Commune d'Agadir (2023)

189 L'intensité énergétique est comprise comme le rapport entre l'énergie primaire et le Produit Intérieur Brut (PIB) et est mesurée en Tep/1Mhd du PIB. Pour plus d'informations, voir le rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p. 95.



promouvoir.<sup>190</sup> Ces initiatives contribuent non seulement à la réalisation des objectifs de l'ODD 7, mais aussi de l'ODD 11 sur les villes et communautés durables, avec la cible 11.2 sur les systèmes de transport durables, et de l'ODD 13 sur l'action climatique, avec la cible 13.2 sur l'intégration des mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Parallèlement, la commune a pris un certain nombre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité énergétique. Par exemple, la commune utilise des luminaires équipés de ballasts à double puissance qui optimisent la consommation d'énergie<sup>191</sup> et prévoit de déployer des programmes déjà existants et d'installer des éclairages publics à faible consommation d'énergie dans différents quartiers de la commune. Cela ouvre la voie à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la réalisation des objectifs nationaux fixés pour 2030, à savoir atteindre plus de 50 % d'émissions de gaz à effet de serre par an. La commune s'est engagée à ce que, d'ici à 2025, plus de la moitié de la capacité électrique installée provienne de sources renouvelables et à ce que la consommation d'énergie soit réduite de 15 % d'ici à 2030.<sup>192</sup> Cela étant dit, la commune signale que de nouveaux investissements dans ce domaine nécessitent également le soutien de l'État.

L'enquête a montré une série d'actions menées par la commune pour accélérer les progrès vers l'ODD 7, telles que l'organisation d'un débat ouvert sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables avec les services techniques de la commune et les «acteurs territoriaux» ; l'organisation d'une réunion entre les autorités nationales, l'équipe

du CES-MED<sup>193</sup>, les décideurs et l'équipe technique de la commune et les partenaires territoriaux; la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'énergie et au climat parmi les citoyens et les acteurs économiques. La commune a également accueilli une exposition en plein air sur l'éclairage public à base de LED, et a installé des panneaux photovoltaïques sur le toit de son hôtel de ville ; et bien d'autres encore.<sup>194</sup> Elle a également l'intention de mettre en place un système de gestion intégré pour la récupération de l'énergie des déchets.<sup>195</sup>

La commune est également déterminée à accroître l'efficacité énergétique par la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) en (i) améliorant l'éclairage public et en utilisant des bâtiments municipaux renouvelables et énergétiques ; (ii) sensibilisant à l'efficacité énergétique et en améliorant l'attractivité de la ville : (i) en améliorant l'éclairage public et en utilisant des énergies renouvelables dans les bâtiments municipaux ; (ii) en sensibilisant à l'efficacité énergétique et en améliorant l'attractivité de la ville. Elle collabore également avec la GIZ sur un certain nombre d'initiatives, notamment:

- LAB efficacité énergétique et éclairage public (EESLL) : une plateforme de formation et de maîtrise des technologies de l'éclairage public et de l'efficacité énergétique.
- PointMEDIA : développement et distribution de contenu éducatif lié à l'éclairage public et à l'efficacité énergétique (vidéos et podcasts)
- Open Smart Living LAB (OSLL)<sup>196</sup>

En 2019, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a lancé un audit de son système de distribution d'électricité à Agadir

190 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

191 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

192 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

193 CES-MED est un programme financé par l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), qui est le principal mécanisme financier d'aide aux pays de la politique européenne de voisinage.

194 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

195 Maroc Commune d'Agadir Plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED) (2015) p. 7-8

196 Information fournie par la commune par correspondance le 28 mars 2023.



en vue de moderniser et d'optimiser son réseau électrique.

Le Programme de développement urbain (PDU) 2020-2024 et le Programme de mobilité urbaine citent également les actions suivantes : l'installation de lampes à basse tension « LED », de panneaux de signalisation fonctionnant à l'énergie solaire ; l'utilisation de lampes à faible consommation d'énergie dans le cadre des travaux d'entretien et l'économie de 30 à 50 % d'énergie, et de plaques équipées de cellules photovoltaïques, ainsi que le contrôle de l'éclairage.<sup>197</sup> Le développement de l'énergie durable est l'un des domaines prioritaires du Plan de développement communal (PDC) d'Agadir réalisé à travers le processus Tinou,

qui définit l'approche du développement d'une stratégie territoriale pour l'énergie durable basée sur l'expérience de la ville de Jiha Tinou. La ville a été en février 2013 l'une des trois villes pilotes pour tester une nouvelle approche du processus de planification énergétique. Jiha Tinou signifie «ma région» en arabe et en amazigh. Lancée en 2012 et s'étalant sur huit ans, la stratégie énergétique de Jiha Tinou visait à améliorer la capacité des acteurs locaux à contribuer (à leurs niveaux de gouvernance respectifs) à la réalisation des objectifs énergétiques du Maroc à l'horizon 2020. Pour ce faire, elle a encouragé la gestion de l'énergie au niveau local et renforcé la capacité communale et régionale à développer les ressources locales en énergies renouvelables.<sup>198</sup>

#### Le rôle des TIC dans la transformation énergétique durable d'Agadir

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle important dans la transformation durable du secteur énergétique d'Agadir, ce qui est également souligné dans le Plan d'action pour l'énergie durable (PAED)<sup>199</sup>, le Programme de développement urbain (PDU) 2020-2024 et le Plan de mobilité urbaine. Les TIC fournissent des outils pour optimiser la production et la consommation d'énergie et pour générer des économies d'énergie. La Stratégie nationale de numérisation des villes (SDTN) concernant Agadir encourage l'utilisation de compteurs d'énergie intelligents comme base pour le développement d'un réseau intelligent basé sur les énergies renouvelables et de systèmes d'éclairage public intelligents.<sup>200</sup> Les réseaux intelligents optimisent la production et la distribution d'électricité en fonction de la demande, et réduisent les pertes d'énergie dans le réseau de distribution. Ils favorisent l'intégration de nouvelles infrastructures dans le réseau électrique, offrant plus de flexibilité que les méthodes de gestion traditionnelles. L'installation d'un système d'éclairage public intelligent à Agadir devrait contribuer à réduire la facture d'électricité de la ville d'environ 35 millions de MAD par an.

197 Réponse à l'enquête SDG 7, Commune d'Agadir (2022)

198 Jiha Tinou - stratégie territoriale en matière de développement énergétique durable, Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique, Accessible au lien suivant : <https://www.amee.ma/fr/jiha-tinou#:~:text=Jiha per cent20Tinou per cent20>

199 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 3 : SDTN Agadir, IDATE (2020) p.89

200 « Le réseau intelligent est un nouveau réseau électrique qui intègre fortement les technologies avancées de détection et de mesure, les technologies de l'information et de la communication (TIC), les technologies d'analyse et de prise de décision, les technologies de contrôle automatique avec les technologies de l'énergie et de la puissance et l'infrastructure des réseaux électriques ». Disponible à l'adresse : <https://electricala2z.com/electrical-power/smart-grid-definition-goals-objectives-nist-conceptual-model/>



### 3.3.3 Résumé et conclusions

La collecte de données urbaines relatives aux objectifs du ODD 7 a révélé à la fois des défis et des opportunités pour fournir un accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes à Agadir. Elle a révélé un climat favorable à l'investissement dans les sources d'énergie renouvelables et a cité des initiatives pertinentes, notamment les projets solaires Noor Tata et Noor Atlas, qui ont été rendus possibles grâce à un nouveau cadre réglementaire, politique et institutionnel décrit en détail dans la VNR 2020. Au niveau local, les données quantitatives relatives aux indicateurs de l'ODD 7 sont limitées, alors qu'il existe une multitude de données contextuelles. Elles comprennent des aperçus des initiatives de la commune d'Agadir en relation avec la production et la consommation d'énergie renouvelable et efficace (par exemple dans le contexte du PAED ou du Programme de développement urbain), telles que l'installation de systèmes d'éclairage public économes en énergie, l'augmentation de la production d'énergie verte et thermique, la collaboration avec la GIZ sur une série d'initiatives, y compris l'EESL Energy efficiency and street lighting LAB, l'OSLL Open Smart Living LAB et d'autres encore.<sup>201</sup> Le PTRC note que l'installation d'un nouvel éclairage public réduira la consommation annuelle d'énergie d'au moins 60 pour cent et permettra d'optimiser sa gestion dans 10 communes du Grand Agadir.<sup>202</sup> Il a également développé une approche pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'efficacité énergétique (SNEE) qui reconnaît la dimension régionale de la politique énergétique et le rôle des acteurs territoriaux (représentants de l'administration décentralisée de l'État aux niveaux régional, provincial et communal/municipal) et la consultation avec les partenaires publics, privés, et autres.

D'autres données sont disponibles dans la figure 20 ci-dessous.

La transformation énergétique durable à Agadir dépend d'une série de facteurs, y compris le fonctionnement efficace du cadre institutionnel et législatif pour l'énergie durable et les succès dans la mise en œuvre d'initiatives nationales et régionales. Elle dépend également de la dynamique du marché de l'énergie dans le pays, la région et au-delà, du coût des technologies, ainsi que de l'accès aux financements et aux mécanismes de financement appropriés. Pour atteindre l'objectif d'une ville inclusive, intelligente, durable et résiliente conformément au PAC 2022-2027, il faudra également tirer parti de l'accès à divers types de ressources, notamment les connaissances, le savoir-faire, les ressources humaines, financières et autres, en particulier les meilleures technologies disponibles (solutions TIC permettant d'optimiser la production et la consommation d'énergie) et les données urbaines sur l'énergie (par exemple sur l'ampleur de la production et de la consommation d'énergie dans la ville, et par rapport à la consommation d'énergie de l'ensemble de la population). Les énergies renouvelables, la consommation d'énergie et les économies d'énergie dans les différents secteurs), qui jette les bases d'un processus politique et d'une prise de décision efficaces et efficaces, fondés sur des données probantes.

201 Informations fournies par la commune par correspondance le 28 mars 2023.

202 Bilan Plan de Développement Régional SM, (2021) p.110

Figure 20. Statistiques soulignées

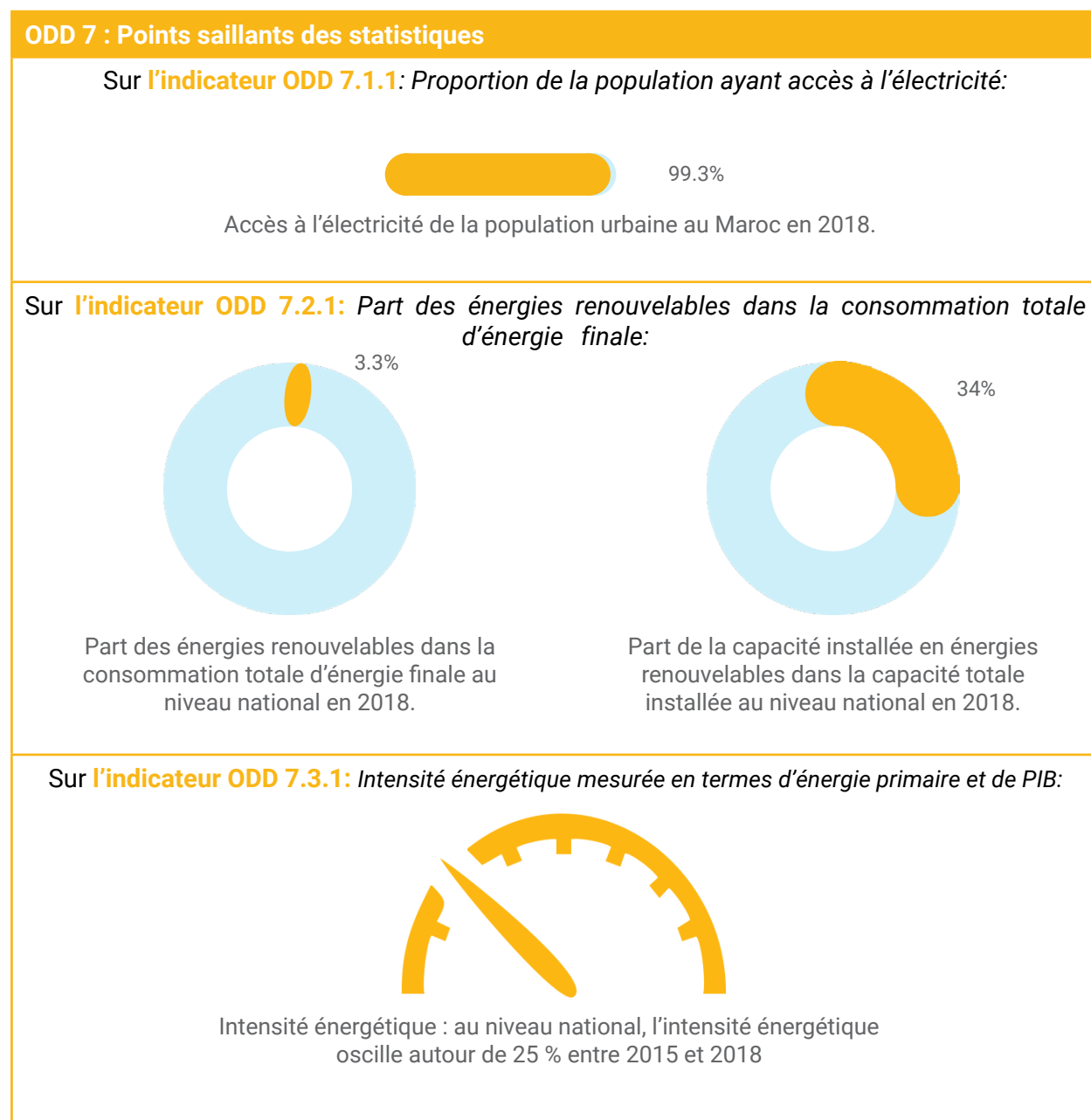


Figure 20. SDG 7: ODD 7: Statistiques à souligner



# TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

## 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



### 3.4 ODD 8 : Travail décent et croissance économique

*Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.*

#### 3.4.1 Contexte

Au cours de la dernière décennie, le Maroc a connu une urbanisation et une croissance démographique rapides, qui ont accéléré le rythme de la croissance économique et créé

de nouveaux emplois, tout en augmentant la pression sur les marchés du travail.<sup>203</sup> En conséquence, le travail décent et la croissance économique sont les priorités du gouvernement marocain, comme cela est expliqué plus en détail dans le VNR 2020 (des informations détaillées sont présentées dans l'encadré ci-dessous).

#### ODD 8 : Perspectives de l'Examen Volontaire National de 2020 VNR<sup>204</sup>

Le VNR 2020 relève que le taux de croissance économique du pays est passé de 3,1 % dans les années 1990 à près de 4,2% en moyenne annuelle entre 2000 et 2018 ; et que le PIB par habitant est passé de 16 003 MAD (1 518 \$) en 1999 à 27 811 MAD (2 638 \$) en 2018, sous l'effet de la diversification et de la modernisation des secteurs traditionnels, qui ont vu l'émergence de nouveaux créneaux d'activités. Sur le marché du travail, il indique qu'en 2019, le taux d'emploi de la population active a été de 41,6 % pour l'ensemble du pays – 36,9 % en milieu urbain et 50,3 % en milieu rural – et que le taux de chômage des hommes a été de 7,8 % de la population active masculine, alors qu'il a été de 13,5 % pour les femmes.

203 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020) pp. 95

204 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) pp.96-101



Le VNR 2020 cite une série de défis auxquels l'économie est confrontée, notamment le changement climatique, la dépendance à l'égard des contextes internationaux, les salaires relativement bas, la nécessité d'améliorer la création d'emplois et l'accès à l'emploi, en particulier pour les femmes et les jeunes, et la nécessité de s'attaquer à la croissance des activités de l'économie informelle. En ce qui concerne l'infrastructure en tant que levier du développement économique, le rapport mentionne les défis auxquels sont confrontées les infrastructures de transport (comme la conservation des actifs routiers), la nécessité de renforcer leur résistance au changement climatique et le fait que ces défis devraient s'accroître en raison du changement climatique.

Aussi, le VNR souligne une série d'initiatives qui ont stimulé le développement économique du pays - telles que le Plan d'accélération industrielle (PAI), le Plan Maroc Vert (PMV) et la Stratégie nationale de l'emploi (SNE) 2015-2025 - pour promouvoir l'emploi décent en améliorant les conditions de travail, en augmentant la participation des jeunes et des femmes au marché du travail, en renforçant l'égalité d'accès à l'emploi et en réduisant les disparités territoriales en matière d'emploi, conformément au Plan national pour la promotion de l'emploi (PNPE) 2018-2021.<sup>205</sup> En ce qui concerne le tourisme, le VNR met en avant la Vision 2020 du Secteur Touristique, qui vise à renforcer le rôle du tourisme en tant que moteur du développement économique, social et culturel au Maroc. Cette vision met l'accent sur la promotion régionale, le développement durable, l'instauration d'une culture de la qualité des services à tous les niveaux de l'activité touristique et le développement du capital humain. Elle vise à accroître les capacités et à diversifier le secteur et, à terme, à augmenter de 2 points de pourcentage la part du tourisme dans le PIB

La planification du développement économique est la principale compétence de la région Souss-Massa selon la loi 111-14.<sup>206</sup> qui stipule que le développement régional et l'aménagement du territoire font partie des compétences propres de la région. Le développement économique comprend l'appui aux entreprises, la domiciliation et l'organisation des zones d'activités économiques dans la région, l'aménagement des routes et des circuits touristiques dans les zones rurales, la promotion des marchés de gros régionaux, la création de zones d'activités artisanales,

l'attraction des investissements et la promotion de l'économie sociale et des produits du terroir.

L'économie de la région de Souss-Massa repose sur les fondations de l'ATP, contribuant à 24,3 pour cent de la richesse régionale en 2020.<sup>207</sup> Le secteur industriel a prospéré depuis 2005, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 80 pour cent, une augmentation de la valeur ajoutée de 90 pour cent et le doublement des emplois.<sup>208</sup> L'économie régionale dépend du climat (discuté plus en détail dans la section de l'ODD 13), offrant des opportunités et des défis pour le développement de l'agriculture

205 mesures du PNPE bénéficient également aux jeunes des zones rurales, aux migrants et aux anciens détenus. En ce qui concerne les défis auxquels sont confrontés les migrants, la VNR mentionne également une série de mesures destinées à la population active vulnérable, y compris les migrants, par exemple la mise en place de contrats subventionnés pour les migrants légaux et les régions et des programmes de soutien à l'auto-emploi pour ces catégories ; le renforcement des services et des programmes de formation pour les migrants en particulier et la mobilisation des associations de la société civile pour informer et orienter les migrants sur ces opportunités d'intégration.

206 Loi organique N° 113-14 relative aux communes, Ministère de l'Intérieur (Presse) (2016)

207 Il comprend les contributions suivantes entre les secteurs : Agriculture (16,7 %), Tourisme (5,4 %) et Pêche (2,2 %). Information fournie par la commune par correspondance le 28 mars 2023.

208 Le rapport : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.20

et du tourisme. En 2021, la population active du Souss-Massa était de 904 000 personnes.<sup>209</sup>

La majeure partie de l'activité économique de la région du Souss-Massa est concentrée dans le Grand Agadir, en particulier dans la zone d'activité économique Agadir-Taroudant-Inezgane, qui comprend plus de 80 pour cent des dépôts bancaires (avec près de 40 milliards de dirhams, 3,9 milliards de dollars, en 2018). Au cours des dernières décennies, Agadir est devenu le centre de services et d'infrastructures administratives, sanitaires, universitaires, logistiques et de transport pour tout le sud du Maroc, et le lieu de résidence de la majorité de la population de la région.<sup>210</sup>

### 3.4.2 Vue d'ensemble de l'objectif

#### Cible 8.1 : Croissance économique durable

La cible est mesurée par l'**indicateur 8.1.1** La croissance annuelle du PIB réel par habitant

La collecte de données sur l'ODD 8 a montré que l'économie d'Agadir est construite sur les fondations de l'ATP. Dans le même temps, elle a mis en évidence des informations statistiques limitées pour renseigner l'indicateur 8.1.1, notamment sur le taux de croissance annuel



Figure 21. Source : UNESCWA (2021)

209 Informations fournies par la commune par correspondance le 28 mars 2023

210 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020)



du PIB réel par habitant à Agadir, malgré l'existence de données pertinentes au niveau de la préfecture et de la région. Il en ressort qu'en 2018, la préfecture d'Agadir Ida Outanane a enregistré le PIB par habitant le plus élevé de la région avec 29 454 MAD (2 754 \$).<sup>211</sup> Alors qu'en 2020, le PIB de la région Souss-Massa était de près de 75 492 millions de MAD (7 544 296 190 USD), soit 26 045 MAD (2 602 \$) par habitant,<sup>212</sup> et qu'il était inégal selon les localités. Le PIB régional représentait 6.5% du PIB national, ce qui plaçait le Souss-Massa au sixième rang des régions du Maroc en termes de valeur du PIB.<sup>213</sup> Depuis 2008, la région de Souss-Massa a considérablement réduit son taux de pauvreté et s'est classée septième parmi les autres régions du pays, avec un taux de 7,2 pour cent (2021).<sup>214</sup> Agadir a également connu une baisse au cours de la dernière décennie. En 2014, la pauvreté monétaire à Agadir était de 0,4 pour cent contre 7,5 pour cent en 2004, et la pauvreté multidimensionnelle était de 1,1 pour cent, contre 2,9 pour cent en 2004 (voir Figure 22).<sup>215</sup>

Le HCP signale également qu'en 2020, les principaux contributeurs à l'économie régionale étaient l'agriculture (16,7 %), l'industrie (11,5 %), l'immobilier (14,2 %), le commerce (12,2 %), suivis par la pêche (2,2 %) et le tourisme (5,4 %), comme le montre la figure 23.<sup>216</sup> En ce qui concerne l'agriculture, la région compte 451 165 hectares de terres agricoles cultivées, dont 106 664 sont équipées d'une irrigation au goutte-à-goutte (pour plus d'informations sur l'accès

En 2020, le PIB régional représentait **6.5%** du PIB national.



La région de Souss-Massa se classe au **6e** rang parmi les autres régions du Maroc en termes de valeur du PIB. En 2021, le taux de pauvreté dans la région de Souss-Massa était de **7.2%**, classant la région au **7e** rang du pays.

Figure 22. La région de Souss-Massa classée par rapport aux autres régions en termes de PIB et de taux de pauvreté.

et l'utilisation de l'eau dans la région du Souss-Massa, veuillez consulter la section de l'ODD 6 sur l'eau). En 2018, elle était également le plus grand producteur de légumes et d'agrumes du pays, contribuant à 17,3 % du PIB régional et à 9 % du PIB national.<sup>217</sup>

Les données recueillies ont également révélé une série de défis pour le développement économique du Souss-Massa, notamment le rythme rapide de l'urbanisation et de la croissance démographique qui affecte la qualité de vie et l'inclusion sociale, et la pression croissante sur les marchés du travail due à

211 Pour plus d'informations, voir le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa (2021) p.39.

212 Les Comptes régionaux 2020 Région Souss-Massa, HCP.

213 Les Comptes régionaux 2020 Région Souss-Massa, HCP.

214 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021) p.33

215 Pauvreté multidimensionnelle par provinces et préfectures et par communes en 2014 (HCP), disponible à l'adresse suivante : [https://www.hcp.ma/region-agadir/Pauvrete-multidimensionnelle-par-provinces-et-prefectures-et-par-communes-en-2014\\_a139.html](https://www.hcp.ma/region-agadir/Pauvrete-multidimensionnelle-par-provinces-et-prefectures-et-par-communes-en-2014_a139.html) La distinction entre la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle est examinée ici : Pauvreté monétaire et multidimensionnelle : Correlations, Mismatches and Joint Distributions, Evans et al. (2020).

216 Les Comptes régionaux 2020 Région Souss-Massa, HCP.

217 Agriculture, Royaume du Maroc-Région du Souss-Massa (2018) Disponible sur : <https://www.soussmassa.ma/en/agriculture>. Il est également important de noter que le calcul du PIB reflète la taille de l'économie informelle dans la région. Information fournie par la commune par correspondance le 28/03/2023.

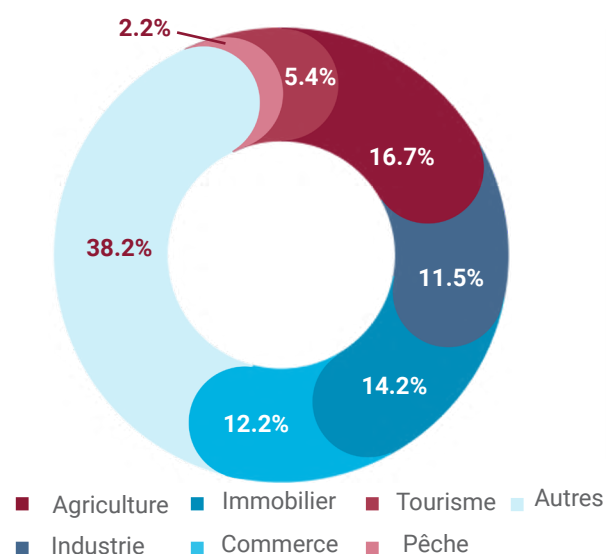


Figure 23. Principaux contributeurs à l'économie régionale en 2020.

l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Il cite également l'absence d'un modèle économique régional prenant en compte les spécificités de chaque territoire, le manque de stratégies dédiées à chacun des secteurs du Souss-Massa, et une inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, ainsi que la nécessité d'une formation de la main-d'œuvre adaptée au marché du travail moderne.<sup>218</sup> En même temps, les données font état d'une série d'initiatives soutenant une croissance économique durable dans la région, stimulant le développement économique du Grand Agadir et d'Agadir. Ces initiatives se concentrent sur (i) industrialiser, diversifier et moderniser l'activité économique; (ii) promouvoir la création d'emplois et la croissance des entreprises; (iii) assurer l'égalité d'accès au marché du travail; et (iv) promouvoir un tourisme durable; souvent en

tirant parti de l'accès aux TIC<sup>219</sup>, comme indiqué ci-dessous.

### Cible 8.2 Diversifier, innover et améliorer la productivité économique

**Indicateur pertinent 8.2.1** : taux de croissance annuel du PIB réel par personne active

Alors qu'aucune information n'est disponible sur le taux de croissance annuel du PIB réel par personne active à Agadir, la valeur au niveau national s'élevait à 1,7 pour cent.<sup>220</sup> En même temps, les données contextuelles montrent qu'au cours des deux dernières décennies, l'économie régionale a subi une transformation considérable qui a conduit à la mise en œuvre d'initiatives nationales et à la réorganisation des activités économiques régionales conformément à la loi numéro 47-18 relative à la réforme des centres régionaux d'investissement<sup>221</sup> au Maroc. Elle a également abouti à la création de commissions d'investissement unifiées. La mise en œuvre de la loi a vu l'émergence du Centre Régional d'Investissement de Souss-Massa dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement, d'encouragement, de promotion et d'attraction des investissements au niveau régional. Il s'efforce également de soutenir les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises et les très petites entreprises, notamment en matière de règlement amiable des différends, de fourniture des informations territoriales demandées par l'investisseur, d'organisation de campagnes de promotion des atouts

218 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020) p.77-80

219 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020) p.77

220 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p. 103

221 Les centres ont été créés en 2002. Pour plus d'informations, voir : <https://www.manageo.io/blog/le-cri-au-maroc-centre-d-investissement-regional>



Figure 24. The city of Agadir. Source: UNESCWA 2022

économiques du territoire et bien d'autres.<sup>222</sup> Le Centre régional d'investissement (CRI) dirige les initiatives de diversification économique de la région, notamment liées à la réalisation du Plan d'accélération industrielle (PAI). Selon le CRI, « si l'écosystème économique historique de l'ATP doit être soutenu - en particulier à la lumière de la pandémie de COVID-19 - la région a l'opportunité de se positionner comme une puissance industrielle du sud (...) le PAI, en particulier, est crucial pour l'avenir de la région ».<sup>223</sup> Les objectifs du PAI dans la région du Souss-Massa sont présentés à l'annexe 7.

Il est également important de noter le rôle de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Sous-Massa (CCIISM) située à Agadir, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) - comprenant des membres tels que la Fédération du Commerce et des Services (FCS) - dans l'orientation du développement économique de Sous-Massa et d'Agadir. Créée en 1962, la CCIISM est un organisme public chargé de représenter, de défendre et de développer les intérêts de toutes les entreprises agréées, situées dans le Souss-Massa, soit plus de 64 000 entreprises. Elle est dirigée par des chefs d'entreprise,

222 De plus amples informations peuvent être trouvées dans l'article 4 de la loi : Dahir n° 1-19-18 du 7 jourmada II 1440 portant promulgation de la loi n° 47-18 portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement. (B.O. n° 6754 du 21 février 2019) ; Disponible sur : BO\_6754\_Fr.pdf (sgg.gov.ma)

223 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p. 5



bénévoles, élus par les commerçants, les industriels et les prestataires de services et a trois missions: représentative, consultative et d'appui économique.<sup>224</sup> La CGEM a été créée en 1947, elle représente plus de 90 000 membres directs et affiliés (entreprises), dont 95% sont des TPE/PME. Elle s'est imposée comme le représentant officiel du secteur privé auprès des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des institutions.<sup>225</sup> La FCS, créée en 1960, est la plus ancienne fédération de la CGEM. Elle représente 64 associations professionnelles et plus de 2 000 entreprises opérant dans les secteurs du commerce et des services. Sa mission est d'aider au développement des différentes formes de commerce et de services en accompagnant les membres dans leurs réflexions, en clarifiant leurs spécificités par rapport à d'autres modèles, et en participant à la construction d'une doctrine juridique et fiscale adaptée.<sup>226</sup>

La commune d'Agadir travaille à l'amélioration de la croissance économique et de l'attractivité de la ville en prenant plusieurs mesures. Selon le PAC 2022-2027, il s'agit notamment de soutenir la création de nouveaux pôles de compétitivité économique (économie circulaire, numérique, cosmétique et artisanat), de soutenir les start-ups, de renforcer les partenariats, la numérisation, d'améliorer la mobilité et la logistique dans la ville, et de mettre en place de nouveaux marchés avec un modèle de gestion innovant qui aidera les commerçants et les opérateurs, et augmentera les recettes communales.<sup>227</sup>

Aussi, les données collectées ont également révélé que les efforts de transformation

économique aux niveaux régional et national ont vu l'émergence du Parc Industriel Intégré d'Agadir, de la Cité de l'Innovation Souss-Massa (CI-SM), du Technoparc d'Agadir, de la Cité des Métiers et des Compétences (CMC), ainsi que le développement de « Haliopolis » ou le réaménagement du port, à Agadir (décrit dans l'Annexe 8). L'Oxford Business Group (2021) souligne que le Parc Industriel Intégré Agadir I, le Parc Industriel Intégré Agadir II devraient jouer un rôle important dans le développement de l'industrie dans la région.

Le rapport indique également que l'infrastructure numérique jouera un rôle important dans le développement économique de la région Souss-Massa et d'Agadir. Le Technoparc d'Agadir, d'une superficie de 36 hectares, est créé dans le cadre de la mise en œuvre régionale du PAI en 2018 avec un budget de 169,5 millions de dirhams, se situe au cœur de la transformation numérique de la région.<sup>228</sup> Il indique également que la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) encourage la numérisation des entreprises dans le Souss-Massa et a accueilli des conférences sur le sujet depuis 2018. De nouveaux domaines de développement numérique ont afflué, notamment un secteur du commerce électronique en plein essor. Dans le même ordre d'idées, SDTN estime que l'utilisation des (TIC) améliorera l'attractivité et la compétitivité de l'économie dans tous les secteurs, en (i) sensibilisant, (ii) fournissant une formation aux entreprises, (iii) développant une infrastructure intelligente, dans tous les secteurs de l'ATP et au-delà, y compris en développant le "port intelligent" d'Agadir, comme indiqué dans l'encadré ci-dessous<sup>229</sup>

224 Présentation, Chambre de Commerce d'Industrie et de Service de Souss-Massa Accessible au lien suivant : <http://www.ccis-agadir.com/index.php?page=presentation>

225 Qui sommes-nous ? - CGEM (n.d.) Accessible au lien : <https://cgem.ma/qui-sommes-nous/#la-cgem>

226 FCS a glance, FCS (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://www.fcs.ma/fcs-en-bref>

227 PAC 2022-2027, Commune d'Agadir (2022) p. 39

228 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021)) p.21

229 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 3 : SDTN Agadir, IDATE (2020), p.113.



## Développer le Port intelligent d'Agadir

Au cours de la dernière décennie, les ports nationaux du Maroc ont connu des changements considérables en raison de nouveaux modes de gouvernance, de la restructuration des secteurs de la pêche et du commerce, et des investissements dans les infrastructures. S'appuyant sur ces changements, l'Agence Nationale des Ports vise à renforcer les services situés dans les zones portuaires en se concentrant sur la numérisation de l'accès au port et de ses activités, en développant des « Smart Ports » et des écosystèmes portuaires.

Le port d'Agadir est l'un des plus grands ports du Royaume. Il joue un rôle important dans le développement de l'économie régionale, en offrant une plateforme d'exportation et un débouché pour les activités ATP, notamment les activités agroalimentaires et le secteur de la pêche. En effet, avec un trafic d'environ 5 millions de tonnes par an, dont près de la moitié est exportée, le port d'Agadir est le principal point de transit des exportations de la région.

Le SDTN estime que la « numérisation » du port d'Agadir améliorera l'accès aux services situés dans le port, alors qu'il s'oriente vers le développement d'un "port intelligent" innovant capable de tirer parti de processus et de technologies de gestion innovants.<sup>230</sup> Les résultats attendus de l'initiative sont l'amélioration de la productivité et de l'efficacité du port et de ses industries associées, ainsi que le renforcement de son écosystème composé d'organisations et d'entreprises dans tous les secteurs. Le développement du port intelligent d'Agadir à l'avenir est lié à la fourniture d'infrastructures et de réseaux de communication, à des efforts supplémentaires pour améliorer la connectivité du port, y compris par le biais d'applications qui permettent aux gens d'accéder aux services portuaires et autres.<sup>231</sup>

### Cible 8.3 : Promouvoir des politiques de soutien à la création d'emplois et à la croissance des entreprises

*La cible est mesurée par l'indicateur 8.3.1, proportion d'emplois informels dans l'emploi total, par secteur et par sexe.*

La collecte de données n'a permis l'identification d'aucune donnée quantitative relative à l'indicateur 8.3.1 à Agadir, mais elle a trouvé une série de données qualitatives sur les initiatives visant à soutenir la création d'emplois et la croissance des entreprises à Souss-Massa. Conformément à la répartition des compétences, les autorités régionales ont développé des initiatives de soutien aux PME

en partenariat avec d'autres départements ministériels. Il s'agit notamment d'un accord de partenariat visant à soutenir la création et le développement des PME et des TPE (très petites entreprises), d'un mécanisme d'appui au développement des PME et des TPE dans le secteur du tourisme, de la Cité de l'innovation Souss-Massa (CI-SM), de la Cité des métiers et des qualifications (CMC) et du Technopark Agadir, tous situés à Agadir, ainsi que d'autres initiatives (voir l'annexe 8).

La création d'emplois fait partie du PAI avec une série de projets associés (décrits dans la section précédente), y compris par exemple le parc Haliopolis, évalué à 6,6 milliards de MAD, qui a fait état d'une augmentation des employés dans le secteur de la pêche estimée à

230 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 3 : SDTN Agadir, IDATE (2020), p.113

231 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020) p.154.

3 millions de MAD (299 559 \$).<sup>232</sup> De même, en février 2020, le Roi Mohammed VI a inauguré un quai de pêche qui devrait générer 670 emplois et produire environ 23 240 tonnes d'huîtres et 38 660 tonnes d'algues par an à Imourane, dans la région de Souss-Massa.<sup>233</sup>

#### Cible 8.5 : Plein emploi et travail décent avec égalité de rémunération

*L'objectif est mesuré par 8.5.2, le taux de chômage par sexe, âge et personnes handicapées.*

Pour l'objectif 8.5.2, la collecte de données a montré qu'en 2014, 160 216 habitants d'Agadir étaient économiquement actifs. Il s'agit de 116 191 hommes (73 % des hommes) et de 44,025 femmes (28% des femmes). Le taux de chômage pour la même année était de 17,2 pour cent en moyenne pour les deux sexes, y compris 13,6 % pour les hommes et 26,7 % pour les femmes. Parallèlement, le taux d'analphabétisme à Agadir en 2014 était de 25,7 % pour les femmes et de 10,1 % pour les hommes, soit 17,1 % en moyenne pour la population.<sup>234</sup> Par ailleurs, la plupart des personnes employées travaillent dans le secteur privé ou ont un statut de freelance.<sup>235</sup>

Au niveau de la province, selon l'enquête nationale sur l'emploi en 2020, le taux de chômage à Agadir Ida Outanane était de 15,4 pour cent.<sup>236</sup> Des dynamiques similaires peuvent être observées au niveau régional<sup>237</sup> Pendant ce temps, le HCP indique qu'en

2021, le taux de chômage dans le Souss-Massa était de 11,3 pour cent, légèrement inférieur au taux de chômage national de 12,3 pour cent ; avec des taux nettement plus élevés pour les femmes (16,6 pour cent) que pour les hommes (9,9 pour cent).<sup>238</sup> Le taux d'activité plus faible des femmes peut être attribué au fait que les femmes sont classées comme « inactives » sur le marché du travail parce qu'elles occupent des postes de chef de famille<sup>239</sup> et que le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Pour plus d'informations sur l'égalité des sexes, voir la section sur l'ODD 5. Une sélection d'initiatives visant à promouvoir l'égalité d'accès au marché du travail dans la région de Souss-Massa est citée dans l'annexe 9.

De même, en ce qui concerne l'indicateur 8.5.2 dans le Souss-Massa, le HCP note qu'en 2021, le taux de chômage dans la région était le plus élevé parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, avec 34 %, et le deuxième plus élevé parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans, avec 19 % (Figure 25). Cette situation peut être attribuée à une inadéquation globale entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, ainsi qu'en termes de type de qualification.<sup>240</sup> Le taux de chômage élevé dans le deuxième groupe est associé à l'inadéquation entre la qualification et les besoins du marché du travail, l'offre et la demande de main-d'œuvre.<sup>241</sup>

Il est également important de noter qu'en 2020, la grande majorité des jeunes du Souss-Massa

232 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.18

233 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.19

234 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.15

235 PAC d'Agadir (2017-2022), la Commune d'Agadir (2017) p.17

236 Monographie Régionale : Souss-Massa, Direction Régionale du Souss-Massa (2020). p.38

237 Note sur la Situation du Marche du Travail dans la Region Souss-Massa En 2021, HCP (2022) p.8

238 Pour plus d'informations, voir : Note sur la Situation du Marche du Travail dans la Region Souss-Massa En 2021, HCP (2022) et Région Souss-Massa Femmes et Marché du Travail: Réalités & perspectives, HCP (2022)

239 Région Souss-Massa Femmes et Marché du Travail: Réalités & perspectives, HCP (2022) p. 23

240 Note sur la Situation du Marche du Travail dans la Region Souss-Massa En 2021, HCP (2022) p. 10

241 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020) p.82

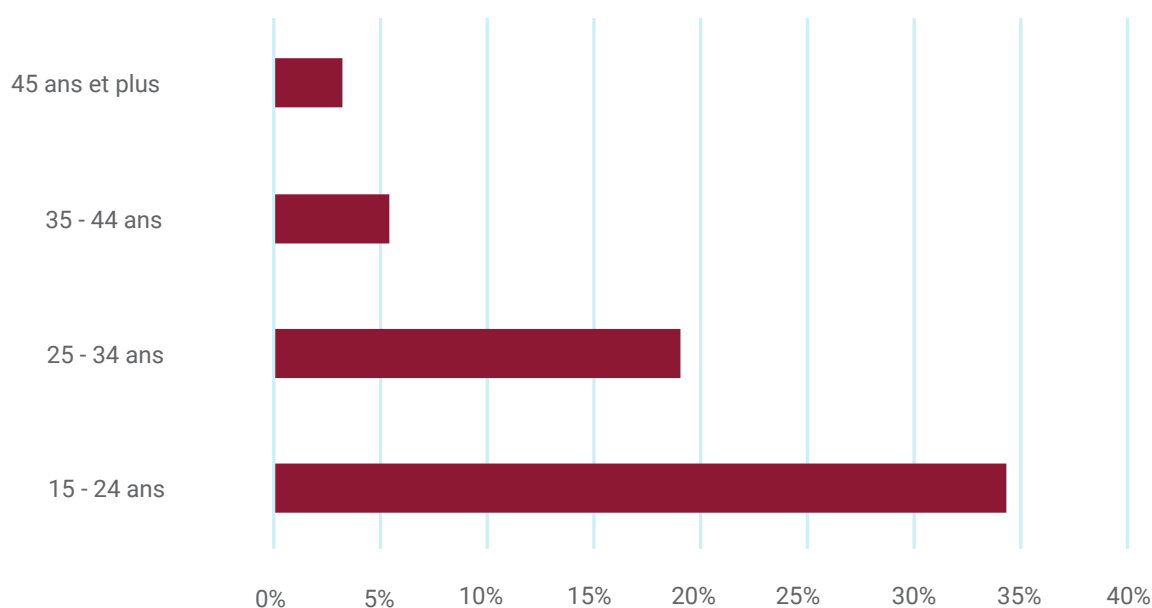


Figure 25. Taux de chômage dans différents groupes d'âge dans la région de Souss Massa en 2021

(88%) était employée dans la zone d'Agadir-Taroudant-AitMelloul.<sup>242</sup>

La répartition des activités économiques des ménages par secteur en 2021 indique que la plupart des travailleurs de la région de Souss-Massa étaient employés dans (i) le commerce et les services (45,4 %) et (ii) l'agriculture et la pêche (30,1 %) (voir Figure 26).

#### Cible 8.9 : Promouvoir un tourisme bénéfique et durable

Indicateur pertinent: **8.9.1**: PIB direct du tourisme en proportion du PIB total et en taux de croissance

Il n'y a pas d'information disponible sur la contribution du tourisme au PIB d'Agadir, cependant les données contextuelles révèlent qu'Agadir est l'une des principales destinations touristiques<sup>243</sup> du pays et que le secteur du tourisme est l'un des moteurs du développement économique de la ville et de la région de Souss-Massa. De même, le tourisme est l'un des principaux contributeurs au PIB régional. Selon le PAC 2022-2027, Agadir a enregistré 479 000 nuitées en septembre 2019.<sup>244</sup> En 2017, la région a été classée 2ème destination touristique au

242 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020) p.107

243 Agadir offre une série d'attraits touristiques, notamment l'accès à l'océan Atlantique, l'accès libre et gratuit aux plages publiques et une infrastructure attrayante, y compris le stade olympique. plages publiques en accès libre et gratuit, et des infrastructures attractives, dont le stade olympique.

244 PAC 2022-2027, la Commune d'Agadir (2022), p.21

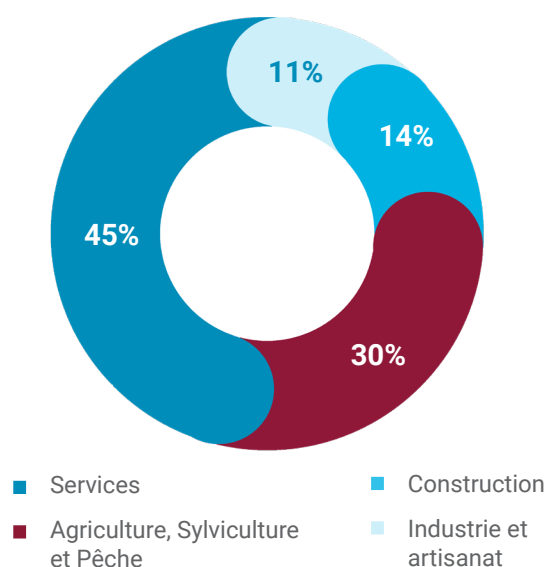


Figure 26. La répartition des activités économiques des ménages par secteur en 2021 dans la région de Souss-Massa

Maroc en termes de nuitées.<sup>245</sup> Les données existantes indiquent également que la grande majorité des nuitées dans le Souss-Massa (99 %) a été enregistrée à Agadir.<sup>246</sup> Cela dit, le développement du tourisme dans la région et à Agadir a été fortement affecté par la pandémie de COVID-19, qui a vu la baisse significative du tourisme entraînant la fermeture de plusieurs unités hôtelières (voir le chapitre COVID-19 pour plus de détails). Le tourisme reste également confronté à des défis de qualité et d'accès à des infrastructures adéquates.

Il existe une série d'initiatives sur la promotion du tourisme durable dans le Souss-Massa. En 2019, le ministère de la Culture et la région de Souss-Massa ont élaboré un registre régional de l'inventaire du patrimoine culturel de la région de Souss-Massa.<sup>247</sup>

La Société de développement régional du Tourisme (SDR) a élaboré un programme de mise à niveau et de rénovation des unités touristiques et hôtelières (2020-2022) pour un coût total de 120 000 000 MAD,<sup>248</sup> tandis que la Société de développement et de promotion des stations balnéaires de Taghazout a investi dans le projet d'aménagement de la « Médina de Tawenza à Taghazout », située à 20 km au nord d'Agadir.<sup>249</sup>

Plusieurs initiatives tirent parti de l'accès aux TIC pour promouvoir le tourisme à Agadir et à Souss- Massa et pour améliorer l'accès aux infrastructures et aux services. Il s'agit notamment de:

Safety First app - une application innovante créée pour les touristes à Agadir pour se connecter avec d'autres utilisateurs de l'application, demander de l'aide et partager un emplacement avec les autorités locales en cas d'accident ou d'urgence - même lorsqu'il n'y a pas de signal de téléphone mobile.

L'application Visit Agadir Souss-Massa - développée en collaboration avec le secteur

245 La région a réalisé un total de près de 5,5 millions de nuitées touristiques, ce qui représente 25 % du total des nuitées touristiques en 2017, soit un chiffre d'affaires de près de 15 milliards de dirhams. Pour plus d'informations, veuillez consulter : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa (2020) p. 80.

246 Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020), p.156

247 Géographie du tourisme : Tendances émergentes et initiatives pour soutenir le tourisme au Maroc disponible sur <https://www.longdom.org/open-access/tourism-geography-emerging-trends-and-initiatives-to-support-tourism-in-morocco-14482.html> Consulté le : 10/05/2023

248 Accords de partenariat relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des unités hôtelières, Gouvernement marocain (2015) p. 3

249 Une ville « médina de Tawenza à Taghazout » à 20 km au nord d'Agadir est en cours d'aménagement par la société Taghazout Resort Development and Promotion Company. Ce projet a démarré en 2020 et comprendra 44 unités pour des boutiques, des restaurants, des prestataires d'activités de loisirs et des produits artisanaux régionaux. La médina de Tawenza fait partie du projet plus vaste de Taghazout Bay, d'une superficie de 615 ha, qui comprend 4,5 km de plages, de grands hôtels internationaux, des unités résidentielles et des installations sportives, entre autres. Le rapport : Maroc Souss- Massa (2021)p.10





privé et gérée par le CRT, cette application offre des informations sur les attractions touristiques, l'hébergement et les activités, telles que le surf.

Portail en ligne Agadir Souss-Massa - lancé en janvier 2020, il s'agit d'un outil de marketing numérique et de mise en réseau visant à promouvoir la région en tant que centre économique compétitif et attractif.<sup>250</sup>

En 2020, le Conseil Régional du Tourisme (CRT) a finalisé la mise à niveau de son infrastructure numérique de promotion touristique. Il a développé le système d'information touristique de la région Souss-Massa « Tourisma », accompagné d'une nouvelle stratégie de communication triennale, d'une campagne de promotion et d'autres, qui a été réalisée en partenariat avec l'Office national marocain du tourisme (ONMT).<sup>251</sup> Des initiatives de tourisme durable peuvent être trouvées dans le programme de développement urbain (discuté plus en détail dans la section de l'ODD 11) ainsi que dans les programmes et initiatives de développement économique régional cités dans la section précédente.

### 3.4.3 Résumé et conclusions

La collecte de données qualitatives et quantitatives a révélé des informations intéressantes sur le développement économique d'Agadir. Elle montre que l'économie d'Agadir et de Souss-Massa est construite sur les bases des secteurs de l'Agriculture, du tourisme et de la pêche (ATP) avec un PIB brut de 70 milliards de MAD (6 544 677 \$) en 2017.<sup>252</sup>

Les données montrent qu'au cours des dernières décennies, le Grand Agadir est devenu l'un des principaux centres de services administratifs, sanitaires, universitaires, logistiques et de transport du sud du Maroc, avec la majorité des services et des infrastructures situés à Agadir même, y compris la Cité de l'innovation d'Agadir, la Cité du commerce et des compétences, et le Technoparc. Les projets de développement mis en œuvre à Agadir - Haliopolis et le Smart Port d'Agadir - devraient contribuer à la diversification, à l'innovation et à l'amélioration de la productivité économique, ainsi qu'à la création d'emplois et à la croissance d'entreprises, ce qui permet à la région d'atteindre les objectifs 8.2 et 8.3. Les points saillants des statistiques sont présentés dans la figure 27.

Agadir est également l'une des principales destinations touristiques du Maroc, mais le développement durable du tourisme et d'autres activités économiques à Agadir sont mis à mal par une série de facteurs, dont le plus récent est la pandémie de COVID-19 (abordée au chapitre 4). La croissance durable de la ville à l'avenir est liée aux efforts et aux succès dans les domaines suivants:

(i) l'amélioration de la productivité économique (par exemple, par le biais d'innovations de produits et de processus, d'améliorations des usines et des équipements, et de mesures visant à améliorer les compétences de la main-d'œuvre et les conditions de travail<sup>253</sup>) et l'égalité d'accès au marché du travail pour tous; (ii) la protection de l'environnement naturel, en particulier en ce qui concerne le climat (par exemple, en fournissant des infrastructures et des services à l'épreuve du climat, comme indiqué dans la section de l'ODD 13); et (iii) l'utilisation efficace des outils de planification spatiale (par exemple, pour répondre au besoin

250 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.11

251 Tourisma, Conseil Régional du tourisme Agadir Souss-Massa Accessible au lien suivant : <https://crtagadirsm.com/>

252 Comptes régionaux pour 2017, HCP (2019)

253 18. Productivité, OIT (2022) Disponible à l'adresse : <https://www.ilo.org/global/topics/dw4sd/themes/productivity/lang-en/index.htm> ;

croissant de localiser les services logistiques). Selon le Schéma régional de l'Aménagement du Territoire (SRAT) pour 2020, l'économie régionale bénéficierait également d'initiatives renforçant la gouvernance territoriale, améliorant le potentiel d'investissement (également en relation avec les partenariats public-privé, comme indiqué dans la section sur

l'ODD 17), augmentant la création d'emplois et le développement des compétences de la main-d'œuvre. La numérisation et l'utilisation des TIC sont également citées parmi les facteurs clés du développement de la région.<sup>254</sup>

### ODD 8: Points saillants des statistiques

Sur l'indicateur ODD 8.1.1: le taux de croissance annuel du PIB réel par habitant en 2018.



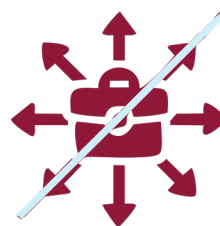
Le PIB par habitant dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane était de 29,454 DH (2,754 USD), le plus élevé parmi les autres préfectures de la région

Sur l'indicateur ODD 8.2.1: le taux de croissance annuel du PIB réel par personne employée : le taux de croissance du PIB par personne employée au Maroc en 2018 était de **1,7 %**

Sur l'indicateur ODD 8.5.2: Taux de chômage, par sexe, âge et personnes handicapées:



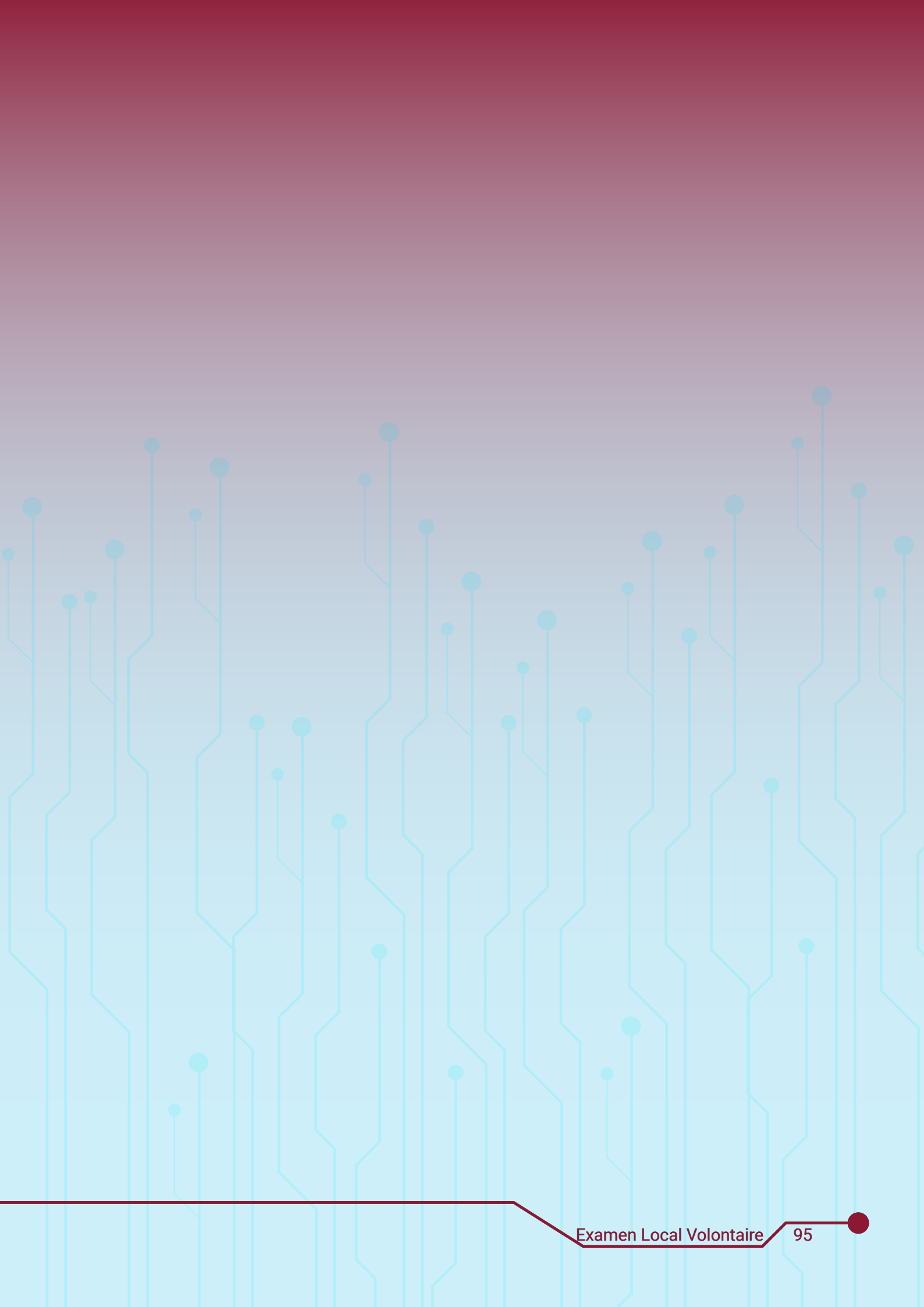
En 2014, 160,216 habitants d'Agadir étaient économiquement actifs. Cela comprenait 116,191 hommes (73 % des hommes) et 44,025 femmes (28 % des femmes).



Le taux de chômage la même année était en moyenne de 17,2 % pour les deux sexes, dont 13,6 % pour les hommes et 26,7 % pour les femmes.

Pendant la même période, le taux d'analphabétisme des femmes à Agadir en 2014 était de 25,7 % et de 10,1 % pour les hommes, ce qui représente une moyenne de 17,1 % pour l'ensemble de la population

Figure 27. ODD 8: Points saillants des statistiques



11 VILLES ET  
COMMUNAUTÉS  
DURABLES

## 3.5 ODD 11 : Villes et communautés durables

*Rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables.*

### 3.5.1 Contexte

Le Maroc a connu une urbanisation rapide depuis son indépendance en 1956. Entre 1990 et 2000, le nombre de villes a été multiplié par deux, créant des opportunités et des défis

pour le développement du pays, comme indiqué dans le VNR 2020 et dans l'encadré ci-dessous.<sup>255</sup> La figure 14 montre les tendances de l'urbanisation au Maroc depuis 1950, le pourcentage d'urbanisation continuant d'augmenter pour atteindre 64 pour cent en 2021.<sup>256</sup>

#### ODD 11: Perspectives de l'Examen Volontaire National 2020<sup>257</sup>

Le VNR 2020 note que les zones urbaines du Maroc se développent rapidement depuis l'indépendance du pays. Il souligne que le taux d'urbanisation est passé de 29,1 % en 2004 à 60,3 % en 2014 et que le nombre de villes et de centres urbains au Maroc a presque doublé entre 1994 et 2014, passant de 195 à 364 villes ou centres. Il note également que cette urbanisation rapide a entraîné l'expansion des zones urbaines, en particulier le long du littoral, l'émergence de métropoles, ainsi que la croissance économique et la création d'emplois. En même temps, elle a également contribué à l'augmentation de la pollution de l'air, à la production excessive de déchets, au développement d'établissements humains

255 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), p.128

256 Base de données de la Banque mondiale (2021) Accessible au lien suivant : [https://www.google.com/url?q=https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=per cent3DMA&sa=D&source=docs&ust=1684756020294360&usg=AOvVaw0s-irm-cF0gD\\_fRK9dhZv0](https://www.google.com/url?q=https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=per%203DMA&sa=D&source=docs&ust=1684756020294360&usg=AOvVaw0s-irm-cF0gD_fRK9dhZv0)

257 Rapport Maroc VNR 2020, Royaume du Maroc (2020) (2020), pp.128-134

non résilients et de quartiers vulnérables aux catastrophes naturelles, et a accru la pression sur les infrastructures et les services urbains, notamment le logement, les transports, la collecte et le traitement des déchets solides. Le gouvernement est déterminé à développer une urbanisation durable et opérationnel fondé sur la concertation, la participation et l'incitation, et à préparer l'avenir des territoires à l'horizon 2040 en.. :

Renouvelant les fondements de la politique urbaine pour donner de la cohérence à l'action urbaine, repenser les relations entre les centres-villes, les zones périphériques et les territoires ruraux, ainsi qu'entre les aires métropolitaines et les autres territoires sous la forme d'une nouvelle politique urbaine,

Réhabilitant le système de planification urbaine en adoptant des approches et des mécanismes innovants et tournés vers l'avenir

Repositionnant les acteurs dans la nouvelle organisation territoriale pour refléter les nouvelles dynamiques de développement

D'autres actions ont permis de relever les défis auxquels sont confrontées les villes marocaines, notamment l'élaboration d'une nouvelle génération de SDAU (Schémas directeurs d'aménagement urbain) pour les zones métropolitaines, qui serviront de référence pour la planification urbaine durable, et l'augmentation du nombre de communes couvertes par des documents de planification urbaine, qui passera de 53 % en 2016 à 74 % en 2019.

Si le Maroc a enregistré des progrès considérables dans la réalisation de l'ODD 11, le VNR met en évidence certains défis susceptibles d'entraver ces progrès, notamment l'insuffisance du suivi de l'initiative Villes sans bidonvilles (VSB). Dans certaines villes, les contraintes foncières qui risquent d'entraver le traitement des bidonvilles n'ont pas encore été planifiées. Le rythme rapide de l'urbanisation incontrôlée risque de limiter la croissance économique, mais la nouvelle politique de la ville devrait s'attaquer à ce dernier problème.

Agadir est l'un des principaux centres urbains du pays, le centre économique de la région du Souss-Massa, et aspire à devenir une métropole. Le tremblement de terre de 1960 et les inondations qui ont suivi ont entraîné des pertes humaines, économiques et infrastructurelles considérables. Le tremblement de terre a complètement détruit la vieille ville d'Agadir, située sur la colline d'Ouffela et datant du XVI<sup>e</sup> siècle, et a ravagé l'économie de la ville (plus d'informations sont disponibles dans la section SDG 13). Les efforts de reconstruction ont permis l'émergence d'un nouveau centre urbain situé au pied de la colline, en bord de

mer. À partir de 1970, Agadir s'est développée pour occuper le territoire situé entre le port d'Agadir, qui a joué un rôle considérable dans le développement de la ville à travers les siècles, les montagnes de l'Atlas, la vallée du Souss et l'océan Atlantique.

Agadir a connu une croissance dynamique au cours des dernières décennies. Après le tremblement de terre, elle comptait 48 520 habitants.<sup>258</sup> Entre 2004 et 2014, le nombre d'habitants est passé de 346 106 à 421 844.<sup>259</sup> L'agglomération du Grand Agadir a dépassé les 980 000 habitants en 2004 et a

258 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 2IDATE (2020) p.41

259 Monographie Régionale : Souss-Massa, Direction Régionale du Souss-Massa (2020)



atteint 1 250 000 habitants en 2014.<sup>260</sup> Les projections démographiques indiquent que la population du Grand Agadir atteindra 2 300 000 habitants d'ici 2040, ce qui devrait exercer une pression supplémentaire sur l'accès aux infrastructures et aux services urbains essentiels.<sup>261</sup> Pour assurer une urbanisation durable conformément aux compétences communales (comme indiqué dans l'annexe 2), la commune d'Agadir, avec ses partenaires, a mis en œuvre une série d'initiatives visant à améliorer l'accès au logement et au transport, la collecte et le traitement des déchets solides, la planification urbaine, l'aménagement et l'entretien des espaces publics et verts, tout en réalisant son objectif de devenir plus durable, plus intelligent et plus inclusif, comme indiqué ci-dessous.



Figure 28. Système de mobilité durable à Agadir. Source : Commune d'Agadir (2022)

260 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 2IDATE (2020), p.41

261 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 2IDATE (2020), p.41

### 3.5.2 Vue d'ensemble de l'objectif

**Cible 11.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats, sûrs et abordables, et rénover les bidonvilles.**

**Indicateur 11.1.1, proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, des établissements informels ou des logements inadéquats**

Il existe des données fragmentaires sur le nombre de personnes vivant dans des logements inadéquats à Agadir, ce qui entrave la mesure de l'indicateur 11.1.1.<sup>262</sup> En 2008,

Agadir a été déclarée ville sans bidonvilles, dans le cadre de la réalisation du Programme Villes sans bidonvilles (VSB) lancée par le Roi Mohammed VI en 2004, pour laquelle il a reçu un prix.<sup>263</sup> L'initiative a coûté 1,22 milliard de dirhams (118 659 636 \$) et a bénéficié à plus de 16 000 ménages à Agadir.<sup>264</sup>

Parallèlement, en 2013, Agadir a élargi ses limites communales pour inclure les zones environnantes avec des établissements informels, construits sur les bords des montagnes de l'Atlas. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que le nombre de personnes vivant dans des logements inadéquats ait augmenté peu de temps après cette expansion. En outre, les données recueillies auprès de la commune indiquent qu'en 2014, le déficit de logements à Agadir était estimé à 2 923 unités<sup>265</sup> (voir tableau 5).<sup>266</sup>

Tableau 5 : Déficit en logements à Agadir en 2014 (en unité de mesure)

Bâtiments insalubres ou bidonvilles	Des ruines menaçantes	Cohabitation	Déficit de logements
2,626	42	255	2,923

Source : Réponse à l'enquête ODD 11, commune d'Agadir (2022)

La construction de logements abordables à Agadir est assurée par l'opérateur public Al Omrane,<sup>267</sup> qui indique qu'entre 2010 et 2018, 7 413 logements abordables (logements à prix réduit) ont été construits dans la ville; et 22 000 logements supplémentaires sont actuellement en cours de construction (en septembre 2022).<sup>268</sup> Les coopératives et les associations jouent également un rôle important dans l'amélioration

de l'accès à des logements abordables de qualité et décents dans la ville. Le fonctionnement des premières est régi par la loi 112.12<sup>269</sup> qui permet à la fois l'achat de terrains et la construction de logements à un taux réduit. Les associations jouent un rôle important dans la lutte contre le sans-abrisme. Parmi les défis qui entravent la fourniture effective de logements abordables à Agadir figurent le déficit foncier, l'augmentation

262 La VNR 2020 indique qu'en 2018, la valeur de l'indicateur 11.1.1 au Maroc était de 3,6 pour cent. Source : Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.135

263 Monographie régionale sur le secteur de l'habitat et de la politique de la ville (2017), p.77.

264 Monographie régionale sur le secteur de l'habitat et de la politique de la ville (2017), p.77.

265 Aucune information sur la signification du terme "unités" n'a été fournie.

266 La VNR 2020 indique qu'au niveau national, le déficit de logements est passé de 1 240 000 unités en 2002 à 1 million en 2007 et 425 000 unités en 2018. Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.128

267 Al Omrane Group Accessible au lien suivant : [https://www.google.com/url?q=https://www.alomrane.gov.ma/&sa=D&source=docs&ust=1684395175495279&usg=AOvVaw0S7UUUIE\\_Biz7W5\\_Mfa5-Z](https://www.google.com/url?q=https://www.alomrane.gov.ma/&sa=D&source=docs&ust=1684395175495279&usg=AOvVaw0S7UUUIE_Biz7W5_Mfa5-Z)

268 Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

269 Loi organique n° 112-14 relative aux préfectures et aux provinces

des coûts des combustibles et des prix des matériaux de construction.<sup>270</sup>

L'amélioration de l'accès au logement à Agadir est citée comme un objectif du Programme de développement urbain, qui prévoit l'allocation de terrains pour le logement, l'attribution d'unités de logement et l'amélioration des conditions de logement. De même, d'autres initiatives - telles que la Convention 2014 dans le domaine de l'urbanisme visant à rendre les quartiers accessibles - ont un impact sur le logement dans la ville. Cela étant dit, pour relever efficacement les défis en matière de logement, il faut une régénération des quartiers à l'échelle du système, basée sur la réhabilitation des espaces publics et verts, le renforcement du capital social et humain (par exemple, la lutte contre le chômage), au bénéfice de tous, en particulier des groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les enfants, les migrants et les personnes handicapées. Tout cela serait mis en œuvre de manière participative.<sup>271</sup>

**Cible 11.2: D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.**

*Cette cible est mesurée par l'indicateur 11.2.1. Proportion de la population ayant un accès aisé aux transports publics, par sexe, âge et personnes handicapées*

Il n'y a pas d'informations statistiques détaillées sur la part de la population ayant un accès pratique aux transports publics à Agadir (indicateur 11.2.1), mais il existe de nombreuses données contextuelles sur les infrastructures de transport. Les données montrent qu'Agadir est idéalement située au carrefour entre le sud et le nord du Maroc, et est bien connectée avec Marrakech et Casablanca via l'autoroute A3 et avec Taroudant et Tiznit et les centres urbains secondaires de la région de Souss-Massa via deux routes express.<sup>272</sup> Elle est également facilement accessible par la mer (via le port d'Agadir) et par les airs (via l'aéroport international d'Agadir Al Massira situé à 20 km de la ville - le seul aéroport de la région de Souss-Massa). Ces connexions ont favorisé l'expansion de la ville et ont permis son développement en tant que centre commercial et logistique, notamment pour les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Agadir détient des compétences partagées avec l'Etat en ce qui concerne l'entretien des routes nationales, des routes locales et des trottoirs (voir la liste des compétences de la commune dans l'annexe 2).

Au niveau du Grand Agadir, les données existantes indiquent que l'accès aux transports publics est limité. Elles indiquent que le Grand Agadir est confronté à un déficit de bus publics depuis 1982 (comme le montre le tableau 6) et que le réseau de transport public couvre 11 % de la superficie totale (81 km<sup>2</sup>) et dessert 62 % de sa population, laissant certaines zones mal desservies, telles que Lqliâa, les localités périphériques de Drarga, Taghazout, Aourir, le secteur balnéaire d'Agadir, Hay Mohammadi.<sup>273</sup>

270 Source : informations recueillies lors de la visite sur le terrain

271 Source : informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

272 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021), p. 24

273 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.16.





Figure 29. Réseau de BHNS à Agadir. Source : Commune d'Agadir (2022)

Tableau 6 : Evolution de la flotte d'autobus par rapport à la croissance de la population urbaine dans le Grand Agadir<sup>274</sup>

Année	1982	1990	2004	2011	2017
Population urbaine	303,317	466,776*	770,559	1,035,197*	1,086,250*
Parc en circulation	64	110	180	125	198
Ratio: personnes/ autobus	4,739	4,243	4,281	8,282	5,486
Déficit des bus	87	152	205	393	345
parc en circulation optimale	151	274	385	518	543

\*Estimation personnelle basée sur les résultats des RGPH de 1982, 1994, 2004 et 2014.

Source : RATAG, 1982, 1990, 2004 ; Direction des contrôles de l'Etat et des services concédés, Ministère de l'Intérieur (1990) ; ALSA, Rapports d'activités, 2011 et 2017 ; HCP, délégation régionale d'Agadir, projection démographique (2005-2014) ; RGPH, 1982, 1994, 2004.

274 L'évolution de l'offre de transport collectif en bus au Grand Agadir entre 1978 et 2017, Espace Géographique & Société Marocaine (2018) p.5.

En ce qui concerne la répartition modale du transport de personnes dans le Grand Agadir (Figure 30), les données de 2013 indiquent que sur 3 millions de déplacements quotidiens effectués dans le Grand Agadir, 48 % ont été réalisés avec un mode de transport mécanisé, et 52 % avec des modes de transport doux (dont 48 % de déplacements à pied et 4 % de déplacements à vélo).

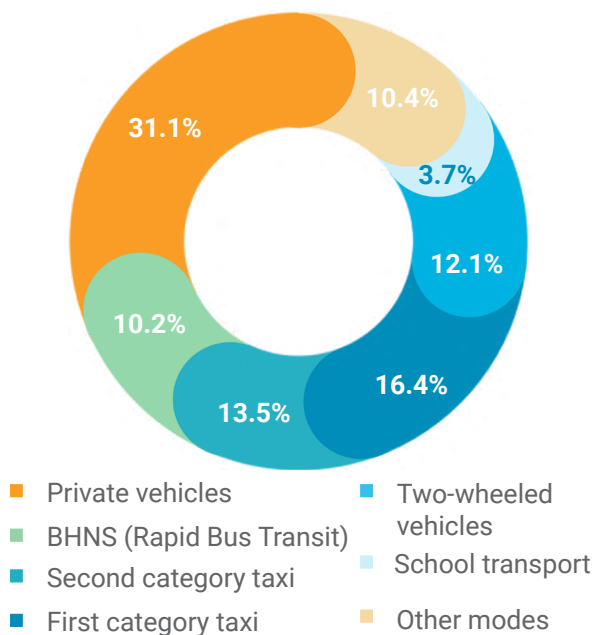


Figure 30. Part modale du transport dans le Grand Agadir en 2013 (tous les modes de transport confondus)

La répartition modale des transports mécanisés, présentée dans la figure 16, montre la prédominance des véhicules individuels (31,3 %) et des taxis (première catégorie et deuxième catégorie combinées à 29,9 %).<sup>275</sup> L'utilisation limitée du vélo est attribuée à la fragmentation du réseau cyclable, aux trottoirs mal entretenus, aux passages piétons absents ou mal signalés

ou encore mal respectés par les automobilistes. Malgré ces difficultés, le Grand Agadir présente des conditions favorables à la mobilité douce avec 27 kilomètres de pistes cyclables existantes et cinq kilomètres supplémentaires prévus.<sup>276</sup>

En ce qui concerne la sécurité routière, les données de la figure 32 indiquent que la plupart des accidents à Agadir se produisent pendant l'été, lorsque le volume du trafic se concentre sur certains axes de la côte, ce qui indique que la protection des usagers de la route les plus vulnérables, les piétons et les cyclistes, est essentielle.<sup>277</sup>

Étant donné que 90 pour cent des personnes et 85 pour cent des produits sont transportés par la route dans le Grand Agadir, l'infrastructure a été une priorité d'investissement et l'un des principaux objectifs de développement pour la ville, la région et le gouvernement national.<sup>278</sup> L'infrastructure de transport à Agadir fait actuellement l'objet d'une expansion et d'une mise à niveau, plus particulièrement dans le contexte du Programme de développement urbain mis en œuvre entre 2020 et 2024 avec le Plan de mobilité urbaine intégré 2017-2022,<sup>279</sup> qui sont tous deux examinés en détail dans la sous-section suivante. Le programme prévoit le renforcement de l'attractivité économique et touristique d'Agadir et l'amélioration de la qualité de vie des communautés locales. Le Plan de mobilité urbaine prévoit le développement d'un nouveau cadre institutionnel et opérationnel pour la gestion et la mise en œuvre de la politique de transport et de diverses initiatives, soutenu par de nouveaux outils de gestion de la mobilité ; l'amélioration de l'attractivité et de l'accessibilité des transports publics ; et la sécurité routière entre autres, tout en prenant en compte les questions environnementales (plus d'informations sur le Plan de mobilité urbaine peuvent être trouvées dans l'Annexe 10).

275 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.11.

276 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.17.

277 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.18

278 En 2019, le roi Mohammed VI a proposé l'expansion des réseaux routiers. Pour plus d'informations, voir The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021), p. 24

279 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p. 7





Figure 31. Système de vélos partagés à Agadir. Source : UN-Habitat (2022)

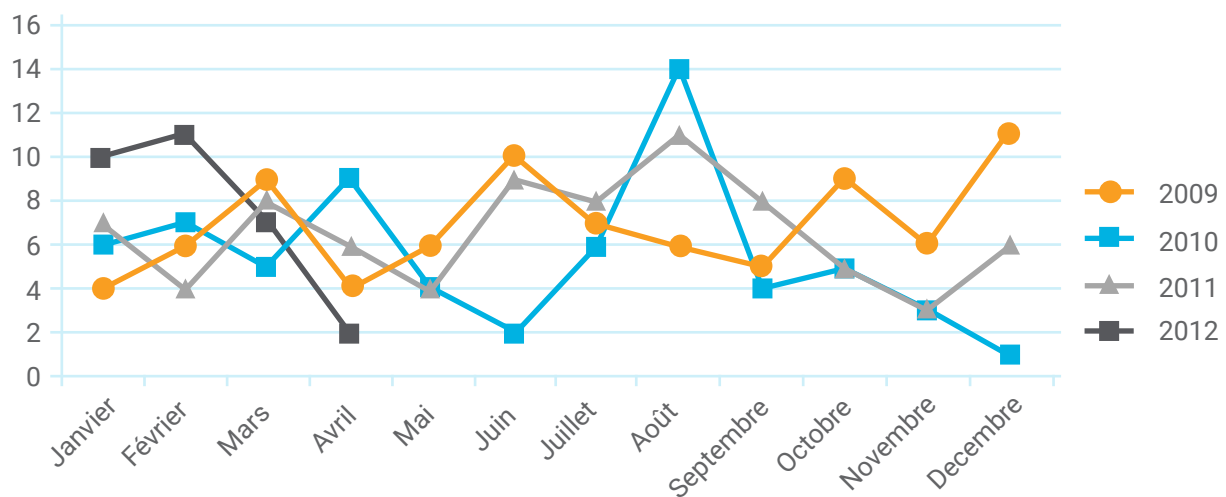


Figure 32. Le nombre d'accidents de la route signalés à Agadir entre 2009 et 2012 (en nombre d'accidents).

Le plan prévoit la création d'un Bus à haut niveau de service (BHNS) qui est discuté plus en détail dans l'encadré ci-dessous.<sup>280</sup> Le BHNS est le premier système de transport public de ce type dans la ville et au Maroc.

### Développement du Bus à haut niveau de service (BHNS) à Agadir

Ce projet vise à moderniser le réseau de transport public dans l'ensemble du Grand Agadir en permettant à la population d'accéder à des moyens de transport abordables, propres et durables. Il est soutenu par l'Initiative de financement de projets urbains - UPFI<sup>281</sup> de la BEI. Le projet comprend une route de 15 km sur l'axe nord-sud-est de la ville, reliant le port de pêche aux quartiers résidentiels, facilitant l'accès au souk, au centre-ville et à l'université, et permettant à environ 60 000 personnes par jour de faire la navette entre leur domicile et leur lieu de travail à Agadir, faisant ainsi progresser la mobilité urbaine<sup>282</sup> et la gestion urbaine.<sup>283</sup> Le projet fournit un service de transport public qui répond aux exigences de fiabilité, de régularité, de fréquence et de sécurité, tout en réduisant le nombre de véhicules privés dans le centre-ville. Le BHNS facilitera l'accès des personnes à mobilité réduite aux planchers bas.

Le projet ouvre également la voie à la mise en place de pôles de transport, revitalisant ainsi les espaces publics environnants.<sup>284</sup> Le développement du BHNS comprendra des infrastructures supplémentaires telles que des pistes cyclables (plan de mobilité douce), et inclura également des solutions améliorées par les TIC pour l'éclairage public, l'irrigation de l'eau et la planification de la mobilité. Le coût total de l'investissement est de 900 millions de dirhams (88 millions de dollars), et devrait s'achever entre 2023 et 2024.<sup>285</sup> Le schéma de mobilité douce a été mis en place sous la forme d'un partenariat public-privé en 2019 et se concentre sur la possibilité pour le public de louer un vélo à l'aide d'une application mobile. Il bénéficie également de stations de vélos alimentées par l'énergie solaire.<sup>286</sup>

Selon PAC, la commune prévoit de mettre en œuvre 3 lignes de BHNS sur une longueur de 45 km, afin de développer des pôles de transport efficaces. Elle prévoit également de réaliser une étude dans le cadre de la mise en œuvre du premier BHNS mentionné ci-dessus, dans le but de définir un réseau de bus intégré et complémentaire. L'objectif du réseau public est de transporter environ 290 000 passagers par jour.<sup>287</sup>

Les données collectées mettent également en évidence la collaboration entre le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable dans la mise en œuvre du projet « Mobilité durable avec les énergies renouvelables au Maroc - DKT VI ». L'objectif

280 Projet du Grand Agadir de création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (2015)

281 Mission, Initiative de financement de projets urbains (N.D.) Disponible sur : <https://upfi-med.eib.org/en/missions-en/>

282 Projet du Grand Agadir de création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (2015)

283 Projet du Grand Agadir de création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (2015)

284 Projet du Grand Agadir pour la création d'une ligne de Bus Rapid Transit - UPFI - Urban Projects Finance Initiative (eib.org) Accessible au lien suivant : <https://upfi-med.eib.org/fr/projects/projet-du-grand-agadir-de-creation-dune-ligne-de-bus-a-haut-niveau-de-service/>

285 Convention de partenariat relative au financement et à la réalisation du BHNS, Commune d'Agadir (2020) p.9

286 Projet du Grand Agadir de création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service, UPFI - Urban Projects Finance Initiative (N.D.). Accessible au lien suivant: <https://upfi-med.eib.org/fr/projects/projet-du-grand-agadir-de-creation-dune-ligne-de-bus-a-haut-niveau-de-service/>

287 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p. 139

du projet est d'améliorer les conditions de développement de la mobilité durable au niveau national et dans la ville d'Agadir. Le projet comporte 4 champs d'action :

Établir un dialogue national sur les bases stratégiques, juridiques et financières de la promotion de la mobilité durable ;

Améliorer la disponibilité des informations sur les approches et les technologies en matière de mobilité durable ;

Renforcer les conditions de mise en œuvre de la mobilité durable dans le Grand Agadir ;

Fournir une étude de cas évolutive et des expériences de sensibilisation centrées sur Agadir.<sup>288</sup>

Il est important de noter qu'en promouvant une action globale, ces initiatives améliorent les performances de la ville non seulement par rapport à l'ODD 11.2, mais aussi par rapport à l'ODD 3 qui appelle à garantir une vie saine et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge (avec une cible visant à réduire de moitié le nombre de décès et de blessures dus aux accidents de la route d'ici 2020), à l'ODD 13 sur l'action climatique (avec les cibles 13.1 et 13.2).

Enfin, les données ont également montré qu'en 2015, une étude a été menée sur les pratiques de mobilité du personnel à la commune d'Agadir, dans le but de gérer les déplacements du personnel de manière durable et de réduire les coûts environnementaux. L'étude a montré que les femmes n'utilisent pas les bus, ni les bicyclettes, et qu'elles choisissent plutôt d'utiliser leurs voitures privées ou des taxis. L'étude a recommandé de promouvoir les services de bus comme mode de transport pour les femmes, avec l'hypothèse de rendre le service plus sûr en installant des caméras de surveillance, en prévoyant des zones réservées

aux femmes dans les bus et dans d'autres modes de transport.<sup>289</sup>

**Cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.**

*Cette cible est mesurée par l'indicateur 11.3.2, proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la planification et à la gestion urbaines qui fonctionne régulièrement et démocratiquement.*

En ce qui concerne l'indicateur 11.3.2, les données collectées ont permis de mieux comprendre la participation de la société civile à la planification et à la gestion urbaine, ainsi que d'obtenir une multitude de données contextuelles. Elles ont révélé que parmi les documents de planification les plus importants pour Agadir figurent le Programme de développement urbain, ainsi que le Plan de mobilité urbaine, le Plan d'action communal (PAC), le Schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) du Grand Agadir et les plans d'aménagement de certaines zones d'Agadir. Les politiques et initiatives sectorielles développées à différents niveaux de gouvernance, telles que la Stratégie Climat pour le Souss-Massa (PTRC - détaillée dans la section ODD 13), le Schéma Directeur de Transformation Numérique (SDTN) développée dans le cadre de l'Agenda pour le Développement Durable (ADD), tous se conjuguent pour créer un cadre de planification pour le développement.

Le Programme de Développement Urbain (PDU) initié par le Roi Mohammed VI et lancé en 2020 pose les jalons de la planification du développement d'Agadir en tant que métropole (voir ci-dessous).

288 Chargé.e d'administration projet DKTI VI - arbalou Disponible à l'adresse : <https://www.arbalou.com/charge-e-dadministration-projet-dkti-vi/>

289 Etude sur les pratiques de mobilité du personnel dans la commune urbaine d'Agadir, CGLU Afrique (2015) p.6



### Programme de développement urbain 2020-2024 à Agadir

Les objectifs du programme sont les suivants : (i) faire d'Agadir une destination touristique de premier plan au niveau national et international, (ii) développer le capital humain, et (iii) développer les infrastructures de la ville. Le programme comporte six composantes de développement : (i) la mise en place d'un service de bus de qualité, (ii) le renforcement de l'offre et de la qualité des infrastructures et le renforcement de la mobilité, (iii) la qualification et le développement des quartiers touristiques de la ville, (iv) la protection de l'environnement et le développement des espaces verts, (v) la protection du patrimoine religieux, culturel et (vi) le renforcement du rôle des « centres sociaux » (centres de services sociaux) et la contribution à l'amélioration du bien-être de la population.<sup>290</sup>

Le programme s'étend de 2020 à 2024 avec un budget de près de 6 milliards de dirhams marocains.<sup>291</sup>

Le PDU compte 94 projets. En janvier 2021, 13 des 94 projets (représentant 28% du budget global) étaient en cours de réalisation. La gouvernance du programme a été confiée à huit maîtres d'ouvrage fermement engagés à mener à bien leurs missions<sup>292</sup> (pour plus d'informations sur le rôle des partenariats dans la réalisation des objectifs de développement, voir la section sur l'ODD 17).

Le Programme de développement urbain (PDU) comprend le Plan de mobilité urbaine, qui se concentre sur la planification des transports publics et de la mobilité urbaine, notamment en créant une unité intercommunale de suivi et de contrôle du réseau de transports publics, ainsi qu'un observatoire de la mobilité. Le plan vise également à optimiser le partage de la voirie en encourageant les modes de transport doux (détaillés dans la section précédente).<sup>293</sup> En ce qui concerne le PAC, il est important de noter qu'il s'agit d'un plan d'action de 6 ans qui reflète toutes les initiatives de la commune et qui a une forte composante participative. Le PAC 2022-2027 jette les bases du développement d'Agadir dans les années à venir, en concrétisant

sa vision d'une ville intelligente, durable et inclusive. Il fournit une orientation stratégique pour la planification et le développement local afin de faire d'Agadir une métropole moderne, un territoire attractif, une ville intelligente, et une assemblée ouverte (forum).<sup>294</sup>

Les données ont également révélé une série de documents de planification couvrant le niveau du Grand Agadir, tels que le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Agadir (SDAU) qui a été lancé en 2013 par l'Agence Urbaine d'Agadir (AUA), le Département de l'Urbanisme du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche de

290 Accord-cadre PDU, Région Souss-Massa (2020), p.6 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements

Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015)

291 Un an après, l'avancée du PDU d'Agadir 2020-2024, AGADIRPREMIERE N°83 (2020). Accessible au lien suivant: <https://www.google.com/url?q=http://agadirpremiere.ma/un-an-apres-lavancee-du-pdu-dagadir-2020-2024/&sa=D&source=docs&ust=1684756420346311&usg=AOvVaw1CQahjVA5AYCqhXKUfS0jg>

292 Les maîtres d'ouvrage sont : la SDL Agadir Souss-Massa Développement, la SDL Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, la SDR du Tourisme Souss-Massa, Al Omrane Souss-Massa, le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, le Ministère des Dotations et des Affaires Islamiques, le Ministère de la Santé....

293 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015)

294 Pour plus d'informations, voir PAC (2022-2027), La commune d'Agadir (2022)

planification entreprise par le Maroc pour créer des documents stratégiques de référence pour les projets et les processus de développement prévus pour l'année 2040.<sup>295</sup>

Le SDAU définit l'orientation du développement d'Agadir en tant que métropole. Le plan a reçu le prix international d'architecture d'Espagne, le « Premio de Arquitectura Española Internacional 2015 », dans la catégorie de la planification urbaine et des réalisations urbaines.<sup>296</sup> Le plan repose sur huit hypothèses : (i) Agadir devient une métropole (ii) développement compact ; (iii) développement d'un cadre global d'infrastructures ; (iv) renforcement des transports publics comme composante clé du développement territorial ; (v) amélioration de la qualité de vie ; (vi) protection des zones rurales et du patrimoine naturel ; (vii) développement d'une nouvelle culture de gestion territoriale ; (viii) développement d'initiatives respectueuses de la diversité territoriale.<sup>297</sup>

La collecte de données a également montré que la planification participative guide le développement d'Agadir conformément à l'article 119 de la loi organique des communes 113-14<sup>298</sup> qui met l'accent sur les mécanismes participatifs pour le dialogue et les consultations avec les citoyens et les associations, le suivi et l'évaluation des plans d'action, conformément aux règlements internes. Les données ont montré qu'en ce qui concerne le PAC, les

citoyens ont été placés au centre de la prise de décision lors de la préparation du plan et ont été impliqués dans des consultations approfondies, y compris des ateliers.<sup>299</sup> Les consultations ont donné aux citoyens et aux organisations de la société civile l'occasion de formuler leurs propositions. En particulier, tout au long du processus d'élaboration du PAC 2022-2027, cinq réunions de consultation participative ont été organisées à Agadir pendant plusieurs jours. Au total, 990 personnes ont participé, issues de 140 associations. Environ 43 % du total des participants étaient des femmes (l'aperçu des sessions thématiques et des ateliers se trouve à l'annexe 11).<sup>300</sup> Ces démarches et consultations ont été guidées notamment par l'article 139 de la constitution et conformément à la loi organique 14.133.<sup>301</sup> Le PAC souligne également l'importance de soutenir le développement durable de la ville à travers la mise en place de comités de quartier, qui sont en eux-mêmes des groupes participatifs permettant aux citoyens et aux acteurs locaux de se rencontrer et de discuter des projets liés à la vie de quartier.<sup>302</sup>

La vision de la commune visant à renforcer le modèle démocratique et la gestion inclusive par le biais d'une gouvernance ouverte centrée sur les citoyens, comprend l'Assemblée ouverte telle que citée dans le PAC 2022-2027. L'axe « assemblée ouverte » du PAC comprend (i) une communication transparente : cela se fait

295 Veuillez consulter la page web suivante pour la liste des documents de planification urbaine pertinents pour Agadir : Préfecture d'Agadir IDA Outanane, Agence Urbaine D'Agadir (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://aua.ma/planificationurbaine/etat-de-la-couverture-en- documents-durbanisme-prefecture-dagadir-ida-outanane/> 295

296 Schéma Directeur du Grand Agadir et ses Plans D'Aménagement, Cabrera-Febles (n.d.) Disponible sur : <http://www.cabrerafebles.com/fr/sdau-plan-director-del-grand-agadir-y-sus-planos-generales-de-ordenacion/>

297 Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Agadir, Agence Urbaine d'Agadir (2013) Accessible au lien suivant : <https://aua.ma/projets/schema-directeur-damenagement-urbain-sdau-du-grand-agadir/>

298 Loi organique n° 113-14 relative aux communes, Ministère de l'Intérieur (Presse) (2016)

299 PAC d'Agadir 2017-2022, la Commune d'Agadir (2017) p.38

300 Informations fournies par la commune par correspondance le 5 mai 2023

301 Le processus complet d'élaboration du PAC s'étale sur 4 étapes comprenant le diagnostic, la définition de la vision et l'identification des priorités et l'élaboration du plan de financement (qui se déroule en parallèle), le suivi, l'évaluation et l'amélioration. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.14.

302 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.69



en dynamisant le partage de l'information des services publics et en mobilisant les acteurs concernés, tout en promouvant la marque territoriale d'Agadir via le marketing territorial, en améliorant la communication externe et interne, et en renforçant la relation avec les médias ; (ii) des finances équilibrées : mettre en œuvre une stratégie financière et fiscale prospective en améliorant la performance financière par l'élargissement des recettes fiscales, la dynamisation du recouvrement, et la rationalisation des dépenses, la monétisation des actifs non essentiels ou non performants, la diversification des sources de financement, et la digitalisation du suivi financier, ce qui est détaillé par rapport à l'ODD 17.1 ; (iii) gouvernance responsable: améliorer l'administration communale au service des citoyens en améliorant l'efficacité organisationnelle grâce à un référentiel d'emplois et de compétences, en améliorant l'efficacité opérationnelle par l'adoption des lignes directrices ISO 18091, l'amélioration des compétences du personnel et la mise en œuvre de meilleurs éléments de gestion de projet.<sup>303</sup>

Alors qu'Agadir s'efforce de devenir une ville inclusive, intelligente, durable et résiliente, les initiatives politiques pour la transformation numérique du secteur public jouent un rôle important dans le renforcement de la planification urbaine. Il s'agit du Schéma Directeur de Transformation Numérique (SDTN) qui souligne le rôle des TIC et de la numérisation dans la stimulation de l'innovation

et le développement de villes intelligentes et durables.<sup>304</sup>

**Cible 11.6. D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, notamment en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion des déchets municipaux et autres.**

*Les indicateurs pertinents sont les suivants: 11.6.1, proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées par rapport au total des déchets municipaux produits, par ville.*

Les données pour informer l'indicateur 11.6.1 sont incomplètes mais elles indiquent que la collecte et la gestion des déchets solides à Agadir sont gérées par la commune et que la commune collecte 450 tonnes de déchets par jour ou 0,90 kg/habitant/jour (ce qui est plus élevé que le taux moyen de collecte au niveau national de 0,76 kg/habitant/jour). Environ 80 à 100 m<sup>3</sup> de déchets par jour sont collectés dans les «points noirs» (points de collecte). La collecte des déchets est effectuée par 579 agents, dont 70 pour cent sont des travailleurs occasionnels.<sup>305</sup> Les déchets collectés sont ensuite transportés vers la décharge publique Tamelast, qui est gérée au niveau du Grand Agadir depuis 2019 par l'établissement de coopération intercommunale (ECI).<sup>306</sup> Selon le PAC, la commune mettra en œuvre un système de collecte à gestion intelligente pour récupérer jusqu'à 40 pour cent des déchets collectés.<sup>307</sup>

303 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p. 93-111

304 Transformation numérique des territoires, Ministère de l'Aménagement du territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (2018) Accessible au lien suivant : <https://www.muat.gov.ma/?q=fr/article/transformation-num-per-centC3per-centA9rique-des-territoires>

305 Réponse à l'enquête SDG 11, Commune d'Agadir (2022)

306 Elle coïncide avec la date de fin du contrat de gestion de la décharge publique du Grand Agadir avec la société Tecmed qui a construit la décharge en 2010.

307 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.77

### Les décharges d'Agadir

La précédente décharge d'Agadir, Bikarrane, a été exploitée entre 1978 et 2007. La décharge a été fermée suite à l'ouverture de la décharge contrôlée de Tamellast qui est devenue opérationnelle en 2010. La fermeture de la décharge de Bikarrane a donné lieu à des travaux de réhabilitation de la zone, comprenant le nettoyage, le remodelage et l'installation d'un système de dégazage actif. La réhabilitation comprend également l'installation de cinq stations de contrôle et de canalisations horizontales, ainsi que d'une torchère d'un débit de 200 m<sup>3</sup>/h. Enfin, les travaux de réhabilitation intègrent le site dans son environnement grâce à la plantation de plus de 8 000 arganiers et à l'installation d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte.<sup>308</sup>

La commune identifie une série de défis liés à la collecte des déchets solides, y compris les moyens financiers limités et l'accès aux ressources humaines pour effectuer des activités de gestion des déchets ; et en ce qui concerne le traitement des déchets à la décharge (par exemple, le traitement des lixiviats). Ces défis peuvent être relevés par la professionnalisation et la formalisation

du service de nettoyage, tout en maintenant la gestion directement sous l'autorité de la commune (en ce qui concerne la collecte des déchets solides) ; et l'adoption d'un système de gestion des déchets conformes aux normes internationales et comprenant le traitement des lixiviats et du biogaz, ainsi que la mise en place d'une unité de valorisation des déchets.<sup>309</sup>

### Technologies de l'information et de la communication et collecte des déchets à Agadir

Les TIC peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la gestion des déchets solides, comme le souligne le Schéma Directeur de Transformation Numérique (SDTN). Cette stratégie comprend des objectifs opérationnels axés sur la gestion intelligente des déchets. Elle souligne que les pratiques de gestion de la collecte des déchets peuvent être améliorées de multiples façons, notamment par l'installation de capteurs sur les installations d'élimination des déchets (conteneurs). Les conteneurs obligent les ménages à trier leurs déchets solides, ce qui contribue à améliorer le taux de recyclage dans la commune et à optimiser le processus de collecte des déchets solides en mesurant le niveau de remplissage des conteneurs à un moment donné. Elle souligne que les outils basés sur les TIC peuvent être utilisés pour optimiser la collecte des déchets solides en recalculant les itinéraires de collecte et en tenant compte de multiples variables telles que les temps de trajet, les moyens disponibles, les taux de remplissage (les taux auxquels les déchets sont collectés et remplis dans le conteneur du camion à ordures). Enfin, elle note que les applications incitatives peuvent être utilisées pour sensibiliser les communautés locales à la production, à la collecte et au recyclage des déchets solides et à leur impact sur la qualité de vie et le changement climatique. Les données produites à l'aide de solutions basées sur les TIC peuvent contribuer à améliorer les processus politiques et décisionnels fondés sur des données probantes.<sup>310</sup>

308 Fourni par la commune par correspondance le 28 mars 2023.

309 Réponse à l'enquête SDG 11, commune d'Agadir (2022)

310 Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 3 : SDTN Agadir, IDATE (2020), p.75



Figure 33. Jardin Ibn Zaidoun. Source : UNESCWA (2022)

**Cible 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.**

*La cible est mesurée par 11.7.1, la part moyenne de la zone bâtie des villes qui est un espace ouvert à l'usage public pour tous, par sexe, âge et personnes handicapées.*

Les données relatives à la cible 11.7 sont également incomplètes, mais elles donnent quelques indications sur la disponibilité d'espaces ouverts, verts et publics dans la ville. Elles révèlent qu'Agadir offre un accès à

une vaste plage de sept kilomètres de long et à un boulevard de 4,5 kilomètres de long, adapté avec des équipements pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. 80% de la plage est dédié à l'usage public et 20% à l'usage commercial. La gestion de la plage relève de la responsabilité de la commune, qui veille à son entretien et à son adaptation aux sports et aux loisirs. L'accès à la plage joue un rôle important dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'Agadir et de ses environs et constitue une attraction touristique majeure à Agadir et dans la région.<sup>311</sup>

En ce qui concerne l'accès aux espaces verts, selon le PAC 2022-2027, l'espace vert par habitant à Agadir est de 3,5 m<sup>2</sup>/habitant.<sup>312</sup> En

311 Informations fournies par la commune par correspondance le 28/03/2023

312 PAC 2022-2027, Commune d'Agadir (2022) p. 23



2022, la ville a ouvert deux grands espaces verts : Le jardin Ibn Zaidoun et le jardin Abderrahman El Youssoufi. Le jardin Abderrahman El Youssoufi, qui s'étend sur 5 ha, comprend un jardin ouvert au public, un espace de récréation et de divertissement, et une pépinière pour la verdure de la ville (différents types de plantes, y compris des arbres et des fleurs). Le jardin a été récemment réhabilité grâce à un financement de la commune. Le processus de réhabilitation a duré deux ans et les jardins devraient servir aux étudiants de l'université et aux communautés locales. Le parc Ibn Zaidoun, créé en 1965 près du centre-ville, couvre 4,7 ha et est l'un des plus grands parcs d'Agadir. Le parc a également fait l'objet d'une réhabilitation récente dans le cadre du PDU et avec le soutien du financement communal.<sup>313</sup>

La commune d'Agadir aspire à augmenter la taille des espaces verts par habitant à environ 8 m<sup>2</sup>/habitant d'ici 2028 et est chargée d'entreprendre des mesures qui garantissent l'accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles pour tous, les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées.<sup>314</sup> Ces mesures comprennent :

- Sauvegarde et surveillance des espaces verts et des terrains de jeux
- Irrigation de tous les espaces verts existants
- Utilisation d'espèces endémiques adaptées aux spécificités de la région
- Adopter des aménagements zen pour réduire la maintenance (agaves, aloès...)
- Protéger et traiter les plantes contre les maladies
- Augmenter le niveau d'entretien des espaces verts existants
- Assurer l'égalité d'accès aux espaces verts sur l'ensemble du territoire d'Agadir

- Réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation des espaces verts.

De plus, dans les années à venir, Agadir prévoit de développer davantage ses jardins et ses parcs, à la fois au niveau de la ville et des quartiers, de réaménager les lits des vallées qui traversent la ville, de réhabiliter l'ancienne décharge et de la transformer en une forêt urbaine avec plus de 8 000 arganiers et 4 000 autres arbres et arbustes<sup>315</sup>. Le PAC mentionne également l'importance du développement de corridors verts dans le cadre de la stratégie visant à atteindre l'objectif de 8 m<sup>2</sup>/habitant.<sup>316</sup> Les TIC devraient jouer un rôle important dans ces processus car elles peuvent être utilisées efficacement pour sensibiliser au rôle des espaces publics verts et ouverts dans l'amélioration de la qualité de vie, et pour partager des informations sur les espaces verts et publics de la commune avec les habitants de la ville et les touristes.

### 3.5.3 Résumé et conclusions

Les données recueillies ont révélé qu'au cours des dernières décennies, Agadir est devenue un centre économique de la région Souss-Massa, avec le potentiel de devenir une métropole moderne et des aspirations à devenir plus intelligente, plus durable et plus inclusive, comme le propose le PAC 2022-2027. Le développement de la ville a été secoué par le tremblement de terre de 1960 et les inondations, qui ont entraîné des pertes humaines et économiques considérables.

313 Source : commune d'Agadir. Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

314 Réponse à l'enquête SDG 11, Commune d'Agadir (2022)

315 Réponse à l'enquête SDG 11, Commune d'Agadir (2022)

316 PAC 2022-2027, Commune d'Agadir (2022) p. 72



Les données collectées ne correspondent pas directement aux indicateurs de l'ODD 11 (voir l'encadré pour les points forts des statistiques) et stipulent que la ville est confrontée à une offre insuffisante de logements abordables et qu'elle offre un accès limité aux transports publics. En ce qui concerne la gestion des déchets, les données contextuelles révèlent que la commune est responsable de la collecte des déchets solides et que ceux-ci sont traités dans une nouvelle décharge sanitaire, Tamellast, tandis que la décharge précédente, Bikarrane, a fait l'objet d'une réhabilitation complète. En ce qui concerne l'indicateur 11.3.2, les données mettent en lumière le processus participatif dans le contexte des PAC, tandis qu'en ce qui concerne l'indicateur 11.7.1, elles montrent qu'Agadir offre un accès à des espaces publics ouverts et inclusifs, y compris notamment la plage d'Agadir, dont 80% est accessible au public. Les succès de la ville en matière d'espaces verts sont notables et la rapprochent de l'objectif communal de 8 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, et comprennent la réhabilitation des jardins Ibn Zaidoun et Abderahman El Youssoufi.

En ce qui concerne les investissements majeurs et complets dans les infrastructures d'Agadir, le Programme de Développement Urbain et le Plan de Mobilité Urbaine ont le potentiel d'ouvrir la voie à un développement inclusif, durable et intelligent de la ville dans les décennies à venir, dans la mesure où ils favorisent l'accès à des transports publics sûrs et inclusifs, promeuvent l'éco-mobilité et mettent en œuvre des solutions basées sur les TIC (telles que les énergies renouvelables, l'éclairage intelligent et l'irrigation intelligente le long des corridors de transit et parmi d'autres solutions). Cela dit, une fois les projets achevés, l'impact de ces investissements doit être évalué afin de comprendre les avantages pour les différents groupes de population, y compris les groupes les plus vulnérables (par exemple, les femmes, les enfants, les personnes handicapées ou les migrants) et également dans l'ensemble de l'espace. Les pratiques de gestion et de collecte

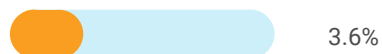
des déchets solides à Agadir pourraient également bénéficier de l'augmentation du taux de recyclage et de l'utilisation, dans la mesure du possible, de solutions de valorisation énergétique des déchets dans la nouvelle décharge sanitaire de Tamellast.

Enfin, si les données collectées présentent des données qualitatives riches, les données quantitatives sont fragmentées. Dans ce contexte, Agadir gagnerait à produire/collecter des données locales sur le logement (par exemple, sur le pourcentage de la population vivant dans des logements inadéquats à Agadir, le nombre de sans-abri dans la ville, le niveau d'accessibilité au logement mesuré en utilisant le pourcentage du revenu disponible dépensé pour le logement à Agadir). Elle bénéficierait également de données sur les transports (telles que l'accès aux transports publics mesuré en distance de marche jusqu'aux arrêts de bus, l'accès aux transports publics pour divers groupes de population dans le Grand Agadir) ; ainsi que de données sur la collecte et la gestion des déchets solides (telles que le pourcentage de déchets solides collectés et recyclés à Agadir) ou l'accès aux espaces publics et verts ouverts pour divers groupes de population. Les statistiques les plus importantes sont présentées dans la figure 34.



## ODD 11: Points saillants des statistiques

Sur l'indicateur ODD 11.1.1: Proportion de la population urbaine vivant dans des bidonvilles, des habitations informelles ou un logement inadéquat, le VNR de 2020 indique que ce chiffre était de 3,6 % en 2018



Sur l'indicateur ODD 11.6.1. Proportion des déchets solides municipaux collectés et gérés dans des installations contrôlées par rapport au total des déchets municipaux générés par les villes: la commune d'Agadir collecte 450 tonnes de déchets par jour, soit 0,90 kg par habitant par jour (ce qui est supérieur au taux moyen de collecte au niveau national de 0,76 kg par habitant par jour), dont 80 à 100 mètres cubes de déchets par jour sont collectés à partir de "points noirs" (points de collecte).

### Taux de collecte des déchets au niveau local et national

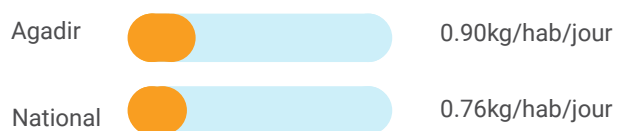


Figure 34. ODD 11: Points saillants des statistiques

# 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



# MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## ODD 13 : Action pour le climat

*Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences*

### 3.6.1 Contexte

Le climat du Maroc varie considérablement du nord au sud et est fortement influencé par l'océan Atlantique à l'ouest, la mer Méditerranée au nord et le désert du Sahara

au sud et au sud-est. En 2020, la température annuelle moyenne au Maroc était d'environ 18°C et les précipitations moyennes étaient de 301,6 mm et ont augmenté depuis les années 1960 (voir Figure 35).<sup>317</sup>

Le VNR 2020 souligne que le pays est confronté à des défis considérables liés au

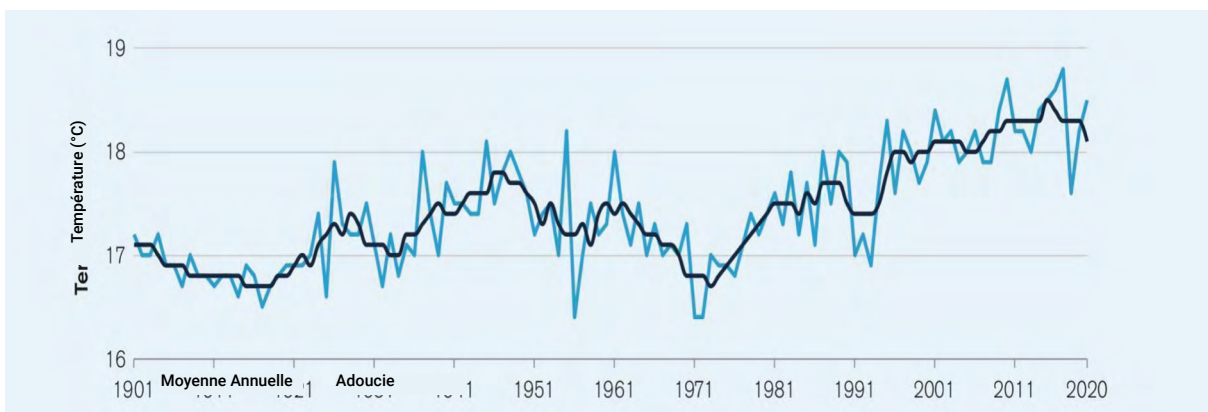


Figure 35: Maroc Température Moyenne Annuelle (1901-2020).

317 La température mensuelle moyenne au Maroc a varié entre 9,4°C (décembre, janvier) et 26°C (juillet, août) en 2020. La même année, les précipitations annuelles moyennes ont été mesurées à 301,6 mm, les précipitations les plus importantes se produisant d'octobre à avril. Le pays connaît des précipitations extrêmement faibles de juin à août. Profil de pays sur les risques climatiques : Maroc, Banque mondiale (2021). pp.4-6

changement climatique et aux catastrophes naturelles, notamment les inondations soudaines et les tremblements de terre, qui entraînent des pertes humaines, économiques et environnementales. Les défis et les initiatives nationales pour les relever sont examinés dans l'encadré ci-dessous sur l'ODD 13 du VNR. Les efforts notables comprennent également le développement du système de suivi des catastrophes et d'évaluation dans le but d'évaluer l'efficacité des programmes de suivi des catastrophes et d'assurer la meilleure mise en œuvre de la stratégie nationale pour la RRC en

2021<sup>318</sup> et la cinquième plate-forme régionale arabe pour la RRC, organisée par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), le Bureau régional pour les États arabes (ROAS), en collaboration avec la Ligue des États arabes (LAS).<sup>319</sup>

Le coût de la dégradation de la qualité de l'air dans le pays est élevé et en augmentation. Selon l'EPE2022 du pays, il a augmenté entre 2000 et 2014 pour atteindre 9,7 milliards de dirhams, soit l'équivalent de 1,05 % du PIB du pays.<sup>320</sup>

### ODD 13 : Aperçu du Rapport Volontaire Nationale de 2020<sup>321</sup>

Le VNR souligne que le gouvernement du Maroc est engagé non seulement dans l'Agenda 2030, mais aussi dans le Protocole de Kyoto (2002) et l'Accord de Paris (2015). Il est déterminé à faire face au réchauffement climatique, qui menace particulièrement le pays en raison de son climat et de sa situation géographique, provoquant des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations, des tempêtes, des pertes humaines et matérielles. Il prévoit d'y remédier par une approche proactive et adaptative reposant sur un environnement institutionnel et juridique renforcé et des programmes spécifiques dans tous les secteurs. Il indique que le niveau des émissions de CO<sub>2</sub> dans le pays en 2010 était de 7 277,8 kilotonnes, une augmentation par rapport à 2016 (6 761,7 kilotonnes).<sup>322</sup>

Pour faire face au changement climatique, le gouvernement national s'est engagé à : (i) la consolidation de la gouvernance du changement climatique à travers le Système national d'inventaire des gaz à effet de serre (SNIGES) établi par le décret n° 2-18-74 du 21 mars 2019 ; (ii) le renforcement de la résilience des populations, des ressources naturelles, des écosystèmes et des secteurs productifs les plus sensibles au changement climatique ; (iii) le reporting sur la réduction des GES à travers les Contributions déterminées au niveau national ; (iv) la collaboration étroite avec les acteurs territoriaux sur le changement climatique ; (v) l'amélioration des sources de financement, entre autres. Dans ce contexte, il a élaboré le Plan national d'adaptation, le Plan climatique national, le Plan de développement durable, le Plan national de protection contre les inondations (PNI) et la Stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes naturelles 2020- 2030 répondant aux normes internationales établies dans le Cadre d'action de Sendai (2015-2030) pour la Réduction des risques de catastrophes (RRC), soutenus par un système national de suivi des catastrophes et d'évaluation.

318 Le Maroc annonce une politique nationale de gestion des catastrophes naturelles, Maroc News (2021). Disponible à l'adresse : <https://www.moroccoworldnews.com/2021/02/334133/morocco-announces-national-policy-for-managing-natural-disasters>

319 Cinquième plate-forme régionale arabe pour la réduction des risques de catastrophe, UNDRR (2021) Accessible au lien suivant : <https://rp-arabstates.undrr.org/>

320 Deuxième étude de performance environnementale : Maroc, UNECE (2022), p.192

321 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020), pp.142-148

322 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.142



La Direction de l'eau a élaboré le Plan national de protection contre les inondations (PNI)<sup>323</sup> en 2002 et l'a mis à jour en 2017, en proposant des mesures d'adaptation aux risques réels et potentiels liés aux événements extrêmes. Ce plan a été élaboré en étroite concertation et coordination avec l'ensemble des services et partenaires concernés par les inondations. Dans ce cadre, le nombre de points noirs vulnérables traités en partenariat avec les collectivités locales a dépassé les 250.<sup>324</sup>

Bien que le Maroc ait fait des progrès considérables dans la réalisation de l'ODD 13, la VNR met en évidence certains défis qui pourraient entraver la poursuite des progrès. Il s'agit notamment de la nécessité de sensibiliser aux questions environnementales, de renforcer la gestion de la prévention des risques et la capacité d'adaptation à la résilience du pays - en particulier dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture et des infrastructures de transport - ainsi que de la nécessité de promouvoir les synergies entre le financement du développement et celui du climat.

Le climat de la région du Souss-Massa, où se trouve Agadir, est semi-aride à aride. Il est globalement sec, avec des hivers doux et des étés chauds et secs. Les précipitations moyennes dans la région sont de 275 mm par an et la température moyenne est de 19 degrés Celsius. Ce climat est bien adapté aux activités agricoles, faisant de la région du Souss-Massa le plus grand producteur de fruits et légumes du Maroc, représentant 9 % du PIB national et 17 % du PIB régional.<sup>325</sup>

### 3.6.2 Vue d'ensemble de la cible

**Cible 13.1 : Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles dans tous les pays.**

*Cet objectif est mesuré par l'indicateur 13.1.1, nombre de décès, de personnes disparues et de personnes directement touchées attribués aux catastrophes pour 100 000 habitants, ou par l'indicateur 13.1.3, proportion d'administrations locales qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophes conformes aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophes.*

Les données relatives à la cible 13.1 de l'ODD sont fragmentées. En ce qui concerne la cible 13.1.1, les données révèlent l'impact du tremblement de terre de 1960 à Agadir et les défis auxquels

323 Le PNI a identifié environ 400 lieux exposés au risque d'inondation au Maroc. Pour plus d'informations, voir : Loudyi, D., Hasnaoui et al. Flood Risk Management Practices in Morocco : Facts and Challenges (2021). P.52 [https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-981-16-2904-4\\_2#citeas](https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-981-16-2904-4_2#citeas)

324 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.84

325 Le rapport : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.3



Figure 36. Jardin Ibn Zaidoun park, city of Agadir. Source UNESCWA 2022.

la ville est confrontée à la suite des inondations. Elles montrent que le tremblement de terre a été l'un des plus dévastateurs de tous les temps au Maroc, avec 12 000 à 15 000 personnes tuées, soit plus d'un tiers de la population de la ville à l'époque, et 25 000 autres blessées.<sup>326</sup> Il a également entraîné des pertes économiques et d'infrastructures considérables (brièvement décrites dans la section consacrée à l'ODD 11).

En 2009, Agadir a été frappée par de fortes pluies qui ont provoqué des inondations soudaines qui ont emporté des maisons, coupé des routes et provoqué des interruptions de l'approvisionnement en électricité. L'inondation a fait cinq morts, 20 blessés et des centaines de personnes déplacées à Agadir. Les services d'urgence municipaux et provinciaux, ainsi que les services publics et privés, ont effectué

326 Informations fournies par la commune par correspondance le 28/03/2023

des dizaines d'interventions pour rétablir l'électricité, déboucher les égouts et fournir l'aide nécessaire aux sinistrés. Les services administratifs du district d'Agadir ont été chargés d'assurer des mesures de prévention telles que la fermeture temporaire des écoles.<sup>327</sup> En 2002, Agadir a été identifiée comme l'une des 400 localités exposées au risque d'inondation au Maroc dans le cadre du Plan national de protection contre les inondations (PNI).<sup>328</sup>

En ce qui concerne l'indicateur 13.1.3 relatif aux stratégies locales de RRC, les données indiquent qu'en 1966, une obligation pour les préfectures/provinces d'élaborer des plans d'intervention d'urgence (ORSEC) a été mise en place.<sup>329</sup> En outre, en 2021, un projet consacré à l'atténuation des tremblements de terre, y compris un plan de sécurité pour le Grand Agadir, a été mis en place. Le projet fait suite à la note du Ministère de l'Intérieur n° 7806 et est financé par le Ministère de l'Intérieur. 7806 et a été financé par le Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles (FLCN). Les partenaires du projet étaient le Ministère de l'Intérieur, le Conseil Régional de Souss-Massa et la Commune d'Agadir.<sup>330</sup>

**Cible 13.2 : Intégrer les mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales**

Un *indicateur* pertinent est le **13.2.2**, *émissions totales de gaz à effet de serre par an*.

Agadir est un centre urbain en développement dynamique avec une forte consommation d'énergie domestique et industrielle, mais les données sur les émissions de GES dans la ville (relatives à la cible 13.2.2) sont fragmentées et existent à différents niveaux de gouvernance. Selon le rapport Science for Policy du CCR, élaboré sur la base du Plan d'action pour l'énergie durable (PAED) en 2018, les émissions de GES à Agadir s'élevaient à 806 090 TCO<sub>2</sub>eq/an (tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an pour les années de référence BEI), soit 1,95 TCO<sub>2</sub>eq/habitant.<sup>331</sup> Le PAED indique que les principales sources d'émissions de GES à Agadir sont les transports en commun (23 %), le secteur du bâtiment résidentiel (21 %), le secteur du bâtiment tertiaire (21 %), le transport de marchandises (11 %), la pêche (6 %), les activités industrielles (6 %), les taxis (2 %) et les autres (9 %) (voir Figure 37).<sup>332</sup>

Selon le PTRC, en 2013, Agadir, en tant que centre de l'industrie manufacturière, a contribué

327 Maroc : Inondations à Agadir, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2010). p.1

328 Loudyi, D., Hasnaoui et al. Pratiques de gestion des risques d'inondation au Maroc : Faits et défis (2021). P.52 [https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-981-16-2904-4\\_2#citeas](https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-981-16-2904-4_2#citeas)

329 En 1966, l'obligation d'élaborer des plans d'intervention d'urgence (ORSEC) par chaque préfecture/province marocaine a été mise en place. L'ORSEC définit un plan d'action en cas de catastrophe, y compris les inondations, ainsi que l'attribution des tâches et la coordination. Pour plus d'informations, veuillez consulter : Planification des urgences et gestion des risques, ministère de l'Intérieur : Direction générale de la protection civile (N.D) p.6 et Loudyi, D., Hasnaoui et al. Flood Risk Management Practices in Morocco : Facts and Challenges (2021). P.54 [https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-981-16-2904-4\\_2#citeas](https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-981-16-2904-4_2#citeas)

330 Information fournie par la commune par correspondance le 5 mai 2023.

331 The Covenant of Mayors : overall analysis and detailed evaluation of city Sustainable Energy Action Plans in the MENA Region (La Convention des maires : analyse globale et évaluation détaillée des plans d'action pour l'énergie durable dans les villes de la région MENA), Joint Research Centre (2018). P.21

332 Maroc Commune d'Agadir Plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), CES-MED (2015) p.4



à la plupart des émissions dans la région du Souss-Massa (327,5 tonnes d'équivalent CO2 en 2013).<sup>333</sup> La même année, les plus grands contributeurs aux émissions de GES dans le Souss-Massa ont été le secteur de l'énergie avec 44 %, suivi par l'agriculture avec 33 %, les utilisateurs industriels avec 17%, et les déchets avec 6 %. La figure 38 illustre les émissions globales de GES dans le Souss- Massa.<sup>334</sup>

Agadir, en collaboration avec le gouvernement national et les collectivités territoriales et d'autres partenaires (y compris des ONG), a déployé des efforts considérables pour intégrer des mesures de lutte contre le changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales. En 2014, Agadir a rejoint la Convention des maires pour le climat et l'énergie, dont l'objectif est de soutenir la transition énergétique des villes et de renforcer

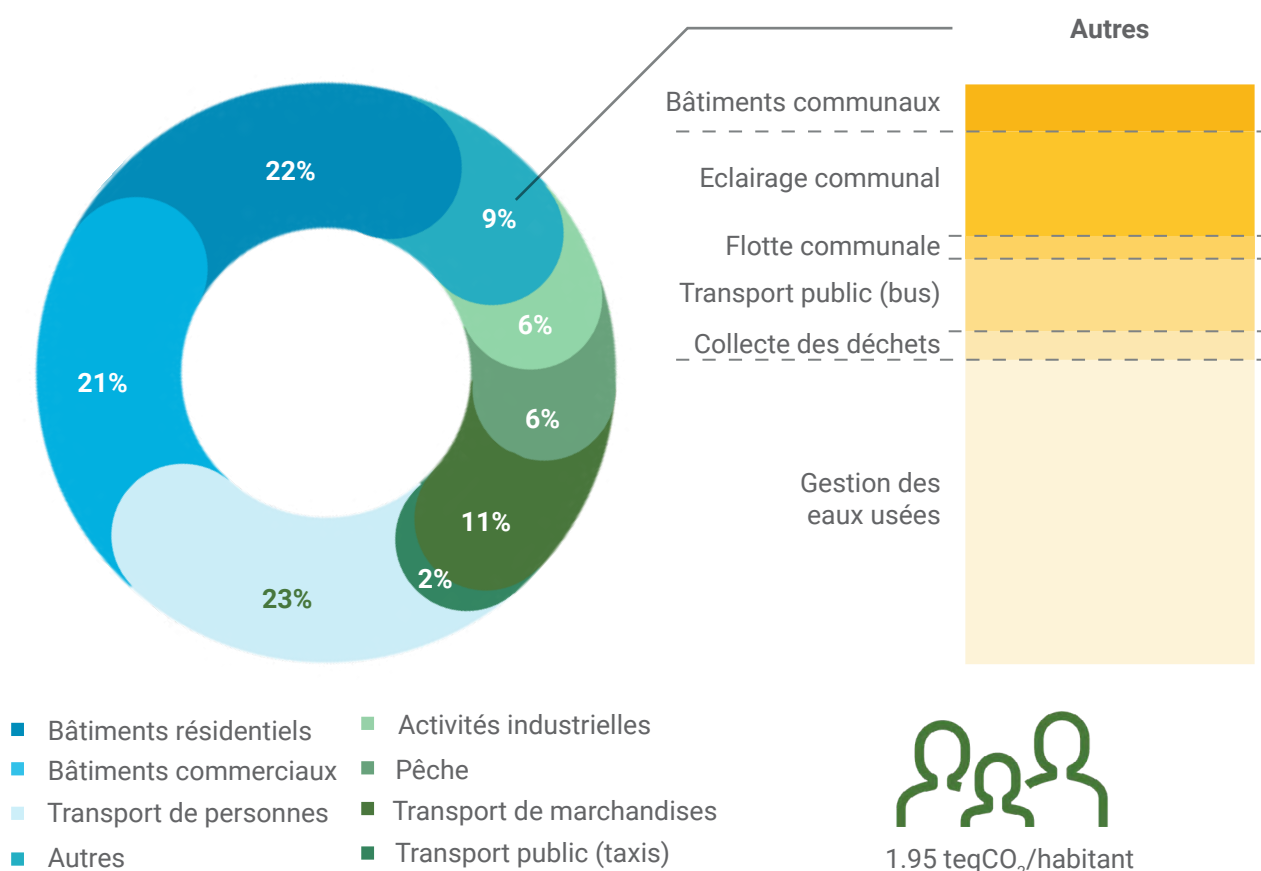


Figure 37: Emissions de gaz à effet de serre à Agadir en 2015, par secteur et par habitant

333 Selon le PTRC, en 2013, Agadir a contribué à la plupart des émissions de la région Souss-Massa (avec 327,5 tonnes d'équivalent CO2 en 2013), étant le centre de l'industrie manufacturière. Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la région Souss-Massa - Pane d'atténuation, Azad Environnement (2017), p.14.

334 Stratégie de financement climatique du Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019) p. 8



leurs engagements climatiques.<sup>335</sup> En 2016, elle a présenté le PAED.<sup>337</sup> Le PAED a fixé l'objectif de réduire les émissions à 20,8 pour cent d'ici 2020<sup>338</sup> grâce à des actions dédiées, en particulier en ce qui concerne le transport et l'éclairage public. Ce dernier point implique la modernisation de l'éclairage public en vue de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 80 TCO<sub>2</sub> par an.<sup>339</sup>

Agadir indique qu'à partir de 2022, elle a réduit les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de la consommation électrique de 40 pour cent.<sup>340</sup>

Il s'est ensuite engagé à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris (2015) et à mettre en œuvre la stratégie régionale pour le climat - Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique, qui est également alignée sur l'Accord de Paris. En 2017, Agadir a accueilli le 2e Sommet Climate Chance, au cours duquel la Déclaration d'Agadir a été annoncée.

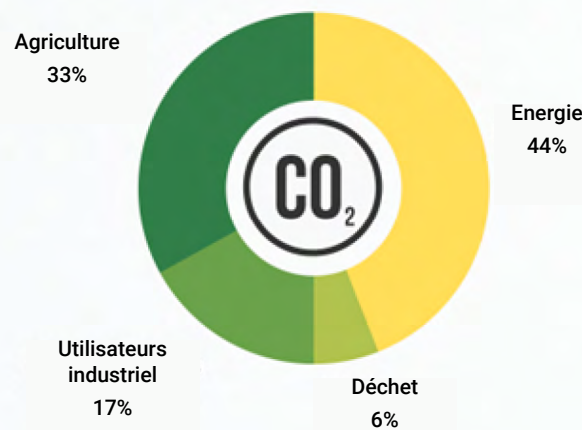


Figure 38: Émissions de GES par secteur à Souss-Massa en 2013.

Source : propre, sur la base de la Stratégie de financement climatique du Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019, p.8)

#### Sommet d'Agadir sur le changement climatique d'Agadir et Déclaration d'Agadir

Le sommet a été organisé par le Conseil régional de Souss-Massa et l'association Climate Chance. Plus de 5 000 personnes venant de 80 pays différents ont participé au sommet. La déclaration a impliqué des membres d'une centaine de structures dont des représentants officiels des grands groupes reconnus par la convention-cadre sur le climat (ONG environnementales, collectivités locales, entreprises, jeunes, associations de femmes, syndicats, agriculteurs, peuples autochtones, chercheurs) et des animateurs de coalitions thématiques.<sup>341</sup> Parmi eux, le secrétaire général de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le secrétaire californien à la protection<sup>342</sup> de l'environnement et plus de 40 organisations régionales, nationales et internationales. Des participants de CGLU, du C40, de la Confédération syndicale internationale, de Women in Europe for a Common Future

335 Plans et actions, Convention des Maires de la Méditerranée (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://www.com-med.org/en/plans-and-actions/action-plans.html>

336 Plans et actions, Convention des Maires de la Méditerranée (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://www.com-med.org/en/plans-and-actions/action-plans.html>

337 Maroc Commune d'Agadir Plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), CES-MED (n.d.)

338 La Convention des maires : analyse globale et évaluation détaillée des plans d'action pour l'énergie durable dans les villes de la région MENA, Centre commun de recherche (2018). P.77

339 La Convention des maires : analyse globale et évaluation détaillée des plans d'action pour l'énergie durable dans les villes de la région MENA, Centre commun de recherche (2018). P.46

340 Réunion avec la commune, août 2022

341 Déclaration d'Agadir des acteurs non-étatiques, Climate Chance Agadir 2017 p.1

342 Communiqué de presse, Climate Chance (2017). P.1

(WECF [ Femmes d'Europe pour un Futur ensemble]) et de la Coalition régionale pour les droits environnementaux et le développement durable Souss-Massa ont également pris part à la conférence.<sup>343</sup>

La déclaration d'Agadir stipule que la politique climatique nationale devrait être harmonisée avec tous les grands programmes mondiaux, y compris les ODD, et souligne la nécessité pour les acteurs non étatiques de pouvoir participer aux négociations sur le climat entre les gouvernements nationaux. La déclaration souligne également l'importance de l'accès au financement pour les acteurs territoriaux, en particulier les gouvernements locaux et régionaux, et les représentants de la société civile, pour développer, suivre et mettre en œuvre des initiatives climatiques.<sup>344</sup> Une série d'initiatives ont été lancées lors du sommet, qui a été l'occasion pour le Maroc de renforcer son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, ainsi que de promouvoir l'engagement de Souss-Massa dans le PTRC.<sup>345</sup>

Le sommet a vu le lancement de l'initiative « Adrar caravane sociale genre et climat » par le Conseil régional du Souss-Massa et la Coalition régionale du droit de l'environnement et la Direction régionale de l'environnement. La caravane a parcouru les différentes provinces du Souss-Massa (Chtouka, Ait Baha, Tiznit, Agadir Idaoutanane, Inzegane Ait-Melloul, et Taroudant) et a mené des réunions interactives avec des membres de la communauté locale et régionale (élus, experts et étudiants chercheurs) afin de créer un diagnostic spécifique à la province sur les effets néfastes du changement climatique sur les femmes rurales dans les communes montagneuses et isolées du Souss-Massa.<sup>346</sup>

est le Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC), qui est une stratégie régionale sur le climat, développée par la région Souss-Massa. Le DREnv souligne que l'une des principales réalisations du PTRC est l'établissement d'un processus pour comprendre l'action climatique dans la politique territoriale, qui serait capable, une fois consolidé de manière itérative, de produire des projets-actions ayant un impact réel sur la communauté.<sup>347</sup> Une vue d'ensemble du PTRC peut être trouvée dans l'annexe 12. Le suivi et l'évaluation du PTRC sont effectués en étroite collaboration avec le comité de pilotage<sup>348</sup> et les parties prenantes de diverses institutions.<sup>349</sup>

L'une des initiatives les plus importantes en matière de changement climatique à Agadir

Le portefeuille du PTRC, qui combine les deux composantes, comprend 85 projets et actions.<sup>350</sup> Plusieurs des projets du PTRC ont

343 Déclaration d'Agadir des acteurs du climat intensifiant ensemble l'action et les objectifs climatiques, Climate Chance Agadir (2017), p.6.

344 Déclaration d'Agadir des acteurs du climat qui renforcent ensemble l'action et les objectifs climatiques, Climate Chance Agadir (2017), p.1.

345 Sommet Mondial Des Acteurs Du Climat, Climate Chance (2017).P.8

346 Lancement de la caravane Adrar du genre social et du climat, CRI 2017. Accessible au lien suivant : <https://agadirinvest.com/investir-a-agadir/lancement-de-la-caravane-adrar-du-genre-social-et-du-climat.html>.3

347 Source : Informations fournies par DREnv dans la correspondance du 19 avril 2023

348 Le Comité de Pilotage est composé du Wali et Président de la Région Souss-Massa, de la Direction Régionale de l'Environnement, du Président de la Commission Régionale de Développement de l'Environnement et des cadres représentant la Région Souss-Massa. Source : Plan Territorial de Lutte Contre le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Pane d'Adaptation, Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement; Conseil Régional du Souss-Massa ; GIZ (2016) P.26

349 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Plan d'Adaptation, Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; Conseil Régional de Souss-Massa ; GIZ (2016) P.40

350 Stratégie de financement climatique du Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019) p.20.

une pertinence particulière pour Agadir (voir l'annexe 13). En ce qui concerne l'adaptation au climat, il s'agit de

- l'aménagement des berges de l'oued Souss par la mise en place d'une digue de protection du toit (2017-2020) ;
- L'investissement dans des murs en maçonnerie, des dalots triples et doubles pour drainer l'excès d'eau (2017-2020) dans la commune d'Aourir, Agadir ;
- la canalisation et la dérivation du cours d'eau du Chaaba Tagouramt, et
- reprofilage du cours d'eau Chaaba Ntigit en section trapézoïdale dans le centre de Tamri, Agadir (2017-2020).<sup>351</sup>

En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique, les projets du PTRC à Agadir - y compris la généralisation des ballasts à double puissance sur les luminaires et les lampes de 150 W et 250 W, et l'installation de 11 000 points lumineux dans la ville - devraient contribuer à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 12,3 % par an et la consommation d'énergie de 36 % dans la ville d'Agadir.<sup>352</sup> Le projet "AZUR" prévoit le remplacement de plus de 400 sources lumineuses traditionnelles (2 000 W d'halogénures métalliques) par des projecteurs LED à haute performance, en vue de réduire la consommation d'énergie de plus de 50 %, de réduire les coûts de maintenance et de gestion, et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> provenant de l'éclairage public à Agadir de 7,3 %.<sup>353</sup> Agadir a également lancé un projet de rénovation et de réutilisation des vieux lampadaires en acier, qui vise à réduire l'impact sur l'environnement en limitant la production de déchets solides

et les émissions de CO<sub>2</sub> qui y sont associées. Le nombre de lampadaires réutilisés s'élève à 300, ce qui a permis d'éviter plus de 30 tonnes d'émissions équivalentes de CO<sub>2</sub>.<sup>354</sup> Les initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique à Agadir sont examinées plus en détail dans la section consacrée à l'ODD 7.

Le DREnv met en évidence plusieurs projets dans le cadre de la stratégie de financement du PTRC, dans les quels Agadir est pris en compte.<sup>355</sup>

1/ Développement durable et résilient de l'écosystème de l'embouchure de l'Oued Souss face au changement climatique, mis en œuvre dans le Grand Agadir (Préfectures : Inezgane Aït Melloul et Agadir Ida-Outanane).

2/ Le Grand Agadir : Ville durable et sobre en carbone mise en œuvre dans le Grand Agadir (Préfectures : Agadir Ida-Outanane et Inezgane Aït Melloul)

3/Renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la CDN et de la SNDD mises en œuvre dans la région du Souss-Massa

4/ Pêche durable et résilience côtière mises en œuvre dans la zone côtière de la région du Souss-Massa.

En ce qui concerne le développement de l'écosystème de l'embouchure de l'Oued Souss à Agadir, l'objectif est d'atténuer les effets des inondations et de l'érosion sur les terres agricoles, ainsi que de réduire les émissions provenant des points noirs de déchets solides (décrits dans l'annexe 13) et des marais stagnants situés dans le lit de l'Oued Souss.<sup>356</sup>

351 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Adaptation Pane, Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; Conseil Régional de Souss-Massa ; GIZ (2016) pp.87-89.

352 Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Pane d'atténuation, Azad Environnement (2017) p.60.

353 Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Pane d'atténuation, Azad Environnement (2017) p.61.

354 Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Pane d'atténuation, Azad Environnement (2017) p.62.

355 Source : informations fournies par la DREnv par correspondance le 19 avril 2023.

356 Stratégie de financement climat du Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019). p.22

En outre, pour soutenir la mise en œuvre du PTRC, le Système de suivi, de notification et de vérification (SNV) est en cours d'élaboration.<sup>357</sup> L'objectif de la plateforme est de suivre les données relatives aux GES dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, ainsi que la résilience et l'adaptation des communautés dans la région du Souss-Massa. L'initiative a été développée par le Secrétariat d'État au développement durable (SEDD), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Université technique du Danemark, et a été lancée à Agadir en 2018. Elle devrait jouer un rôle important dans la prise de décision et le suivi des objectifs et des politiques dans le Souss-Massa.<sup>358</sup> Il s'agit de la première plateforme de ce type au Maroc. Enfin, et surtout, la mise en œuvre d'initiatives climatiques à Agadir est soutenue par la plateforme SIREDD, qui est

dédiée à la collecte et à la gestion de données sur les questions environnementales, comme indiqué ci-dessous. Ces deux initiatives démontrent le potentiel d'utilisation des TIC pour l'action climatique et posent un jalon important dans le parcours de la ville pour devenir plus intelligente et plus durable.

### Le rôle du SIREDD dans la mesure de la performance environnementale dans la région du Souss-Massa

Depuis 2018<sup>359</sup>, le Secrétariat d'État chargé du développement durable développe le Système d'information régional pour l'environnement et le développement durable (SIREDD), qui concerne la région de Souss-Massa.<sup>360</sup> Le rôle de la plateforme est de collecter, d'analyser, de gérer et de partager des données environnementales, également désagrégées par lieu, y compris en relation avec les ODD (voir Figure 21). La plateforme est censée soutenir les processus politiques et la prise de décision fondés sur des données probantes sur diverses questions relatives à l'environnement. Elle offre aux cadres plusieurs fonctions d'analyse, notamment l'analyse simple d'un indicateur, l'analyse croisée et l'analyse spatio-temporelle.<sup>361</sup>

357 Le MRV est consacré uniquement à la composante d'atténuation de la PTRC. La première phase de ce processus est achevée. La deuxième phase est en cours. Source : Informations fournies par la DREnv par correspondance le 19 avril 2023. 357 L'action climatique infranationale au Maroc : L'exemple d'innovation du Plan territorial de Souss-Massa, GIZ (2019). P.7

358 L'action climatique infranationale au Maroc : L'exemple d'innovation du Plan territorial de Souss-Massa, GIZ (2019). P.7

359 Plan d'action national de Gouvernement ouvert Maroc, Gouvernement ouvert Maroc (2018). P.21

360 Présentation du SIREDD, SIREDD-Souss-Massa (2022)

361 Présentation du SIREDD, SIREDD-Souss-Massa (2022)



Indicateur	Description	Objectif	cible	Origine	Spatialisation	Périodicité	Confidentialité	Payant?	Fichier joint	Détails	Valeurs	Graphe
Changement de la moyenne annuelle de l'évapotranspiration	La connaissance de cet indicateur est indispensable pour apprécier la demande climatique et pour définir les besoins	13	13.1	Direction de la Météorologie Nationale	True	Annuelle	Non	Oui				
Changement de la moyenne annuelle de l'évapotranspiration	La connaissance de cet indicateur est indispensable pour apprécier la demande climatique et pour définir les besoins en eau des cultures.	13	13.1	Direction de la Météorologie Nationale	True	Annuelle	Non	Oui				
Changement de la température moyenne annuelle	Les interactions climatiques peuvent entraîner un dysfonctionnement d'écosystème du fait de l'effet combiné de changement du régime de précipitation, du changement de température et d'autres paramètres climatiques.	13	13.1	Direction de la Météorologie Nationale	True	Annuelle	Non	Oui				
Changement du cumul annuel des précipitations	Les interactions climatiques peuvent entraîner un dysfonctionnement d'écosystème du fait de l'effet combiné de changement du régime de précipitation, du changement de température et d'autres paramètres climatiques.	13	13.1	Direction Régionale de l'Agriculture	True	Annuelle	Non	Oui				
Changement du rendement de l'orge		13	13.1	Direction Régionale de l'Agriculture	True	Annuelle	Non	Oui				
Changement du rendement du blé		13	13.1	Direction Régionale de l'Agriculture	True	Annuelle	Non	Oui				

*Figure 39. Plateforme SIREDD. Source : SIREDD-Souss-Massa : SIREDD-Souss-Massa Consulté 19/10/22*

Enfin, les données recueillies ont également révélé la dimension genre du changement climatique. Il a été noté que le changement climatique a perturbé les écosystèmes et affecté la récolte de coquillages effectuée par environ 10 000 pêcheuses le long de la côte marocaine. Les récits des femmes de Tiguert, dans la région de Souss-Massa, indiquent la vulnérabilité de leurs moyens de subsistance, qui dépendent de la récolte et représentent un revenu de 200 et 300 dirhams (21 et 31 dollars) par mois. Elle montre que les femmes qui effectuent ce travail sont âgées de 45 à 60 ans. La récolte des fruits de mer est un travail difficile et pénible, compte tenu de la longueur de la journée de travail et des risques auxquels les pêcheuses sont exposées. Dans le même

temps, les récits indiquent que les pêcheuses ont adopté des pratiques durables dans leur travail quotidien pour protéger l'environnement, avec le soutien d'ONU Femmes, qui leur a fourni des équipements écologiques et sanitaires conçus pour la récolte afin d'aider à assurer le retour des jeunes coquillages dans leur habitat et de réduire leur perte causée par la pêche indiscriminée. Ils leur ont également fourni des combinaisons de pêche adaptés, renforcées aux genoux et aux coudes pour les protéger des blessures mineures et les aider à maintenir leur température corporelle.<sup>362</sup>

362 Au Maroc, les femmes pêcheuses adoptent de nouvelles pratiques résistantes au changement climatique (2022) Disponible sur : <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mars-2022/au-maroc-les-femmes-p-cent3-per-centAAcheuses-adoptent-de-nouvelles-pratiques-r-per-centC3-per-centA9sistantes-aux>

**Cible 13.3 : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités humaines et institutionnelles en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de réduction de l'impact et d'alerte précoce.**

**Indicateur 13.3.1** *Mesure dans laquelle (i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et (ii) l'éducation au développement durable sont intégrées dans (a) les politiques nationales d'éducation ; (b) les programmes d'études ; (c) la formation des enseignants ; et (d) l'évaluation des élèves*

En ce qui concerne l'indicateur 13.3.1., les données collectées révèlent une série d'initiatives visant à améliorer la sensibilisation, l'éducation et les capacités humaines et institutionnelles pour faire face au changement climatique. Ces initiatives ont été développées par Agadir et/ou ses partenaires, y compris le gouvernement national et les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement, les organisations internationales (par exemple l'USAID) et les organisations de la société civile (ONG). Les écoles d'Agadir ont bénéficié de la mise en œuvre d'un programme national intitulé "Lire pour réussir", qui a été élaboré en 2015 et qui introduit des changements dans les programmes scolaires au Maroc. Son objectif est de renforcer l'alphabétisation et d'améliorer la sensibilisation au climat chez les écoliers marocains. Le programme a été réalisé en collaboration avec l'Agence américaine pour

le développement international (USAID) et le ministère de l'éducation du Maroc. L'USAID a contribué à la création d'un nouveau programme scolaire pour les classes 1 à 6. Le programme utilise des sujets passionnants qui aident les élèves à reconsidérer leur relation avec l'environnement (eau, forêts, faune) et leur utilisation de l'énergie. Par exemple, il introduit des leçons sur la gestion des déchets et la dégradation de l'environnement.<sup>363</sup>

Agadir bénéficie également des initiatives climatiques réalisées par la Fondation Roi Mohammed VI pour la protection de l'environnement, lancée par le Roi Mohammed VI en 2001 et présidée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa.<sup>364</sup> La fondation organise des activités de formation dédiées à la gestion durable des plages, y compris l'amélioration de la sensibilisation à l'environnement, de la sécurité et de la signalisation. L'une de ces sessions de formation a eu lieu à Agadir en 2017.<sup>365</sup> La fondation a également mis en place le programme « Eco-Schools », décernant des drapeaux verts aux écoles qui améliorent l'engagement des élèves dans les actions et les pratiques environnementales, en suivant un parcours en sept étapes.<sup>366</sup>

En juillet 2022, six écoles primaires d'Agadir ont reçu des drapeaux verts.<sup>367</sup> La Fondation Roi Mohammed VI a également participé à la Conférence des Nations Unies sur les océans en juillet 2022, afin de présenter ses réalisations dans les domaines de la préservation des

363 New Curriculum Strengthens Literacy Alongside Climate Awareness In Morocco , Creative (2022) Accessible au lien suivant : <https://www.creativeassociatesinternational.com/stories/new-curriculum-strengthens-literacy-alongside-climate-awareness-in-morocco/>

364 About the Foundation, Mohammed VI Foundation (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://fm6e.org/en/lafondation/>

365 Formation des responsables locaux de la gestion des plages, Fondation Mohammed VI Pour La Protection De l'Environnement (2017) Disponible sur : <https://fm6e.org/en/news/18-mai-2017-la-fondation-mohammed-vi-pour-la-protection-de-l'environnement-organise-en-partenariat-avec-la-direction-generale-des-collectivites-locales-une-formation-pour-les-responsables-techniques-2/>

366 74 Drapeaux verts au Maroc, Fondation Mohammed VI Pour La Protection De l'Environnement (2022) Accessible au lien suivant : <https://fm6e.org/en/news/74-green-flag-eco-schools-in-morocco/>

367 Source : commune d'Agadir. Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

côtes et de l'éducation environnementale.<sup>368</sup> Un rôle important dans l'amélioration de la sensibilisation à l'environnement à Agadir est l'organisation de journées trimestrielles de nettoyage des plages, ainsi que l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'environnement et de recyclage pour les enfants.<sup>369</sup> PTRC propose l'intégration du changement climatique dans les programmes d'éducation et le renforcement des programmes d'éducation et de formation existants sur le changement climatique.<sup>370</sup>

### 3.6.3 Résumé et conclusions

Au cours des dernières décennies, Agadir a été confrontée à des catastrophes naturelles qui ont eu un impact significatif sur le développement de la ville, notamment le tremblement de terre de 1960 et l'inondation de 2009. Actuellement, la ville est confrontée à des défis climatiques et travaille avec divers partenaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des secteurs de l'énergie, des transports et des bâtiments (comme indiqué dans les sections sur l'ODD 7 et l'ODD11). Les données relatives à la cible de l'ODD 13 révèlent qu'Agadir s'est engagée à lutter contre le changement climatique, avec le soutien de la région de Souss-Massa, du gouvernement national et d'autres parties prenantes, notamment des ONG locales et nationales. Le Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) propose une série d'initiatives en matière d'atténuation et d'adaptation au climat au profit d'Agadir. La plateforme de suivi des performances environnementales (SIREDD) pose les jalons de l'amélioration de la production, de la collecte et de la gestion des données environnementales. Les données quantitatives existantes relatives aux cibles de l'ODD 13 sont discutées dans l'encadré ci-dessous. Les points saillants des statistiques sont présentés dans la figure 41.

Pour renforcer l'action climatique à Agadir et favoriser le développement de la ville, il est essentiel d'assurer la résilience des projets d'infrastructure urbaine qui soutiennent sa transformation en une métropole moderne. À cette fin, les actions suivantes pourraient être entreprises : (i) faire le point sur les initiatives

368 Ocean Decade Second Foundations Dialogue, Oceans Decade (2022) Disponible à l'adresse suivante : <https://oceandecade.org/news/m6f-and-unesco-ioc-convene-second-foundations-dialogue-to-mobilise-philanthropic-community/>

369 Maroc Clean Cities Agadir 2019, Climate Chance (2019) Accessible au lien suivant : <https://www.climate-chance.org/en/best-practices/morocco-clean-cities-agadir-2019/>

370 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Plan d'Adaptation, Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement ; Conseil Régional de Souss-Massa ; GIZ (2016) p.71





de la ville en matière de changement climatique, leurs objectifs et leurs impacts ; (ii) poursuivre l'intégration de l'action climatique dans les initiatives sectorielles ;

(iii) la cartographie des rôles des différents groupes de parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives locales en matière de climat ; (iv) l'exploration du potentiel d'élargissement des initiatives qui ont prouvé leur contribution à la réduction des émissions de GES ; et (v) l'élaboration et la mise en œuvre de campagnes de sensibilisation qui traitent directement ou indirectement du changement

climatique (par exemple, des campagnes de promotion du tri et du recyclage des déchets, ou de promotion de l'éco-mobilité), en collaboration avec des partenaires et des organisations de la société civile.



*Figure 40. Les arganiers de la décharge d'Agadir. Source : UN-Habitat (2022).*



**ODD 13: Points saillants des statistiques**

Sur l'indicateur ODD 13.1.1 : Nombre de décès, de personnes disparues et de personnes directement affectées attribuées aux catastrophes pour 100,000 habitants:



En raison du tremblement de terre de 1960, entre **12,000 et 15,000** personnes ont été tuées, soit **plus d'un tiers** de la population de la ville à l'époque, et 25,000 personnes ont été blessées.

Sur l'indicateur ODD 13.2.2. Émissions totales de gaz à effet de serre par an:



En 2018, les émissions de gaz à effet de serre à Agadir étaient de 806 090 tonnes d'équivalent CO2 par an (tonnes de CO2 équivalent par an pour les années de référence de l'IBE), ce qui équivaut à 1,95 tonne d'équivalent CO2 par habitant. Les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre à Agadir étaient les suivantes : transport public (23 %), secteur des bâtiments résidentiels (24 %), secteur des bâtiments pour les services tertiaires (21 %), transport de marchandises (11 %), pêche (6 %), activités industrielles (6 %), taxis (2 %) et autres (9 %).

Figure 41. ODD 13: Points saillants des statistiques



# 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



# PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

## ODD 17 Partenariat pour les objectifs

*Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable*

### 3.7.1 Contexte

Le gouvernement marocain reconnaît que les partenariats jouent un rôle important dans le développement durable, comme indiqué dans

le VNR 2020 et dans la constitution.<sup>371</sup> Le VNR 2020 aborde un large éventail de questions relatives au développement des partenariats, y compris la mobilisation des ressources nationales, la collaboration internationale et l'aide étrangère (voir l'encadré ci-dessous pour plus de détails).

#### ODD 17 : Perspectives de l'Examen Volontaire National 2020<sup>372</sup>

Le VNR 2020 aborde la situation financière du pays, les efforts de mobilisation des ressources financières pour le développement et pour assurer la stabilité financière du pays et un budget sain. Il rappelle également les divers partenariats établis entre le gouvernement du Maroc et les institutions et organisations publiques, privées et du secteur tertiaire à l'intérieur du pays et au-delà des frontières. Il note qu'entre 2015-2018, la part des ressources publiques dans le produit intérieur brut (PIB) est passée de 21 % à 22 %, tandis que la contribution des impôts au budget national a fluctué entre 2014-2019 pour s'établir à 71,9 % en 2019.<sup>373</sup> Il signale les réformes du cadre réglementaire

371 Constitution du Maroc de 2011, Royaume du Maroc : Secrétariat général du gouvernement (2011)

372 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.170-183

373 Une analyse détaillée de la situation financière du pays est également disponible sur la plateforme des ODD gérée par le Haut commissariat au Plan à la MetaData 17.1.2, Département des statistiques du FMI (2017).



et institutionnel visant à renforcer le développement des partenariats public-privé, telles que : (i) la création de la Division PPP au sein du Ministère de l'économie et des finances pour assister les différentes institutions du secteur public dans le développement et la mise en œuvre de projets PPP<sup>374</sup> ; (ii) la création du comité PPP dirigé par le chef du gouvernement ; ou (iii) la modification de la loi sur les PPP (loi n° 86-12 et décret d'application de cette loi n° 2-15-45) de 2015 en raison de sa complexité et de ses limites et pour permettre la participation des communes en 2020.<sup>375</sup>

Le VNR souligne également le rôle du Maroc en tant que terrain d'essai pour des solutions innovantes dans tous les secteurs, grâce à la collaboration entre le gouvernement national, les organisations des secteurs public, privé et tertiaire et la société civile. Le gouvernement national travaille en étroite collaboration avec les institutions et agences de coopération internationale, notamment les institutions et agences des Nations unies, l'Agence allemande pour la coopération internationale (GIZ), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le soutien apporté par le Système des Nations Unies pour le développement (SNUD) se concentre sur les priorités du gouvernement, en particulier l'environnement et la durabilité, la santé, l'agriculture, la gouvernance démocratique et l'autonomisation des femmes, et est coordonné par 19 agences des Nations Unies comprenant une équipe pays<sup>376</sup> et travaillant sous l'accord-cadre.<sup>377</sup> Le gouvernement a collaboré avec le PNUD et avec 10 agences des Nations Unies au Maroc pour contrôler et suivre les progrès vers les ODD et pour développer le 2<sup>ème</sup> VNR du pays.<sup>378</sup>

Le VNR met en évidence les activités de la GIZ au Maroc, principalement axées sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la gestion de l'eau, en vue de renforcer l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. Il souligne également le lancement d'une action de coopération Sud-Sud sur la migration (2019-2021) entre le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, avec le soutien de l'Union européenne. Cette action vise à faciliter et promouvoir le partage d'expériences et le transfert de pratiques dans le domaine de la migration entre les acteurs institutionnels, administratifs et non gouvernementaux des quatre pays.<sup>379</sup> Enfin, il note que 38 accords avec 18 pays africains dans le secteur de l'agriculture ont été signés pour réaliser le Plan vert du Maroc (PMV).

En ce qui concerne les défis, le VNR souligne la nécessité de développer le financement de la mise en œuvre des ODD, de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la recherche scientifique et de renforcer la capacité du système statistique national à soutenir les indicateurs des ODD. Le VNR souligne également l'importance de la cohérence des politiques publiques au niveau national et au niveau territorial.

374 Note de présentation du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 86-12 relative aux contrats de partenariat entre le secteur public et le secteur privé, Ministère de l'Économie et des Finances (N.D.).

375 Présentation du cadre légal des PPP au Maroc, Ministère des Finances et de l'Investissement (2022)

376 Maroc, Portail de données de l'UNSDG (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://uninfo.org/location/23/unct-overview>

377 [Des questions transversales relatives aux politiques publiques, à la migration, aux droits de l'homme et aux handicaps ont également été abordées dans le cadre des programmes mis en œuvre conjointement avec le gouvernement et diverses entités des Nations unies. En outre, de nombreux programmes de renforcement des capacités ont été conçus et proposés aux parties prenantes nationales des secteurs public et privé. Pour plus d'informations, voir Maroc, UNSDG \(n.d.\).](#)

378 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.16

379 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020) p.178



Au niveau local, la loi organique 113-14 fixe le cadre du développement du partenariat et de la mobilisation des ressources. Elle stipule que les communes du Maroc peuvent: (i) conclure des accords de coopération avec des organisations locales, nationales et internationales (ces derniers nécessitent l'approbation d'autres autorités) ; (ii) créer des sociétés de développement local pour fournir les services au nom de la commune ; et (iii) générer des revenus à partir de propriétés ou de participations, d'amendes, de redevances en fonction des services fournis, et d'impôts qui sont alloués par le gouvernement aux communes.<sup>380</sup> En conséquence, les sections ci-dessous décrivent les efforts de la commune d'Agadir, ainsi que d'autres institutions et organisations publiques, privées et du troisième secteur, pour développer des partenariats et améliorer leur situation financière, rendant la ville plus intelligente, plus durable et plus inclusive.

### 3.7.2 Vue d'ensemble de la cible

**Cible 17.1 : Renforcer la mobilisation des ressources nationales, y compris par un soutien international aux pays en développement, afin d'améliorer la capacité nationale de collecte des impôts et autres recettes.**

*Mesuré par l'indicateur 17.1.1, recettes publiques totales en proportion du PIB, par source.*

Pour l'indicateur 17.1.1 (Recettes publiques totales en proportion du PIB), les données disponibles sont limitées. Les données

existantes montrent que si le PIB total d'Agadir en 2022 n'est pas connu, le budget de la commune pour la même année était de plus de 550 millions de dirhams (50 millions de dollars) et était en hausse de 8,5 % par rapport à 2021. Près de 75 % de ce budget (408 millions MAD sur 550 millions MAD) ont été alloués aux dépenses de fonctionnement, d'où un solde de 142 millions de MAD (13 millions de dollars).

En 2022, ce solde était supérieur de 33 % à celui de 2021 et devait être investi dans la réalisation de projets d'infrastructures et de services urbains, y compris le développement de terrains de proximité (tels que les terrains de sport dans les quartiers et des aires de jeux pour les enfants), les centres de jeunesse et les centres d'accueil pour les enfants en situation de rue.<sup>381</sup> Les priorités d'investissement détaillées pour 2022-2027 sont identifiées dans le PAC 2022-2027. Elles comprennent le développement de plus de 85 nouvelles installations sportives, faisant d'Agadir une « ville sportive » (avec un budget dédié de 317 millions MAD (31,6 millions de dollars)<sup>382</sup> ou investissant dans la croissance socio-économique d'Agadir, avec un budget global de 116 millions de MAD (11,5 millions de dollars) qui permet de renforcer la cohésion sociale, d'améliorer l'attractivité économique et de promouvoir l'inclusion des personnes handicapées;<sup>383</sup>

Les recettes d'Agadir ont augmenté régulièrement au cours des cinq dernières années, à l'exception de l'année 2020, lorsque le Maroc a été frappé par la pandémie de COVID-19, comme nous le verrons en détail dans le chapitre suivant. Récemment, en 2022, la commune a mis en place un budget citoyen annuel d'environ 15 millions MAD (1,4 million de dollars) pour mettre en œuvre des projets de développement dans les quartiers défavorisés. Le budget a été établi de manière participative,

380 Legal Framework of Open Government, Bibliothèque de l'OCDE (N.D.) Accessible au lien suivant : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/f607e3ee-en/index.html?itemId=/content/component/f607e3ee-fr> Consulté le 22/05/2023

381 Liste des dépenses de fonctionnement pour l'année 2022, Commune d'Agadir (2022)

382 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.41

383 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.30



en consultation avec les habitants des quartiers. Les projets de développement ont été identifiés par la diffusion d'enquêtes auprès des habitants concernés.<sup>384</sup>

La commune déploie des efforts considérables pour mobiliser des ressources financières afin d'atteindre les objectifs de développement local, notamment à travers la digitalisation de l'administration communal et en investissant dans des sources de financement innovantes.

Le PAC 2022-2027 prévoit la numérisation de la collecte des impôts et le déploiement de plateformes de programmation budgétaire et autres.<sup>385</sup> En octobre 2022, la commune a émis sa première obligation communale, la première au Maroc, grâce à la loi 2.22.33 de janvier 2022, modifiant le décret 2-17-296 du 9 juin 2022, qui établit les règles d'emprunt pour les communes. Il précise les conditions de financement auprès des établissements de crédit, d'émission d'obligations et d'exercice



Figure 42. Le marché de la ville d'Agadir. Source : ONU-Habitat (2022).

384 Développement : La Commune urbaine d'Agadir met en place un budget citoyen, LA VIEeco (2022). Disponible sur : <https://www.lavieeco.com/affaires/developpement-la-commune-urbaine-dagadir-met-en-place-un-budget-citoyen/> Consulté le 28/11/2022.

385 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.102

des activités<sup>386</sup> de titrisation.<sup>387</sup> L'obligation a une valeur de 1 milliard de MAD (93,37 millions de dollars).<sup>388</sup>

L'un des premiers souscripteurs de l'obligation est la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui prévoit d'investir jusqu'à 400 millions de dirhams (36,7 millions de dollars). La BERD a également accordé à la commune d'Agadir 1 million d'euros sous forme d'assistance technique. Sur ce montant, 650 000 euros seront consacrés au renforcement des capacités techniques, opérationnelles et financières de la commune, tandis que les 350 000 euros restants serviront à identifier des initiatives de villes vertes intelligentes dans le cadre du Programme des villes vertes. Le programme exige qu'Agadir développe un plan d'action pour une ville verte (GCAP) identifiant les principaux défis environnementaux pour la commune et les moyens de les relever.<sup>389</sup>

Les données existantes révèlent également d'autres efforts de mobilisation de ressources financières par la commune tels que la signature d'un accord de prêt en décembre 2021 entre la Société de développement local Agadir - Mobilité et l'Agence française de développement pour une valeur de 344,8 millions de dirhams (34 millions de dollars). Le prêt financera la réalisation en cours du BHNS dans le cadre du PDU, discuté dans le chapitre de l'ODD 11.<sup>390</sup>

Pour améliorer les performances financières, la commune prévoit de réduire les dépenses non essentielles, de stimuler le recouvrement des impôts en nettoyant les dettes impayées et d'augmenter les recettes fiscales en révisant les taux d'imposition.<sup>391</sup> À l'avenir, Agadir pourrait bénéficier d'un financement de la Banque mondiale. En 2020, la Banque mondiale a procédé à l'évaluation d'un prêt de 2,6 milliards de dirhams (250 millions de dollars) pour financer le Programme Génération Verte 2030 au Maroc. Ce programme quinquennal vise à accroître l'inclusion économique des jeunes, l'efficacité de la commercialisation et la durabilité environnementale dans l'industrie agroalimentaire dans diverses localités, dont Agadir. En 2019, la banque a évalué un prêt pour financer le renforcement des capacités afin d'améliorer la performance des communes au Maroc pour un montant de 3,1 milliards de dirhams (300 millions de dollars).<sup>392</sup>

386 « La titrisation est le processus par lequel certains types d'actifs sont mis en commun afin d'être reconditionnés en titres porteurs d'intérêts. Les paiements d'intérêts et de capital des actifs sont transférés aux acheteurs des titres. » Source : <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2008/09/pdf/basics.pdf>

387 Agadir : Emprunt obligataire pour le financement du Programme de Développement Urbain, LA VIE éco (2022). Disponible sur : <https://www.lavieeco.com/affaires/agadir-un-emprunt-obligataire-pour-financer-le-programme-de-developpement-urbain/> Consulté le 09/12/2022

388 Agadir, première commune marocaine à émettre un emprunt obligataire, The North Africa Post (2022). Accessible au lien suivant : <https://northafricapost.com/62016-agadir-first-moroccan-commune-to-issue-bond.html> Consulté le 28/11/2022

389 Programme villes vertes : Agadir bénéficie de 1 million € d'assistance technique de la BERD, LES ECO (2022). Accessible au lien suivant : <https://leseco.ma/business/programme-villes-vertes-agadir-beneficie-de-1-million-e-d-assistance-technique-de-la-berd.html>

390 Agadir : l'AFD accorde un prêt de 33 millions d'euros pour le financement partiel du BHNS, Finances News (2021). Accessible au lien suivant : <https://fnh.ma/article/actualites-marocaines/agadir-l-afd-accorde-un-pret-de-33-millions-d-euros-pour-le-financement-partiel-du-bhns>

391 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.102

392 Program Appraisal Document on a Proposed Loan, Banque mondiale (2019). p.1





**Cible 17.16 : Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent les connaissances, l'expertise, la technologie et les ressources financières, afin de soutenir la réalisation des objectifs de développement durable dans tous les pays, en particulier les pays en développement.**

*L'indicateur pertinent comprend 17.16.1 le nombre de pays faisant état de progrès dans les cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement qui soutiennent la réalisation des objectifs de développement durable.*

Il existe des données qualitatives intéressantes sur l'ODD 17.16.1, notamment une mine d'informations sur les projets de la commune d'Agadir menés en collaboration avec diverses parties prenantes, que l'on peut trouver dans le PAC 2017-2022 et dans toutes les sections du VLR. Il est important de noter qu'Agadir est un terrain d'expérimentation pour des projets d'assistance technique innovants menés en collaboration avec des institutions et agences de coopération internationale, telles que l'ONU ou la GIZ. Par exemple, les données montrent que grâce au partenariat entre la commune d'Agadir, l'UNESCWA, UN-Habitat et CGLU-MEWA, le premier VLR d'Agadir est en cours de développement. Ce VLR est le premier au Maroc, le deuxième dans la région arabe et l'un des premiers en Afrique. Les données soulignent également que la commune a travaillé en étroite collaboration avec l'USAID et le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, pour renforcer l'alphabétisation environnementale des écoliers dans le cadre du projet « Lire pour réussir » mis en œuvre entre 2017-2022<sup>393</sup> (comme discuté dans la section de l'ODD 13). Grâce au partenariat entre la région Souss-Massa et la GIZ, Agadir réalise des projets dédiés à : (i) la réduction de la consommation des énergies fossiles dans les bâtiments, l'industrie et l'éclairage public mis en œuvre (en collaboration avec le Ministère de l'énergie, des mines et du développement durable (MEMDD) ;<sup>394</sup> (ii) l'amélioration de la gestion de l'eau avec des formations dédiées pour les employés du Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEEE), en collaboration avec le Ministère de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau (METLE).<sup>395</sup>

Agadir est active dans les scènes internationales et nationales, promouvant des partenariats basés sur les ODD. En septembre 2017, elle a accueilli le 2e Sommet Climate Chance, au cours duquel la Déclaration d'Agadir a été lancée (comme décrit dans la section sur l'ODD 13).<sup>396</sup> Cette déclaration appelle à une collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les acteurs étatiques et non étatiques, pour lutter contre le changement climatique conformément aux engagements mondiaux pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Agadir est également membre du Pacte mondial des maires depuis 2014 et d'autres réseaux internationaux (par exemple dans le secteur de l'énergie, comme indiqué dans la section sur l'ODD7).<sup>397</sup>

La commune a également collaboré avec la ville de Nantes en France sur le transport et la mobilité (en développant le Bus à Haut Niveau

393 Reading For Success - National Program for Reading, USAID (N.D.). Disponible sur <https://www.usaid.gov/morocco/fact-sheets/reading-success-national-program-reading> Consulté le 28/11/2022

394 Promouvoir l'efficacité énergétique au Maroc, GIZ (N.D.). Accessible au lien suivant : <https://www.giz.de/en/worldwide/105043.html> Consulté le 12/12/2022

395 Gestion intégrée des ressources en eau, GIZ (N.D.). Accessible au lien suivant : <https://www.giz.de/en/worldwide/20206.html> Consulté le 28/11/2022

396 Communiqué de presse, Climate Chance (2017). P.1

397 Agadir, Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (N.D.). Accessible au lien suivant : <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/middle-east-and-north-africa/morocco/agadir/> Consulté le 28/11/2022



de Service - BHNS, comme indiqué dans la section sur l'ODD 11), les affaires culturelles et sociales, et sur la lutte contre la violence et la discrimination à l'égard des femmes. Elle a signé un accord de coopération de cinq ans avec la ville. Cette coopération a permis à des jeunes issus de quartiers défavorisés d'Agadir d'effectuer des stages en France, afin d'échanger leur expertise dans le secteur des transports et de la mobilité.<sup>398</sup> Ainsi, la réalisation de l'objectif 17 par la commune d'Agadir a préparé le terrain pour progresser vers la réalisation d'autres cibles des ODD, en particulier la cible 8.5 qui stipule « le plein emploi et le travail décent avec un salaire égal » et la cible 11.2.1. sur les transports sûrs, abordables, accessibles et durables. La commune encourage également l'extension de ce partenariat aux neuf communes du Grand Agadir et aux 24 communes de l'aire métropolitaine de Nantes.<sup>399</sup>

**Cible 17.17 : Encourager et promouvoir des partenariats publics, publics-privés et de la société civile efficaces, en s'appuyant sur l'expérience et les stratégies de financement des partenariats.**

*Cible pertinente 17.17.1, montant en dollars des États-Unis engagé dans des partenariats public-privé pour les infrastructures*

Bien qu'il n'y ait pas de données pour renseigner directement la cible de l'ODD 17.17.1, les données existantes mettent en lumière la gouvernance responsable et les partenariats entre la commune d'Agadir et les organisations publiques et privées, y compris la société civile. Le PAC 2022-2027 souligne l'importance de la gouvernance responsable et de la collaboration avec divers groupes d'acteurs, en particulier les organisations du secteur public, les agences

de coopération internationale et les bailleurs de fonds, ainsi que la société civile « pour mieux organiser l'administration communale et ses collaborateurs au service des citoyens ».<sup>400</sup> Il montre que la commune d'Agadir utilise le référentiel des emplois et des compétences (REC) pour identifier les compétences nécessaires pour les emplois. En outre, la commune prévoit de mettre en place une formation pour une gestion efficace des projets, garantissant une mise en œuvre adéquate du plan d'action du conseil communal tout en tenant compte de l'engagement des parties prenantes.<sup>401</sup>

Les données montrent également qu'elle opère dans un cadre réglementaire et institutionnel complexe (comme indiqué dans l'introduction de ce document). La commune a depuis longtemps encouragé le développement de partenariats et travaille en étroite collaboration avec une série de partenaires, y compris d'autres communes du Grand Agadir, la préfecture d'Agadir, le Conseil régional de Souss-Massa, plusieurs ministères, l'Université Ibn Zohr, la Cité de l'innovation de Souss-Massa, des prestataires de services (par exemple RAMSA), et des associations d'entreprises (par exemple CCISM, CGEM) afin d'améliorer le développement de la ville.

Pour mettre en œuvre le Programme de développement urbain, la commune a conclu un partenariat avec les ministères de : l'Intérieur, Affaires islamiques, Éducation nationale, Santé, Tourisme, Aménagement du territoire et de l'habitat, Équipement, Transport, Logistique et Eau, Industrie Commerce, et Économie verte, Culture et Jeunesse ; la Région Souss-Massa ; la Province d'Agadir Ida Outanane, la commune d'Agadir, et la Wilaya d'Agadir (division administrative entre une région et

398 Source : la commune d'Agadir. Informations recueillies lors de la visite sur le terrain.

399 Coopération Nantes-Agadir, Consulat Général De France à Agadir (2016). Accessible au lien suivant : <https://ma.consulfrance.org/Cooperation-Nantes-Agadir-Signature-d-une-convention-de-partenariat-relative-a> Consulté le 28/11/2022

400 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) pp.107-111

401 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) pp.107-111



une province).<sup>402</sup> Grâce au partenariat entre les ministères de l'économie, de l'industrie, de l'éducation, de l'intérieur, le conseil régional du Souss-Massa et l'université d'Ibn Zohr, la Cité de l'innovation du Souss-Massa a été créée. La SM-CI apporte des infrastructures technologiques innovantes, encourage l'entrepreneuriat et le développement de start-up à Agadir et dans le Souss-Massa.<sup>403</sup>

La commune travaille en étroite collaboration avec les fournisseurs d'utilités et de services (publics et privés) pour fournir des infrastructures et des services publics (voir les sections SDG 6 et SDG 11), et avec les communes voisines pour mettre en œuvre des projets intercommunaux sur le transport et la mobilité (par exemple, dans le cadre du Programme de développement urbain), et l'eau et l'assainissement (par exemple, un projet dédié au développement de l'infrastructure d'assainissement et à la réutilisation des eaux usées traitées et de l'eau potable dans le Grand Agadir).<sup>404</sup> Pour rendre la ville plus intelligente, plus durable et plus inclusive, elle collabore avec la société civile et les organisations non-gouvernementales. Les détails de l'exécution de l'approche participative pour l'élaboration du PAC 2022-2027 sont décrits dans la section sur l'ODD 11 et dans l'annexe.

En 2017, la commune a alloué 296 000 MAD (28 000 USD) à la société Green Marathon pour l'organisation du quatrième marathon vert annuel à Agadir.<sup>405</sup> Elle a également créé le club de jeunes dans le quartier de Mohammadi dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain en

fournissant une contribution financière de plus de 500 000 MAD (46 000 USD). En 2019, elle a consacré 150 000 MAD (14 000 USD) à la société Abwab pour le développement des installations destinées aux personnes âgées. Le PAC 2022-2027 souligne également que la commune travaille en étroite collaboration avec les citoyens et les associations par le biais de la "contractualisation", qui vise à donner aux citoyens la propriété de la gestion et de l'entretien des installations sportives.<sup>406</sup>

En 2019, elle a consacré 150 000 MAD (14 000 \$) à la société Abwab pour le développement d'installations destinées aux personnes âgées.<sup>407</sup> Le PAC 2022-2027 souligne également que la commune travaille en étroite collaboration avec les citoyens et les associations par le biais de la « contractualisation », qui vise à donner aux citoyens la propriété de la gestion et de l'entretien des installations sportives.<sup>408</sup>

La commune est également connue pour avoir soutenu l'Association franco-marocaine pour le soutien au développement éducatif et culturel (AFMADEC), pour développer le centre franco-marocain d'orientation et de formation à Agadir (2016-2019) ; l'association Oum Al Banin pour développer le Centre d'écoute et d'hébergement pour les femmes en situation difficile ; (iii) l'Association migration et développement créée en 2021 pour améliorer un bureau d'accueil et d'orientation pour les immigrants.<sup>409</sup> Entre 2017 et 2018, les contributions de la commune aux institutions de la société civile sont passées de 2 000 000 MAD (187 000 \$) à 2 950 000 MAD (276 000 \$), tandis que les contributions de la commune au secteur des loisirs sont passées

402 Accord-cadre pour la mise en œuvre du programme de développement urbain 2020-2024

403 SM le Roi Inaugure la Cité de l'Innovation de Souss-Massa, Expression concrète de la version régionale du Plan d'Accélération Industrielle, Royaume du Maroc (2020). Accessible au lien suivant : <https://www.maroc.ma/en/royal-activities/hm-king-inaugurates-souss-massa-innovation-city-concrete-expression-regional> Consulté le 28/11/2022

404 Conventions de partenariat pour le financement et la mise en œuvre du programme initial des projets de désinfection liquide et de réutilisation des eaux usées traitées et de l'eau potable dans le Grand Agadir, Ministère de l'Intérieur, Conseil Régional de Souss-Massa, Commune d'Agadir (2021), p.1.

405 Accords et contrats 2, Commune d'Agadir (N.D.), p.29

406 Accords et contrats 2, Commune d'Agadir (N.D.), p.8

407 Accords et contrats 2, Commune d'Agadir (N.D.), p.3

408 PAC d'Agadir (2022-2027), la Commune d'Agadir (2022) p.48

409 Accords et contrats 1, Commune d'Agadir (N.D.). p. 2

de 7 300 000 MAD (682 000 \$) en 2017, à 7 400 000 MAD (692 000 \$).<sup>410</sup>

### 3.7.3. Résumé et conclusions

L'ODD 17 aborde la situation financière de la commune, les efforts pour mobiliser des ressources financières et pour développer de nouveaux partenariats, et montre que le développement de partenariats permet de tirer parti de nouvelles ressources, qu'elles soient humaines, financières ou matérielles (technologies), ainsi que des connaissances et de l'expertise. Il contribue à la réalisation non seulement de l'ODD 17, mais aussi d'autres ODD, tels que l'ODD 7, l'ODD 11 et l'ODD 13, comme indiqué dans les sections correspondantes. Si les données quantitatives relatives aux objectifs sont limitées (voir la figure 43 ci-dessous), les données qualitatives fournissent des informations contextuelles intéressantes. Elles montrent qu'en 2022, la commune a lancé sa première obligation communale avec la BERD comme principal contributeur à ce jour et a mis en place un budget citoyen d'environ 15 millions de dirhams (1,4 million de dollars) pour mettre en œuvre des projets de développement dans les quartiers défavorisés.

Cette section souligne également que les partenariats entre la commune d'Agadir et d'autres institutions ont amélioré l'efficacité et la qualité des services publics (par exemple, le transport, l'énergie, l'eau, les déchets, comme discuté dans les sections correspondantes) ; et permettent la prestation d'interventions de développement urbain transformatrices et à grande échelle, telles que le Programme de développement urbain 2020-2024, qui a le potentiel d'accélérer le progrès socio-économique de la ville, tout en abordant ses principaux défis environnementaux. Les

données montrent que cette commune est active sur la scène internationale et qu'en septembre 2017, elle a accueilli le 2e Sommet Climate Chance, au cours duquel la Déclaration d'Agadir a été lancée. D'autres exemples de ses efforts de partenariat international comprennent la collaboration avec UN-Habitat, UNESCWA et CGLU-MEWA sur le développement de ce VLR ; des collaborations de ville à ville avec la ville de Nantes ; et la participation d'Agadir à des réseaux internationaux pour les villes (par exemple, la Convention des maires).

Enfin, cette section note que dans l'ère post-COVID-19, qui a vu l'épuisement des ressources du secteur public, de nouvelles solutions sont nécessaires pour compenser les dépenses du secteur public en matière d'infrastructures et de services urbains à Agadir, et au Maroc en général.

Cela nécessite par exemple le déploiement de solutions de financement durables et innovantes pour améliorer les sources de revenus et garantir un budget sain (comme les systèmes d'obligations communales ou le budget participatif et sensible au genre).

Il faut également développer, tester et étendre des approches novatrices en matière de création de partenariats, soutenues par un environnement réglementaire favorable. En ce qui concerne ce dernier point, il existe un potentiel particulier dans la mise en œuvre d'approches citoyennes des PPP, telles que les Partenariats public-privé « People-first » (PPPPf) qui permettent « d'améliorer la qualité de vie des communautés, en particulier celles qui luttent contre la pauvreté, en créant des emplois locaux et durables, celles qui luttent contre la faim et promeuvent le bien-être, l'égalité des sexes, l'accès à l'eau, à l'énergie, aux transports et à l'éducation pour tous, et qui promeuvent la cohésion sociale, la justice et rejettent toute forme de discrimination fondée

410 Subventions et aides financières, Commune d'Agadir (2018.). p.8

sur la race, l'appartenance ethnique, la croyance et la culture... ».411

### ODD 17: Points saillants des statistiques

Sur l'indicateur ODD 17.1.1: Revenu total du gouvernement en proportion du PIB:



En 2022, le budget de la commune était de plus de 550 millions de dirhams (50 millions de dollars américains),



ce qui représente une augmentation de 8,5 % par rapport à 2021.

La majeure partie du budget de 2022 a été principalement consacrée à la couverture des dépenses de fonctionnement et à la réalisation de projets de transformation à grande échelle.

Figure 43. ODD 17: Points saillants des statistiques

411 UNECE International PPP Centre of Excellence - What are People-first PPPs? (uneceppp-icoe.org) Disponible sur: <https://www.uneceppp-icoe.org/people-first-ppps/what-are-people-first-ppps/>



# **CHAPITRE 4.**

# **IMPACT DU**

# **COVID-19 SUR LE**

# **DÉVELOPPEMENT**

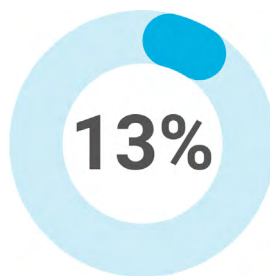
Le Maroc est confronté à une série de défis liés à la pandémie de COVID-19. Le pays a été l'un des plus touchés de la région MENA en termes de contamination et de décès, avec un total de 219 084 cas de COVID-19 enregistrés entre le 2 mars 2020 et le 31 octobre 2020 (la chronologie de la propagation de la pandémie de COVID-19 au Maroc et les grandes lignes de la réponse d'urgence du gouvernement du pays en 2020 se trouvent à l'annexe 14).<sup>412</sup>

La propagation du COVID-19 a eu un impact négatif sur l'économie du pays. Le rapport « Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco [Faire face au coût de COVID-19, l'exemple du Maroc] » préparé en 2020 par Brookings (ONG) souligne qu'en raison de la pandémie, le déficit commercial du pays a augmenté de 23,8 % au premier trimestre 2020, tandis que les exportations ont diminué de 19,7 % entre janvier et avril 2020. En 2020, le chômage a atteint son plus haut niveau depuis 2001, avec 13 % de la population sans emploi. Le taux de chômage le plus élevé a été enregistré dans les zones urbaines (15,6 %), tandis que les zones rurales ont été multipliées par deux (voir la figure 44 ci-dessous).<sup>413</sup> Fin 2020, l'économie marocaine s'est contractée de 6,6 %. Parmi les secteurs commerciaux les plus touchés, on trouve l'automobile, l'aéronautique, le textile (en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement) et le tourisme, qui ont subi jusqu'à 14 milliards USD de pertes entre 2020 et 2022.<sup>414</sup> La pandémie de COVID-19 a fortement affecté l'accès aux infrastructures et aux services urbains, y compris les services administratifs, l'éducation, les services sociaux et les services de santé, en particulier pour les patients atteints de cancer et les patients



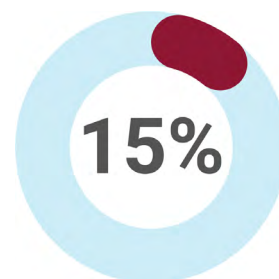
Le déficit commercial du pays a augmenté de **23,8 %** au premier trimestre de 2020, tandis que les exportations ont diminué de **19,7 %** entre janvier et avril 2020

En 2020, le chômage a atteint les niveaux les **plus élevés** depuis 2001. 13 % de la population marocaine étaient au chômage (2020).



**13 %** de la population marocaine était au chômage (2020).

Les zones urbaines ont enregistré les taux de chômage les plus élevés, à **15,6 %** (2020).



Les zones rurales ont connu un doublement de leur taux de chômage.

Figure 44. L'impact du COVID-19.

recevant des soins palliatifs au Maroc. Il existe des preuves que le COVID-19 a augmenté le risque de violence à l'encontre des femmes, y compris les femmes mariées, divorcées et veuves, ainsi que les filles.<sup>415</sup>

412 Réponse nationale du Maroc à COVID-19, Bibliothèque nationale de médecine, (2021) Accessible au lien suivant <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8451960/>

413 Pour les personnes âgées de 24 à 35 ans, le taux de chômage a également atteint un niveau record de 22,6 % en 2020. L'emploi dans le secteur informel a diminué de 5 millions. De plus amples informations sur l'impact de COVID-19 sur l'économie du pays sont accessibles ici : Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020)

414 Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020). Accessible au lien suivant : <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/>

415 Les objectifs de développement durable au Maroc dans le cadre du COVID-19, Rapport national du Royaume du Maroc, 2021 p.61

Il existe peu de données documentaires sur la propagation du COVID-19 à Agadir et son impact sur le développement de la ville. En ce qui concerne la réponse d'urgence, la région de Souss-Massa a apporté un soutien financier à la population et a lancé une série d'activités de relance économique à Agadir, en collaboration avec la délégation de la santé, la commune, la Wilaya, l'Entraide Nationale et les acteurs étatiques décentralisés. Ces activités comprenaient entre autres la production de matériel de sensibilisation COVID-19 pour les hôtels d'Agadir et de la région ; la formation de 30 directeurs d'hôtels sur l'utilisation des outils numériques pour la gestion et la promotion de l'hôtellerie, et la gestion des

capacités post COVID 19. Leur valeur est estimée à 10 millions de MAD (981 000 dollars).<sup>416</sup> La région a également alloué un budget pour l'acquisition d'équipements médicaux, l'achat d'aliments de base, de produits de nettoyage et de désinfection pour les groupes vulnérables, dont le coût a atteint 40,6 millions de MAD (3,9 millions de USD).

Ainsi, elle a distribué des aliments de base à 55 000 familles vulnérables et a acquis du matériel médical pour les hôpitaux de la région et d'Agadir.<sup>417</sup>

Les données recueillies montrent également que le gouvernement marocain a déployé des



Figure 45. Corniche Anza Source. Commune d'Agadir (2022).

416 SDG 13 et COVID-19 Réponse à l'enquête, commune d'Agadir (2022)

417 SDG 13 et COVID-19 Réponse à l'enquête, commune d'Agadir (2022)

efforts considérables pour contrôler l'épidémie de COVID-19, protéger la vie des citoyens et soutenir l'activité économique. Il a fermé les frontières du pays, instauré le confinement obligatoire, élaboré un Plan d'action national de sécurité sanitaire<sup>418</sup> (PANSS) et un Plan national de veille et de riposte à l'infection par le Coronavirus 2019-nCoV.<sup>419</sup> Il a ensuite créé le fonds COVID-19 qui s'élevait à 3 milliards USD en août 2020, dont 2,4 milliards USD consacrés au soutien de l'activité économique et le reste à la mise à niveau des équipements médicaux.<sup>420</sup> Le fonds s'est concentré sur trois domaines prioritaires : la santé, l'économie et l'ordre social.<sup>421</sup>

Le gouvernement a également mis en place un ensemble de programmes d'aide financière pour les particuliers et les entreprises, notamment des suspensions d'impôts, des prêts et des subventions aux PME, ainsi que des allocations d'urgence pour les familles vulnérables.

Il s'agit par exemple (i) d'un régime de prestations pour les employés des secteurs formel et informel selon lequel les employés du secteur formel<sup>422</sup> recevraient 220 USD par mois en soutien, et le secteur informel entre 90

et 134 USD par mois dans certains endroits<sup>423</sup>; ou (ii) des allègements fiscaux, des prêts et des programmes de garantie pour les petites entreprises, y compris le programme de garantie Damane Oxygene, qui, à partir de mai 2020, a alloué 9 000 prêts (l'équivalent de 370 millions USD) aux entreprises.<sup>424</sup>

Une série d'organisations et de pays ont soutenu la réponse à l'urgence COVID-19 au Maroc. En 2020, l'UE a déboursé 169 millions d'euros de son paquet de soutien COVID-19 pour des mesures d'atténuation du COVID-19 dans divers secteurs de l'économie, en particulier dans le secteur des soins de santé.<sup>425</sup> Le gouvernement marocain a collaboré avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) afin d'améliorer l'accès aux soins de santé pour les groupes vulnérables (en particulier les patients atteints de cancer).<sup>426</sup> En 2020, la Banque africaine de développement (BAD) a fourni 264 millions d'euros de financement au Programme d'appui à la riposte au COVID-19 (PARC-19) qui a abordé les crises sanitaires, sociales et

418 Plan d'Action National de Sécurité Sanitaire (PANSS) 2018-2022. Ministère de la Santé. 2018. Accessible au lien suivant : [https://extranet.who.int/sph/sites/default/files/document-library/document/NAPHS\\_for\\_All\\_Framework\\_FRENCH\\_final.pdf](https://extranet.who.int/sph/sites/default/files/document-library/document/NAPHS_for_All_Framework_FRENCH_final.pdf)

419 (Plan national de veille et de riposte à l'infection par le Coronavirus 2019-nCoV), Ministère de la Santé (2020). Accessible au lien suivant : [https://www.sante.gov.ma/Documents/2020/coronavirus/Plan per cent20national per cent20de per cent20veille per cent20et. pour cent20de pour cent20riposte pour cent20 pour centC3 pour centA0 pour cent20I pour cent27infection pour cent20par pour cent20le pour cent20Coronavirus pour cent202019-nCoV.pdf](https://www.sante.gov.ma/Documents/2020/coronavirus/Plan%20per%20national%20per%20de%20veille%20et%20pour%20riposte%20pour%20C3%20pour%20A0%20pour%20I%20pour%27infection%20par%20le%20pour%20le%20pour%20Coronavirus%202019-nCoV.pdf)

420 Morocco's National Response to COVID-19, National Library of Medicine, (2021) Accessible au lien suivant : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8451960/>

421 Pour plus d'informations, veuillez consulter : La stratégie du Maroc face au COVID-19, Policy Centre for the New South (2020).

422 Le terme « secteur formel » désigne toutes les activités exercées conformément aux dispositions légales, fiscales et du marché du travail en vigueur.

423 Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020) Accessible au lien suivant : <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/>

424 Damane Oxygène : une machine pas encore bien huilée, Le Brief (2020). Accessible au lien suivant : <https://www.lebrief.ma/5807-damane-oxygene-la-machine-pas-encore-bien-huilee/> Consulté le 19/01/2023.

425 L'UE débourse 169 millions d'euros de son paquet de soutien COVID-19 pour le Maroc, Commission européenne, (2020) Accessible au lien suivant : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/nl/ip\\_20\\_2524](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/nl/ip_20_2524)

426 Assurer la continuité des services de santé essentiels pour les populations vulnérables pendant le COVID-19, OMS, (2022) Accessible au lien suivant : <https://www.emro.who.int/fr/mor/morocco-news/assurer-la-continuite-des-services-de-sante-essentiels-pour-les-populations-vulnerables-durant-la-pandemie-de-la-covid-19.html> Consulté le 19/01/2023.



économiques causées par le COVID,<sup>427</sup> tandis que la Banque mondiale a fourni 400 millions de dollars de financement pour les projets d'assistance sociale.<sup>428</sup> Dans le même ordre d'idées, le gouvernement américain a investi 20 millions de dollars pour soutenir la réponse au COVID-19 au Maroc. En 2020, elle a fait don de deux hôpitaux de campagne (une unité de soins intensifs de cinq lits d'une valeur de 960 000 dollars et une salle d'urgence mobile d'une valeur de 700 000 dollars). Ce don fait suite à la donation d'un hôpital de campagne de 30 lits d'une valeur de 1,5 million de dollars, dans le cadre d'une subvention plus importante de 20 millions de dollars.<sup>429</sup>

Alors qu'entre 2020 et 2021, les efforts du gouvernement national se sont concentrés sur la réponse aux situations d'urgence, certaines initiatives ont été lancées pour améliorer la résilience du pays à moyen et long terme. En octobre 2020, le roi du Maroc a annoncé une feuille de route pour relancer l'économie du pays dans divers secteurs, en particulier le tourisme, le transport, l'hôtellerie et le renforcement du soutien social.<sup>430</sup>

En janvier 2022, le Plan national de veille et de riposte à l'infection par le Coronavirus 2019-nCoV a été élaboré pour améliorer la préparation et la réponse du pays aux pandémies et aux catastrophes naturelles. Ce plan a été élaboré sur la base du Plan national de sécurité sanitaire 2018-2022. Actuellement, le gouvernement du Maroc reconstruit son économie et investit dans la protection et les services sociaux

pour induire une reprise macroéconomique et soutenir les ménages et les entreprises.<sup>431</sup>

La poursuite du redressement post-COVID du pays nécessite la mobilisation de vastes ressources, notamment des connaissances, du savoir-faire, des ressources financières et des technologies, ainsi que des investissements dans l'innovation, le développement et la mise à l'échelle. Les acteurs étatiques et non étatiques joueront un rôle important dans le redressement, en particulier la société civile et les petites et moyennes entreprises qui travailleront ensemble pour renforcer la résilience de la ville face aux chocs et aux crises économiques, aux pandémies et aux catastrophes naturelles (également abordés dans la section consacrée à l'ODD 13). La restructuration du système de soins de santé (par exemple en développant de nouveaux modèles de gouvernance et de services) présente également un grand potentiel, tout en tirant parti de l'accès aux technologies, en particulier aux technologies numériques, car il a été prouvé qu'elles améliorent l'accès aux services et leur qualité dans tous les secteurs.<sup>432</sup>

427 Maroc Programme d'appui à la riposte au COVID-19 (PARC-19), BAD, (2022) Disponible sur <https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-MA-K00-021>

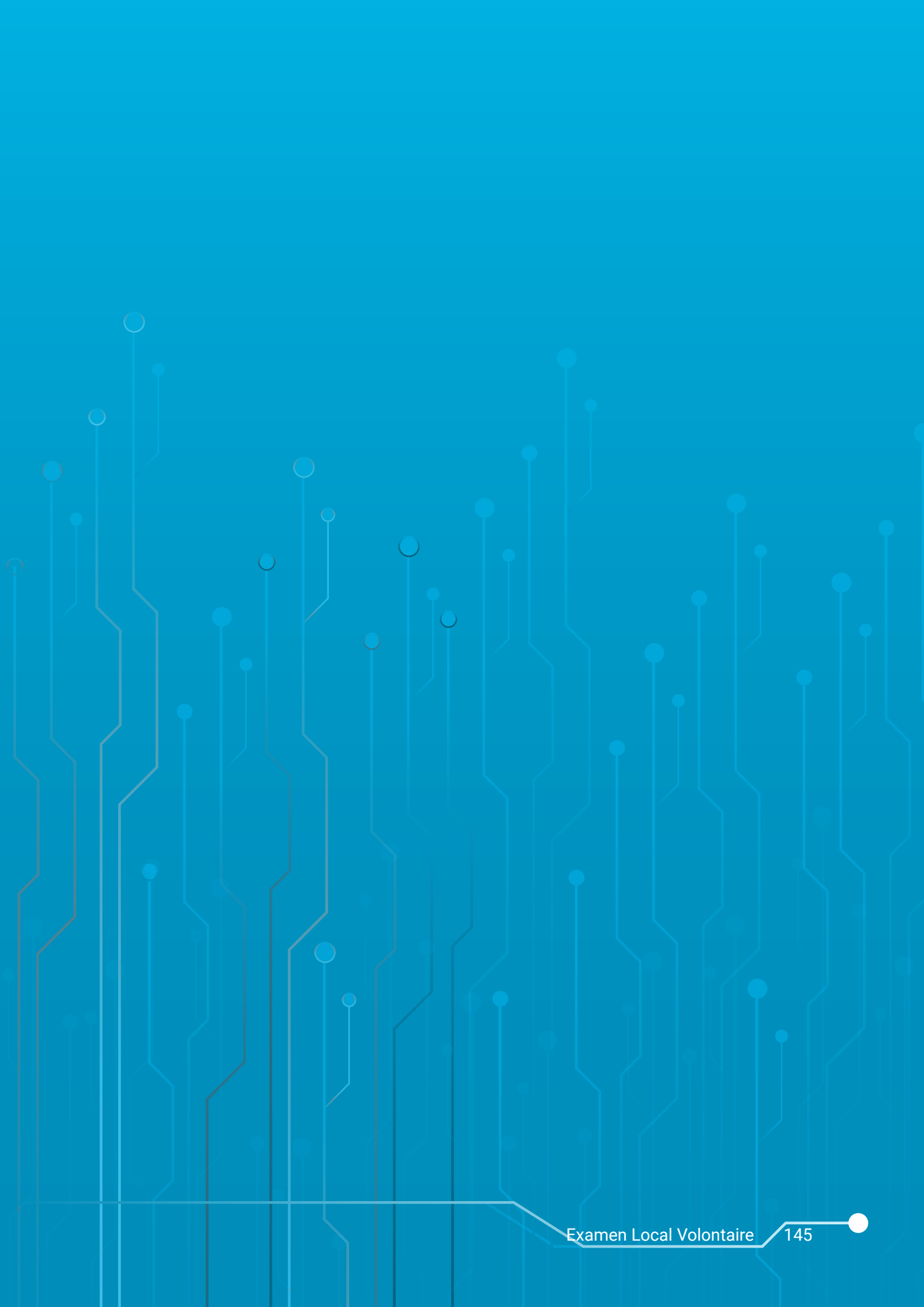
428 Maroc Projet de réponse d'urgence à la protection sociale COVID-19, Banque mondiale (2023). Accessible au lien suivant : <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P172809?lang=ar> Consulté le 19/01/2023

429 Dernières informations sur le redressement de la région COVID-19, MEED (2022), Accessible au lien suivant : <https://www.meed.com/latest-news-on-the-pandemics-economic-impact>

430 Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020). Accessible au lien suivant : <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/>

431 Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020). Accessible au lien suivant : <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/>

432 Morocco's National Response to COVID-19, JMIR Public Health Survey (2021). Accessible au lien suivant : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8451960/>



# CHAPITRE 5.

## MESSAGES CLÉS POUR RENFORCER LA TRANSITION D'AGADIR VERS UNE VILLE INCLUSIVE, INTELLIGENTE, DURABLE ET RÉSILIENTE

La commune d'Agadir s'est engagée à réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable, le Nouvel agenda urbain et l'Accord de Paris, conformément aux compétences qui lui sont attribuées par la constitution et sur la base de la réforme de la décentralisation. Les cinq piliers de l'Agenda 2030 pour le développement durable - les populations, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat - ont longtemps guidé les politiques et les pratiques de la commune, alors qu'elle investissait dans l'amélioration de la qualité de vie à travers des infrastructures et des services urbains modernes pour tous.

La commune est connue pour ses relations étroites avec la société civile et son soutien aux organisations coopératives. Les efforts visant à fournir des infrastructures résilientes, inclusives et intelligentes par le biais d'interventions de développement urbain à grande échelle, intersectorielles et transformatrices sont particulièrement importants compte tenu de la situation géographique de la commune et de son climat. Ils sont réalisés en collaboration avec la région de Souss-Massa, d'autres institutions et organisations du secteur public, des entreprises et la société civile. Les projets mis en œuvre dans le cadre du programme de développement urbain, du plan de déplacement urbain et de la stratégie climatique régionale de Souss-Massa jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la résilience de la ville et dans le redressement post-COVID, et sont conformes au « Nouveau modèle de développement » (NMD) du Maroc.

La commune souhaite qu'Agadir devienne l'une des premières villes marocaines à se transformer en ville inclusive, intelligente, durable et résiliente. Démontrant son engagement en faveur d'un développement inclusif et sa capacité à mettre en œuvre l'innovation, la commune a mis en œuvre un certain nombre d'approches modernes de la gestion urbaine, y compris des méthodes de budgétisation citoyenne et sensible au genre. Récemment, elle est devenue la première commune du Maroc à développer

une obligation communale, établissant ainsi la norme pour d'autres villes au Maroc et au niveau international. Le développement d'Agadir a bénéficié d'investissements dans l'infrastructure économique des secteurs de l'agriculture, du tourisme et de la pêche (ATP) et au-delà, notamment le « Centre d'innovation de la ville à Souss-Massa » à Agadir, qui a ouvert la voie à la recherche de pointe et à la mise à l'échelle de solutions commercialisables. Il a également ouvert la voie au développement du « port intelligent » d'Agadir et à d'autres programmes à grande échelle visant à moderniser les infrastructures et les services urbains.

Le PAC 2022-2027 fournit l'orientation stratégique pour la planification et le développement à l'échelle locale. Cet examen local volontaire, en se concentrant sur les ODD, ne se contente pas d'affirmer cette vision, mais soutient également sa réalisation.

En outre, il met en évidence un besoin de renforcer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) à Agadir par :

- exploiter des solutions intelligentes et numériques pour fournir des infrastructures et des services urbains résilients ;
- améliorer la production et l'utilisation de données probantes dans les processus politiques et décisionnels locaux ;
- garantir l'inclusion dans la politique et la planification.

Les actions suivantes soutiennent l'exploitation de solutions numériques intelligentes pour fournir des infrastructures et des services urbains accessibles, résilients et de haute qualité pour tous:

- déployer une approche inclusive et fondée sur des données probantes pour la conception, l'organisation et la fourniture d'infrastructures et de services urbains accessibles, résilients et de grande qualité,



- le déploiement et l'extension de solutions de villes circulaires renforcées par les TIC, qui permettent de réduire la consommation de ressources et la production de déchets, d'améliorer l'efficacité et la qualité des services dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau, des déchets et des bâtiments publics,
- évaluer les investissements communaux dans les infrastructures et les services urbains du point de vue de leur impact sur l'environnement (en particulier le climat, l'utilisation des ressources naturelles, la préservation des ressources naturelles), y compris à différentes échelles, et sur le développement socio-économique, afin de définir et de généraliser les bonnes pratiques pertinentes,
- évaluer les pratiques locales de financement innovantes (par exemple, une obligation communale) afin de mobiliser des ressources pour fournir des infrastructures urbaines résilientes, accessibles et de haute qualité, en vue d'étendre les bonnes pratiques pertinentes dans divers secteurs,
- explorer la possibilité de s'éloigner des modèles d'organisation et de financement des infrastructures et des services publics centrés sur l'État et le secteur public pour adopter de nouveaux modèles, en tirant parti de nouveaux types de partenariats, de l'innovation législative et de sources de financement novatrices (y compris les obligations et les prêts verts, durables et sociaux, le financement mixte), afin d'améliorer encore la qualité, l'accessibilité et le caractère abordable des infrastructures et des services publics.

L'amélioration de la production et de l'utilisation d'éléments probants pour les processus politiques et décisionnels locaux peut être obtenue par les moyens suivants :

- investir dans la production, la collecte et l'utilisation régulières de données urbaines de haute qualité, limitées aux frontières administratives et/ou fonctionnelles d'une commune, ventilées selon diverses dimensions (par exemple, le sexe, le handicap) et concernant divers secteurs tels que l'eau, l'énergie, les transports, les déchets et autres, y compris en déployant des outils modernes pour la visualisation dynamique des données et l'analyse de scénarios (tels que les modèles de villes jumelles numériques identifiés dans le PAC 2022- 2027)
- l'utilisation d'indicateurs et de séries d'indicateurs des ODD localisés, tels que le cadre de suivi urbain ou les indicateurs clés de performance pour les villes intelligentes et durables, afin de mesurer et de suivre la réalisation des objectifs de développement local et des ODD,
- évaluer et développer l'utilisation d'outils modernes de gestion des ressources, par exemple en tenant compte de l'égalité des sexes, en établissant un budget citoyen, en permettant de relier les données à l'action, en investissant dans des outils TIC modernes pour soutenir la définition et la diffusion des demandes de données, la production, la visualisation et le partage de données en temps réel, l'analyse dynamique des données,
- développer et promouvoir des partenariats entre la commune et d'autres organisations produisant des données urbaines (telles que les fournisseurs de services ou les universités) afin de développer et de renforcer les écosystèmes de données urbaines,
- aligner les normes de production de données urbaines sur les lignes directrices, normes et méthodologies nationales et internationales pertinentes.

Garantir l'inclusion dans la politique et la planification implique :

- évaluer le rôle des différents groupes de parties prenantes dans les processus politiques et décisionnels fondés sur des données probantes, conformément aux exigences et aux normes nationales,

- explorer la signification et le rôle des « groupes vulnérables » (par exemple, les enfants et les adolescents, les femmes et les filles, les personnes handicapées, les personnes âgées et les communautés de migrants) dans les contextes politiques locaux, régionaux et nationaux, et par rapport aux normes internationales, afin de garantir une approche inclusive du processus politique et de la prise de décision fondés sur des données probantes,
  - explorer le potentiel des TIC et d'autres solutions pour améliorer l'accès et la qualité des processus participatifs pour tous et pour atteindre et encourager la participation des groupes vulnérables,
  - évaluer l'impact des initiatives politiques et des investissements locaux sur la résolution des problèmes auxquels sont confrontés les groupes vulnérables
  - l'évaluation et l'extension de diverses approches de la planification participative, telles que la méthodologie de budgétisation sensible au genre, le budget citoyen, les partenariats public-privé (PPPP), dans tous les secteurs, en vue de renforcer la « co-création » menée par les citoyens au niveau local et de promouvoir une conception inclusive, y compris au-delà des frontières,
  - améliorer l'accès à l'information pour tous, jeter les bases d'une plus grande responsabilisation du secteur public, d'une plus grande transparence et du développement de partenariats avec d'autres institutions et organisations du secteur public, des entreprises et la société civile, y compris au-delà des frontières.
- Mettre en œuvre l'ODD 11 en reliant les politiques de développement durable et les pratiques d'urbanisme grâce aux TIC
  - Gestion des infrastructures pour un développement durable
  - Guide des villes circulaires

Pour le renforcement des politiques et des processus décisionnels fondés sur des données probantes à Agadir :

- Lignes directrices sur les politiques et la prise de décision fondées sur des données probantes en matière de logement et de développement urbain durables
- Solutions numériques pour la gestion intégrée des villes et cas d'utilisation
- Guide pratique sur la désagrégation des données pour les objectifs de développement durable

Soutenir l'émergence d'une nouvelle génération de partenariats pour le développement durable à Agadir :

- Guide du partenariat ODD. Nations Unies et The Partnering Initiative (2022)
- Principes directeurs sur les partenariats public-privé (PPP) à dimension humaine pour les objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) (2018)
- Renforcer l'innovation et la participation dans les villes durables et intelligentes

Les lignes directrices suivantes peuvent contribuer à soutenir la transformation de la ville vers un avenir inclusif, intelligent, durable et résilient, tout en renforçant la mise en œuvre du NUA, de l'Agenda 2030 et l'intégration des ODD :

- Connecter les villes et les communautés aux objectifs de développement durable

# BIBLIOGRAPHIE/ WEBOGRAPHIE

18. Productivité, OIT (2022) disponible à l'adresse : <https://www.ilo.org/global/topics/dw4sd/themes/productivity/lang-en/index.htm>

Deuxième examen des performances environnementales du Maroc, CEE-ONU (2022).

5 mois : Un temps record [pour renforcer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la région du Souss-Massa](https://www.enactus-morocco.org/5-mois-un-temps-record-pour-renforcer-l'entrepreneuriat-des-jeunes-et-des-femmes-dans-la-region-de-souss-massa/), Enactus Maroc (2021) disponible sur : <https://www.enactus-morocco.org/5-mois-un-temps-record-pour-renforcer-l'entrepreneuriat-des-jeunes-et-des-femmes-dans-la-region-de-souss-massa/>

74 Drapeaux verts au Maroc, Fondation Mohammed VI Pour La Protection De L'Environnement (2022) disponible sur : <https://fm6e.org/en/news/74-green-flag-eco-schools-in-morocco/> consulté le 21/10/2022

A Big Step Forward For Women's Leadership In Morocco, Banque mondiale (2022) disponible à l'adresse <https://blogs.worldbank.org/arabvoices/big-step-forward-womens-leadership-morocco>.

Présentation du cadre juridique des PPP au Maroc, Ministère des Finances et de l'Investissement, 2022

A propos de la Fondation, Mohammed VI (n.d.) disponible sur <https://fm6e.org/en/lafondation/>

Actualité. Le projet d'usine de dessalement de Chtouka remporte à Dubaï le prix du meilleur Partenariat Public-Privé, CDG capital (2019) disponible sur : <https://www.cdgcapital.ma/fr/actualites/le-projet-dusine-de-dessalement-de-chtouka-remporte-dubai-le-prix-du-meilleur>

Déclaration d'Agadir des acteurs du climat qui renforcent ensemble l'action et les objectifs climatiques, Climate Chance Agadir (2017)

Tremblement de terre d'Agadir, World History Project (2022) disponible à l'adresse : <https://worldhistoryproject.org/1960/2/29/agadir-earthquake>

Agadir, première commune marocaine à émettre un emprunt obligataire, le NorthAfrica Post (2022) disponible sur <https://northafricapost.com/62016-agadir-first-moroccan-commune-to-issue-bond.html>

Agadir, Global Covenant of Mayors for Climate & Energy (n.d.) disponibles sur <https://www.globalcovenantofmayors.org/cities/middle-east-and-north-africa/morocco/agadir/>

Agadir : Un emprunt obligataire pour financer le Programme de développement urbain, La Vie Eco (2022) disponible sur : <https://www.lavieeco.com/affaires/developpement-la-commune-urbaine-dagadir-met-en-place-un-budget-citoyen/>

Agadir : l'AFD accorde un prêt de 33 millions d'euros pour le financement partiel du BHNS, Finances News (2021) disponible sur : <https://fnh.ma/article/actualites-marocaines/agadir-l-afd-accorde-un-pret-de-33-millions-d-euros-pour-le-financement-partiel-du-bhns>

Agadir : La Stratégie des Migrants dans la Région Souss-Massa, Leadership Royal (2021) disponible sur : <https://leadershiproyal.africa/agadir-la-strategie-des-migrants-dans-la-region-souss-massa/>

Un plan d'investissement provenant du Comité Exécutif du Fonds pour les technologies propres, Mission pour la préparation du projet proposé au financement par le Fonds Technologies Propres (FTP), Climate Investment Funds (2010) disponible sur : [https://www.cif.org/sites/default/files/meeting\\_documents/morocco\\_january\\_4\\_10\\_2010\\_aide\\_memoire\\_french.pdf](https://www.cif.org/sites/default/files/meeting_documents/morocco_january_4_10_2010_aide_memoire_french.pdf)

Accords et contrats 1, Commune d'Agadir (n.d.)

Accords et contrats 2, Commune d'Agadir (n.d.).

Agriculture, Royaume du Maroc-Région de Souss-Massa (2018) disponible sur : <https://www.soussmassa.ma/en/agriculture>

Groupe Al Omrane (N.D) disponible sur <https://www.alomrane.gov.ma/>

Annexe 1 À la décision d'exécution de la Commission relative au programme d'action annuel 2016 - partie 3 en faveur du Maroc, Union européenne (2016)

Apport Genre et Energie GIZ- Maroc Cluster Énergie (2017)

Évaluer l'environnement institutionnel des villes et des gouvernements subnationaux en Afrique, CGLU Afrique (2018)

Besoins en eau actuels et futurs, RAMSA (2022), disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Besoinsactuelsetfuturs.aspx>

Bilan de la deuxième tranche 2008-2024, RAMSA (n.d.) disponible à l'adresse : [http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/Assainissement/BILANDELADEUXIEMET\\_RANCHE20082024.aspx](http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/Assainissement/BILANDELADEUXIEMET_RANCHE20082024.aspx)

Bilan Plan de Développement Régional SM, Région Souss-Massa (2021)

Chargé.e d'administration projet DKTI VI - arbalou

Cite des métiers et des Compétences Souss - Massa : Agadir, OFPPT (n.d.)

Stratégie de financement climatique du Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019)

Profil de pays sur les risques climatiques : Maroc, Banque mondiale (2021)

Communication digitale, RAMSA (2021) disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceCommunication/Communicationdigitale.aspx>

Achèvement et mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et d'autonomisation économique

des femmes entrepreneurs et des personnes handicapées dans la région de Souss-Massa, ministère de la Solidarité, de l'Inclusion sociale et de la Famille (2022)

Conventions de la Commune d'Agadir, Ministère de l'Intérieur (n.d.)

Coopération Nantes-Agadir, Consulat Général De France à Agadir (2016) disponible sur <https://ma.consulfrance.org/Cooperation-Nantes-Agadir-Signature-d-une-convention-de-partenariat-relative-a>

Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020) disponible sur : <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/>

Damane Oxygène : une machine pas encore bien huilée, Le Brief (2020) disponible sur <https://www.lebrief.ma/5807-damane-oxygene-la-machine-pas-encore-bien-huilee/>

Data disaggregation and the global indicator framework, UN Statistics Division (n.d) disponible à l'adresse : [https://unstats.un.org/sdgs/files/meetings/sdg-inter-workshop-jan-2019/Session\\_per\\_cent202.a\\_UNSD\\_per\\_cent201AEG.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/files/meetings/sdg-inter-workshop-jan-2019/Session_per_cent202.a_UNSD_per_cent201AEG.pdf)

Décentralisation et performance économique régionale au Maroc, Achy et Sekkat (2014)

Décentralisation, cooptation et légitimation du régime au Maroc, Janine A. Clark (2018)

Elaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Plan d'Atténuation, Azad Environnement (2017)

Développement : La Commune urbaine d'Agadir met en place un budget citoyen, La VieEco (2022) disponible sur : <https://www.lavieeco.com/affaires/developpement-la-commune-urbaine-dagadir-met-en-place-un-budget-citoyen/>

Déploiement des politiques migratoires au niveau régional, Enabel (n.d.) disponible à l'adresse : <https://open.enabel.be/fr/MAR/2360/p/dploiement-des-politiques-migratoires-au-niveau-régional.html>

L'action infranationale pour le climat au Maroc : L'exemple d'innovation du Plan territorial de Souss-Massa, GIZ (2019).



- Elaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable, Conseil Régional de Souss-Massa (2017)
- Planification des urgences et gestion des risques, ministère de l'intérieur : Direction générale de la protection civile (N.D.)
- Assurer la continuité des services de santé essentiels pour les populations vulnérables pendant la COVID-19, OMS (2022) disponible à l'adresse : <https://www.emro.who.int/fr/mor/morocco-news/assurer-la-continuite-des-services-de-sante-essentiels-pour-les-populations-vulnerables-durant-la-pandemie-de-la-covid-19.html>
- Examen des performances environnementales du Maroc : Synopsis, UNECE (n.d.)
- Espaces verts dans une nouvelle extension urbaine : Cas de Hay Mohammadi à Agadir, Bennisser et al. (2020)
- Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, Advanced Logistics Group (2015)
- Etude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech LIVRABLE 1 : Diagnostic et analyse territoriale - Version provisoire, IDATE (2018)
- Etude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech, LIVRABLE 3 : SDTN AGADIR, IDATE (2020)
- Étude relative à la mise en place de trois schémas directeurs pour la transformation numérique des villes de Agadir, Fès et Marrakech. Livrable 2, IDATE (2020)
- L'UE débourse 169 millions d'euros de son paquet de soutien COVID-19 pour le Maroc, Commission européenne, (2020) disponible à l'adresse : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/nl/ip\\_20\\_2524](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/nl/ip_20_2524)
- Evaluation de la SNDD et feuille de route de la refonte, Ministère de la transition énergétique et du développement durable (2015) disponible sur : <https://www.environnement.gov.ma/fr/strategies-et-programmes/sndd?showall=1&limitstart=>
- FCS at a glance, FCS (n.d) disponible à l'adresse : <https://www.fcs.ma/fcs-en-bref>
- Cinquième plate-forme régionale arabe pour la réduction des risques de catastrophe, UNDRR (2021) disponible à l'adresse : <https://rp-arabstates.undrr.org/>
- Décentralisation fiscale et croissance économique au Maroc : A Panel Cointegration Analysis, Meriem et Benatia (2017)
- Accord-cadre pour la mise en œuvre du programme de développement urbain 2020-2024
- GDP Annual Percentage Growth- Morocco, The World Bank, (2022) disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indikator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2021&locations=MA&start=2017>
- Données géophysiques révélant le contrôle des structures géologiques dans les sources d'El Gouna dans la vallée du Souss au Maroc, Hssaisoune et al. (2021)
- Gold V 2019 La localisation des agendas mondiaux. Comment l'action locale transforme les territoires et les communautés. Région Afrique, CGLU (2020)
- Guidelines for Voluntary Local Reviews Volume 2, UN-Habitat & CGLU (2021),
- Higher Commission for Planning at MetaData 17.1.2, Département des statistiques du FMI (2017)
- Une loi historique sur la violence à l'égard des femmes entre en vigueur en septembre, Morocco World News (2018) disponible sur : <https://www.morocoworldnews.com/2018/09/253413/law-against-violence-women-morocco>
- SM le Roi inaugure la Cité de l'innovation de Souss-Massa, Expression concrète de la vision régionale du Plan d'accélération industrielle, Royaume du Maroc (2020) disponible à l'adresse suivante <https://www.maroc.ma/en/royal-activities/hm-king-inaugurates-souss-massa-innovation-city-concrete-expression-regional>
- Résolution 16/2 du Conseil des droits de l'homme : Maroc Conseil des droits de l'homme (2017)

Impact des coopératives féminines sur l'autonomisation des femmes au Maroc, Analysespatiale, Aomar Ibourk, Soukaina Raoui (2022)

Au Maroc, les femmes pêcheurs adoptent de nouvelles pratiques résistantes au changement climatique (2022) disponible sur : [https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mars-2022/au-maroc-les-femmes-p\\_per centC3\\_per centAAcheuses-adoptent-de-nouvelles-pratiques-r\\_per centC3\\_per centA9sistantes-aux](https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/mars-2022/au-maroc-les-femmes-p_per centC3_per centAAcheuses-adoptent-de-nouvelles-pratiques-r_per centC3_per centA9sistantes-aux)

Indicateurs de performances 2022, RAMSA (2022), disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Indicateursdeperformances2022.aspx>

Gestion intégrée des ressources en eau, GIZ (n.d.) disponible à l'adresse : <https://www.giz.de/en/worldwide/20206.html>

Note de présentation du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 86-12 relative aux contrats de partenariat entre les secteurs public et privé, Ministère de l'économie et des finances (n.d.).

Jiha Tinou - stratégie territoriale en matière de développement énergétique durable, Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (n.d.) disponible sur [https://www.amee.ma/fr/jiha-tinou#:~:text=Jiha\\_per cent20Tinou\\_per cent20](https://www.amee.ma/fr/jiha-tinou#:~:text=Jiha_per cent20Tinou_per cent20)

Examen périodique universel du Royaume du Maroc, Maroc (2022)

L'évolution de l'offre de transport collectif en bus au Grand Agadir entre 1978 et 2017, Espace Géographique & Société Marocaine (2018)

[La stratégie du Maroc face au COVID-19, Policy Centre for the New South \(2020\)](https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2021-01/PP-20-07-LastrategieduMarocFaceAuCovid19.pdf) disponible à l'adresse : <https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2021-01/PP-20-07-LastrategieduMarocFaceAuCovid19.pdf>

Lancement de la caravane Adrar du genre social et du climat, Centre Régional d'Investissement Souss-Massa (2017) disponible sur : <https://agadirinvest.com/investir-a-agadir/lancement-de-la-caravane-adrar-du-genre-social-et-du-climat.html>.

Lancement du Système d'Informations Régional de l'Environnement et du Développement Durable (SIREDD), un outil efficace de lutte contre les changements climatiques, le 17 septembre 2019 à

Lâayoune, Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable (2019) disponible sur : <http://environnement.gov.ma/fr/134-actualites/2890-lancement-du-systeme-d-informations-regional-de-l-environnement-et-du-developpement-durable-siredd-un-outil-efficace-de-lutte-contre-les-changement-climatique-le-17-septembre-2019-a-laayoune>

Dernières nouvelles de la reprise COVID-19 dans les régions, MEED (2022), disponible à l'adresse suivante : <https://www.meed.com/latest-news-on-the-pandemics-economic-impact>

Loi n° 36-15 sur l'eau (2016)

Cadre juridique du gouvernement ouvert, Bibliothèque de l'OCDE (N.D.) disponible à l'adresse : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/f607e3ee-en/index.html?itemId=/content/component/f607e3ee-fr>

Les Comptes régionaux 2020 Région Souss-Massa, HCP (2020).

Les Objectifs du Développement Durable au Maroc Dans le Contexte de la Covid-19, Royaume du Maroc (2021)

Liste des dépenses de fonctionnement pour l'année 2022, Commune d'Agadir (2022)

Politiques locales et transformations contemporaines dans le monde arabe, Bouzaine et al (2013)

Loudyi, D., Hasnaoui et al. Flood Risk Management Practices in Morocco : Faits et défis (2021).

Manuel des Procédures De Mise En Place, De Fonctionnement Et De Suivi Des Instances De L'équité, De L'égalité Des Chances Et De L'approche Genre Des Communes, ONU Femmes (2017)

Maroc Commune d'Agadir Plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED), CES-MED (2015.)

Mission, Initiative de financement de projets urbains (n.d.)

Monographie régionale sur le secteur de l'habitat et de la politique de la ville (2017),

Monographie Regionale : Souss-Massa, Direction Regionale du Souss-Massa (2020)

Les tribunaux marocains ont approuvé 25 920 demandes de mariage d'enfants en 2019, Moroccan World News (2020) disponible à l'adresse : <https://www.moroccoworldnews.com/2020/01/292105/2019-child-marriage-morocco-statistics>

Moroccan NGOs Making A Social Impact In Women's Empowerment, Morocco Travel (2021) Disponible à l'adresse : <https://moroccotravelblog.com/2021/04/08/top-4-moroccan-ngos-making-a-social-impact-in-womens-empowerment/>

Moroccan Women Making Argan Oil for the Beauty Industry, Asharq Al-Awsat (2021) disponible sur <https://english.aawsat.com/home/article/3029166/meet-moroccan-women-making-argan-oil-beauty-industry>

Le Maroc annonce une politique nationale de gestion des catastrophes naturelles, Maroc News (2021) disponible à l'adresse : <https://www.moroccoworldnews.com/2021/02/334133/morocco-announces-national-policy-for-managing-natural-disasters>

Le Maroc entre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les Objectifs de Développement Durable, Haut Commissariat au Plan du Royaume du Maroc (2015)

Maroc Clean Cities Agadir 2019, Climate Chance (2019) disponible sur <https://www.climate-chance.org/fr/best-practices/morocco-clean-cities-agadir-2019/>

Programme d'appui à la réponse du Maroc au COVID-19 (PARC-19), BAD, (2022) disponible sur <https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-MA-K00-021>

Maroc Projet COVID-19 de réponse d'urgence à la protection sociale, Banque mondiale(2023). disponible à l'adresse <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P172809?lang=ar>

Maroc Eau potable, Nations Unies, 2020

Le Maroc soumet une NDC améliorée, portant son ambition à 45,5 % d'ici 2030, partenariat NDC (2021) disponible à l'adresse : <https://ndcpartnership.org/news/morocco-submits-enhanced-ndc-raising-ambition-455-percent-2030>

Maroc Submits Enhanced NDC, Raising Ambitions to 45.5 Percent by 2030, NDC Partnership (2021) disponible sur <https://ndcpartnership.org/news/>

[morocco-submits-enhanced-ndc-raising-ambition-455-percent-2030](https://ndcpartnership.org/news/morocco-submits-enhanced-ndc-raising-ambition-455-percent-2030)

Maroc, UNSDG (n.d.) disponible sur <https://unsdg.un.org/un-in-action/morocco>

Maroc, Portail de données de l'UNSDG (n.d.) disponible à l'adresse <https://uninfo.org/location/23/unct-overview>

Maroc : Inondations à Agadir, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2010).

Maroc : Rabat veut mobiliser 220 millions d'euros pour la réutilisation des eaux usées d'ici 2027, Afrik (2021) disponible sur <https://www.afrik21.africa/en/morocco-rabat-wants-to-mobilize-e220-million-for-wastewater-reuse-by-2027/>

Constitution du Maroc de 2011, Royaume du Maroc : Secrétariat général du gouvernement (2011)

Morocco's Souss-Massa Region to Launch 24 Agriculture Projects, Morocco World News (2020) disponible à l'adresse : <https://www.moroccoworldnews.com/2020/11/324993/moroccos-souss-massa-region-to-launch-24-aquaculture-projects>

Réponse nationale du Maroc au COVID-19, National Library of Medicine (2021)

Pauvreté multidimensionnelle par provinces et préfectures et par communes en 2014 (HCP) (2014)

Plan d'action national du gouvernement ouvert du Maroc, Gouvernement ouvert du Maroc (2018).

Rapport national présenté conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/2 du Conseil des droits de l'homme Maroc, Conseil des droits de l'homme (2017)

New Curriculum Strengthens Literacy Alongside Climate Awareness In Morocco, Creative (2022) disponible à l'adresse : <https://www.creativeassociatesinternational.com/stories/new-curriculum-strengthens-literacy-alongside-climate-awareness-in-morocco/>

Note sur la Situation du Marche du Travail dans la Region Souss-Massa En 2021, HCP(2022)

Deuxième dialogue des fondations de la Décennie des océans, Décennie des océans (2022), disponible à l'adresse suivante : <https://oceandecade.org/news/m6f-and-unesco-ioc-convene-second-foundations-dialogue-to-mobilise-philanthropic-community>.

Programme de l'OCDE sur une approche territoriale des ODD, OCDE (2023) disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/cfe/territorial-approach-sdgs.html>

Loi organique n° 112-14 relative aux préfectures et aux provinces (2017)

Loi organique n° 113-14 relative aux communes (2016)

Loi organique n°111-14 relative aux régions (2016)

Partenaires et donateurs, Dar Si Hmad (n.d.) disponible à l'adresse : <https://darsihmad.org/partners-funders/>

Conventions de partenariat pour le financement et la mise en œuvre du programme initial des projets de désinfection liquide et de réutilisation des eaux usées traitées et de l'eau potable dans le Grand Agadir, Ministère de l'Intérieur, Conseil Régional de Souss-Massa, Commune d'Agadir (2021)

Partenariat entre le Maroc et ONU Femmes sur l'intégration de l'approche genre dans la gestion de l'eau (2015) disponible sur : <https://lematin.ma/journal/2015/partenariat-entre-le-maroc-et-l-onu-integration-de-l-approche-genre-dans-la-gestion-de-l-eau/220532.html>

Accord-cadre PDU, Région Souss-Massa (2020)

Plan Cadre des Nations Unies D'aide au Développement, UNDAF(2017-2021)

Plan d'Action Communal 2017-2022, la Commune d'Agadir, (2017)

Plan d'Action Communal 2022-2027, la Commune d'Agadir, (2022)

Plan d'Action National de Sécurité Sanitaire (PANSS) 2018-2022. Ministère de la Santé (2018).

Plan d'Accélération Industrielle, Ministère de l'industrie du commerce (n.d.)

Plan national de veille et de riposte à l'infection par le Coronavirus 2019-nCoV), Ministère de la Santé (2020)

Plan Territorial de Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Plan d'Adaptation, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, Conseil Régional de Souss-Massa, GIZ (2016)

Plans et actions, Convention des Maires de la Méditerranée (n.d.) disponible sur : <https://www.com-med.org/en/plans-and-actions/action-plans.html>

Population utilisant au moins les services d'assainissement de base ( pour cent), OMS (2021) disponible à l'adresse : [https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-using-at-least-basic-sanitation-services\(-\)](https://www.who.int/data/gho/data/indicators/indicator-details/GHO/population-using-at-least-basic-sanitation-services(-))

Population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, OMS (2022) disponible à l'adresse : <https://www.who.int/data/gho/indicator-metadata-registry/imr-details/4820#:~:text=Définition per cent3A,situ per cent20ou per cent20traité per cent20off per cent20site>.

Power System, RAMSA, (2022) disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/SystpercentC3percentA8medalimentation.aspx>

Préfecture d'Agadir IDA Outanane, Agence Urbaine D'Agadir (n.d.) disponible sur : <https://aua.ma/planificationurbaine/etat-de-la-couverture-en-documents-durbanisme-prefecture-dagadir-ida-outanane/>

Présentation, Chambre de Commerce d'Industrie et de Service de Souss-Massa(n.d.) Disponible sur : <http://www.ccis-agadir.com/index.php?page=presentation>

Présentation du SIREDD, SIREDD-Souss-Massa (2022)

Communiqué de presse, Climate Chance (2017)

Programme Appraisal Document on a Proposed Loan, Banque mondiale (2019).

Programme villes vertes : Agadir bénéficie de 1 million € d'assistance technique de la BERD, LES ECO (2022) disponible sur : <https://leseco.ma/business/programme-villes-vertes-agadir-beneficie-de-1-million-e-d-assistance-technique-de-la-berd.html>

Projet du Grand Agadir de création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service, UPFI - Urban Projects Finance Initiative (n.d.) disponible sur : <https://upfi-med.eib.org/fr/projects/projet-du-grand-agadir-de-creation-d-une-ligne-de-bus-a-haut-niveau-de-service/>

Promoting Energy Efficiency in Morocco, GIZ (n.d.) disponible à l'adresse : <https://www.giz.de/en/worldwide/105043.html>

Quels Sont Les Acteurs du Secteur de l'Électricité au Maroc, Heinrich Boll Stiftung (2022)

Rapport de la Commission, Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (n.d.)

Rapport sur les violences faites aux femmes et aux filles. Enquête Nationale sur la Violence à l'Encontre des Femmes et des Hommes, HCP (2019).

Reading For Success - National Programme for Reading, USAID (n.d.) disponible sur <https://www.usaid.gov/morocco/fact-sheets/reading-success-national-program-reading>

Région Souss-Massa Femmes et Marché du Travail: Réalités & perspectives, HCP (2022)

Comptes régionaux pour 2017, HCP (2019)

Élus régionaux, Région Souss-Massa (2022) (consulté le 2022/11/11) disponible sur : <https://www.soussmassa.ma/en/les-elus-regionaux>

Annuaire statistique régional : Souss-Massa 2020, Haut Commissariat au Plan (2020)

Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021)

Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) du Grand Agadir, Agence Urbaine d'Agadir (2013)

Schéma Directeur du Grand Agadir et ses Plans d'Aménagement, Cabrera-Febles (n.d.)

Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021)

Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Souss-Massa, Royaume du Maroc (2020)

Site D'Informations Generales de la region de Souss-Massa, 2020 disponible sur : <https://www.mapagadir.ma/fr/souss-massa10-mdh-pour-lautonomisation-des-femmes/>

Situation actuelle, RAMSA (2022) disponible à l'adresse : <http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/Assainissement/Situationactuelle.aspx>

Villes durables et solutions numériques intelligentes pour la résilience urbaine dans la région arabe, UNESCWA (2021)

Sommet Mondial Des Acteurs Du Climat, Climate Chance (2017).

Souss-Massa - Satisfaire les nouvelles demandes d'énergie par les renouvelables. Bilan de l'action climat des territoires, Cité Territoires Gouvernance (2019)

Programme Initiative Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021)

Souss-Massa veut se hisser en modèle au niveau national, Aujourd'hui Le Maroc (2022), disponible sur : <https://aujourd'hui.ma/societe/>



souss-massa-veut-se-hisser-en-modele- au- niveau-national

Stratégie Nationale de Développement Durable 2030, Ministère de l'Énergie, des Mines et du Développement Durable (2017)

Etude sur les pratiques de mobilité du personnel dans la commune urbaine d'Agadir, CGLU Afrique (2015)

Subventions et aides financières, Commune d'Agadir (2018)

Unités de soutien pour les femmes et les enfants victimes de violence, ONU Femmes (n.d.)

Développement durable : 120 dirigeantes de coopératives d'arganiers formées à Agadir, Aujourd'hui Le Maroc (2021) disponible sur : <https://aujourd'hui.ma/economie/developpement-durable-120-dirigeantes-de-cooperatives-arganiers-formees-a-agadir>

The Covenant of Mayors : overall analysis and detailed evaluation of city Sustainable Energy Action Plans in the MENA Region (La Convention des maires : analyse globale et évaluation détaillée des plans d'action pour l'énergie durable dans les villes de la région MENA), Joint Research Centre (2018).

L'écosystème de l'entrepreneuriat féminin, Fakir et Erraoui (2020)

Le code de la famille marocain «Moudawana», EuroMed Rights (2012) disponible à l'adresse : <https://euomedrights.org/publication/the-moroccan-family-code-moudawana/>

Stratégie nationale d'efficacité énergétique 2030, Ministère de l'énergie, des mines et du développement durable (2009)

Enquête nationale sur la population et la santé familiale, ministère de la Santé (2018)

Les objectifs de développement durable au Maroc dans le cadre du COVID-19, Rapport national du Royaume du Maroc (2021)

Le rapport : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021)

Tourisma, Conseil Régional du tourisme Agadir Souss-Massa (n.d.) disponibles sur : <https://crtagadirms.com/>

Training For The Local Technical Officials, Fondation Mohammed VI Pour La Protection De l'Environnement (2022) disponible à l'adresse : <https://fm6e.org/en/news/18-mai-2017-la-fondation-mohammed-vi-pour-la-protection-de-lenvironnement-organise-en-partenariat-avec-la-direction-generale-des-collectivites-locales-une-formation-pour-les-responsables-techniques-2/>

Formation des responsables locaux de la gestion des plages, Fondation Mohammed VI Pour La Protection De l'Environnement (2017) disponible sur : <https://fm6e.org/en/news/18-mai-2017-la-fondation-mohammed-vi-pour-la-protection-de-lenvironnement-organise-en-partenariat-avec-la-direction-generale-des-collectivites-locales-une-formation-pour-les-responsables-techniques-2/>

Transformation numérique des territoires, Ministère de l'Aménagement du territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville (2018)

Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, RAMSA (n.d.) disponible à l'adresse: [http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Travauxderenouvellementdur\\_per\\_centC3\\_per\\_centA9seaudeaupotable.aspx](http://www.ramsa.ma/Accueil/EspaceTechnique/EauPotable/Travauxderenouvellementdur_per_centC3_per_centA9seaudeaupotable.aspx)

Un an après, l'avancée du PDU d'Agadir 2020-2024, AGADIR PREMIÈRE N°83 (2020), disponible sur : <http://agadirpremiere.ma/un-an-apres-lavancee-du-pdu-dagadir-2020-2024/>

UN Water : Maroc, Nations Unies (n.d) disponible sur : <https://www.sdg6data.org/country-ou-area/maroc>

Centre international d'excellence en PPP de la CEE-ONU - What are People-first PPPs? UNECE (n.d) disponible à l'adresse <https://www.unecppp-icoe.org/people-first-ppps/what-are-people-first-ppps/>

Prix du parchemin d'honneur de l'ONU-Habitat, ONU-Habitat (2010) disponible à l'adresse

suivante : <https://unhabitat.org/scroll-of-honour>Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020)

Eau et assainissement, OHCHR (2022) disponible sur : [https://www.ohchr.org/en/water-and-sanitation/about-water-and-sanitation#:~:text=On per cent2028 per cent20July per cent202010 per cent2C per cent20the,RES per cent2F64 per cent2F292,](https://www.ohchr.org/en/water-and-sanitation/about-water-and-sanitation#:~:text=On%20per%20cent2028%20July%20per%20cent202010%20per%20cent202C%20per%20the,RES%20F64%20F292)

What is Securitization, FMI (n.d.) disponible sur <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2008/09/pdf/basics.pdf>

Qui sommes-nous ? - CGEM (n.d) disponible à l'adresse : <https://cgem.ma/qui-sommes-nous/#la-cgem>

Les femmes en affaires : La BERD et l'IRC forment des femmes entrepreneurs à Souss- Massa, aujourd'hui au Maroc (2021) disponible à l'adresse : <https://aujourd'hui.ma/economie/women-in-business-la-berd-et-le-criforment-les-femmes-entrep>

Les femmes d'Agadir s'engagent pour la transition énergétique, Secheresse(2021) disponible sur : <http://www.secheresse.info/spip.php?article108812>

L'accès des femmes aux postes à responsabilité dans la région de Souss-Massa,IEMed (2018)

Base de données de la Banque mondiale (n.d.) disponible à l'adresse : [https://www.google.com/url?q=https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations per cent3DMA&sa=D&source=docs&ust=16847560294360&usq=AOvVaw0s-irm-cF0qD\\_fRK9dhZv0](https://www.google.com/url?q=https://data.worldbank.org/indicator/SP.URB.TOTL.IN.ZS?locations=DM&sa=D&source=docs&ust=16847560294360&usq=AOvVaw0s-irm-cF0qD_fRK9dhZv0)

World History Encyclopaedia (n.d.), disponible à l'adresse : <https://www.worldhistory.org/Berbers/>

# ANNEXES

Annexe 1. La liste des représentants de la commission municipale au sein de la VLR.

Tableau 7 : Liste des représentants de la commission municipale au sein de la VLR

Nom	L'organisation	Position
M. Lahcen BENMOHAMED	La commune d'Agadir	Directeur général des services communaux
Mme Laila OUBAALI	La commune d'Agadir	Chef du service de protection de l'environnement.
Monsieur Jamal LAZIZ	La commune d'Agadir	Elu communal, Président de la commission des finances
Mme Imane ACHEMLAL	La commune d'Agadir	Chef de la division des études et des travaux
M. Rachid AMSGUINE	La commune d'Agadir	Chef de la division des affaires juridiques
Monsieur Amine GOUHMID	La commune d'Agadir	Chef du service du budget
Mme Khadija SAMI	Direction régionale de l'environnement et du développement durable	Directeur régional de l'environnement
Monsieur Lahoucine AL ARABI	HCP	Directeur régional du HCP
Mme Hanane HOUCHIMI	HCP	Chef de service des études et de la planification
Mme Khadija BOUZAGRARA	HCP	Ingénieur d'état

Annexe 2. La liste des compétences communales (propres, partagées et transférées)

Tableau 8. Compétences communales (individuelles, partagées et transférées)

Domaine de service	Compétences propres	Compétences partagées	Compétence transférée
Logement	<p>La commune crée et gère les services publics et les équipements nécessaires pour fournir des services locaux dans les domaines suivants :</p> <p>Distribution d'eau potable et d'électricité (article 83)</p> <p>Désinfection de l'eau, des liquides et des solides et traitement des eaux usées</p>	<p>Création de maisons/centres pour les femmes (article 87)</p> <p>Création de foyers de bienfaisance et de maisons de retraite (article 87)</p>	<p>Création et entretien de petites et moyennes installations de l'eau et ses équipements (article 90)</p>
Transport	<p>1.(Gestion) de la circulation, de la signalisation des voies publiques et du stationnement des véhicules (article 83)</p> <p>(Création et gestion) des transports publics urbains (article 83)</p> <p>Transport des malades et des blessés (article 83)</p> <p>(Gestion) du transport de passagers gares routières/stations routières pour le transport de passagers (article 83)</p>	<p>Entretien des routes nationales traversant le centre de la commune et son périmètre urbain (article 87)</p>	



Domaine de service	Compétences propres	Compétences partagées	Compétence transférée
Déchets	1. Nettoyage des voies et places publiques et collecte des déchets ménagers, transport des déchets vers les décharges et  2. Traitement des déchets (article 83)		

Domaine de service	Compétences propres	Compétences partagées	Compétence transférée
Urbanisme	<p>Eclairage public (article 83)</p> <p>Création et entretien des cimetières (article 83)</p> <p>(Création et gestion) des aires de repos</p> <p>La création et l'entretien de parcs naturels dans le ressort territorial de la commune (article 83)</p> <p>Création et gestion de centres de camping et de centres d'été (article 83)</p> <p>Mise en œuvre des exigences du plan d'aménagement et du plan de développement du village concernant l'ouverture de nouvelles zones à reconstruire selon les modalités déterminées par la loi (article 85).</p> <p>7. Exécution des dispositions du plan de développement et du plan de développement rural concernant l'ouverture de nouvelles zones d'urbanisation selon les modalités et conditions fixées par voie législative. (article 85)</p>	<p>Création de crèches et de jardins d'enfants (article 87)</p> <p>Construction et entretien des routes et chemins communaux (article 87)</p> <p>Création de centres de jeunesse (article 87)</p> <p>Création de complexes sportifs, stades, terrains de sport, salles de sport et les instituts sportifs (article 87)</p> <p>Création de piscines et de terrains de jeux pour les courses de bicyclettes, de chevaux et de chameaux (article 87)</p> <p>Entretien des écoles d'éducation de base (article 87)</p> <p>7. Entretien des dispensaires situés dans le ressort territorial de la Commune</p>	

Domaine de service	Compétences propres	Compétences partagées	Compétence transférée
Culture	1. (Gestion) foires artisanales et promotion des produits locaux/expositions d'artisanat	<p>La préservation des spécificités du patrimoine culturel local et son développement (article 87)</p> <p>La création de complexes culturels (article 87)</p> <p>La création de bibliothèques communales (article 87)</p> <p>La création de musées, de théâtres et de conservatoires d'art et de musique (article 87)</p> <p>La revalorisation et la mise en valeur touristique des médinas, des sites touristiques et des monuments historiques.</p> <p>6. la réhabilitation et l'évaluation touristique des villes anciennes, des sites touristiques et des monuments historiques (article 87)</p>	1. Protection et restauration des monuments historiques et du patrimoine culturel et préservation des sites naturels (article 90)

Source : [Loi organique n° 113-14 relative aux communes, Ministère de l'Intérieur \(Presse\) \(2016\)](#)

### Sélection d'initiatives concernant les communautés de migrants à Agadir et au-delà

En 2022, Agadir a accueilli la rencontre nationale sur la territorialisation des politiques migratoires au niveau de la région Souss-Massa, au cours de laquelle diverses initiatives lancées par la région Souss-Massa ont été présentées et la dimension territoriale des politiques migratoires nationales a été reconnue.<sup>433</sup> En outre, le Programme d'appui aux politiques migratoires du Royaume du Maroc, financé par l'Union européenne, a entrepris la modernisation de deux centres de formation pour migrants (Entraide nationale), à Agadir et à Khemisset, afin d'offrir un hébergement en pension complète à 400 migrants (par an) au Maroc qui bénéficient d'un retour volontaire.<sup>434</sup> Cette initiative, qui devrait également bénéficier à au moins 30 % des femmes migrantes, a bénéficié d'un financement d'environ 1 million d'euros, dont le bénéficiaire était l'Entraide nationale.<sup>435</sup>

Agadir bénéficie de la mise en œuvre des projets DEPOMI et PRIM. Le projet Déploiement des Politiques Migratoires au niveau régional (DEPOMI) est financé par le Fonds fiduciaire d'urgence pour la stabilité de l'Union européenne et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements en Afrique (ETF), est mis en œuvre par l'Agence belge de développement (Enabel) en collaboration avec des partenaires locaux, tels que la Wilaya, et le conseil de la région de Souss-Massa.<sup>436</sup> Le projet vise à mieux intégrer la dimension migratoire dans les politiques et stratégies publiques aux niveaux national et local au Maroc. Il cible trois régions du Maroc, dont le Souss-Massa, où le pays pilote une régionalisation avancée et s'articule autour de cinq axes principaux :

1. Le ministère en charge des migrations coordonne et capitalise les interventions en coopération avec les régions,
2. La gouvernance et la planification stratégique en matière de migration sont mises en œuvre au niveau régional
3. Promotion de l'intégration progressive des migrants au niveau économique et social
4. Facilitation de la mobilisation des Marocains résidant à l'étranger (MRE) pour contribuer au développement territorial des régions
5. Promotion de la mobilité au niveau de chaque région.<sup>437</sup>

433 Souss-Massa veut se hisser en modèle au niveau national, Aujourd'hui Le Maroc (2022), disponible sur : <https://aujourd'hui.ma/societe/souss-massa-veut-se-hisser-en-modele-au-niveau-national>

434 ANNEXE 1 À la décision d'exécution de la Commission relative au programme d'action annuel 2016 - partie 3 en faveur du Maroc, Union européenne (2016), p.33

435 ANNEXE 1 À la décision d'exécution de la Commission relative au programme d'action annuel 2016 - partie 3 en faveur du Maroc, Union européenne (2016), p.44

436 Souss-Massa veut se hisser en modèle au niveau national, Aujourd'hui Le Maroc (2022), disponible sur : <https://aujourd'hui.ma/societe/souss-massa-veut-se-hisser-en-modele-au-niveau-national>

437 Déploiement des politiques migratoires au niveau régional, Enabel (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://open.enabel.be/fr/MAR/2360/p/dploiement-des-politiques-migratoires-au-niveau-rgional.html> PRIM - Programme régional des initiatives de la migration au Maroc, Expertise France Group AFD (n.d.) Accessible au lien suivant : <https://expertisefrance.fr/fiche-projet?id=815977>

Le Programme Régional des Initiatives de la Migration (PRIM) vise à appuyer la régionalisation de la politique migratoire marocaine dans les régions du Souss-Massa et de l'Oriental (est) du pays. Il est financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par Expertise France pour une durée de 4 ans (2020-2024). Le programme s'articule autour de trois axes :

Financement de projets régionaux « migration et développement », dans le but de mettre en place un mécanisme de financement permanent dans chacune des deux régions pour financer des projets économiques, solidaires ou sociaux dans le domaine de la migration, mettant en pratique les plans d'action des régions en matière de migration et de développement.

Soutien social et administratif aux MRE et aux immigrants, afin d'améliorer l'accès aux services pour les MRE et les migrants régularisés 3) Améliorer l'égalité des sexes dans l'accès aux services en vue d'améliorer l'accès des femmes MRE et des femmes migrantes aux services existants en prenant mieux en compte leurs besoins spécifiques et en impliquant les organisations sociales qui travaillent avec les autorités.<sup>438</sup>

Il est également important de noter qu'au niveau régional, la région du Souss-Massa a pris part à l'initiative nationale visant à établir deux stratégies migratoires nationales sur son territoire et a participé à l'étude sur la vision stratégique dans le domaine de la migration dans le Souss-Massa, en partenariat avec l'Université Ibn Zohr, qui comprend également une conception pour la création d'un centre régional d'orientation et d'accompagnement des migrants.<sup>439</sup> Aussi, en 2021, le conseil de Souss-Massa a adopté la stratégie de migration dans la région de Souss-Massa<sup>440</sup> et en 2022, le Comité de migration de Souss-Massa (CMSM) a été mis en place pour renforcer la protection et la résilience des migrants et des populations d'accueil au Maroc.<sup>441</sup>

438 PRIM - Programme Régional des Initiatives de la Migration au Maroc, Groupe Expertise France AFD (N.D.). Disponible sur : <https://expertisefrance.fr/fiche-projet?id=815977>

439 Pour plus d'informations, voir : Souss-Massa veut se hisser en modèle au niveau national, Aujourd'hui Le Maroc (2022), disponible sur : <https://aujourd'hui.ma/societe/souss-massa-veut-se-hisser-en-modele-au-niveau-national>

440 Agadir : La stratégie des migrants dans la Région Souss-Massa, Leadership Royal (2021) disponible sur : <https://leadershiproyal.africa/agadir-la-strategie-des-migrants-dans-la-region-souss-massa/>

441 Le Souss-Massa doté d'un Comité de migration, Aujourd'hui Le Maroc (2022) disponible à l'adresse : <https://aujourd'hui.ma/societe/le-souss-massa-dote-dun-comite-de-migration>



Annexe 4. La liste des parties prenantes consultées lors de la mission à Agadir

Tableau 9. Liste des parties prenantes consultées lors de la mission à Agadir

Organisation	Chronologie
Instance Équité, égalité et approche de genre	22 septembre 2022
Direction régionale de l'environnement	22 septembre 2022
Préfecture Agadir Ida Outanane	23 septembre 2022
Wilaya de la région Souss-Massa	23 septembre 2022
Académie régionale de l'éducation	23 septembre 2022
La Cité de l'innovation	23 septembre 2022
Université Ibn Zohr	23 septembre 2022
Région du Souss-Massa	26 septembre 2022
SDL mobilité Agadir - Projet BHNS	27 septembre 2022
Société foncière de Dania	27 septembre 2022
Société de Développement Régionale du Tourisme (SDR)	27 septembre 2022
La direction régionale du Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville	30 septembre 2022
CGEM - Confédération Générale des Entreprises du Maroc (Confédération générale des entreprises du Maroc)	30 septembre 2022

Source : propre

*Annexe 5. La liste des acteurs ayant participé à l'atelier du 29 septembre 2022 à Agadir*

*Tableau 10. La liste des parties prenantes participant à l'atelier du 29 septembre 2022 à Agadir*

Région du Souss-Massa
Agence urbaine d'Agadir
Université Ibn Zohr
Instance l'équité, l'égalité des chances et l'approche de genre
ONEE-Branche électricité
Direction régionale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification
Direction régionale de l'Habitat et de la politique de la ville
Agence autonome multiservices d'Agadir (RAMSA)
Direction régionale de l'environnement
Confédération générale des entreprises du Maroc Souss-Massa
Haut Commissariat au Plan
Les élus et fonctionnaires de la Commune Urbaine d'Agadir

Source : propre

Annexe 6. Liste des organisations et institutions consultées lors de la collecte des données

Tableau 11. Liste des organisations et institutions consultées par l'équipe technique du projet VLR lors de la collecte des données

Organisation	Chronologie
Conseil régional Souss-Massa	Juillet et octobre 2022
Académie régionale d'éducation et de formation	Septembre 2022
Agence régionale d'exécution des projets Souss-Massa	Juillet 2022
Al Omrane Holding	Septembre 2022
Direction régionale de l'environnement	Juillet 2022
La cité de l'innovation	Septembre 2022
Délégation régionale de la santé	Juillet 2022
ONE Agadir	Août 2022
Université Ibn Zohr	Septembre 2022
Confédération générale des entreprises marocaines du Souss-Massa (CGEM)	Septembre 2022
Direction régionale de l'Habitat et de la Politique de la ville	Juillet 2022
Coopération internationale allemande (GIZ)	Juin 2022
Coopération belge (Enabel)	Août 2022
RAMSA	Août 2022
Organisations de la société civile	Juillet et août 2022

Source : propre

## Annexe 7. La mise en œuvre du PAI dans la région de Souss-Massa

### La mise en œuvre du PAI dans la région de Souss-Massa

Le PAI a été lancé en 2014 par le Ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique (MICEVN) sur la base du plan national Emergence lancé en 2005, dans le but d'instaurer un nouveau rythme au développement du secteur industriel et de renforcer sa position en tant que levier majeur de la croissance et de la création d'emplois au Maroc.<sup>442</sup>

La région de Souss-Massa a été la première au Maroc à bénéficier du PAI. Les objectifs du PAI dans la région comprennent la diversification des activités économiques par la création de secteurs dérivés, tels que l'offshoring, la construction automobile, les matériaux de construction en cuir et le recyclage. Ces objectifs s'alignent sur l'ambition du gouvernement de Souss-Massa de diversifier son économie en s'appuyant sur le succès de l'ATP pour développer, par exemple, de nouvelles lignes d'exportation internationales et s'établir comme point d'entrée en Afrique.<sup>443</sup> La première phase du PAI s'est déroulée de 2014 à 2020, dans le but d'augmenter la part des industries dans le PIB national de 14 % à 23 % d'ici 2020.<sup>444</sup> La deuxième phase se déroulera de 2021 à 2023.<sup>445</sup>

La mise en œuvre du PAI dans la région a impliqué la création du Parc industriel intégré d'Agadir, la Cité de l'innovation Souss-Massa à Agadir.<sup>446</sup> Dans le cadre du PAI, un certain nombre de projets industriels ont été approuvés par le Comité régional unifié d'investissement en 2020. Ces projets devraient créer environ 24 000 nouveaux emplois dans la région. Au niveau national, le Centre régional d'investissement de Souss-Massa a mis en place une plateforme numérique pour soutenir les investisseurs internationaux et locaux qui cherchent à acheter des biens immobiliers industriels dans le pays. Le centre a également mis en place une nouvelle plateforme numérique interentreprises pour les entreprises locales, les acteurs régionaux et les observateurs internationaux, afin d'accroître la transparence et d'attirer davantage d'investissements.<sup>447</sup> La mise en œuvre du PAI dans le Souss-Massa a conduit au développement de 250 projets industriels avec un potentiel d'investissement de 9,9 milliards de MAD (925 161 039 USD) et la création de près de 33 000 emplois directs.<sup>448</sup>

442 Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p. 113

443 Par exemple, au début de 2021, la société de matériaux de construction LafargeHolcim a annoncé son intention d'ouvrir en juillet 2021 une nouvelle cimenterie de 330 millions de dollars, d'une capacité de 1,6 million de tonnes par an, la première de ce type en Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, veuillez consulter The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.22

444 Le rapport : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.20

445 Le rapport : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.20

446 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021), pp.21-23.

447 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p. 21

448 Plan d'Accélération Industrielle, Ministère de l'industrie du commerce (2019). Disponible au lien suivant : <https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/pai-examen-de-l-pour-centC3-pour-centA9tat-d-pour-centE2-pour-cent80-pour-cent99avancement-du-projet-industriel-du-souss-massa-0>

Annexe 8. Initiatives visant à améliorer la diversité, l'innovation et l'infrastructure économique à Agadir.

Tableau 12. Initiatives visant à améliorer la diversité, l'innovation et la modernisation de l'infrastructure économique à Agadir

Projet	Points forts
Convention de partenariat entre le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, le Conseil Régional du Souss-Massa, la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique visant à soutenir la création et le développement des PME et TPE.	Il soutient la création et le développement des PME et TPE (très petites entreprises) par le biais de prêts à taux zéro couvrant jusqu'à 70 % du coût des investissements physiques ; et autrement (par exemple en apportant un soutien aux entrepreneurs). Il couvre la période 2018-2023 et a pour objectif de créer 200 emplois par an dans la région. année. <sup>449</sup>
Dispositif de soutien au développement des PME et TPE du secteur du tourisme	Il a été créé en 2021 pour un coût total de 100 000 000 MAD (9 308 000 USD) afin de contribuer à la création de 150 entreprises (TPE-PME) et de 600 emplois. Il est géré par la Société de Développement Régional du Tourisme (SDR), qui conduit également le projet de réaménagement de la Kasbah d'Agadir Oufella dans le cadre du programme d'aide à la création d'entreprises.  Programme de développement urbain. <sup>450</sup>

449 Programme Initiative Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021) p.4

450 Programme Initiative Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021) p.6



Cité de l'innovation Souss-Massa (CI-SM)	<p>La Cité de l'Innovation Souss-Massa (CI-SM) a été développée dans le cadre de la mise en œuvre du programme national "Villes d'Innovation" et du Plan d'Accélération Industrielle (PAI). Le programme "Villes d'innovation" est une composante principale de la Stratégie nationale d'innovation (SMI), mise en place par le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie numérique. L'objectif du CI-SM situé à Agadir est de fournir des infrastructures permettant de développer des produits et services innovants, de renforcer le développement économique de la région, notamment à travers la diversification des activités économiques et la création d'emplois, et de soutenir les jeunes leaders qui entreprennent des projets innovants. Le CI-SM joue le rôle d'un incubateur pour les centres de recherche et de développement et les entreprises.<sup>451</sup> Il a été inauguré début 2020 par le roi Mohammed VI.<sup>452</sup></p>
Cité des métiers et des compétences (CMC)	<p>La Cité des Métiers et des Compétences (CMC) située à Agadir a été initiée par la région Souss-Massa en partenariat avec plusieurs partenaires, dont l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT). L'objectif du CMC est d'améliorer les aptitudes et les compétences des individus afin de favoriser leur insertion sur le marché du travail, d'améliorer la mobilité de la main d'œuvre, et de contribuer à terme au développement économique de la région.</p> <p>Le CMC proposera 88 formations, dont 60 % sont nouvelles et sont conçues pour accueillir 3 000 stagiaires chaque année. Il disposera d'une maison pour les stagiaires avec une capacité de 400 lits, et offrira une gamme diversifiée de formations dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, la pêche, l'artisanat, la construction, mais aussi dans des professions innovantes du numérique et des industries de l'offshore.<sup>453</sup></p>

451 Programme Initiative Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021)

452 The Report : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021) p.23

453 Cité des métiers et des Compétences Souss-Massa : Agadir, OFPPT (n.d.)

Technopark	<p>Construit sur une superficie de 10 000 m<sup>2</sup> dans le quartier Tilila d'Agadir, il s'agit d'un nouveau pôle entrepreneurial d'une valeur de 55 millions de dirhams (5 438 566 dollars).<sup>454</sup> Il a été développé par la Société Marocaine des Technoparks (MITC) en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique, le Conseil Régional de Souss-Massa et la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services. Le Technopark est dédié à la création d'entreprises et à l'innovation, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et jouera donc un rôle important dans la transformation numérique de la région.<sup>455</sup> Il s'agit du premier du genre dans le sud du Maroc.<sup>456</sup> Il soutient particulièrement les petites et moyennes entreprises ainsi que les start-ups du secteur des TIC. Il accueillera jusqu'à 80 entreprises.</p>
Réaménagement du port d'Agadir	<p>Ce projet vise à améliorer son infrastructure, ses activités et l'accès au port d'Agadir et vise à être achevé d'ici 2030. Le projet est divisé en deux phases. La première phase se concentre sur la mise à niveau de l'infrastructure pour optimiser les activités de pêche et étendre les activités au chantier naval. Cette phase implique le développement d'un terminal ferry multimodal et la réalisation d'une étude sur la faisabilité de l'extension du port. Le projet dispose d'un financement approuvé de 4 788 millions de dirhams (447 656 000 dollars).<sup>457</sup></p>
Halopolis	<p>Etant un élément du plan gouvernemental visant à atteindre les normes internationales en matière de pêche et de produits marins, ce projet a été lancé en 2010 avec un budget de 26 867 500 dirhams (2,5 millions de dollars). Son objectif est d'améliorer la productivité et la durabilité de l'industrie de la pêche, tout en créant 5 000 emplois. Il implique la création d'une station de formation pour la production de poissons et de mollusques dans la province du sud de Sidi Ifni, à 160 km d'Agadir.<sup>458</sup> Avec une superficie commerciale de 150 hectares, il s'agit du premier parc d'activités au Maroc dédié à la production de produits de la mer. Il comprend 86 unités spécifiquement consacrées à la transformation des produits de la mer, dont 38 unités pour la congélation et 29 unités pour la mise en conserve.<sup>459</sup></p>

454 The Report : MarocSouss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021), p.23

455 Programme Initiative Souss-Massa, Royaume du Maroc (2021)

456 Le rapport : Maroc Souss-Massa 2021, Oxford Business Group (2021)

457 Bilan Plan de Développement Régional SM, 2021 p. 140

458 Le rapport : Maroc Souss-Massa, Oxford Business Group (2021) 2021 p.18

459 Le rapport : Maroc Souss-Massa, Oxford Business Group (2021) 2021 p.18

Annexe 9. Sélection d'initiatives visant à promouvoir l'égalité d'accès au marché du travail dans la région du Souss-Massa.

Tableau 13. Sélection d'initiatives visant à promouvoir l'égalité d'accès au marché du travail dans la région de Souss-Massa

Nom/année	Agence d'exécution	Points forts
Ateliers de formation dédiés aux femmes entrepreneurs dans la région de Souss-Massa, 2018 <sup>460</sup>	La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et; Centre régional d'investissement de Souss-Massa	Cette initiative vise à fournir des services de financement et de conseil pour soutenir au moins 200 femmes entrepreneurs et entreprises basées en dehors des principaux centres économiques du Maroc. Elle offre des possibilités de crédit d'un montant total de 35 millions d'euros pour des investissements dans des projets visant à renforcer la compétitivité des entreprises, qui seront mis en œuvre par des banques partenaires locales, la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE), Bank of Africa et la Banque marocaine du commerce et de l'industrie (BMCI).

460 Les femmes en affaires : La BERD et l'IRC forment des femmes entrepreneurs à Souss-Massa, aujourd'hui au Maroc (aujourd'hui.ma) (2021) Accessible au lien suivant : <https://aujourd'hui.ma/economie/women-in-business-la-berd-et-le-cri-forment-les-femmes-entrepreneurs-de-souss-massa> ; 2

<p>Souss Launchpad, 2021<sup>461</sup></p>	<p>Enactus Maroc ; UNOPS- Soutenu par : L'Union européenne à travers le programme Moucharaka Mouwatina</p>	<p>Cette initiative vise à offrir aux jeunes (âgés de 18 à 25 ans) une plateforme de formation et de développement, comprenant des programmes de formation et des séminaires gratuits, la possibilité de créer des réseaux et d'être supervisés par des professionnels et des experts de différents secteurs. Elle vise à soutenir 800 jeunes et à développer 40 projets d'entreprises sociales.</p>
<p>Agence nationale pour le développement de l'agriculture Plan (2022)<sup>462</sup></p>	<p>Mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Régional du Souss- Massa et l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA)</p>	<p>Le programme vise à créer 319 emplois directs. Il est divisé en deux composantes :(i) le soutien aux projets d'aquaculture ; et (ii) le soutien aux investissements dans la modernisation du secteur des produits conchyliques.</p>

461 5 mois : Un temps record pour renforcer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans la région du Souss-Massa, Enactus Maroc (enactus-morocco.org) (2021), Accessible au lien suivant : <https://www.enactus-morocco.org/5-mois- un-temps-record-pour-renforcer- lentrepreneuriat-des-jeunes-et-des-femmes-dans-la-region-de-souss-massa/> ;

462 La région marocaine de Souss-Massa lancera 24 projets agricoles, Morocco World News (2020). Accessible au lien suivant : <https://www.moroccoworldnews.com/2020/11/324993/moroccos-souss-massa-region- to-launch-24- aquaculture-projects>

<p>Achèvement et la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et d'autonomisation économique des femmes entrepreneurs et des personnes handicapées dans la région de Souss-Massa<sup>463</sup></p>	<p>Ministère de la solidarité, du développement social, de l'égalité et de la famille et Conseil régional de Souss-Massa ; préfectures et régions de la région de Souss-Massa (Commissions régionales pour le développement humain) ; Université Ibn Zohr ; Agence pour le développement social Fondation nationale de coopération.</p>	<p>Un accord de partenariat de 10 millions de MAD<sup>464</sup> (980 000 USD) visant à soutenir la participation des femmes et des personnes handicapées au marché du travail et à soutenir leur entrepreneuriat dans la région de Souss-Massa.<sup>465</sup> La valeur du financement fourni par le ministère était de 6 millions de MAD (593 300 USD) ; et le Conseil régional de Souss-Massa était de 4 millions de MAD (395 500 USD).</p>
---	---	---

463 Achèvement et mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et d'autonomisation économique des femmes entrepreneurs et des personnes handicapées dans la région de Souss-Massa, Ministère de la Solidarité, de l'Inclusion sociale et de la Famille (2022)

464 Site D'Informations Generales de la region de Souss-Massa, 2020. Disponible sur : <https://www.mapagadir.ma/fr/souss-massa10-mdh-pour-lautonomisation-des-femmes/> Consulté le 08/11/22

463 Achèvement et mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et d'autonomisation économique pour les femmes entrepreneurs et les personnes handicapées dans la région de Souss-Massa

465 [Achèvement et mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et d'autonomisation économique pour les femmes entrepreneurs et les personnes handicapées dans la région de Souss-Massa](#)



Tableau 14. Aperçu du plan de mobilité urbaine pour le Grand Agadir

**Le plan de mobilité urbaine<sup>466</sup> comporte cinq objectifs stratégiques :**

- Mise en place d'un cadre institutionnel pour la gestion et la mise en œuvre de la politique des transports par le biais d'une approche holistique, sur différents territoires et en collaboration avec divers acteurs, notamment
  - La gestion d'une unité intercommunale de suivi et de contrôle du réseau de transport public et voyage urbain
  - Création d'un observatoire de la mobilité
- Intégrer les outils de gestion de la mobilité dans les processus de planification du territoire du Grand Agadir, y compris
  - Introduction d'une « dimension mobilité » dans les projets urbains, notamment en développant les études d'impact sur la mobilité et les alternatives de mobilité
  - Études visant à améliorer la connectivité et l'accessibilité des zones rurales (communes)
- Rendre les transports publics plus attrayants et plus accessibles grâce à
  - Augmentation de la couverture territoriale du système de bus public
  - Développement des stations de taxis et des gares routières
  - Un système d'information clair, lisible et actualisé sur les services de bus
- Optimiser les possibilités de partage de la route en encourageant en particulier les modes de transport doux, notamment
  - Voies réservées aux bus
  - A Signalisation des passages pour piétons
  - Un réseau cyclable
- Définir des espaces de dialogue et des liens entre les modes de transport
  - Développement de pôles d'échanges
  - Développement de transports mixtes pour desservir les différentes zones d'habitation
  - Évaluation du développement du transport scolaire dans les communes

466 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.7

Le Plan de Mobilité Urbaine cite une série de défis liés au transport et à la mobilité dans le Grand Agadir, y compris : (i) un volume élevé de trafic, contribuant à la congestion et diminuant la qualité de vie<sup>467</sup> ; (ii) des conflits d'utilisation des terres dans certaines zones d'Agadir ; (iii) des problèmes de connectivité entre les communes et les quartiers ; ou (iv) l'utilisation inappropriée des rues et des trottoirs pour le stationnement illégal, l'occupation des voies de circulation ou des trottoirs par les vendeurs ambulants, et le mauvais fonctionnement de certaines intersections.<sup>468</sup> Il souligne l'importance d'améliorer la sécurité routière par des mesures telles que le réaménagement des intersections dangereuses, la suppression de certains carrefours et le développement de mesures incitatives en faveur des modes de mobilité douce ; et de réduire l'impact des transports sur la qualité de l'air. En ce qui concerne la qualité de l'air, le plan souligne que le secteur des transports représente 25 % des émissions et qu'il devra atteindre un taux soutenu de réduction des émissions pour diminuer les effets néfastes sur l'environnement. Il cite plusieurs actions visant à réduire la pollution de l'air, notamment (i) encourager l'utilisation de modes de transport moins polluants (transports publics, vélo, marche, etc.) et décourager l'utilisation de la voiture ; (ii) introduire des radars de vitesse réglementaires pour réduire les émissions unitaires ; (iii) accélérer le renouvellement de la flotte de véhicules (en particulier les poids lourds et la flotte de transports publics) vers des véhicules moins polluants, ainsi qu'interdire ces véhicules dans les zones densément urbanisées.<sup>469</sup> La congestion du trafic dans la ville peut être résolue par une approche coordonnée comprenant : l'amélioration des infrastructures de transport, la mise en place de nouvelles réglementations en matière de transport, l'utilisation efficace des mesures de planification urbaine et d'aménagement du territoire pour diriger le trafic en dehors des limites de la ville (dans la mesure du possible), la promotion de l'éco-mobilité et d'un mode de vie sain, et bien d'autres choses encore.

467 Le Plan de Mobilité Urbaine rappelle les résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) de 2010, actualisée en 2013, qui indiquent qu'il y a eu 264 000 déplacements effectués par jour dans le centre d'Agadir en utilisant des modes de transport mécanisés (on entend par transport mécanique tout moyen de déplacement terrestre d'une personne comportant des éléments mobiles et procurant un avantage mécanique à l'utilisateur) ; 45 000 déplacements pour la zone commerciale d'Inezgane, puis 40 000 pour chacun des pôles du centre de l'agglomération que sont Inezgane, Aït Melloul et Dcheira-Al-Jihadia.

468 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.15

469 Etude portant sur l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains dans le Grand Agadir, ALG (2015), p.22-23

Annexe 11. Le processus participatif pour le PAC 2022-2027 la liste des sessions thématiques

Tableau 15. Processus participatif pour le PAC 2022-2027 : liste des sessions thématiques

Lieu	Thème	Date
Salle de réunion de l'hôtel de ville	Chambres professionnelles	26 juillet 2022
Espace femme et enfant - Lagouira	Personnes ayant des besoins particuliers	03 août 2022
Salle de réunion de l'hôtel de ville	La langue amazighe	17 août 2022
	Culture, art et créativité	18 août 2022
	Sport et jeunesse	19 août 2022
	L'environnement	20 août 2022
	La presse et la communication	22 août 2022
	Les communes voisines	25 août 2022
	Voyages et transports	26 août 2022
	Les bazars	30 août 2022
	Institutions académiques	06 septembre 2022
	Urbanisme	07 septembre 2022
	Associations partenaires dans le domaine social	16 septembre 2022

## Annexe 12. Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC)

Le PTRC se compose de trois éléments :

PTRC : Adaptation (Plan Territorial de lutte contre le Réchauffement Climatique - Volet Adaptation) :

Initié par le Conseil Régional du Souss-Massa en 2006 et développé en partenariat entre le Secrétariat d'Etat au Développement Durable, la Région du Souss-Massa et l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ) en 2016<sup>470</sup>

lancée lors de la COP 22 en 2016<sup>471</sup>

Son objectif est d' "intégrer de manière cohérente et complémentaire, au niveau des différentes politiques sectorielles, les engagements pris par le Maroc en matière d'atténuation des émissions, ceci à travers la Stratégie nationale de développement bas carbone lancée par le Maroc, dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement de notre pays à l'Accord de Paris qui appelle les pays à développer des stratégies bas carbone à l'horizon 2030. " <sup>472</sup>

Il se concentre spécifiquement sur la réduction des émissions de GES dans la région du Souss-Massa et sur l'amélioration de la résilience de la population et de l'économie affectées par le changement climatique.<sup>473</sup>

PTRC : Mitigation (Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique de la région Souss-Massa - Volet Atténuation)

470 Stratégie de financement climatique du Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019) p.14.

471 Driving Subnational Climate Action in Morocco : L'exemple d'innovation du Plan territorial de Souss-Massa, GIZ (2019). P.7

472 Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Pane d'atténuation, Azad Environnement (2017) p.10.

473 Stratégie de financement climatique du Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019) p.14.

Développé en 2017

Son objectif est d'atténuer l'impact négatif du changement climatique sur l'économie, la société et l'environnement en introduisant des mesures visant à réduire les coûts de l'énergie, à accroître l'efficacité énergétique au sein de Souss- Massa dans le cadre de la stratégie d'efficacité énergétique du Royaume<sup>474</sup>, et à renforcer la protection du climat et des ressources naturelles, grâce à une série de projets d'atténuation.<sup>475</sup>

La stratégie de financement climatique a été élaborée en 2017.

La stratégie propose une voie pour le financement des actions du PTRC et fournit des lignes directrices pour l'établissement d'une plateforme de financement régionale pour l'action climatique.<sup>476</sup>

Elle repose sur une approche proactive et stratégique du financement du PTRC et implique l'adoption d'une gouvernance du financement de l'action climatique permettant d'accélérer les interactions constructives entre les partenaires techniques et financiers. (PTF) et les porteurs de projets, tel que proposé par la :Task Force Financement Climat pour la région Souss-Massa ». <sup>477</sup>

474 Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Pane d'atténuation, Azad Environnement (2017) p.29.

475 Élaboration du plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC) de la Région Souss-Massa - Atténuation Pane, Azad Environnement (2017) p.10.

476 Stratégie de financement climatique du Plan Territorial de Lutte contre le Réchauffement Climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019) p.15

477 Source : informations fournies par la DREnv dans une correspondance du 19 avril 2023.



Annexe 13 : Progrès dans la mise en œuvre de certains projets du CRTP

Tableau 16. Progrès dans la mise en œuvre des projets PTRC sélectionnés - Adaptation

Projet	Points forts	Situation en mai 2021
Mise en œuvre des Projets d'assainissement liquide <sup>478</sup>	Elle vise à améliorer la qualité de vie et la préservation des eaux souterraines et de l'environnement.	En cours
Mise en œuvre des Projets de lutte contre les inondations <sup>479</sup>	24 Projets de lutte contre les inondations à mettre en œuvre dans différents pays. y compris Agadir.	En cours
Mise en place d'un système d'évaluation des conditions météorologiques et de surveillance des alertes <sup>480</sup>	Il s'agit d'acquérir, d'installer et de mettre en service 46 stations différentes dans la région afin de renforcer le réseau climatologique et le système d'alerte dans les pays de l'UE. la région du Souss-Massa.	En cours
Développement des banques de l'Union européenne Wadi Souss <sup>481</sup>	Il vise à mettre en place des toits de protection en 2017-2020.	N/A
Drainage de l'eau excédentaire <sup>482</sup>	Il vise à investir et à appliquer des murs de maçonnerie, des dalots triples et doubles pour drainer l'excès d'eau dans la commune d'Auorir à l'intérieur d'un périmètre de 1,5 million d'euros. Agadir	N/A

478 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021) P.109

479 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021) P.107

480 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021) P.108

481 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Plan d'Adaptation, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement ; Conseil Régional de Souss-Massa ; GIZ (2016) p.89

482 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Plan d'Adaptation, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement ; Conseil Régional de Souss-Massa ; GIZ (2016) p.88

Canalisation, dérivation et reprofilage <sup>483</sup>	Canalisation et dérivation du cours d'eau Chaaba Tagouramt, et reprofilage du cours d'eau Chaaba Ntiguit en section trapézoïdale dans le centre de Tamri, Agadir (2017/2020).	N/A
--	---	-----

Tableau 18. Progrès dans la mise en œuvre des projets PTRC sélectionnés - Atténuation

Projet	Points forts	Situation en mai 2021
Urbain Programme d'éclairage Programme d'éclairage solaire <sup>484</sup>	Il vise à moderniser, entretenir et exploiter les installations d'éclairage public afin de réduire la consommation annuelle d'énergie de 60 % et les émissions de gaz à effet de serre de 7 634,18 t CO2/an.	Initié
Mise en œuvre d'un système MRV régional <sup>485</sup>	Il comprend l'analyse des besoins pour la mise en place d'un système pilote MRV (mesure, déclaration et vérification) ; le développement d'un cadre institutionnel et juridique pour le MRV régional et d'une plateforme et d'un système d'assurance qualité pour la collecte des données ; l'établissement d'une feuille de route et le pilotage du système MRV régional dans les pays de l'UE ; l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en place d'un système MRV régional. le secteur de l'énergie et l'agriculture.	En cours

483 Plan Territorial De Lutte Contre Le Réchauffement Climatique Région Souss-Massa - Plan d'Adaptation, Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement ; Conseil Régional de Souss-Massa ; GIZ (2016) p.88

484 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021) P.110

485 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021) P.111

Renforcement du réseau de surveillance de la qualité de l'air <sup>486</sup>	Il vise à améliorer la surveillance du système de qualité de l'air et à collecter des données d'aide à la décision, à identifier des sites potentiels pour accueillir des stations fixes, à mettre en place un comité régional permanent de contrôle et de surveillance de la qualité de l'air. la qualité de l'air.	En cours
Récupération des Déchets plastiques agricoles <sup>487</sup>	Il vise à introduire des améliorations dans le secteur concerné par la valorisation des déchets plastiques dans l'agriculture, notamment en renforçant les capacités des acteurs du secteur.	Initié
Développement de l'Oued	Elle vise à atténuer les effets de les inondations et l'érosion sur	N/A
Ecosystème de l'embouchure du Souss <sup>488</sup>	les terres agricoles, ainsi que la réduction des émissions dans le lit de l'Oued Souss provenant des points noirs des déchets solides, par la réhabilitation et l'assainissement de l'environnement naturel et par l'amélioration de la qualité de l'air. les terres agricoles.	

486 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021), p.112

487 Rapport sur les réalisations du Conseil régional du Souss-Massa 2015-2021, (2021), p.113

488 Stratégie de financement climatique du Plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique (PTRC SM) Région Souss-Massa, GIZ (2019). p.22.

Annexe 14. La propagation de la pandémie de COVID-19 et la réponse d'urgence au Maroc en 2020

Tableau 17. Propagation de la pandémie de COVID-19 et réponse d'urgence au Maroc en 2020

2 mars 2020 <sup>489</sup>	Le premier cas de COVID-19 a été détecté.
3 mars 2020 <sup>490</sup>	Tous les vols internationaux ont été suspendus, les établissements publics ont été fermés et le fonds COVID-19 a été créé. <sup>491</sup>
18 mars 2020	Le ministère de l'intérieur a déclaré l'état d'urgence et le confinement obligatoire.
21 mars 2020	Les transports publics ont été limités, les vols intérieurs ont été suspendus, les rassemblements sociaux ont été interdits, l'état d'urgence a été prolongé et l'armée a été mobilisée pour renforcer l'infrastructure médicale.
28 mars 2020	Les impôts ont été reportés pour certaines entreprises et des indemnités pour les travailleurs informels ont été lancées.
20 avril 2020	Le plus grand hôpital de campagne d'Afrique pour les cas de COVID-19 a été mis en place à Casablanca, les confinements ont été levés mais l'état d'urgence sanitaire a été prolongée.
18 juin 2020	Vols intérieurs ont repris, et  Les restrictions ont été assouplies pour 90 % de la population.
15 juillet 2020	Le Maroc ouvre ses frontières aux ressortissants et citoyens étrangers.
2 septembre 2020	Le Maroc reçoit un financement de l'Union européenne (UE) pour lutter contre l'épidémie de COVID-19.

489 Réponse nationale du Maroc au COVID-19, (2021). Accessible au lien suivant <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8451960/> Consulté le 19/01/2023

490 Coping with COVID-19's cost, the example of Morocco, Brookings (2020). Accessible au lien suivant <https://www.brookings.edu/research/coping-with-covid-19s-cost-the-example-of-morocco/> Consulté le 19/01/2023

491 Le premier décès associé à COVID-19 a été annoncé le 12 mars 2022 et le premier cas de transmission locale a été enregistré le 12 mars 2022. Réponse nationale du Maroc au COVID-19, National Library of Medicine (2021). Accessible au lien suivant : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8451960/> Accédé le 19/01/20  
Rapport VNR 2020 Maroc, Royaume du Maroc (2020). p. 113

5 novembre 2020

L'état d'urgence sanitaire est prolongé pour la huitième fois, tandis que des vaccinations de masse sont mises en place.





**L'Examen Local Volontaire 2023**  
**Commune d'Agadir, Maroc**

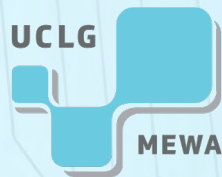




ΣΥΟΕ Ι 8XοΛΣΟ  
مدينة أݢادير  
VILLE D'AGADIR



UN-HABITAT



UCLG

MEWA



UNITED NATIONS

الشرق اوسط  
ESCWA

Shared Prosperity Dignified Life

